

GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE

Les tombeaux polonais en France

GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE

Les tombeaux polonais en France

Sous la direction de
Iwona H. Pugacewicz



Paris–Kielce 2022

Comité scientifique :

Robert Kotowski, Jerzy Kuzicki, Janusz Pezda

Illustration de la couverture

monument de Marthe Swiecinski née Bossy, cimetière du Père-Lachaise, sculpteur George Swiecinski, 1916, photographie : Hanna Zaworonko-Olejniczak, Buste de Seweryn Galezowski, cimetière du Père-Lachaise, sculpteur Cyprien Godebski, 1878, photographie : Hanna Zaworonko-Olejniczak

Rédaction

Barbara Miechówka

Coordination de la publication

Barbara Kłosowicz-Krzywicka

Composition et mise en page

Musée National de Kielce

Couverture

Hanna Zaworonko-Olejniczak

Éditeur

Musée national de Kielce

Dépôt légal : novembre 2022

PL ISBN 978-83-62068-95-1

Impression et reliure

Sowa Sp. Z o.o., ul. Raszynska 13, 05-500 Piaseczno, Pologne

Diffusion et distribution : Centre de civilisation polonaise Sorbonne Université.

L'édition papier ne peut pas être vendue.

Avec le soutien du Centre de civilisation polonaise Sorbonne Université,
de l'Université de Varsovie, du Musée national de Kielce,
en collaboration avec la Société pour la Protection des Souvenirs
et Tombeaux Historiques Polonais en France
et avec la Société Historique et Littéraire Polonaise/ Bibliothèque Polonais de Paris

Introduction.....	7
-------------------	---

AUTOUR DE LA TRADITION : MÉMOIRE ET DEUIL

François Fossier	
Les rites funéraires en Occident.....	21
Barbara Kłosowicz-Krzywicka	
180 ans de protection des tombeaux et monuments historiques polonais en France.....	31
Iwona H. Pugacewicz	
Le rôle de la pratique funéraire et de la commémoration des morts dans la tradition de l'émigration et dans l'objectif éducatif de l'école des Batignolles	45
Grażyna Wrona	
Sauvegarder les tombeaux polonais. Mémoire et protection des sépultures polonaises vues par la presse de l'émigration.....	61

LES TOMBEAUX ET LES MONUMENTS POLONAIS COMME TEXTE CULTUREL

Robert Kotowski	
Les créateurs des monuments funéraires polonais.....	79
Antoinette Le Normand-Romain	
Y-a-t-il une identité polonaise dans la sculpture funéraire en France au XIX ^{ème} siècle ?.....	89
Maryla Laurent	
Ce que disent les cimetières quand le langage s'étale au-delà de la parole énonciative.....	103

Monika Salmon-Siama	
La mémoire des cimetières : une lecture anthropologique de la présence polonaise dans les cimetières des anciennes cités minières des Hauts-de-France	117
Gabriel Garçon	
La participation des Polonais aux deux guerres mondiales : monuments et souvenirs dans le Nord – Pas-de-Calais.....	143
Abdelhamid Drira	
Albert de Biberstein Kazimirski, un orientaliste atypique à découvrir.....	157
Maria Chistowska-Vayssade	
La Grande Émigration dans un petit département ou les réfugiés polonais dans le Gard au XIX ^{ème} siècle	167

TRANSMETTRE ET PRÉSERVER

Janusz Smaza	
La restauration des tombeaux collectifs du cimetière Montmartre dans les années 2000–2001.....	187
Hugues de Bazelaire	
La chapelle de la comtesse Potocka, princesse Soltikoff	199
Christian Charlet	
Protection et conservation du patrimoine funéraire : application aux monuments funéraires polonais 2004–2007.....	207
Andrzej Biernat	
Le Mur du Souvenir du cimetière de Montmorency	211

INTRODUCTION

On a déjà souvent et beaucoup écrit sur la mémoire, le souvenir et la commémoration, surtout en ce qui concerne l'appréhension de ces notions dans la perspective de la mémoire historique. Comme le soulignait Maurice Halbwachs, un précurseur dans ce domaine d'études, la mémoire en tant que fonction collective nécessite, d'un côté, un cadre relativement solide, des points de référence ancrés dans le passé, et de l'autre, une rationalisation collective ou plutôt acceptable pour le plus grand nombre, c'est-à-dire une représentation adéquate des artefacts, des personnes et des valeurs qui lui sont liés. Mais il mettait également en garde contre le fait que, dès qu'il pénètre dans la mémoire collective, tout personnage ou tout fait historique se transforme en une sorte d'enseignement, en notion ou en symbole, prend un sens donné et devient un élément constitutif d'un système de valeurs¹.

Incontestablement, les considérations sur la mémoire et la commémoration des Polonais morts en émigration que nous remettons entre les mains du lecteur s'inscrivent parfaitement dans la pensée halbwachsienne sur la reconstruction de l'histoire et dans la mémoire collective d'une nation privée d'État. Elles constituent une tentative de saisie, et donc de description, de fragments choisis de l'existence de ces émigrés, d'événements culturels particulièrement importants et de monuments ou de souvenirs qu'ils ont laissés et qui sont solidement ancrés dans une réalité du 19^{ème} siècle quelque peu déréalisée, puisque non-polonaise. La fusion entre le passé déjà révolu et la réalité était une caractéristique quasi-permanente de la diaspora polonaise pour qui histoire et souvenir constituaient la quintessence du romantisme de la vie en émigration et décidaient de l'organisation du présent.

Ce livre tente de saisir le processus de la commémoration à partir d'un des plus importants rites de passage qu'étaient les enterrements et les phénomènes qui les accompagnaient, dont toutes les activités sociales ayant pour but de valoriser, aux yeux de l'Europe occidentale d'alors, une POLONITÉ dont la nation polonaise avait été privée. D'un autre côté, il tente de saisir une façon de traiter extraordinairement consciente, voire subjective, de sa propre culture nationale

¹ M. Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris 1950, passim.

comme élément important dans la construction d'une identité de patriote polonais vivant en terre étrangère. Depuis toujours, la mort et l'enterrement en exil s'accompagnaient d'une célébration particulière. Cette dernière était bien plus solennelle en terre étrangère que dans le pays que l'on avait quitté. C'était l'effet du besoin de subjectiver une culture propre typiquement polonaise, distincte de la culture française, et de la promouvoir. Les lieux, les personnages, les cimetières, les tombeaux, les événements étaient liés à des valeurs spécifiques, « ils se divisaient et se superposaient », ils étaient évoqués, décrits, adorés, déformés, ils s'entremêlaient pour former un enseignement particulier et devenir les éléments constitutifs d'un système de valeurs nouvelles propres à l'émigration. Dans ce processus dynamique de construction d'une identité propre aux exilés, on commença par se souvenir et par évoquer, mais avec le temps apparut un comportement bien plus complexe, consistant à commémorer. De génération en génération, on se transmet un savoir sur la Grande Émigration, en utilisant des procédés et des relais les plus divers, les plus importants et les plus parlants, bien que muets, restant les tombes polonaises en terre française, les tombeaux nationaux, les stèles, les monuments et les inscriptions typiques des émigrés dans les cimetières en terre étrangère.

La Grande Émigration a laissé derrière elle non seulement des institutions importantes : la Bibliothèque Polonaise de Paris, la Mission Catholique Polonaise ou l'École Polonaise qui ont servi à soutenir et à former l'identité des Polonais en tant qu'émigrés. Son mérite a été aussi d'introduire et de mettre en pratique dans le milieu de l'émigration la commémoration des défunts, une notion qui était alors nouvelle. Ainsi, la naissance et l'entretien d'une identité propre à l'émigration s'est enracinée dans la mémoire et dans la commémoration d'une culture propre spécifique dont le cérémonial funéraire, les inscriptions sur les tombes et les monuments riches en symboles nationaux faisaient partie.

Dès leurs premières années d'émigration, les Polonais fêtèrent des anniversaires importants qu'ils transformèrent en fête nationale, comme le 29 novembre, jour du début de l'insurrection de 1830, le 3 mai, jour de l'adoption de la constitution de 1791, certaines fêtes religieuses et les enterrements. Malgré leurs différences d'opinions politiques et de visions du monde, tous les compatriotes participaient aux cérémonies d'enterrement des personnalités importantes. Le premier enterrement solennel qui eut lieu en terre française, celui du colonel Józef Smoliński (1777–1832) décédé à Besançon le 30 avril 1832, réunit non seulement *tout un détachement de l'armée polonaise, avec infanterie, cavalerie et artillerie*, mais également *un bataillon de l'armée française du 53ème régiment d'infanterie*

*de ligne*², qui tira trois salves de carabine. L'expression la plus durable et la plus belle de ce culte du souvenir des Polonais morts en émigration est le pèlerinage annuel au cimetière des Champeaux à Montmorency qui a commencé en 1843 et dont la tradition continue de nos jours.

Les débuts de la vie des réfugiés polonais en France, d'abord regroupés dans de grands dépôts à Avignon, Besançon, Bourges, Châteauroux, Le Puy ou Dijon, puis dispersés à travers tout le pays, furent très difficiles, surtout pour les officiers de haut rang dépourvus de fortune personnelle, leurs mérites dans les campagnes napoléoniennes n'étant pas pris en compte par le gouvernement français de l'époque dans les allocations qu'il attribuait aux réfugiés polonais. Un mode de vie irrégulier, une alimentation insuffisante, l'absence de stabilité professionnelle, tout cela était cause de maladies et de forte mortalité, surtout dans les premières années après la chute de l'insurrection au cours desquelles un bon nombre de ses participants se débattirent avec les blessures et les maladies dues à la guerre. Ainsi, c'est en vain que l'on cherchera des tombes d'exilés dans les localités où, dans les années 1832–1833, se trouvaient ces importantes concentrations d'émigrés polonais mentionnées plus haut. A cette époque, les Polonais, tout comme la plupart des Français, choisissaient par nécessité l'inhumation gratuite dans ce qu'on appelle la fosse commune. On ne retrouvera pas non plus le premier monument qui, grâce à une modeste collecte parmi les émigrés, a été construit dans le cimetière Saint-Véran à Avignon pour honorer la mémoire du lieutenant-colonel Karol Szlegel (1802–1832), un remarquable officier de l'Armée du Royaume de Pologne tué dans un duel au pistolet. La disparition de ce monument est due à la misère des émigrés qui n'ont pas réussi à trouver l'argent nécessaire pour prolonger la durée de la concession.

Dans le milieu de la Grande Émigration, le besoin d'assurer une inhumation digne et un tombeau typiquement polonais aux compatriotes méritants était très répandu et augmentait avec le temps. La réponse à la question brûlante de la commémoration des défunts consistait à créer des comités adéquats qui collectaient de l'argent, mais elle est surtout venue du comportement plein de sensibilité et de dévouement à cette cause de quelques remarquables représentants de l'émigration polonaise comme Leon Stempowski (1791–1855), puis Józef Reitzenheim (1809–1883) qui furent à l'origine de l'érection des premiers tombeaux collectifs dans le cimetière Montmartre. Cette idée de commémoration fut transmise de génération en génération et devint un des plus importants devoirs des Polonais en émigration. Elle fut continuée sans interruption jusqu'au recouvrement de l'indépendance de la Pologne en 1918. Avec le temps, c'est la

² J.A. Potrykowski, *Tułaństwo Polaków we Francji [L'errance des Polonais en France]*, t. 1, Kraków 1974, p. 129.

génération suivante, celle des Polonais nés en France et éduqués dans le respect de leur héritage national, qui se mit à construire des monuments et à créer une épigraphie funéraire patriotique. Elle prit également soin des tombeaux de l'émigration les plus célèbres, commémora dans la pierre les personnalités les plus méritantes et remplit les rangs de la Commission des Tombeaux Polonais créé en 1884 – une organisation qui s'occupait des tombes et des cimetières polonais de la région parisienne, comme de beaucoup d'autres.

La décision de déposer sa dépouille *en terre étrangère* n'était pas simple. Elle était imposée par la situation géopolitique. En 1831, lorsque les armées insurgées franchissaient la frontière du Royaume de Pologne pour se rendre en émigration, elles étaient convaincues que, malgré l'échec de l'insurrection de 1830, la lutte de l'Europe contre les despotes réactionnaires continuerait. La majorité croyait profondément qu'elle reviendrait bientôt au pays. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, pour les réfugiés, les années passées en émigration devenaient de plus en plus longues. C'est ce dont parlent les inscriptions sur les monuments funéraires, comme cette inscription sur le monument de Franciszek Wołowski (1786–1844), *décédé dans sa XIIIème année d'émigration*. Avec le temps, il avait fallu accepter que le séjour loin du pays natal serait définitif, mais l'on n'avait pas renoncé pour autant à la commémoration de l'identité polonaise. C'est cette attitude qui est exprimée dans l'inscription sur la stèle qui couronne la tombe de Michel Wojnicki à Loches (en Indre et Loire) : *Ci-gît Michel Wojnicki major au 16ème régiment de ligne de l'armée polonaise. Né en 1772 [...] décédé à Loches à l'âge de 63 ans. Il consacra cette longue carrière au service de la patrie. [...] À la suite de la guerre de 1830–1831, il quitta son pays, son épouse et son enfant pour ne plus les voir. [...] Ses cendres reposent dans une terre étrangère, mais cette [terre] c'est la France hospitalière, la France sa seconde patrie !*

Le tombeau de Michel Wojnicki n'est qu'un exemple de commémoration de l'histoire d'une Grande Émigration forte de plus de 4000 personnes dispersées à travers toute la France³. Seule une recherche systématique de ces tombeaux polonais dans les cimetières de province permettra de compléter la description de la diaspora du XIX^{ème} siècle installée hors de Paris. Elle a déjà permis de trouver plusieurs tombeaux dans lesquels reposent plusieurs générations d'une famille française, avec des inscriptions évoquant un ancêtre polonais autrefois venu de Volhynie ou de Lituanie. Pour les descendants de l'émigration des insurgés de novembre 1830, le monument dans le cimetière exprimait donc l'acceptation

³ R. Bielecki, *Zarys rozproszenia Wielkiej Emigracji we Francji 1831–1837 [Esquisse de la dispersion de la Grande Émigration en France 1831–1837]*, Warszawa 1986, p. 31. Le nombre de Polonais séjournant dans les dépôts à la date du 7 février 1833 s'élevait à 4042 émigrés.

du séjour dans une nouvelle patrie et d'une nouvelle culture, mais il rappelait également l'histoire familiale et ses origines polonaises.

L'ouvrage que nous remettons entre les mains du lecteur a pour but de mettre en évidence les moments historiques les plus importants dans le processus de création de la tradition de l'inhumation, des obsèques, du deuil et de la commémoration, ainsi que d'élargir la connaissance que nous avons jusque-là des institutions qui s'en occupaient. Le livre se compose de trois parties successivement consacrées :

- à l'idée qui anime la cérémonie des obsèques des émigrés, ainsi qu'au deuil et au besoin de commémorer les plus valeureux des anciens combattants de l'insurrection,

- aux valeurs culturelles transmises par les monuments funéraires, qu'ils soient anciens ou plus récents, et enfin,

- aux actions pratiques ayant pour but de pérenniser la mémoire de l'identité polonaise renfermée dans les cimetières français, en restaurant et en conservant les monuments historiques, les chapelles et les plaques polonaises dispersées à travers toute la France.

Les Polonais arrivés en France après l'insurrection de 1831 trouvèrent sur place un système de règlements qui régissait l'acquisition de concessions et l'organisation des enterrements. Au début, ils enterrèrent leurs morts dans des tombes collectives ou provisoires comme la plupart des Français. Seul un petit nombre d'entre eux avait les moyens d'acheter une concession et de faire construire un monument. C'est cette raison qu'en 1838 naquit un comité qui acheta la première des concessions polonaises du cimetière Montmartre grâce à une collecte de fonds auprès de quelque 500 émigrés et qui y fit ériger un monument à la mémoire du général Antoni Woroniecki qu'on appelle actuellement le « Tombeau Lelewel »⁴. Barbara Kłosowicz-Krzywicka esquisse l'histoire de ce type de tombeaux, présente leurs créateurs, les auteurs des projets, les comités successifs et les sociétés qui se sont occupées des tombeaux polonais en France pendant plus de 180 ans.

Iwona Pugacewicz cite un constat selon lequel les cérémonies funéraires ne sont pas organisées uniquement pour le défunt, puisque ce dernier ne sent plus rien. Ce propos prend une signification toute particulière dans le contexte de l'évocation du rôle des traditions funéraires et de la commémoration des morts en

⁴ Joachim Lelewel (1786–1861), un des plus grands historiens polonais du 19^{ème} siècle, participant à l'insurrection de 1830. Exilé en Belgique, il est mort à Paris où il était venu se faire soigner et a été inhumé dans le tombeau qui porte actuellement son nom. Ayant été un des plus illustres enseignants de l'Université de Vilnius, sa dépouille a été transportée dans le cimetière de cette ville en 1929.

émigration. La cérémonie des funérailles inscrite dans le rituel de l'enterrement était une excellente occasion de transmettre des pensées choisies, des opinions et des idées et même de faire de la politique. Cette remémoration du passé devenait une sorte de leçon transmettant des recommandations aux participants aux obsèques, une sorte d'idéologisation de leurs comportements futurs, en somme un vecteur orientant leur avenir tracé au-dessus du cercueil. Ainsi, le culte des morts spécifique à la communauté des émigrés polonais étant plus attentif à l'aspect national qu'à l'aspect familial et privé, il devint une nouvelle forme de manifestation d'une citoyenneté patriotique propre aux Polonais vivant en exil.

L'idée d'un devoir de respect particulier pour la mort et pour les tombes des anciens insurgés était partagée par divers milieux de l'émigration, même si par ailleurs, ils étaient souvent divisés. Le sujet s'invita de façon constante dans les colonnes de la presse d'alors, plus particulièrement sous l'angle de la protection et de la commémoration des tombeaux qui étaient considérés non seulement comme des monuments patriotiques, mais avant toute chose, comme des éléments vivants de la conscience nationale. Ainsi, Grażyna Wrona étudie le thème de la mémoire et de la protection des lieux de repos des Polonais sur deux plans complémentaires, le premier concernant la Commission de Protection des Tombeaux Polonais à Paris et le second la symbolique de la mort et des tombeaux des émigrés telle qu'elle était vue dans la presse de l'époque.

Comme l'indiquent les éléments architecturaux, les croix, les épitaphes et surtout les sculptures funéraires, la valeur et le sens historico-culturel des anciens cimetières sont inestimables. C'est un fait dont se rendaient parfaitement compte les créateurs de monuments funéraires polonais, de remarquables sculpteurs comme Władysław Oleszczyński (1807–1866), Feliks Grabowski (1817–1889), Marcei Guyski (1830–1893), Cyprian Godebski (1835–1909), Albert Bitner (1845–1902), Władysław Marcinkowski (1858–1947), Franciszek Black (1881–1959) ou le Français Auguste Clesinger (1814–1883). Robert Kotowski a consacré quelques pages à la présentation de leur œuvre. D'autre part, Antoinette Le Normand-Romain, qui est spécialiste de la sculpture funéraire française, a analysé les traits spécifiques de quelques monuments funéraires polonais. Selon elle, les premières sculptures funéraires polonaises en France qui se sont conservées jusqu'à nos jours se fondent parfaitement dans le panorama des œuvres romantiques françaises de l'époque.

Les cimetières constituent également une source très précieuse de documents-source pour de nombreux domaines de l'héraldique, de la généalogie, de la biographie ou de l'anthropologie. Ainsi, prenant appui sur les inscriptions et les symboles dans le cimetière de Libercourt, Maryla Laurent a tenté de reconstruire les décisions conscientes et inconscientes de la première génération de

travailleurs polonais venus dans les Hauts-de-France après 1919. Elle a remarqué qu'après 1945, la nouvelle situation géopolitique ayant rendu l'idée du retour au pays inenvisageable, le monument funéraire est devenu un élément significatif de l'acceptation de la vie dans une nouvelle patrie et un point d'ancrage pour les générations suivantes nées en France. *Avec la mort de ma grand-mère, c'est la Pologne qui est partie de ma vie*, dit un représentant de la troisième génération dans un propos rapporté par Monika Salmon-Siama. Cette dernière, cherchant des informations sur le mode de vie et l'évolution des mentalités de la communauté ouvrière polonaise des Hauts-de-France, a étudié 15 cimetières dans lesquels elle a analysé les gestes et les rituels liés à la mort. Ces cimetières lui ont fourni des matériaux concernant l'histoire ordinaire de mineurs polonais décidés à rester et à mourir en émigration, celle de leur intégration progressive, si bien que leurs descendants sont devenus des Français fiers de leurs racines polonaises.

De son côté, Gabriel Garçon rappelle des lieux de mémoire situés dans le Nord de la France qui sont particulièrement importants pour l'histoire et la culture polonaise. En effet, cette région est marquée par les combats des « Bayonnais »⁵, des volontaires polonais engagés dans la Légion Étrangère qui ont participé à la bataille de l'Artois en 1915, puis par l'itinéraire des batailles de la 1^{ère} Division Blindée du général Maczek en 1944. Le monument le plus intéressant est celui de La Targette. Érigé en hommage aux légionnaires qui, en 1915, ont franchi la route reliant Béthune et Arras, il a été réalisé sur un projet du sculpteur Maxime Real del Sarte et inauguré le 21 mai 1933. La continuation historique de l'engagement des « Bayonnais » a été la création de l'Armée du général Haller qui, avant de rejoindre le territoire polonais, a d'abord combattu en France lors de la deuxième offensive allemande sur la Marne en 1918. Les soldats polonais de cette armée qui sont morts pour la France reposent dans le cimetière militaire français du Bois du Puits à Auberive. Puis, lors de la deuxième guerre mondiale, une partie importante des Flandres françaises a été libérée en août-septembre 1944 par la 1^{ère} Division Blindée du général Maczek. Les villes d'Abbeville, Hesdin, Saint-Omer et de Steenvoorde ont conservé la mémoire des libérateurs polonais et continuent à entretenir les nombreuses plaques, monuments et cimetières situés sur l'itinéraire de leurs combats.

Lorsque l'on évoque les Polonais dans les cimetières français du XIX^{ème} siècle, on ne doit pas omettre de mentionner des personnalités moins connues de la Grande Émigration. Par exemple, dans le cimetière de Montrouge, on peut remarquer un tombeau surmonté d'un buste qui se distingue des autres par son élégance. Il a été érigé par le ministère des Affaires Étrangères français en geste de

⁵ G. Garçon, « *Bajończycy – Les Bayonnais* » *Les volontaires polonais dans la Légion étrangère 1914–1915*, Bouvignies 2017.

reconnaissance envers l'orientaliste Albert de Biberstein Kazimirski (1808–1887) qui, comme l'écrit l'historien Abdelhamid Drira, a joui d'un grand respect et d'une grande renommée. En effet, Kazimirski est devenu un personnage connu en tant que diplomate et premier traducteur du Coran en langue française. Cette traduction a d'ailleurs été publiée au moins vingt fois de son vivant. Kazimirski était également traducteur de littérature persane, auteur de dictionnaires de langue persane traduite en plusieurs langues européennes. Il fut l'initiateur des études orientales sur le territoire polonais.

De son côté, Maria Vayssade présente la vie et les réalisations d'ingénieurs et de médecins polonais diplômés de la faculté de médecine de Montpellier qui ont exercé leur art dans les nombreux centres industriels du département du Gard. L'aide que ces médecins ont apportée aux malades pendant l'épidémie de choléra de 1835 a été remarquée par les autorités françaises. Les médecins Pierre Czerniewicz, Joseph Modliński et Andre Radliński de Nîmes, Nicolas Chrzyszcz de Redessan et Stanislas Rajski d'Aigues-Mortes, Aleksandrowicz d'Alès, Żyromski de La Grand-Combe ont d'ailleurs obtenu des récompenses sous forme d'argent. Les mouvements insurrectionnels de 1846 et de 1863 amenèrent dans le Gard une nouvelle vague d'émigrés qui renforcèrent les rangs des médecins et pharmaciens polonais plus âgés : Alfons et August Kijewski à Sète, Louis Zaleski à Nîmes, Edward Landowski qui a trouvé un emploi à Sumène, le pharmacien Izydor Czyszowski à Lasalle, Albert Mancewicz à Nîmes. Les Polonais travaillèrent aussi à la construction de la première ligne de chemin de fer dans le bassin cévenol. Quelques-uns d'entre eux restèrent définitivement à Nîmes et y fondèrent des familles : citons Wieńczysław Zdziechiewicz, Józefat Rogowski et Antoni Kacprowicz. Pendant six ans, entre 1857 et 1862, l'usine à gaz de Nîmes fut dirigée par Louis Nabelak, un des participants à l'attaque du Belvédère le soir du 29 Novembre 1830. À Alès, à partir de 1840, c'est l'histoire de la fonderie locale qui a été marquée par l'ingénieur Konstanty Czyszowski, un des plus brillants diplômés polonais de l'École des Mines de Saint-Etienne. Cette présence polonaise dans le Gard a amené la Société pour la Protection des Monuments et Tombeaux Historiques Polonais à entreprendre, dans les années 2016–2018, de restaurer les tombeaux du Docteur Żyromski et de Hipolit Klimaszewski à Bagnols-sur-Cèze.

La restauration des tombeaux polonais en France par des conservateurs professionnels a commencé en 1995, à l'initiative de l'Ambassade de Pologne à Paris en collaboration avec la Société pour la Protection des Tombeaux. Janusz Smaza, membre de la première équipe de conservateurs qui ont entrepris des travaux sur la tombe de Frédéric Chopin en 1995, puis au cimetière Montmartre dans les années 2000–2001, décrit les techniques utilisées lors des travaux sur

trois tombeaux collectifs, traditionnellement appelés : « Devant tes autels »⁶, « De l'aigle et de la croix », et le plus ancien, dit « Tombeau Lelewel » (construit pour abriter la dépouille du général Antoni Wroniecki). Le haut degré de maîtrise de ces conservateurs est attesté par la durabilité des méthodes utilisées : en effet, depuis les travaux ci-dessus évoqués, il n'y a pas eu besoin de recourir à des travaux de conservation supplémentaires sur ces tombeaux.

Outre le tombeau de Chopin, le seul monument polonais qui ait été conservé par des équipes françaises est la chapelle de la Comtesse Maria Potocka, née Soltykow, au cimetière Montmartre. Hugues de Bazelaire traite des circonstances dans lesquelles, en 1987, l'association « Les appels d'Orphée » a entrepris de restaurer cette chapelle, une des plus belles de ce cimetière. Il évoque les débuts de sa collaboration avec l'« Union Rempart »⁷ qui lui avait proposé de diriger un stage de bénévoles dans le cimetière Montmartre. En quelques saisons, les bénévoles placés sous sa direction, ont sculpté les pinacles et la croix manquantes, ont protégé la porte en fonte contre la rouille et ont enlevé les dépôts noirs qui cachaient les couleurs vives des statues peintes. Grâce aux documents réunis à l'occasion de ces travaux, la chapelle a été inscrite sur la liste des monuments historiques français.

Les projets de restauration des monuments polonais des cimetières parisiens devant tenir compte des règles du droit français en matière de titres de propriété des concessions, après l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, le consul de Pologne de l'époque, Tomasz Wasilewski, intervenant au nom de l'Ambassade, a adressé au conservateur du Père-Lachaise, Christian Charlet, une demande de consultation sur la procédure permettant d'entreprendre des travaux de restauration-conservation. Grâce aux recommandations de ce dernier, l'administration de la ville de Paris a accordé à l'Ambassade de Pologne le droit de protéger 135 tombeaux historiques polonais dans les cimetières des Batignolles, de Montmartre, du Montparnasse et du Père Lachaise. La qualité des travaux entrepris par les conservateurs polonais ayant été saluée par les autorités françaises responsables du patrimoine historique des cimetières, jusqu'à présent, cet accord donne toute satisfaction aux deux parties concernées.

Au cimetière des Champeaux à Montmorency, le 14 juin 1970, a été inauguré un Mémorial, appelé également monument à la mémoire des soldats polonais morts dans la deuxième guerre mondiale, ou mur de la mémoire du cimetière de Montmorency. Actuellement, on y voit 25 plaques collectives et d'autre éléments

⁶ Début d'un chant religieux à thématique patriotique.

⁷ L'Union Rempart est une union d'associations de sauvegarde du patrimoine et d'éducation populaire, dont le but est la restauration de monuments. Fondée le 11 juillet 1966 par le Touring club de France, elle a été reconnue comme organisme d'utilité publique en 1982.

comme 2 croix, dont une portant une inscription, une plaque de fondation à rôle informatif, ainsi que 24 plaques individuelles ou familiales. Selon Andrzej Biernat, le Mémorial est la plus importante et la plus spectaculaire des réalisations de propagande patriotique que la Société pour la Protection des Monuments et Tombeaux Historiques Polonais en France ait effectuée avant la chute, à la fin des années 1980, du Rideau de fer qui avait divisé l'Europe pendant près de 45 ans.

En 2018 était célébré le 180^{ème} anniversaire des débuts de la protection des monuments historiques polonais en France, une activité *exceptionnelle non pas tant en raison de sa longue histoire et de sa forme organisationnelle, mais surtout parce qu'aucun autre milieu émigré installé en France n'a entrepris pareille initiative de protection de la mémoire des défunts, de leurs tombes et des monuments historiques nationaux*, pouvait-on lire dans le programme du colloque organisé à cette occasion les 20 et 21 septembre 2018. Ce colloque a été l'occasion d'un examen approfondi de l'état dans lequel se trouve le patrimoine polonais en France, pas seulement des actions entreprises pour le sauvegarder, mais également de la problématique de la protection des monuments historiques et enfin l'occasion d'un échange de réflexions choisies, d'opinions et d'idées. Le patrimoine matériel polonais du XIX^{ème} siècle en France est très important et malheureusement, jusqu'à présent, il n'a pas encore été entièrement exploré. La description des tombeaux et des cimetières de la région parisienne qui a été conduite depuis le milieu du XIX^{ème} siècle permet d'avoir une image relativement complète de leur état. Les travaux de restauration réalisés au fur et à mesure ont permis de préserver tous les tombeaux collectifs du XIX^{ème} siècle, ainsi que de nombreuses tombes individuelles, en partie entretenues par des descendants d'insurgés de novembre 1830. Dans la région parisienne, il y a plus de 600 tombeaux historiques, dont 270 dans la nécropole polonaise de Montmorency. Dans les années 1995–2022, les démarches de la Société pour la Protection des Monuments et Tombeaux Historiques Polonais en France ont permis de restaurer 135 d'entre eux à Paris et 18 disséminés à travers toute la France. Les travaux ont été effectués par des conservateurs polonais et financés par des fondations et des personnes privées, mais surtout par des institutions de la République de Pologne. Depuis 2015, la Société collabore aussi avec l'Académie des Beaux-Arts de Varsovie. Cette collaboration permet aux étudiants d'effectuer des stages au cours desquels ils restaurent des monuments funéraires, mais aussi découvrent le patrimoine polonais en France.

L'état des connaissances sur les tombeaux polonais en province est fragmentaire et exige d'être complété. Les recherches qui ont été conduites jusqu'à présent permettent d'évaluer à 25 % de l'ensemble des émigrés le nombre de personnes qui avaient les moyens d'acheter une concession à perpétuité et un

monument funéraire⁸. On ne sait pas combien de monuments ont été effectivement construits et encore moins combien se sont conservés. C'est pourquoi le projet en cours de réalisation qui a pour but de retrouver et de décrire les traces de la présence polonaise dans les cimetières de France, outre l'indubitable intérêt qu'il présente du point de vue de la connaissance, permettra d'abord et avant tout d'entreprendre les démarches adéquates pour protéger les monuments existants. En effet, les différences dans la façon d'aborder la notion de monument historique en France et en Pologne ont pour effet que, dans la plupart des cas, ces tombeaux ne sont pas protégés et sont souvent exposés à disparaître par manque de place dans les cimetières pour les nouvelles inhumations.

Le thème de la Grande Émigration en province ouvre également un nouveau champ de recherches pour les historiens. Une ébauche de portrait de groupe de cette partie des émigrés polonais qui a vécu en province et qui a remporté ne serait-ce que de modestes succès professionnels a déjà été réalisée en 2021 au cours d'un colloque intitulé : « Préserver de l'oubli : les exilés polonais de la Grande Émigration de 1831 installés dans les provinces françaises », qui a fait l'objet d'une publication sous forme d'annales. Un second colloque intitulé : « Institutions oubliées, patrimoine délaissé... Micro-histoire de la Grande Émigration » aura lieu en 2022. Tous les deux sont coorganisés par le Centre de Civilisation Polonaise de Sorbonne-Université et la Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, avec le concours de la Bibliothèque Polonaise de Paris et de la Station Scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences à Paris.

La recherche des tombeaux polonais en province peut être le début de la réalisation d'un programme plus ample consistant à établir un catalogue de l'ensemble des monuments historiques matériels et en partie non-matériels qui attestent des actions et de la vitalité de l'émigration polonaise en France et qui constituent le patrimoine national polonais.

Iwona Pugacewicz

Traduction Barbara Miechówka

⁸ B. Kłosowicz-Krzywicka, *À la recherche des tombeaux polonais de la Grande Émigration*, dans : *Préserver de l'oubli : les exilés polonais de la Grande Émigration de 1831 installés dans les provinces françaises*, Paris 2021.

AUTOUR DE LA TRADITION :
MÉMOIRE ET DEUIL

FRANÇOIS FOSSIER

Professeur emerite de Université de Lyon

LES RITES FUNÉRAIRES EN OCCIDENT

Sous l'Antiquité, les rites funéraires de l'Orient et de l'Occident se distinguaient radicalement par des pratiques qui allaient d'ailleurs à l'inverse des habitudes des peuples de ces régions. C'est ainsi qu'étrangement, les peuples sémitiques pratiquaient l'ensevelissement, comme pour marquer le terme d'une longue errance, tandis que les peuples sédentaires avaient opté pour la crémation, du moins pour les plus riches de leurs représentants. Dans l'Orient assyrien, le corps du défunt était exposé aux vautours dans les ziggurats, avant d'être sommairement enseveli ; en Égypte, le corps était embaumé quand il s'agissait d'un personnage assez riche pour se permettre ce rite compliqué, soit jeté dans le Nil. En revanche, le monde grégoromain, à l'exception des Étrusques, d'ailleurs venus d'Asie, ne connut que l'incinération et, éventuellement, la construction de monuments funéraires purement commémoratifs sous forme de statues ou de véritables édifices comme le célèbre tombeau de Cecilia Metella, ou encore de simples plaques portant des inscriptions. Quant aux cendres, elles étaient conservées dans des petites urnes placées à l'intérieur de la maison du mort, auprès de l'autel des dieux lares. La frontière entre ces deux modes funéraires était d'ailleurs assez poreuse ; dans la Grèce des côtes de l'Asie Mineure, après une période d'exposition, les corps étaient ensevelis, mais dans les épisodes de l'*Illiade*, les héros morts au combat sont incinérés, y compris chez les Troyens, à moins qu'Homère n'ait étendu la tradition grecque à la Troade où se déroulait la célèbre guerre.

L'ensevelissement n'apparut en Occident qu'avec la diffusion du christianisme, lui-même héritier de la tradition biblique. Comme cette nouvelle religion connut des périodes de persécution, toutefois moins nombreuses et moins longues que ne l'a prétendu une Église avide de saints martyrs, l'ensevelissement se faisait dans des lieux retirés qui prirent le nom de *κατα τυμβη*, c'est-à-dire de tombes souterraines ou catacombes. L'avantage présenté par ce type de rite était la longue conservation du corps dans des lieux obstrués, remplis d'azote et de gaz carbonique, où l'oxygène corrupteur était presque inexistant. On en trouve

encore un exemple de nos jours, avec les célèbres catacombes de Palerme où l'on observe des corps racornis, mais non putréfiés. Les peuplades qui envahirent progressivement l'Empire romain et qui venaient presque toutes d'Orient apportèrent, elles aussi, la coutume de l'ensevelissement, du moins à partir du moment où elles s'installèrent de façon pérenne. Seuls les Wisigoths qui avaient occupé l'Espagne en passant par l'Afrique du Nord conservèrent l'usage de l'incinération, peut-être en raison de la chaleur excessive et de la crainte des épidémies.

D'une manière générale, l'Occident chrétien ne vit dans l'incinération qu'un rite purificateur. On brûla ainsi les sorcières, les relaps, les sodomites, les Juifs, les victimes de la peste, la dépouille des régicides préalablement écartelés. L'idée fondamentale était celle de la sépulture en terre consacrée dans laquelle n'étaient théoriquement admis que les défunts morts en état de grâce, c'est-à-dire ayant reçu l'Extrême-Onction. En effet, une des grandes craintes du Moyen Âge était celle de mourir dans son sommeil ou par accident sans avoir pu recevoir les saints sacrements et l'absolution. Étaient également interdits de sépulture les femmes de mauvaise vie, ceux qu'on appelle aujourd'hui les « gens du spectacle », les excommuniés et bien entendu les hérétiques, en particulier les protestants après l'apparition de la Réforme. Ainsi, la mort et les funérailles reflétaient *ad aeternam* le statut social du membre d'une communauté et constituaient comme une espèce de consécration.

Le détail des rites funéraires à l'époque mérovingienne est assez mal connu, mais les tombes qui ont été ouvertes révèlent que la tête était tournée vers l'est, que lorsqu'il s'agissait d'un guerrier, on l'enterrait avec ses armes et que dans le cas des simples particuliers, on enterrait ensemble les membres d'un même foyer (mari, femme et enfants, mais sans les parents ou les proches), ce qui impliquait la réouverture du tumulus à chaque décès. En général, l'ensevelissement se faisait à proximité d'un lieu consacré, mais la règle n'était pas impérative, puisqu'on a découvert des tombes dans des lieux qui étaient peut-être la propriété du défunt.

La normalisation de la sépulture n'apparut qu'au XI^e siècle, avec l'apparition de véritables cimetières placés sur le côté droit des églises ayant le statut d'église paroissiale. Les tombes gyrovagues disparurent et, en 1034, une bulle d'Eugène III interdit les sépultures en-dehors des lieux consacrés par l'évêque de chaque diocèse. L'ensevelissement dans les églises mêmes était admis pour les donateurs et pour les seigneurs dont la paroisse était le fief. Dans le cas des églises abbatiales, en théorie, seuls les religieux pouvaient y être ensevelis, mais rapidement on fit de certaines d'entre elles des nécropoles royales ou princières, les plus connues étant celles de Saint-Germain-des-Prés pour les rois de France de l'époque mérovingienne, Aix-la-Chapelle pour les souverains carolingiens, puis Saint-Denis, à partir du XI^e siècle, Fontevrault pour les Plantagenêts, rois

d'Angleterre, mais aussi Notre-Dame de Clermont pour les comtes d'Auvergne, Saint-Pierre de Troyes pour les comtes de Champagne, Saint-Maurice d'Angers pour les comtes d'Anjou, Sainte-Croix de Poitiers pour les comtes de Poitou, la Sainte-Chapelle de Bourges pour les ducs de Berri, la chapelle des cordeliers à Nancy pour les ducs de Lorraine, etc. Cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours, puisque les ducs d'Orléans sont toujours ensevelis à Dreux.

Les rites entourant la mort se mirent plus lentement en place et ce n'est qu'avec la Contre-Réforme qu'apparurent les messes des morts, celles de mémoire, le culte des âmes du purgatoire et l'absoute donnée au cimetière par le curé de la paroisse. Auparavant, on ne pratiquait que la simple absoute au cimetière, donnée par n'importe quel prêtre ou même diacre. C'est aussi à cette époque qu'on réserva dans les cimetières le carré dit « des indigents » à ceux qui n'avaient pas les moyens de payer la messe des morts et la fosse commune aux anonymes et aux réprouvés (comédiens, prostituées, etc.).

Dans le cas des funérailles royales et princières qui ont été étudiées par M. Erlande-Brandebourg¹, le cérémonial varia. À l'époque carolingienne, le corps du souverain était porté sur un tréteau par ses vassaux les plus importants, revêtu de ses plus beaux habits. Lors de l'ensevelissement, la couronne et le sceptre étaient placés par l'évêque auprès du corps de manière à indiquer que c'était l'Église qui en était maîtresse. À l'époque capétienne, le clergé qui assistait aux funérailles était composé des cinq pairs ecclésiastiques du royaume (les évêques de Beauvais, de Noyon, de Soissons, de Langres et de Beauvais, ainsi que de l'abbé de Saint-Denis ; la famille royale se tenait autour de la litière et le fils aîné conduisait la procession jusqu'à la basilique de Saint-Denis. Les porteurs de la litière, remplacée par un chariot lorsqu'apparut le cercueil en plomb, étaient des membres d'une corporation parisienne choisie par le prévôt des Marchands : aux funérailles de Charles VI par exemple, ce furent les hanouards (marchands de sel). Les insignes de la royauté, *regalia* (sceptre, couronne, anneau) étaient toujours placés dans le cercueil. À partir du XV^e siècle, probablement en raison des rumeurs qui avaient circulé sur la mort suspecte de certains souverains, le roi est présenté le visage découvert, ce qu'on appelle « en effigie », de manière à montrer qu'il n'a pas subi d'altération due au poison ou à quelque arme contondante. C'est à cette époque que l'on commence à pratiquer les moulages de la face, parfois aussi des mains, fixés sur un mannequin montré à la foule sous un dais fleurdelysé, le corps lui-même demeurant enfermé dans un cercueil de plomb scellé, de manière à éviter l'odeur de la putréfaction pendant des cérémonies qui pouvaient durer plusieurs jours ; c'est aussi ce mannequin qui servira plus tard

¹ A. Erlande-Brandebourg, *Le Roi est mort. Étude sur les funérailles des rois de France*, Genève 1975.

à sculpter le gisant « en gloire », c'est-à-dire celui du corps magnifié du souverain. Notons que l'habitude de montrer le corps sur deux niveaux : le corps « transis », cest-à-dire passé ou plus exactement putréfié, au niveau inférieur, et le corps en gloire au niveau supérieur fut surtout adoptée en Allemagne occidentale et en Lorraine, mais qu'en France et en Angleterre, à la seule exception des tombeaux de François 1^{er} et d'Henri II à Saint-Denis, on représenta le gisant royal en majesté. De la même manière, l'habitude d'enfermer le corps d'un personnage vénérable dans un cercueil vitré, comme on en voit tant d'exemples en Italie, ne prit jamais en France, pas plus que l'étagement des cercueils dans une sacristie ou dans une nécropole, comme à l'Escorial.

Ce n'est qu'à partir de François 1^{er} que l'habitude fut prise de dépecer le corps en séparant le cœur et les entrailles du reste du corps et d'enfermer ces parties dans des cercueils séparés. De même, le deuil fut imposé en noir, alors qu'au Moyen Âge, il n'y avait pas de couleur spécifique, mais le nouveau roi était vêtu de pourpre foncée, couleur de l'affliction. Cepenand, le fils aîné et successeur du défunt n'était pas présent aux funérailles, parce qu'il ne pouvait y avoir deux rois dans le même lieu.

La dynastie des Bourbons reprit la majeure partie de ces coutumes funéraires en fixant un code très strict pour le deuil; un an pour un souverain ou une souveraine ; six mois pour un héritier au trône ; trois mois pour un prince du Sang. Contrairement à l'Espagne et aux Pays-Bas espagnols, le deuil des reines en blanc ne fut pas admis en France et le noir prévalut dans tous les cas, sauf au moment de la naissance d'un nouvel héritier putatif. Les pompes funèbres devinrent de véritables spectacles avec de gigantesques catafalques, une musique écrite pour la circonstance, des prônes confiés aux plus célèbres prédicateurs. Néanmoins, dans le cas des funérailles de Louis XIV et celles de Louis XV, l'impopularité de leur règne empêcha toute cérémonie, de crainte qu'elle ne tourne en émeute, et leurs corps furent transférés de nuit à Saint-Denis.

Après cet aparté sur les funérailles princières, revenons à celles des simples particuliers qui ne différèrent guère, quelle que soit l'époque. Simplement, l'accumulation des corps dans les églises, tant régulières que séculières, et dans les cimetières des villes, dont la population avait décuplé, rendit l'atmosphère des lieux irrespirable, particulièrement au cimetière des Innocents à Paris qui, par ailleurs, était devenu un repaire de brigands. En décembre 1786, Louis XVI promulgua un arrêt destiné à faire évacuer les corps de ce cimetière pour les transporter soit dans les carrières du Petit-Montrouge, près de l'actuelle rue de La Tombe-Issoire, qu'on visite de nos jours comme catacombes, soit dans un lieu qui avait été légué aux jésuites en 1709 par le confesseur de Louis XIV, le R.P. de la Chaise. Les jésuites ayant été chassés de France en 1762, ce terrain servit

d'abord de lieu de promenade où l'on construisit une « folie » dont le nom est resté dans celui de la rue de La Folie-Régnault. En réalité, l'éloignement de ce dernier terrain situé en altitude fit qu'il reçut assez peu de dépouilles, l'essentiel ayant été évacué dans les carrières de Montrouge et de Vaugirard, où un nouveau cimetière fut créé en 1787, ou dans le cimetière dit du Petit-Clamart, sans rapport avec celui que nous connaissons actuellement, puisqu'il était situé sur l'actuel emplacement du boulevard Saint-Marcel et dépendait de l'abbaye de Saint-Victor. Ce cimetière était réservé aux condamnés à mort, aux indigents et aux malades de l'Hôtel-Dieu et de la Charité, ainsi qu'aux cadavres disséqués par l'Académie de chirurgie. Sa superficie était beaucoup plus vaste que celle du cimetière des Innocents parce qu'il se trouvait sur d'anciennes carrières, si bien qu'il perdura jusqu'en 1793. Il existait également un cimetière protestant situé rue de Saints-Pères qui fut fermé après la révocation de l'édit de Nantes en 1685 et les réformés, refoulés des cimetières, furent ensevelis dans des lieux cachés, en général dans la cave de leur maison ou dans des cimetières séparés, qui furent tolérés dans le midi de la France à partir de 1760. Enfin, les chanoinesses de Picpus ouvrirent un cimetière privé² pour accueillir les restes des aristocrates et des officiers guillotins, ainsi que les martyrs du couvent des Carmes, tandis qu'on entassait sous de la chaux vive les guillotins de la place de la Révolution (aujourd'hui de la Concorde) dans les terrains de la Pépinière, quartier dit plus tard de la Petite Pologne, là où se trouve actuellement la chapelle expiatoire élevée sous la Restauration.

C'est Napoléon qui, en 1803, ordonna que tous les morts, sans distinction de religion ni de profession, fussent enterrés dans des cimetières. Il demanda à l'architecte Brongniard de dessiner celui du Père-Lachaise en jardin paysager, fit agrandir celui d'Auteuil, créé en 1793, ainsi que celui de Vaugirard et créa celui de Belleville en 1808. Sous la Restauration, d'autres cimetières ouvrirent leurs portes, à Bercy en 1816, à Passy en 1820, à Montparnasse en 1824, à Montmartre l'année suivante, à La Villette en 1824, à Saint-Vincent de Montmartre en 1831, à l'ancien cimetière dit du Calvaire, ouvert dès 1688 mais fermé pendant la période révolutionnaire, aux Batignolles en 1833, à Javel (cimetière de Grenelle) en 1835. Ces cimetières nouveaux étaient de capacité très variable et parfois impossibles à agrandir, comme c'était le cas pour le cimetière Saint-Vincent, celui de Passy ou celui de Charonne ; c'est pourquoi bientôt on promulgua une loi selon laquelle n'étaient admis dans chaque cimetière que les habitants des quartiers, devenus arrondissements en 1859. Seuls demeurèrent ouverts à qui le désirait celui du Père-Lachaise où l'on créa à partir de 1810 un carré réservé

² Il existe un autre cimetière privé, celui des Juifs portugais, rue de Flandre, sur l'ancienne commune de La Villette, ouvert en 1780.

aux tombes juives³, un carré de tombes protestantes et un carré de tombes orthodoxes, ceux de Montparnasse, de Montmartre, de Vaugirard et de Grenelle. C'est alors que naquit une mode funéraire qui donnait plus ou moins de prestige à chaque cimetière. Au XIX^e siècle, celui qui demeura le plus prisé jusqu'à la chute du Second Empire fut le Père-Lachaise; les cimetières de la rive gauche étaient considérés comme populaires, sans parler de celui du Petit-Clamart qui servait de dépotoir aux hôpitaux et aux chirurgiens. Sous la monarchie de Juillet, le cimetière de Montmartre devint le cimetière des savants, des artistes et des hommes de lettres ; y trouvèrent place Ampère, Chassériau et de nos jours Dalida. À partir de 1875, celui de Passy devint le cimetière de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie habitant les nouveaux quartiers du Trocadéro, mais les israélites non convertis n'y étaient pas admis. Seul le cimetière du Père-Lachaise conserva à la fois son oecuménisme et sa mixité sociale. On y créa en 1889 un crematorium, ainsi qu'un columbarium, d'abord réservé aux libres-penseurs, aux francs-maçons et aux anticléricaux, qui devint général après la Seconde Guerre mondiale.

Les rites funéraires, eux aussi, changèrent beaucoup après la Révolution. Sous l'Ancien Régime, c'étaient souvent les confréries ou les corporations qui se chargeaient des frais d'enterrement. Ensuite, il appartint à la fabrique de la paroisse de fournir les ornements de la pompe funèbre, malgré un effort de Nicolas Frochot, préfet de la Seine, pour lever un impôt sur les plus riches pour les obsèques et le paiement d'une concession au cimetière. Malgré tout, le nombre d'indigents morts à Paris entre 1825 et 1840 représentait 83 % des obsèques et la charge était trop lourde à assumer pour l'État et la commune. On continua donc de confier aux fabriques des paroisses le soin d'organiser les messes et de gérer les concessions, soit perpétuelles, soit de trente ans pour les plus pauvres. Ces fabriques en retiraient d'énormes revenus, mais finirent par affermer tout le matériel nécessaire aux enterrements, draperies, corbillards, voitures, faire-part, à des entreprises spécialisées et se contentèrent des revenus de la quête et d'un quota de 35 % des bénéfices reversé par les entreprises spécialisées. La première fut celle fondée par Henri de Borniol en 1820, suivie de près par celle des Pompes funèbres générales, créée en 1844 par Ferdinand Langlé. Beaucoup plus tard apparut une troisième maison, celle de Roblot frères, fondée à Menton en 1936 et qui était à l'origine une maison de marbrerie funéraire. Ce qui les différenciait était leur coût, Borniol étant de loin la plus chère et la plus élégante, mais refusant les obsèques non chrétiennes. Une codification très stricte du deuil se mit alors en place. Si la messe dite de Requiem fut considérablement abrégée, on augmenta l'appareil somptuaire plus ou moins grandiose selon les moyens du défunt. Dans les familles les plus aisées, on jetait de la paille devant le domicile

³ On créa un carré musulman en 1853, puis un carré protestant et un carré orthodoxe.

du défunt, on voilait les glaces, on arrêtait les pendules, on couvrait l'entrée de l'hôtel ou de l'immeuble de draperies noires bordées d'un galon d'argent, avec les initiales du défunt ; on retrouvait à l'entrée les draperies et l'écusson aux initiales, le catafalque était recouvert d'une housse noire à « larmes » d'argent sur lequel étaient posées les décorations du disparu. La veuve ou le fils étaient vêtus de noir, la veuve avec un long voile de crêpe noir et les enfants avec un brassard de gros-grain noir. La famille était placée à gauche de l'autel; à droite étaient placés successivement les représentants de l'État, les académiciens, les représentants des grands corps de la magistrature, le corps diplomatique, puis le reste des fidèles. Le deuil était conduit par le fils aîné, suivi de sa mère et de ses frères et soeurs. Le courrier qu'on envoyait portait une bordure noire de cinq centimètres pendant les six premiers mois, de trois ensuite pendant un an. La veuve ne quittait le deuil noir que pour le demi-deuil violet qu'au bout d'une année et au gris ensuite et l'on célébrait une messe dite « du bout de l'an ».

Le choix de l'église qui n'était pas celle de la paroisse du défunt et qu'on obtenait par dérogation spéciale du préfet de la Seine avait également une grande importance sociologique. La Madeleine, église des grands mariages était aussi celle des grands enterrements, dont celui de Chopin ; l'aristocratie choisissait presque toujours Sainte-Clotilde ou Saint-Thomas d'Aquin, plutôt que les autres églises du VII^e arrondissement (Gros-Caillou, Saint-François-Xavier) ; dans les XVI^e et XVII^e arrondissements, Saint-Honoré d'Eylau était particulièrement prisée; à Auteuil, l'église de l'Assomption, église non paroissiale, était préférée à l'église Notre-Dame. Il se créa aussi une sorte de snobisme qui voulait qu'on fût enterré dans l'église où l'on s'était marié et l'archevêché de Paris prenait soin de nommer dans ces paroisses des prêtres distingués, souvent issus de familles aristocratiques.

Dans le cas des protestants, il en était de même : le temple le plus élégant était celui de Penthémont, ensuite celui de l'Oratoire rue Saint-Honoré, puis celui de la rue Roquépine, mais les autres situés à Grenelle, à Auteuil, avenue de la Grande-Armée, dit de l'Étoile, de la rue Saint-Martin, étaient considérés comme moins chics. Pour les synagogues, celle de la rue de la Victoire avait toujours été celle des Rothschild dont la banque se trouvait à l'origine rue Laffitte et de ce fait était la plus cotée ; la synagogue de la rue de Nazareth était réservée aux marchands du Sentier, celle de la rue Pavée au ghetto du Marais et celle de la rue de la Roquette aux ouvriers de l'Est parisien. Enfin, l'ensevelissement dans les chapelles privées des châteaux de province possédés par les plus nantis était toléré, malgré l'édit promulgué par Napoléon.

C'est aussi au XIX^e siècle que se construisirent dans les cimetières d'énormes chapelles funéraires, en particulier au Père-Lachaise. Alors que sous l'Ancien Régime on se contentait d'enfeus, de plaques de marbre placées le long des bas-côtés

d'une église, ou de dalles sur le sol, à l'exception de quelques tombeaux pour des personnages considérables, on édifia sur plusieurs parcelles de véritables monuments, comme celui d'Adolphe Thiers, de loin le plus important de ce cimetière. Le style adopté variait selon le goût de la famille du défunt ; dans le cas de la vieille aristocratie, on choisissait volontiers le néogothique censé rappeler l'ancienneté de la famille ; dans d'autres cas, on bâtissait des temples néo-classiques, des chapelles à vitraux, voire même des édifices de style byzantin, Art Nouveau ou mauresque. Enfin, la sculpture funéraire, étudiée par M^{me} Romain-Le Normand⁴, se répandit sur les tombes et presque tous les grands sculpteurs du XIX^e siècle reçurent commande de statues funéraires ou commémoratives : Pradier, Cortot, Clésinger, Dumont, Bonnassieux, Cavelier, Falguière, Barrias, Puech. Les représentations étaient extrêmement variées, tantôt réalistes, presque trop pour la tombe de Victor Noir, tantôt allégoriques, sous forme de pleureuses, ou d'anges ou encore d'une figure drapée portant un doigt sur sa bouche, tantôt en buste, tantôt en gisant, tantôt sous la forme d'une simple colonne autour de laquelle étaient rappelées les vertus du défunt.

Apparurent enfin des cimetières pour les étrangers inspirés du cimetière voisin de la pyramide de Cestius à Rome. Il y eut ainsi un cimetière pour les protestants allemands rue de la Grande-aux-Belles ; les Polonais créèrent en 1840 le cimetière national des Champeaux à Montmorency ; les Russes ouvrirent en 1879 celui de Sainte-Geneviève-des-Bois. Enfin, après les combats sanglants de la Grande Guerre, apparurent des cimetières-nécropoles par nations, comme celui d'Urville-Langannerie, au sud de Caen, pour les Polonais engagés dans l'armée française.

Tous ces fastes ont disparu dans la seconde moitié du XX^e siècle. L'ensevelissement dans des chapelles privées a été à nouveau interdit ; les Pompes funèbres générales ont racheté les anciennes maisons Borniol et Roblot ; les ornements du prêtre, autrefois noirs, sont devenus ceux de l'Avent (violet) et la messe est célébrée encore plus brièvement ; les tentures ont disparu, de même que le corbillard tiré par des chevaux ; l'incinération est devenue de plus en plus fréquente ; la concession à perpétuité a été abolie et remplacée par une concession de soixante ans au maximum. Beaucoup d'anciennes tombes ont été vidées dans une fosse commune pour libérer de nouveaux emplacements ; les caveaux familiaux ont été « nettoyés », en entassant dans le même emplacement les restes de plusieurs défunts. Le snobisme du choix d'une église et d'un cimetière élégant a été battu en brèche par l'interdiction d'organiser des obsèques hors de sa paroisse. Il y eut bien sûr quelques exceptions pour des personnages considérables, certains bénéficiant même d'obsèques organisées aux Invalides

⁴ *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France de 1804 à 1914*, Paris 1995.

ou bénéficiant d'une concession moins convoitée dans leur campagne, mais dans l'ensemble le rite mortuaire a tendu à devenir une étape la plus courte possible, un phénomène d'ailleurs accentué par la mort à l'hôpital et non plus à domicile. Les faire-part sont devenus gris, de même que les fourgons funéraires ; le deuil n'a plus été suivi et la visite des cimetières à la Toussaint est devenue une pratique de plus en plus rare. Notre civilisation étant devenue une civilisation de l'immédiat et du refus de la rétrospection, la mort a été évacuée autant que faire se peut.

BARBARA KŁOSOWICZ-KRZYWICKA

Société pour la Protection des Souvenirs
et Tombeaux Historiques Polonais en France

180 ANS DE PROTECTION DES TOMBEAUX ET MONUMENTS HISTORIQUES POLONAIS EN FRANCE

La Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France est un des quatre organismes créés vers 1840 par la Grande Émigration en France et qui existent encore aujourd'hui. Les autres sont la Mission Catholique Polonaise, la Bibliothèque Polonaise de Paris / Société Historique et Littéraire Polonaise et l'École Polonaise des Batignolles. À ses débuts, la Société organisait des quêtes pour acheter des concessions perpétuelles et y enterrer, d'abord, des vétérans de l'insurrection de 1831 et, plus tard, des participants aux soulèvements armés de 1848 et 1863. Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, son activité s'est concentrée sur la rénovation des monuments existants, en particulier celle des tombeaux collectifs, et sur l'inventaire et la description des lieux d'inhumation des émigrés polonais.

1. Les origines de la Grande Émigration

Avant de présenter l'activité de la Société, je rappellerai brièvement les raisons pour lesquelles, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, de nombreux Polonais, surtout des hommes seuls, ont quitté le Royaume de Pologne pour se diriger vers la France. En 1815, le Congrès de Vienne avait décidé de créer dans le Royaume de Pologne une monarchie constitutionnelle, liée à l'Empire de Russie par une union personnelle. Le tsar portait donc le titre de roi de Pologne. Mais la tyrannie du tsar Nicolas Ier et le désir profond des Polonais de retrouver leur indépendance provoqua l'insurrection de Novembre 1830. La répression qui suivit son échec força nombre de ses participants, qu'il s'agisse des initiateurs et des responsables de l'insurrection ou de participants ordinaires, à quitter le pays. Ainsi naquit ce qu'on appelle la Grande Émigration, en raison de son rôle de premier plan dans

la vie politique et intellectuelle de la nation polonaise, mais aussi de sa taille. Plus de 6.000 personnes, la plupart des jeunes officiers, vinrent en France.

2. Les plus anciens monuments polonais

Leurs tombeaux dispersés dans toute la France sont donc pour nous des témoignages gravés dans la pierre sur la Grande Émigration. Les plus nombreux se trouvent à Paris et dans ses environs, surtout à Montmorency. Certains tombeaux d'insurgés existent depuis environ 180 ans. Mais on peut aussi rencontrer des tombeaux construits avant l'arrivée de la Grande Émigration.



Illustration 1. *Tombeau d'Alexandre Brzostowski*, grès, 1821, Chalons-en-Champagne, phot. J. Mróz

Ainsi, à Chalons-en-Champagne repose le comte, châtelain et sénateur Alexandre Brzostowski (1750–1820) décédé en 1820. Son tombeau en forme de sarcophage a été inscrit sur la liste des monuments historiques français en 1991.

3. Les premiers gardiens des tombeaux polonais

Les sépultures polonaises ont été préservées grâce aux efforts de plusieurs générations d'émigrés : d'abord celle qui, peu après son arrivée en France, s'est chargée des funérailles de ses camarades, puis celles qui ont veillé à la rénovation des monuments.

Le sentiment d'une responsabilité collective concernant les tombeaux des émigrés s'est manifesté pour la première fois de façon spontanée, lors du décès en 1838 d'une figure importante de la Grande Émigration, le général Antoni Wroniecki (1790–1838). L'appel du comité qui organisa une quête pour la cérémonie et la construction d'un monument rencontra un grand écho parmi les émigrés¹.

Très vite, le comité s'élargit à Leon Stempowski (1791–1855) et après sa mort à Józef Reitzenheim (1809–1883), eux aussi des vétérans de l'insurrection de 1831. Son activité se concentra sur l'achat de concessions perpétuelles et la construction de tombeaux, tant pour des personnages historiques que pour des émigrés pauvres, dont les familles n'avaient pas les moyens de payer l'enterrement. En 1860 ce comité a dressé le monument sur une concession achetée pour le général Wroniecki. Elle est devenu les plus ancien tombeau collectif du



Illustration 2. *Chapelle gothique* ou *tombeau de Lelewel*, 1860, Paris, cimetière de Montmartre, projet attribué à C.C. Norwid, état après la rénovation en 2001, phot. H. Zaworonko

¹ *Zdanie sprawy z powodu uczynionych składek na uczczenie pamiątki zmarłego Jenerała Wronieckiego w Paryżu d. 15 kwietnia 1839*, Bibliothèque Polonaise de Paris (BPP) akc. FN U 1839/3a.

cimetière de Montmartre dit *tombeau de Lelewel*. Le projet de décoration de ce monument est attribué à Cyprien Camille Norwid (1821–1893), qui fut non seulement un grand poète, mais aussi un dessinateur très doué.

Un second comité, avec le prince Adam Czartoryski (1770–1861) en tête, se chargea des funérailles de l'écrivain et député à la Diète, Julian Ursyn Niemcewicz, décédé en 1841. Un an plus tard, le général Karol Kniaziewicz (1762–1842), un participant des campagnes napoléoniennes dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe à Paris, trouva le repos à ses côtés dans le cimetière de Montmorency. Après de nombreuses démarches, le comité reçut la permission de dresser dans la collégiale de Montmorency le magnifique monument Niemcewicz et Kniaziewicz². Ce monument sculpté dans les années 1847–1848 est l'œuvre de Ladislas Oleszczyński, auteur de plusieurs sculptures et médaillons des cimetières parisiens.

Suivant l'exemple de ces deux grandes personnalités, de nombreux Polonais méritants choisirent Montmorency comme lieu de leur dernier repos, raison pour laquelle le cimetière de Montmorency est maintenant appelé le panthéon de l'émigration polonaise.

4. Tombeaux collectifs

Le premier à formuler l'idée de construire des tombes communes pour les Polonais méritants fut Leon Stempowski. Il proposa de bâtir sur chaque tombe un monument décoré des emblèmes nationaux polonais. Il s'agissait non seulement d'honorer la mémoire des défunts, mais aussi de perpétuer la tradition. Dans son projet, les tombeaux devaient jouer un rôle de porteur du patrimoine culturel polonais. Il ne faut pas oublier que, dans le milieu de l'émigration, les cimetières étaient un lieu privilégié pour rendre hommage aux Polonais méritants et les présenter en exemple.

Le premier tombeau collectif construit par Stempowski en 1845, dit *Tombeau de la Société Démocratique Polonaise*, était suffisamment profond pour y mettre plusieurs cercueils. (D'après le registre du cimetière, 23 personnes y reposent). Józef Reitzenheim et ses collaborateurs l'agrandirent et dressèrent un monument en 1855. Sur la stèle actuelle se trouve un relief attribué à Norwid³.

Le monument dit *Exules Poloni Memoriae Suorum* a une architecture particulièrement intéressante. Huit colonnes toscanes supportent un toit couronné d'un aigle qui s'envole. Les acrotères aux quatre coins sont décorés des

² D. Kaczmarzyk, *Władysław Oleszczyński*, Warszawa 1962, p. 33–34 et ill. 53–56.

³ J. Reitzenheim, *Les monuments polonais à Paris*, t. 1–2: *Cimetière Montmartre – Cimetière Montmartre et Père-Lachaise*, Paris 1860–1862.

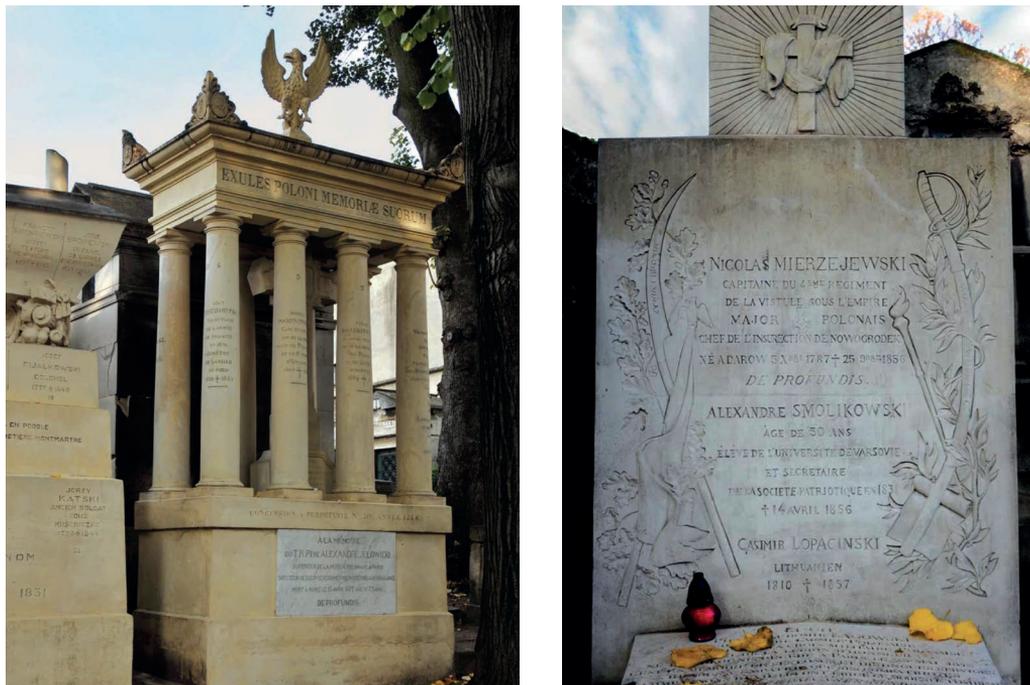


Illustration 3. Tombeau de la Société Démocratique Polonais, 1855, le projet est attribué à C.C. Norwid, cimetière de Montmartre, monument après la rénovation en 2006, phot. H. Zaworonko



Illustration 4. Tombeaux collectifs dite *Membres du Gouvernement National* et *Exules Poloni Memoriae Suorum*, 1854, Paris, cimetière de Montmartre, phot. H. Zaworonko

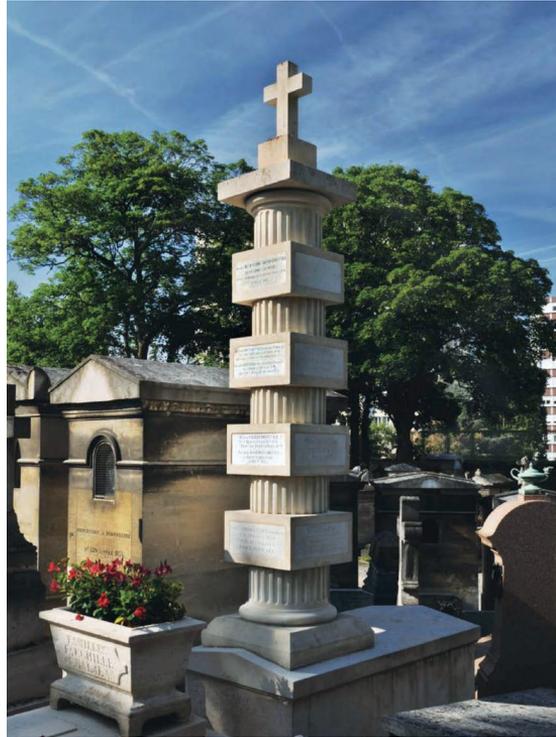


Illustration 5. Tombeau collectif dite *Tombeau du Général Wysocki*, 1874, cimetière du Père-Lachaise, la colonne après la rénovation en 2008, phot. H. Zaworonko

symboles de la République de Pologne, l'Aigle et le Chevalier. Une Française, qui était propriétaire de l'emplacement voisin, offrit sa concession à Stempowski en 1849 pour, je cite, *enterrer le Polonais décédé en émigration*. Ce tombeau, dit *Membres du Gouvernement National*, est très riche en symboles et inscriptions. Conformément à l'inscription sur le front du socle, *Au fils fidèle de la patrie 1830–1831*, on y enterra, entre autres, le premier gardien des tombeaux polonais, Leon Stempowski.

Le cimetière de Montmartre compte en tout neuf tombeaux collectifs, tous très précieux du point de vue historique et architectural.

Le cimetière du Père-Lachaise n'en contient qu'un seul. Il s'agit du monument dit *Tombeau du Général Wysocki*, dont Reitzenheim acheta la concession en 1874 pour une sépulture familiale. Parmi les 26 personnes qui y furent enterrées, mentionnons Michel Szwycer, l'auteur de la seule photo du poète Adam Mickiewicz.

5. Commission des Tombeaux Polonais

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, l'action spontanée de plusieurs individus se transforma en organisme formel qui, au fil du temps, prit des noms différents. En 1884, après la mort de Reitzenheim, sur l'initiative de Sophie Nabelak née Conrad (1822–1897), une Française sœur de l'amiral Alfred Conrad (1824–1891), fut fondée la Commission des Tombeaux Polonais à Paris⁴. Composée d'une nouvelle génération d'émigrés, la Commission dut faire face à une nouvelle tâche, à savoir



Illustration 6. Ladislav Oleszczyński, tombeau de Juliusz Słowacki, pierre calcaire, 1852, médaillon en bronze vers 1894, Paris, cimetière de Montmartre, tombeau après la rénovation en 2015, phot. H. Zaworonko



Illustration 7. Albert Bitner, tombeau collectif dit *Rettel et les autres*, pierre calcaire, 1888; Ladislav Marcinkowki, symboles de la Pologne, de la Lituanie et de la Ruthénie, bronze, Paris, cimetière de Montparnasse, tombeau après la rénovation en 2016, phot. J. Kurkiewicz

⁴ « Nabożenstwo żałobne w Montmorency », *Kurier Polski w Paryżu*, n° 11, 1884, p. 4; « Utrzymanie i zachowanie grobów polskich na obczyźnie », *Kurier Polski w Paryżu*, n° 12, 1884, p. 1–2; « Utrzymanie grobów polskich w Paryżu », *Kurier Polski w Paryżu*, n° 24, 1884, p. 9–10; « Odezwa Komisji opieki nad grobami polskimi w Paryżu », *Kurier Polski w Paryżu*, n° 36, 1885, p. 4–5; *Sprawozdanie kassyera Komissji Grobów*, Towarzystwo Czytelni Polskiej w Paryżu. Sprawozdanie

la sauvegarde de tombes en mauvais état. Elle rénova le monument de Frédéric Chopin du cimetière du Père-Lachaise et quelques tombeaux du cimetière de Montmartre. Ainsi, un nouveau médaillon en bronze fut posé sur le tombeau du grand poète romantique polonais Słowacki.

En 1885, après la mort de Leonard Rettel, un des initiateurs du soulèvement de novembre 1830, la Commission lança une dernière souscription pour, je cite, *fonder un nouveau tombeau collectif sur le cimetière de Montparnasse*. Elle acheta une concession pour y dresser un grand monument en 1888⁵. Ce tombeau contient des dépouilles d'insurgés de 1830 reposant à côté d'insurgés de 1863. La sépulture décorée des symboles de la République des Deux Nations porte une citation pleine d'espoir d'un poème de Maria Konopnicka : *Groby wy nasze, ojczyste groby / Wy życia pełne mogiły! / Wy nie ołtarzem próznej żałoby / Lecz twierdzą siły!* [*Ô nos tombeaux, tombeaux ancestraux / tombeaux pleins de vie / vous n'êtes pas l'autel d'un vain deuil / mais la forteresse de la force*].

Outre les travaux de rénovation, une autre urgence était d'établir une documentation sur les tombeaux existants. Cette action commença vers la moitié du XIX^{ème} siècle⁶. La liste des tombes de Montmartre de l' *Inventaire Général des Richesses d'art de la France* établie en 1899 joua alors un rôle crucial dans les restaurations successives des inscriptions. Évoquons également ici l'activité de Jean de Lipkowski⁷, qui publia en 1911 le premier inventaire des tombes polonaises dans les dix cimetières de Paris et de la région parisienne et qui a laissé une riche documentation photographique.

Les historiens polonais⁸ ont poursuivi ce travail au cours de ces trente dernières années, en publiant plusieurs ouvrages et monographies sur le patrimoine

roczne z czynności Zarządu Towarzystwa i obrotu funduszków z roku 1886–1887, Paryż 1887, p. 5, BPP akc. FN U 56.3/22.

⁵ *Zaproszenie na obchód przeniesienia zwłok śp. Leonarda Rettla do nowego grobu polskiego na cmentarzu Montparnasse*, 1887, BPP akc. AWS/112/6.

⁶ W. Zwierkowski, « Groby polskie wspólne i oddzielne na cmentarzu paryskim du Nord, Montmartre », *Przegląd Rzeczy Polskich*, 1858, p. 45–48; *Zapiski Agatona Gillera od 1867 r.*, Biblioteka Narodowa w Warszawie (dalej: BN), syg. I. 8826; H. Nagel, S. Rettel, *Spis grobow na cmentarzu Montparnasse*, 1889, BPP akc. AWS/112/1.

⁷ J. Lipkowski, « Groby polskie w Paryżu i okolicy oraz spis alfabetyczny Polaków pochowanych w Paryżu i jego okolicach », *Rocznik Towarzystwa Polskiego Literacko-Artystycznego w Paryżu*, 1911–1912.

⁸ A. Biernat, I. Dacka-Górzyńska, S. Górzyński, J. Pezda, *Archiwum Towarzystwa nad Polskimi Zabytkami i Grobami Historycznymi we Francji [1805] 1950–1995. Inwentarz tymczasowy*, Bellerive-sur-Allier 2017; *Inskrypcje grobów polskich w Paryżu – Père-Lachaise*, éd. A. Biernat, Warszawa 1991; I. M. Dacka-Górzyńska, S. Górzyński, P. Ugniewski, *Polacy pochowani na cmentarzu w Montresor*, Warszawa 2008; I. M. Dacka-Górzyńska, S. Górzyński, *Polacy pochowani na cmentarzach Nicei i Mentony*, Warszawa 2012; *Inskrypcje grobów polskich w Paryżu – Montparnasse*, éd. M. Gmurczyk-Wrońska, A. Wroński, Warszawa 1991; *Inskrypcje grobów polskich*

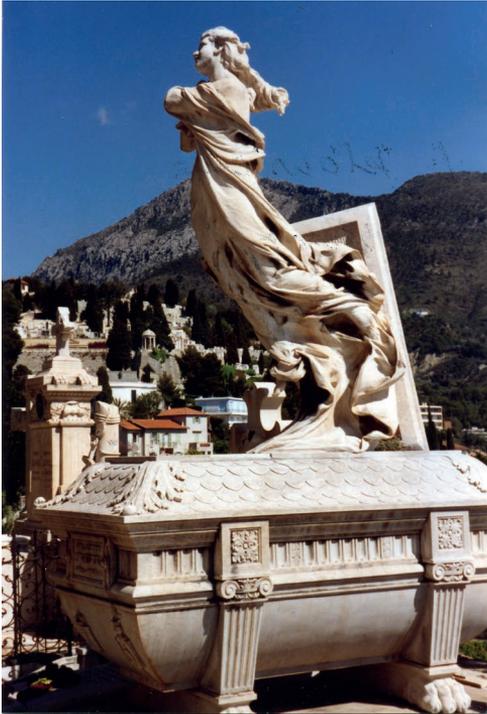


Illustration 8. Donato Barcaglia, *Tombeau de Janina Lewandowska née Jełowicka*, 1912, Cimetière du Vieux-Château, Menton, phot. S. Górzyński



Illustration 9. Auguste Préault, médaillon avec le masque mortuaire du poète, bronze, 1868, *Tombe de la famille Mickiewicz*, pierre calcaire, cimetière à Montmorency, phot. H. Zaworonko

polonais en France. Notons leur mise à jour d'un des plus beaux monuments du cimetière du Vieux-Château à Menton, la sépulture de Janina Lewandowska née Jełowicka, qui domine le sommet du cimetière.

Ou bien la sépulture de la famille Mickiewicz à Montmorency qui se distingue par son médaillon, œuvre du sculpteur français Antoine Préault (1809–1879). Ce médaillon, qui représente le plus grand poète romantique polonais, est enserré dans la modeste stèle de la tombe. Son auteur disait : *c'est ce que j'ai fait de mieux dans ma vie*⁹.

w Paryżu – Neuilly, Vaugirard, Montrouge, Clichy, Gentilly, Grenelle, éd. M. Gmurczyk-Wrońska, A. Wroński, Warszawa 1992; S. Górzyński P. Ugniewski, *Groby polskie na cmentarzach paryskich*, Akta Towarzystwa Historyczno-Literackiego w Paryżu, t. 3, 1996, p. 209–235; H. Zaworonko-Olejniczak, B. Kłosowicz-Krzywicka, A. Biernat, *Na obcej ziemi. Groby polskie na cmentarzach paryskich i Montmorency*, Paryż 2011; H. Zaworonko, M. Szkopek, *Cmentarze paryskie Bagneux i Saint-Ouen. Inwentaryzacja 2016*, Paryż 2016.

⁹ A. Le Normand-Romain, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France 1804–1914*, Paris 1995, p. 358.

6. Société pour la Protection des Tombeaux de Polonais en France

Les aléas du sort, en partie liés à la Grande guerre, firent que la Commission, qui avait pris le nom de Comité pour la Sauvegarde de Tombeaux Polonais en France vers la fin du XIX^{ème} siècle, ne reprit son activité qu'à l'occasion du centième anniversaire de l'Insurrection de novembre, sous le nouveau nom de Société pour la Sauvegarde des Tombeaux des Grands Polonais en France¹⁰. L'épouse de l'ambassadeur de Pologne en devint présidente, tandis que l'attaché de presse de l'ambassade, Jan Szymański (1887–1963), assumait le rôle de secrétaire.

À cette époque, on effectua plusieurs travaux de conservation, avec la participation du sculpteur polonais François Black. En 1932, Black fut chargé de la reconstruction de la sépulture du philosophe et mathématicien Joseph Hoene-Wroński décédé en 1853 à Neuilly. L'inauguration du monument eut lieu en 1937.

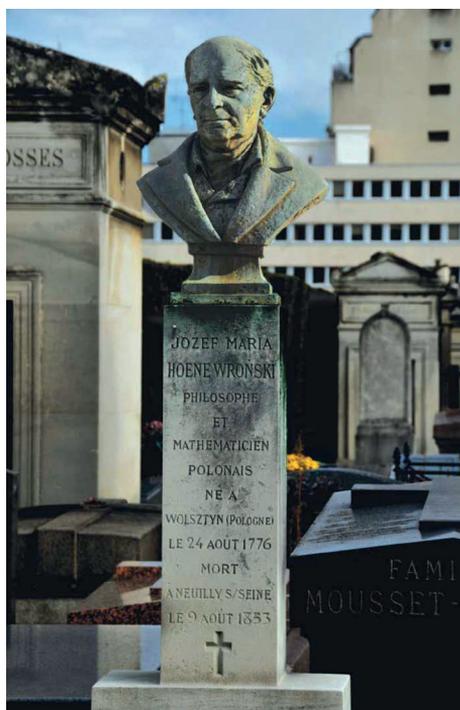


Illustration 10. François Black, *Joseph Maria Hoene Wroński*, bronze, 1937, Paris, cimetière de Neuilly, phot. H. Zaworonko

¹⁰ *Prasa polska zawierająca notatki o działalności Towarzystwa [Opieki nad Grobami Zasłużonych Ojczyźnie Polaków we Francji] w 1931 r. oraz w 1932 r.*, Archives Société pou la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France (TOPZ) dep. 31/1; *Korespondencje 1930–1938/40*, TOPZ dep. 32.

7. Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France

Cette action bien lancée prit fin avec le déclenchement de la Seconde guerre mondiale. Après la guerre, Edward Pożerski, professeur à l'Institut Pasteur, et Jan Szymański reprirent le travail en 1950, en fondant la Société pour la Sauvegarde des Tombeaux des Polonais Méritants de la Patrie en France, avec pour siège la Bibliothèque Polonaise de Paris¹¹.

Jan Szymański souligna alors l'importance de la sauvegarde des sculptures faites par des artistes célèbres de l'émigration, comme Ladislas Oleszczyński, Cyprien Godebski, Cyprien Norwid ou Maurice Guyski.

Notons ici la sculpture en marbre de Cyprien Godebski posée sur la tombe de Xavier Gałęzowski, un ophtalmologue mondialement connu. Cette sculpture, qui fut commandée après la mort du beau-père de Gałęzowski, le ténor de l'Opéra



Illustration 11. Cyprien Godebski, *Ange*, marbre, 1886, *Tombe de Xavier Gałęzowski et Enrico Tamberlick*, Paris, cimetière du Père-Lachaise, phot. H. Zaworonko

¹¹ Zatwierdzenie statutu Towarzystwa przez Ministra Spraw Wewnętrznych Francji i ogłoszenie legalizacji w „Journal Officiel” 12 I 1951, nr 11, s. 480, TOPZ dep. 30/4/4.



Illustration 12. Plaques commémoratives dédiées aux soldats des forces armées polonaises à l'Ouest, aux fusillés de Katyń ainsi qu'aux populations civiles tuées en Volhynie, 1970; au mouvement de *Solidarność*, 1981, cimetière à Montmorency, phot. H. Zaworonko

de Paris Enrico Tamberlick, a la réputation d'être une de plus belles représentations d'ange du cimetière du Père-Lachaise.

En 1962, le changement de nom de la société en Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France permit d'élargir le champ de son activité. L'avocat Jean-Paul Palewski (1898–1976), député du département de Seine et Oise, rejoignit la Société en 1963. Il porta son activité à un niveau inconnu jusqu'alors et lui procura une véritable notoriété, en faisant construire à Montmorency, avec l'appui de la diaspora polonaise en France et à l'étranger, un grand mémorial consacré aux formations polonaises combattantes de toute nature et aux victimes des camps et des diverses déportations.

8. Rénovation et conservation

A partir de 1995, grâce à une aide substantielle du Consulat polonais à Paris et aux fonds transmis par le Conseil pour la Protection des Sites de Combats et du Martyre à Varsovie et par le Ministère de la Culture et du Patrimoine National, ainsi qu'aux dons de la fondation Zygmunt Lubicz-Zaleski et de donateurs privés, des équipes de conservateurs polonais ont procédé dans les règles de

l'art à la restauration de plus de cent quarante monuments¹². Ces travaux ont été menés non seulement à Paris, mais aussi à Aix-les-Bains, Auxerre, Bagnols-sur-Cèze, Chalon-en-Champagne, Grand-Combes, Montrésor, Lailly-en-Val et Saint-Germain-en-Laye.

Le petit cimetière des Champeaux à Montmorency, appelé nécropole polonaise en raison des 270 tombes où reposent les plus célèbres représentants de l'émigration polonaise, occupe une place particulière dans ces travaux. C'est pourquoi en 2015, les autorités de la Mairie de Montmorency, prenant conscience de l'importance exceptionnelle de ce lieu pour les Polonais, ont placé à l'entrée du cimetière une nouvelle plaque signalétique en trois langues.

Il serait difficile de sous-estimer les presque 180 ans d'activité de la Société. Par ses origines qui remontent au début de la Grande Émigration, elle est fortement liée au côté démocratique de la scène politique polonaise du XIX^{ème} siècle, mais aussi et surtout à la Société Historique et Littéraire et la Bibliothèque Polonaise de Paris. Sa mission est de compléter l'activité de ces deux institutions qui sont tout aussi anciennes que la nôtre, en insérant les tombeaux et monuments historiques dans le patrimoine culturel et historique polonais en France.

Son activité, qui fut inspirée par le patriotisme et le sens du devoir moral à l'égard des ancêtres décédés, a toujours été et reste bénévole. Dans les années 1930–2014, 83 personnes étaient actives dans les structures officielles de la Société. Aujourd'hui, elle est composée de 82 membres qui doivent faire face à une nouvelle tâche, à savoir maintenir en bon état les monuments déjà rénovés, en procédant à leur nettoyage régulier, tous les 3 à 5 ans. Elle continue aussi l'action de recherche des ayants droit, afin de rénover les monuments de grande valeur artistique. Mais, surtout, le moment du changement de génération étant venu, nous souhaitons amener le jeune public à s'intéresser à notre patrimoine.

Traduction Barbara Miechówka

Bibliographie

Biernat A., Dacka-Górzyńska I., Górzyński S., Pezda J., *Archiwum Towarzystwa nad Polskimi Zabytkami i Grobami Historycznymi we Francji [1805] 1950–1995. Inwentarz tymczasowy*, Bellerive-sur-Allier 2017.

Charlet Ch., *Père-Lachaise au cœur de Paris des vivants et des morts*, Paris 2003.

¹² *Polskie groby historyczne we Francji odnowione w latach 2001–2018*, <http://www.tombeaux-polonais.eu/content/polskie-groby-historyczne-we-francji-odnowione-w-latach-2001-2018> [access: 30.03.2019].

- Cmentarz Polski w Montmorency*, éd. J. Skowronek et al., Warszawa 1986.
- Dacka-Górzyńska I., Górzyński S., *Polacy pochowani na cmentarzach Nicei i Mentony*, Warszawa 2012.
- Dacka-Górzyńska I., Górzyński S., Ugniewski P., *Polacy pochowani na cmentarzu w Montresor*, Warszawa 2008.
- Górzyński S., Ugniewski P., *Groby polskie na cmentarzach paryskich*, Akta Towarzystwa Historyczno-Literackiego w Paryżu, t. 3, 1996.
- Grąbczewska M. M., *Towarzystwo opieki nad polskimi zabytkami i grobami historycznymi we Francji – zarys historyczny*, rękopis.
- Inskrypcje grobów polskich w Paryżu – Montmartre, Saint-Vincent, Batignolles*, éd. A. Biernat, Warszawa 1986.
- Inskrypcje grobów polskich w Paryżu – Montparnasse*, éd. M. Gmurczyk-Wrońska, A. Wroński, Warszawa 1991.
- Inskrypcje grobów polskich w Paryżu – Neuilly, Vaugirard, Montrouge, Clichy, Gentilly, Grenelle*, éd. M. Gmurczyk-Wrońska, A. Wroński, Warszawa 1992.
- Inskrypcje grobów polskich w Paryżu – Père-Lachaise*, éd. A. Biernat, Warszawa 1991.
- Kaczmarzyk D., *Władysław Oleszczyński*, Warszawa 1962.
- Lipkowski J., « Groby polskie w Paryżu i okolicy oraz spis alfabetyczny Polaków pochowanych w Paryżu i jego okolicach », *Rocznik Towarzystwa Polskiego Literacko-Artystycznego w Paryżu, 1911–1912*.
- Normand-Romain A. Le, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France 1804–1914*, Paris 1995.
- Reitzenheim J., *Les monuments polonais à Paris*, t. 1–2: *Cimetière Montmartre – Cimetière Montmartre et Père-Lachaise*, Paris 1860–1862.
- Zaworonko H., Szkopek M., *Cmentarze paryskie Bagneux i Saint-Ouen. Inwentaryzacja 2016*, Paryż 2016.
- Zaworonko-Olejniczak H., Kłosowicz-Krzywicka B., Biernat A., *Na obcej ziemi. Groby polskie na cmentarzach paryskich i Montmorency*, Paryż 2011.

IWONA H. PUGACEWICZ

Centre de Civilisation Polonaise

Sorbonne Université

LE RÔLE DE LA PRATIQUE FUNÉRAIRE ET DE LA COMMÉMORATION DES MORTS DANS LA TRADITION DE L'ÉMIGRATION ET DANS L'OBJECTIF ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE DES BATIGNOLLES

*On n'organise pas les cérémonies
funéraires uniquement pour le défunt car
celui-ci a déjà perdu la faculté de
ressentir.*

Avec le temps, les cérémonies d'enterrement des Polonais émigrés après l'échec de l'Insurrection de Novembre ont pris une signification particulière. Le dernier adieu inscrit dans le rituel de la cérémonie est devenu une occasion propice à la transmission de pensées choisies, de convictions et d'idées. La réflexion sur le sens de l'existence de celui dont la vie venait de s'achever en terre étrangère était un moment solennel et exceptionnellement privilégié. Habituellement, on soulignait son patriotisme, on faisait l'éloge de la hiérarchie des valeurs auxquelles il croyait ; on évoquait ses mérites sur le champ de gloire et son dévouement à la patrie. Cette façon d'évoquer le passé était parfois une leçon et une recommandation destinée avant tout aux personnes qui s'étaient réunies, une sorte de tentative d'idéologisation de leurs comportements à venir, un vecteur qui, à partir du cercueil, traçait la suite de ce que serait la vie des participants à la cérémonie d'enterrement. Ce culte des morts propre à une communauté d'émigrés, plus concentré sur l'aspect national que sur l'aspect privé et familial¹, était devenu une nouvelle façon de manifester une citoyenneté patriotique.

¹ Alina Witkowska a consacré beaucoup d'attention à la différence dans l'échelle des valeurs et des priorités existentielles obligatoires en émigration. Le succès dans la vie privée ou professionnelle ne constituait jamais la trame des discours funéraires prononcés pendant des funérailles au dix-neuvième siècle. On les traitait comme une sorte de trahison ou de négligence des intérêts

Incontestablement, dans une certaine mesure, c'est ce qu'on a appelé « l'affaire polonaise » et les Polonais eux-mêmes qui ont contribué à populariser dans la culture politique française la pratique de l'enterrement comme une sorte de manifestation nationale. Pour s'en convaincre, regardons de près la tradition funéraire qui a été cultivée avec une ardeur exceptionnelle dans ce qu'on a appelé l'« École des Batignolles » qui, de 1842 à 1874, a formé environ mille cinq cents jeunes émigrés².

Dès le début de son existence, cette institution éducative créée en 1842 aux Batignolles, près de Paris, a essayé de participer activement à tous les événements et cérémonies organisés par les émigrés. Nous retrouvons les premières relations concernant sa présence aux services funèbres dans *Dziennik Narodowy* [*Le Journal National*]. En janvier 1845, les Batignollais, encore des enfants entre 7 et 11 ans, vinrent dire adieu au très méritant général Kazimierz Małachowski avec des chants funéraires³. Dès l'annonce de la mort du général, les élèves polonais, sans doute sur la suggestion de leurs enseignants, participèrent à la collecte pour la construction du monument funéraire dédié au héros polonais, en versant à la caisse de la Commission des Fonds de l'Émigration Polonaise⁴ la somme totale de 7 francs et 15 centimes⁵, qu'ils puisèrent dans les économies mensuelles qu'ils faisaient sur leur modeste argent de poche. En septembre de la même année, les plus jeunes émigrés polonais, rassemblés à la messe dans l'église paroissiale polonaise de Passy toute proche de l'école, accompagnèrent l'auteur de leurs premières lectures de jeunesse, Clémentine de Tańska-an, de l'église au cimetière du Père-Lachaise. Le périodique cité plus haut nota ceci :

des élèves de l'école polonaise venus à Paris se tenaient à côté du cercueil, ainsi que les élèves de l'Institut des Jeunes Filles; ils remplissaient le milieu de l'église, en toute conscience de leurs sexes respectifs. La messe a été célébrée par le père Kalinowski, assisté des pères Terlecki et Godlewski. L'abbé Kajsiewicz a prononcé le sermon funé-

nationaux. Sur le sujet de ce qui a été appelé une *façon contradictoire de comprendre l'échelle des valeurs*, voir A. Witkowska, *Cześć i skandale. O emigracyjnym doświadczeniu Polaków* [L'honneur et les scandales. L'expérience des Polonais en émigration], Warszawa 1997, p. 112–115.

² Sur le sujet de l'École Nationale Polonaise à Paris, voir I.H. Pugacewicz, *Batignolles 1842–1874. Edukacja Wielkiej Emigracji* [Les Batignolles 1842–1874. L'éducation dans la Grande Émigration], Warszawa 2017, passim.

³ *Dziennik Narodowy* [*Le Journal National*], n° 198, 1845, p. 795.

⁴ Cette organisation de la Grande Émigration que la littérature scientifique décrite n'a pas à été fondée à Paris en 1834 dans le but de venir en aide aux émigrés en difficulté financière.

⁵ *Sprawozdanie sześciomiesięczne Komisji Funduszków Emigracji Polskiej od 1 lipca 1845 r. do 1 stycznia 1846 r.* [Compte-rendu semestriel de la Commission des Fonds de l'Émigration Polonaise du 1er juillet 1845 au 1er janvier 1846], Paris 1846, p. 94.

*raire dans lequel il a décrit la vie et les mérites de la défunte avec le talent que nous lui connaissons tous*⁶.

La présence de la jeunesse en habits des jours de fête ajouta de la splendeur et de la dignité à toute la cérémonie qui, pour les élèves, fut une excellente leçon de patriotisme et qui, pour l'émigration de novembre, représentait un véritable espoir de retrouver la liberté nationale – puisque ses enfants pleuraient sur des tombeaux familiaux polonais qui symbolisaient le malheur de la patrie perdue.

Au fil des années passées en émigration, le nombre des enterrements d'émigrés augmentait constamment. À l'étranger, loin de la terre natale et des proches laissés là-bas, les émigrés de l'après-novembre mouraient de nostalgie de leur pays, des blessures reçues pendant l'insurrection, de tuberculose, de démence et souvent tout simplement de misère⁷. L'augmentation de la fréquence de la participation des enfants polonais accompagnant des héros dans leur dernier chemin d'émigration, a été exactement notée dans diverses sources, non encore cataloguées, de l'école des Batignolles conservées à la Bibliothèque Polonaise à Paris.

Dans une lettre d'Alojzy Biernacki, vice-président du Conseil de l'École, à son directeur de l'époque, Hipolit Klimaszewski, nous pouvons lire :

*Je n'ai rien contre le fait que le souhait du général Gawroński soit exaucé et que demain, quelques élèves de notre école assistent à la cérémonie funéraire pour honorer la mémoire du défunt Kazimierz Wołowicz, cet important héros de l'émigration dont les dernières années de vie ont été remplies d'amertume à cause de la perte de son fils mort en martyr pour la cause de la patrie. Il faut choisir des élèves plus âgés, de forte constitution et les vêtir chaudement afin qu'ils ne tombent pas malades. Mais avant tout, faire attention à ce que leur absence momentanée à l'école ne cause aucune interruption dommageable à leurs études*⁸.

Presque vingt ans plus tard, c'est sur le même ton et dans le même lieu, les Batignolles polonaises, qu'un autre éducateur de la jeunesse, simultanément secrétaire d'une institution polonaise d'émigration, Ildefons Kosiłowski, informait ses supérieurs :

A la demande spécifique de Ludwik [Wołowski – ajout IHP], une députation de l'école était présente à l'enterrement présidé par Konstancy et Xawery Branicki et, en réalité,

⁶ *Dziennik Narodowy* [Le Journal National], n° 234, 1845, p. 939.

⁷ Plus sur le sujet des conditions de vie et de la cause de la progression de la mortalité, voir A. Witkowska, *Cześć i skandale*, op. cit., p. 137–148.

⁸ BPP, akc. 2338, t. 114, List A. Biernackiego do H. Klimaszewskiego, Paryż 28.03.1949.

organisé par Eustachy Januszkiewicz – ajout IHP] qui a demandé mon aide. Quelques jours après cet enterrement, à l'Assomption [l'église Notre-Dame de l'Assomption de la rue Saint-Honoré – ajout du traducteur], il y a eu une messe très solennelle pour Kraszewski à laquelle une toute petite représentation de nos élèves a été conviée par Ksawery Branicki. Monsieur Branicki a également souhaité que l'école soit représentée à la messe funéraire le jour anniversaire de la mort de Rembieliński, qui tombait également en même temps ; Madame Rembielińska le souhaitait aussi, mais il nous a semblé qu'il n'était pas convenable d'arracher ainsi, jour après jour, nos élèves à leurs études⁹.

À partir des années cinquante, les directeurs suivants cessèrent de demander au Conseil de l'École l'autorisation que les élèves participent aux enterrements ou aux cérémonies liées aux enterrements. Ce genre de pratique était devenu une routine. En tant qu'activité périscolaire la plus importante et la plus fréquente, les enterrements et les cérémonies funéraires du même genre s'inscrivirent dans le répertoire fixe et presque obligatoire des activités complémentaires de l'École. Ils constituaient avant tout des leçons d'histoire et d'éducation nationale sortant de l'ordinaire, ainsi que des promenades hebdomadaires relativement régulières qui remplaçaient les leçons d'éducation physique, non encore obligatoires à l'époque¹⁰.

En 1853, quand décéda Franciszek Sznajde¹¹, un des fondateurs des Batignolles, membre du Conseil d'Administration et le premier enseignant d'exercices militaires scolaires, comme neuf ans auparavant, la jeunesse polonaise fut présente parmi les cotisants à la quête afin de payer un enterrement digne du général (y compris la messe solennelle à l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste à Grenelle et l'achat d'une place au cimetière, dont le coût total s'élevait à 500 Francs¹²). Les jeunes gens des Batignolles, bien que désignés dans le registre des bienfaiteurs non par leur nom propre, mais par l'appellation « École Polonaise », figuraient à côté de noms prestigieux tels que Branicki, Tyszkiewicz, Sapieha

⁹ BPP, akc. 2499, List lldefonsa Kosiłowskiego do prezesa Rady Szkoły Seweryna Gałęzowskiego, Paryż 18.02.1873.

¹⁰ Étant donné que jusqu'en 1869, et jusqu'en 1880 dans le cas des écoles publiques primaires, la gymnastique n'était pas une matière obligatoire de l'enseignement secondaire français, durant tout le dix-neuvième siècle, les promenades constituaient un élément important de l'éducation physique. La gymnastique, qui était apparue au milieu du siècle dans quelques écoles parisiennes choisies, était traitée comme une matière facultative. Voir plus dans : F. Grèzes-Rueff, J. Leduc, *Histoire des élèves en France. De l'Ancien Régime à nos jours*, éd. A. Colin, Paris 2007, p. 376.

¹¹ . Voir M. Baczkowski, *Sznajde Franciszek (1790?–1850)*, dans : *Polski słownik biograficzny [Dictionnaire Biographique Polonais]*, t. 48, Kraków 2012–2013, p. 447–449.

¹² D'après les factures conservées dans les documents de l'École, le coût exact s'élevait à 463,40 francs Voir BPP, ak. 2351, t. 270, Papiers relatifs à l'enterrement de Sznajde.

et bien d'autres¹³. Dans leur cas, ce qui était important, c'était le geste de renoncement bénévole à une partie de leur petite épargne au nom d'un but plus élevé. Ce genre de geste répété, une sorte de souci de la dignité du cérémonial propre aux émigrés qu'ils identifiaient à leur propre honneur et à leur fierté, s'accompagnait, plus particulièrement depuis la moitié des années cinquante, du port du deuil de façon quasi-permanente. Quand, le président du Conseil de l'École de l'époque, Alojzy Biernacki¹⁴, qui avait consacré les dernières douze années de sa vie à l'institution, décéda du choléra en automne 1854, après des cérémonies exceptionnellement dignes, on proclama trois mois de deuil aux Batignolles. Les élèves et des professeurs devaient porter un crêpe noir au bras droit et se consacrer à l'étude et au travail pédagogique avec une ardeur redoublée. Par ailleurs, on plaça un buste en plâtre du défunt au beau milieu du bâtiment et l'histoire de sa vie, qui avait été publiée dans le journal parisien *Le Siècle*, fut lue de façon obligatoire dans toutes les classes, pendant les cours en polonais, comme pendant les cours en français¹⁵.

L'année suivante, c'est un autre membre du Conseil qui décéda : Adam Mickiewicz, inspecteur de langue polonaise, mentor regretté et éducateur de la jeunesse parisienne, dont le deuil officiel dura six semaines. Il était souligné non seulement par des vêtements appropriés, mais aussi par la lecture quotidienne à haute voix de œuvres du poète par les élèves les plus âgés et les enseignants les plus jeunes pendant les déjeuners et les dîners.

À l'occasion du décès de Mickiewicz, il est impossible de passer sous silence le pèlerinage national annuel du mois de mai au cimetière des Champeaux à Montmorency¹⁶, dans le but d'honorer les plus grands patriotes polonais décédés en émigration, une coutume cultivée jusqu'à nos jours. Les cérémonies du mois de mai, qui avaient été instituées en 1853, se caractérisaient avant tout par leur aspect historico-éducatif, mais elles étaient aussi une excellente occasion de rompre avec le quotidien de l'École, une sorte de distraction d'émigrés. Dans le procès-verbal qui validait ce nouveau cérémonial, nous lisons :

Afin d'imprimer dans l'esprit des enfants nés en émigrations les honneurs dus aux Hommes méritants de la Patrie et de leur transmettre les souvenirs nationaux les plus importants dès leur plus jeune âge, le Conseil décide à l'unanimité, sur la proposition du vice-président, d'envoyer les élèves qui se distinguent par leur application et leur

¹³ Ibidem.

¹⁴ H. Kozerska-Luczak, *Biernacki Alojzy Prosper (1778–1854)*, dans : *Polski słownik biograficzny [Dictionnaire Biographique Polonais]*, t. 2, Kraków 1936, p. 76–78.

¹⁵ I.H. Pugacewicz, *Batignolles 1842–1874*, op. cit., p. 468–469.

¹⁶ Sur l'histoire du cimetière et des enterrements polonais, voir J. Skowronek, *Cmentarz polski w Montmorency [Le cimetière polonais de Montmorency]*, Warszawa 1986.

*bonne conduite le 21 de ce mois, à Montmorency, à une cérémonie de deuil pour le repos de l'âme du châtelain Niemcewicz, du général Kniaziewicz et de tous les Polonais décédés en exil*¹⁷.

En réalité, le plus souvent, tous les élèves participaient à ce genre d'évasion, aussi bien les meilleurs que les autres. D'abord, on suivait la messe, puis on écoutait plusieurs discours sur les mérites des Polonais enterrés à Montmorency, on leur rendait hommage en priant sur leurs modestes tombes et, après avoir accompli toutes les obligations patriotiques, derrière les murs du cimetière, on commençait le pique-nique de l'école, accompagné de jeux et de gambades. Le cimetière de Montmorency constituant un substitut de la lointaine patrie et ses environs rappelant aux anciens émigrés les paysages polonais, les professeurs des Batignolles ne manquaient pas de le souligner dans leurs « leçons sur le terrain »¹⁸. On y apprenait l'histoire de la Grande Émigration, les devoirs du jeune émigré envers sa lointaine patrie, mais aussi ceux qu'il avait envers les compatriotes enterrés en terre étrangère et ainsi, on renforçait le message patriotique intergénérationnel et la fraternité entre les générations.

A partir de 1858, on ajouta au programme habituel des cérémonies funéraires et commémoratives une nouvelle cérémonie, elle aussi cyclique, comme le pèlerinage à Montmorency, mais qui se déroulait sur le terrain de l'école lui-même. Les administrateurs des Batignolles décidèrent de choisir une journée fixe dans l'année au cours de laquelle *une messe funéraire sera célébrée à la mémoire des Bienfaiteurs de cette école qui avaient cessé de vivre*¹⁹. On décida que cette liturgie obligatoire se déroulerait le Jour des Morts²⁰. À cette occasion, durant la messe et pendant les leçons supplémentaires, toute l'école se rappelait les mérites de mécènes choisis, ainsi que de professeurs, et on priait pour leur repos éternel.

Au fil du temps passé en émigration, la fréquence des manifestations funéraires augmentait rapidement et, vers les années soixante, les émigrés eux-

¹⁷ BPP, akc. 2360, Księga IV protokołów od 18.12.1850 do 1.07.1853 [Registre des procès-verbaux du 18.12.1850 au 1.07.1853], p.v. du 2.05.1853.

¹⁸ F. Hoesick, *Paryż*, Warszawa 1923, p. 199.

¹⁹ BPP, akc. 2362, Księga V protokołów od 23.10.1853 do 27.07.1862 [Registre des procès-verbaux du 23.10.1853 au 27.07.1862], p.v. du 2.01.1858.

²⁰ Toute l'école se réunissait pour cette messe, tous les membres du Conseil et des émigrés invités, y compris des parents ; elle était célébrée par l'aumônier de l'école. Ibidem, p.v. du 24.10.1860.

mêmes se sentirent âgés²¹. S'adressant à la jeunesse pour lui présenter le bilan de l'année scolaire 1860–1861, Bohdan Zaleski²² constata :

L'année scolaire qui vient de s'écouler restera sans doute gravée dans vos mémoires ; elle se gravera surtout de ce lugubre drap mortuaire du deuil national qui est si souvent passé devant vos yeux. Vous avez fait un si grand nombre de sorties de groupe dans les églises et les cimetières, pour participer avec nous aux cérémonies d'enterrement de compatriotes méritants [...]. En premier, nous ont dit adieu les vénérables : Gawroński, Potworowski, Chrzanowski, Działyński; et plus récemment les plus vénérables, ceux qui se sont maintenu sur les hauteurs de la citoyenneté : Lelewel et Czartoryski. [...] Il y a une semaine, nous avons conduit au tombeau la dépouille mortelle d'Antoine Hłuszniewicz, jadis membre dévoué du Conseil de l'École et examinateur en sciences naturelles. [...] Il s'est écoulé une année entière, Messieurs, depuis que, de cette même place, et dans les mêmes circonstances de distribution des prix, vous écoutiez le discours ardent d'un second membre du Conseil trop tôt disparu, Stanisław Poniński²³.

La jeunesse des Batignolles était évidemment présente à tous les enterrements cités plus haut et à bien d'autres. En écoutant les éloges funèbres successifs, souvent de caractère décidément plus laïc que religieux, les élèves émigrés apprenaient et mémorisaient l'histoire la plus récente de leur patrie, se rappelaient les mérites de héros récents, de dirigeants, de poètes, d'écrivains ; ils écoutaient des discours émouvants, élevés, calmes, plus d'une fois teintés de contenus politiques très virulents. Il arrivait parfois que les prêtres émigrés, que les enfants connaissaient très bien, habitués à la présence permanente des Batignollais dans les églises et les cimetières, s'adressent directement à eux et à leurs professeurs en leur reprochant une éducation religieuse insuffisante, car l'école de l'époque était perçue comme une institution à caractère plutôt démocratique, et non comme une institution à caractère conservateur et religieux. Ainsi, en 1860, à Montmorency, à l'occasion d'une messe à la mémoire de Karol Sienkiewicz, le père Aleksander Jełowicki mit l'assemblée en garde contre les dangers d'une *terre étrangère doucement traître et pernicieuse* en ces termes :

²¹ A. Witkowska, *Cześć i skandale*, op. cit., p. 137.

²² Józef Bohdan Zaleski (1802–1886), à l'époque vice-président du Conseil de l'École et de nombreuses autres organisations, poète reconnu, considéré comme appartenant à « l'école ukrainienne » du romantisme polonais.

²³ *École nationale Polonaise. Distribution solennelle des prix. Année scolaire 1860–1861. Discours de M. Duruy, Inspecteur de l'Académie de Paris, Délégué du Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes. Discours de M. Bohdan Zaleski, Membre du Conseil de l'École Polonaise*, Paris 1861, p. 4–6.

Et dès lors qu'en même temps que le langage, l'esprit de l'enfant se développe aussi et que son cœur s'ouvre, l'enfant n'entend déjà autour de lui qu'un langage étranger, et dans ce langage une pensée étrangère, ainsi qu'une coutume étrangère. Une nurse étrangère s'occupe de lui, qui a remplacé la mère Polonaise [...]. Le garçon grandit avec un accent français, avec une vanité française, avec une légèreté française, avec une privauté française, avec un égoïsme français, car d'ordinaire, tout ce qui est le plus mauvais en France se transmet à la Pologne²⁴.

Dans la seconde partie de son oraison funèbre, se référant à la médiocrité de l'éducation dispensée par l'école, le père résurrectionniste n'hésitait pas à agir sur la peur et constatait audacieusement

Quand l'enfant devient grand, il jette de côté un catéchisme insuffisamment appris et la mythologie avec ses obscénités prend sa place [...] A la place de nos chants religieux, de nos chants nationaux, les gosses chantent déjà des chansonnettes françaises sans musique, ni grâce, dépourvues de sens et, pire encore, même de mauvais goût. Et l'enfant, se croyant plus intelligent que ses parents, grandit dans la révolte contre eux ; dans la révolte contre tout ce qui est sien, car s'attachant à des garnements étrangers, il s'attache aussi à ce qui est étranger ; dans la révolte contre l'Église, contre Dieu, car le plus souvent, il a des non-croyants pour maîtres ; dans la révolte contre la maison familiale ; dans la révolte contre tout ce qui est bon, tout ce qui est honnête, mais inconfortable. Une tête vide de vérité et remplie de mensonges et de rêveries ; le cœur vide d'amour mais rempli d'envies d'amourettes apprises dans les chansonnettes et les petits romans français, mais aussi dans l'histoire tout à fait sérieuse des favorites de la cour royale française. [...] Et c'est ici que chez certains, s'achève ce qu'en français, on appelle une bonne éducation²⁵.

Bien que les oraisons aussi dures et aussi catégoriques soient rares et ne favorisent guère l'éducation catholique, elles avaient malgré tout une certaine influence sur les élèves et les enseignants. C'est entre autres à cause d'elles qu'à partir des années cinquante, l'école des Batignolles renonça au service de prêtres polonais émigrés et que les leçons hebdomadaires de catéchisme furent assurées par des prêtres français plus mesurés.

Le 21 mai 1867, à Montmorency, il y eut un événement tout à fait différent, à savoir l'inauguration du monument funéraire du grand poète Adam Mickiewicz.

²⁴ *Mowa pogrzebowa na cześć Karola Sienkiewicza miana w Montmorency przy dorocznem uroczystem nabożeństwie za dusze tych wszystkich co w służeniu Polsce wytrwali do końca. Dnia 21 maja 1860 roku przez X. Aleksandra Jełowickiego przełożonego Misji Polskiej w Paryżu [Oraison funèbre en l'honneur de Karol Sienkiewicz prononcée à Montmorency lors de le messe solennelle annuelle...], Paryż 1861, p. 7.*

²⁵ *Ibidem*, p. 8.

Que pouvait apprendre à ce genre de cérémonie une nouvelle jeune génération de la Grande Émigration ? Déjà, la composition-même des personnalités rassemblées au cimetière des Champeaux, donnait beaucoup à penser. Parmi les « grands de ce monde », la parole fut prise, par exemple, par Ludwik Wołowski, le plus éminent économiste de l'époque, avocat, politicien et sénateur français; par Seweryn Goszczyński, membre du groupe qui était allé à l'assaut du Palais du Belvédère en 1830; par Sadi Carno, député parisien et représentant du Comité Franco-Polonais; par le comte Foucher de Careil, futur ambassadeur de France auprès de la monarchie austro-hongroise, mais aussi par des révolutionnaires européens connus: Daniel Irányi arrivé de Hongrie, Joseph Fric de Tchéquie ; le Serbe Petrovic et d'autres. Les mots de la lettre que Victor Hugo, le plus grand romantique français, avait adressée de son exil belge aux personnes rassemblées sonnaient d'une façon exceptionnellement solennelle. Dans le même esprit de manifestation vraiment démocratique, il y eut un discours de Jules Michelet, le plus grand historien de l'époque, et un discours d'Edgar Quinet, philosophe non moins célèbre et ami de Mickiewicz de la période du *Collège de France*. Parmi les lettres collectives qui furent lues, il convient d'attirer l'attention sur celle d'un groupe de trente-neuf étudiants roumains qui soulignaient le rôle des relations et de la fraternité polono-roumaines. Lajos Kossuth, légende vivante de la révolution hongroise, connu de la jeunesse polonaise par les informations de la presse quotidienne et par les exposés de leurs professeurs, se tenant à proximité des élèves des Batignolles, écoutait avec attention ce genre de discours et de déclarations²⁶. Même si les discours suivants ne furent plus écoutés attentivement, en raison de leur nombre, de leur longueur et de leur rhétorique spécifique qui devenait ennuyeuse, non seulement les contenus les plus importants énoncés par des autorités incontestées, mais surtout, les grands orateurs eux-mêmes, des gens connus par les journaux, par les cours à l'école, ou par la littérature, s'imprimèrent dans la mémoire des jeunes gens.

En juillet 1861, les élèves des Batignolles habillés en costumes nationaux marchèrent en compagnie de leurs camarades plus âgés de l'École Polonaise Supérieure de Montparnasse, des orphelins de l'Institution Saint Casimir et des élèves de l'Institut des Jeunes Filles Polonaises dans le cortège funéraire qui accompagnait le chef de l'Hôtel Lambert, Adam Jerzy Czartoryski, vers son dernier lieu de repos. Parmi les participants à la cérémonie, à côté de la nombreuse

²⁶ Dès l'année 1867, Władysław Mickiewicz publia la plupart des discours et des écrits envoyés à la cérémonie de l'inauguration du monument funéraire de son père. Voir *Pomnik Adama Mickiewicza w Montmorency: poglądy i mowy z tł. na jęz. fr.* [Le monument d'Adam Mickiewicz à Montmorency : opinions et discours avec une trad. en fr], przedm. W. Mickiewicz [avant-propos de W. Mickiewicz], Paryż 1867. Voir extraits choisis dans J. Skowronek, *Cmentarz polski w Montmorency*, op. cit., p. 73–74.

représentation de la Polonia on trouvait également des jeunes Arméniens, élèves de l'école des Slaves turcs²⁷, diverses représentations de l'émigration venues de Grande Bretagne, principalement de Londres, de Suisse et d'autres coins de l'Europe. Les élèves polonais avec la direction de l'École et les professeurs ne représentaient qu'une des multiples nations de cette diaspora internationale qui accompagnait Czartoryski dans son ultime voyage. Dans ces instants élevés, les Batignollais prenaient conscience qu'ils n'étaient pas les seuls enfants sans patrie, ils se rendaient compte de la tragédie des autres, de la complexité de leur propre situation et aussi de l'énorme dispersion de toute la diaspora polonaise. La jeunesse scolaire pouvait se frotter au monde de la grande politique, faire connaissance de politiciens du plus haut rang, ce qui augmentait en eux le sentiment de la fierté et de l'unité nationale. L'appartenance à une communauté perçue de cette façon devait augmenter la confiance en soi, mais elle mobilisait aussi à étudier et travailler, elle aidait à former une vision du monde basée sur des valeurs universelles.

En participant à divers enterrements, par exemple, le 29 mai 1861, à l'enterrement de Joachim Lelewel, que Zaleski avait rappelé dans son discours de fin d'année, la jeunesse apprenait la tolérance, mais aussi la sensibilité sociale envers la misère et la pauvreté, l'ouverture et le respect de la diversité. L'enterrement de l'auteur des manuels scolaires d'histoire de la Pologne les plus populaires en émigration, mais également l'un des cocréateurs des premiers programmes d'enseignement aux Batignolles²⁸ fut une expérience intéressante et en même temps une exceptionnelle leçon de démocratie et d'unité dépassant les divisions sociales ou religieuses, d'autant plus que parmi les voix des orateurs de la cérémonie funéraire, il y eut celle du remplaçant du grand rabbin de Paris, Elie Aristide Astruc, qui souligna les mérites du défunt envers la diaspora juive, mais également, celle du représentant du prolétariat français, un certain Chabauda,

²⁷ La première école arménienne, le « collège » Samuel Moorat, fut créée à Paris, rue Monsieur en 1846, par des pères méchitaristes (des moines arméniens de l'ordre bénédictin). Dix ans plus tard, suite à un conflit financier, l'produisit parmi les moines qui dirigeaient l'institution se scindèrent, ce qui eut pour conséquence l'ouverture d'un établissement concurrent, sous la présidence de Théodor Sarakis, dans la localité de Grenelle, près de Paris. En à peine quatre ans d'existence, la nouvelle école réussit à réunir autour d'elle la majorité de la diaspora arménienne, à contribuer de façon significative au développement et à la popularisation de l'instruction nationale moderne, y compris l'enseignement des langues étrangères en tête avec l'arménien et turc. En 1856, elle était fréquentée par 26 élèves, ANF F/17/8847/1. Sur le sujet de l'histoire des Arméniens à Paris voir J. Mathorez, *Les Arméniens en France de 1789 à nos jours*, Paris 1922.

²⁸ Plus, voir I.H. Pugacewicz, *Les Batignolles*, op. cit., p. 367–376.

qui venait au nom de tous les ouvriers parisiens, ce qui provoqua des commentaires particulièrement virulents dans la presse²⁹.

Les dirigeants de l'école de l'époque, Seweryn Gałęzowski³⁰, Julian Klaczko³¹, Bronisław Zaleski³², ou Aleksander Chodźko³³, tous liés avec l'établissement parisien, mais aussi d'autres, se rendaient parfaitement compte de l'importance de cérémonies ayant lieu sur une terre étrangère, de leur exceptionnelle signification pour toute la diaspora polonaise et en particulier pour la jeunesse. C'est pourquoi après la mort du général Władysław Zamoyski (1803–1868), un héros de la guerre de Crimée, craignant qu'on ne transporte les cendres du général pour les enterrer dans la lointaine Pologne, comme on l'avait fait avec Mickiewicz et Czartoryski, ils s'adressèrent dans une lettre collective à sa veuve, Jadwiga Zamoyska, pour demander humblement que le général soit enterré à Montmorency, *afin que celui qui a souffert presque quarante ans avec nous, reste aussi avec nous après sa mort*³⁴. C'était sans doute le signe d'une transition générationnelle, de l'acceptation symbolique du destin d'exilé qu'on devait assumer jusqu'à la fin, en reposant pour toujours parmi les siens d'ici³⁵. Cet appel fut écouté, mais il n'était

²⁹ La cérémonie funéraire a été décrite dans le journal parisien *Le Temps* par Camille de la Bouliè qui soulignait la participation de l'école et le caractère surprenant des deux discours évoqués plus haut. Voir *Le Temps*, n° 41, p. 2.

³⁰ Seweryn Gałęzowski (1801–1878) fut président du Conseil de l'École pendant presque un quart de siècle (depuis 1854 jusqu'à sa mort). Plus, voir J. Szczepański, *Działalność społeczna rodziny Gałęzowskich na emigracji polskiej we Francji na przełomie XIX i XX wieku [L'engagement social de la famille Gałęzowski en émigration en France à la charnière de XIXème et XXème siècles]*, Warszawa 2013, p. 94–132.

³¹ Julian Klaczko (1825–1906) élaborait le profil éducatif de l'école dans les années soixante, avant tout en qualité d'enseignant, mais aussi en qualité de co-dirigeant. Voir F. Hoësic, *Julian Klaczko, Rys życia i prac (1825–1904) [Julian Klaczko, esquisse de sa vie et de son œuvre (1825–1904)]*, Kraków 1904, passim.

³² Bronisław Zaleski (1819/20–1880) appartenait aux personnalités les plus respectées, celles qu'on appelait des « légendes vivantes » des Batignolles, celles qui exerçaient l'influence forte sur la jeunesse, dans les années 1860 à 1880, à cause de sa déportation en Sibérie et de son engagement dans la vie culturelle de la Grande Émigration. Selon sa dernière volonté, il fut enterré dans le cimetière de Montmorency, dans le caveau du général Władysław Zamoyski avec l'espoir, exprimé dans son testament, que *peut-être, un jour quelqu'un dira une prière en polonais*. W. Caban, *Z Orenburga do Paryża. Bronisław Zaleski 1820–1880 [D'Orenbourg à Paris. Bronisław Zaleski 1820–1880]*, Kielce 2006, p. 203.

³³ Aleksander Chodźko (1804–1891), écrivain, ethnographe, professeur de la littérature slave au Collège de France, créateur des programmes de langue et de littérature polonaise, inspecteur et dirigeant de l'école dans les années 1870. Voir I.H. Pugaciewicz, *Les Batignolles*, op. cit., p. 170–177, 526.

³⁴ Cit. d'après J. Skowronek, *Cmentarz polski w Montmorency*, op. cit., p. 82.

³⁵ La crainte du « déménagement » de Montmorency des plus grandes figures de la Grande Émigration et par cela même, de la perte du rôle spécifique de panthéon national en émigration joué par ce cimetière, qui fut soulevée dans la presse après l'exhumation en septembre 1865,

pas très clair pour les jeunes de Batignolles qui ne connaissaient pas la patrie et ne comprenaient guère le rêve de leurs pères de reposer pour toujours sur la terre natale. Il les confortait dans leur conviction de l'exceptionnelle signification de l'enterrement en terre d'émigration, de la symbolique nationale du tombeau de l'émigré, de l'importance de la nécropole de Montmorency. Il les incitait à maintenir et à sauvegarder le patrimoine polonais à l'étranger.

Dans les années 1845–1870, les élèves enterrèrent jusqu'à 51 de leurs camarades de classes dans les cimetières proches de l'école, celui des Batignolles et celui de Montmartre. Même si on ne parlait pas de ces enterrements dans la presse, car dans l'opinion publique de l'époque, la mort d'un enfant avait peu d'importance³⁶, on donnait un caractère exceptionnellement élevé et polonais à ces cérémonies scolaires d'un genre particulier. Au cimetière, assistance obligatoire de la jeunesse, habillée en uniforme de cérémonie, drapeau polonais, discours du directeur, port du deuil d'un camarade approprié³⁷. Quelle influence sur leur vie d'adulte de la seconde génération de la Grande Émigration et celle des générations suivantes avait ce type d'expérience funéraire qui avait été entretenue de diverses façons pendant les huit à dix ans que les élèves passaient à l'école polonaise?

Quand Léon Biliński, un professeur de l'école des Batignolles originaire de Lwow et participant à l'Insurrection de Novembre décéda à l'âge de 61 ans, après une maladie qui dura un mois, non seulement toute l'école³⁸, bien que très réduite en nombre, mais aussi la plupart des anciens élèves assistèrent à son enterrement qui eut lieu le 17 février 1871 à Montmartre, malgré la guerre franco-prussienne et le froid exceptionnellement fort. En tant qu'hommes déjà adultes, en 1867, ils avaient créé leur propre organisation, l'Association des anciens élèves de l'École Polonaise, qui avait pour but de cultiver la polonité, de maintenir des contacts

des tombes du prince Adam Czartoryski et de sa femme, Anna Czartoryski, née Sapieha, semble être exagérée, étant donné le grand nombre et le rang des tombes laissées là-bas. D'autant plus que sur place, il resta des souvenirs symboliques « des grands exhumés » : des monuments funéraires, des plaques, des bustes, comme celui du prince A.J. Czartoryski, coulé en bronze, placé dans l'église paroissiale de l'endroit. Voir J. Skowronek, *Cmentarz polski w Montmorency*, op. cit., p. 82–84.

³⁶ Voir Ph. Aries, *Człowiek i śmierć [L'homme devant la mort]*, Warszawa 1992, p. 202–208; E. Jarosz, « Krzywdzenie dzieci – piętno społeczne? » [Porter préjudice aux enfants, un stigmat social ?], *Chowanna*, n° 1, 2010, p. 66–71.

³⁷ L'une des plus émouvantes cérémonies funéraires, organisée pour un collègue de l'école a été décrite dans les mémoires de Józef Alfons Potrykowski (1805–1863), rédacteur du *Korespondent Emigracji Polskiej [Le correspondant de l'émigration polonaise]*. Voir idem, *Tulactwo Polaków we Francji. Dziennik emigranta [L'errance des Polonais en France. Journal d'un émigré]*, t. 2, Kraków 1974, p. 234.

³⁸ BPP, akc. 2346, t. 200, *Dziennik Ruchu Szkolnego [Journal du Mouvement scolaire]*, 17.02.1871.

entre eux après avoir quitté les Batignolles, de se soutenir les uns les autres dans les moments difficiles de la vie et de toujours porter secours aux autres Polonais et à l'école polonaise. Quand, en présence de tous ses élèves rassemblés, on enterra Biliński, un professeur exceptionnellement aimé de toutes les générations successives, dans une modeste tombe commune, à peine deux jours plus tard, les membres de l'Association, malgré la misère omniprésente, prirent la décision collective d'exhumer sa dépouille le plus rapidement possible et de la transporter dans une concession individuelle, achetée par leurs propres moyens³⁹. Pas un seul des élèves des Batignolles déjà adultes ne douta qu'il fallait entreprendre cet effort extraordinaire et se cotiser pour offrir un lieu de dernier repos qui soit plus digne de leur professeur et mentor qui venait de quitter ce monde et, par là-même, honorer dignement sa mémoire et un quart de siècle de service dans l'école polonaise⁴⁰.

Presque tous les élèves des Batignolles étant nés en terre française et ayant reçu une éducation biculturelle dans des familles mixtes, en premier lieu une éducation française dont l'école polonaise était à peine un petit complément, il n'y a rien d'étonnant au fait que presque tous les élèves reposent dans des cimetières français. Il était rare que l'un d'eux souhaite être enterré dans le pays des bords de la Vistule, car c'est au bord de la Seine qu'ils grandissaient, qu'ils s'instruisaient et travaillaient, fondaient des familles et décédaient. En revanche, le processus de formation et d'entretien d'une identité spécifique d'émigré⁴¹ reposait sur la mémoire et la commémoration de leur culture spécifique propre, une éducation bivalente, polonaise et française, dans laquelle s'inscrivait le cérémonial funéraire des émigrés. Ce cérémonial était soigneusement décrit dans les colonnes du journal fondé par les Batignollais, *Le Bulletin Polonais*⁴². À l'occasion de la parution régulière des nécrologies des collègues qui quittaient ce monde les uns après les autres, on notait non seulement ce qu'ils avaient accompli en émigration, mais on publiait aussi des souvenirs privés, on décrivait les circons-

³⁹ Une partie des frais d'exhumation du modeste montant de 5 fr., parce qu'il n'avait pas plus d'argent, a été payée par un ancien collègue de Biliński, le professeur Louis Hittier, la somme restante de 46,20 fr. par l'Association. Voir BPP, cote 2368, *Protokoły posiedzeń Association des anciens élèves de l'Ecole Polonaise*, [Procès-Verbaux des réunions de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polonaise], p.v. du 19.02.1871.

⁴⁰ *Procès verbal (Association des anciens élèves de l'Ecole Polonaise)*, Paris 4.08.1871, p. 4.

⁴¹ Sur la formation d'une identité différente propre aux émigrés, voir I.H. Pugacewicz, *Problemy tożsamościowe młodzieży polonijnej północnej Francji. Generowanie etosu emigranta* [Les problèmes d'identité de la jeunesse de la Polonia du Nord de la France], dans : *Wspólnoty z perspektywy edukacji międzykulturowej* [Les communautés du point de vue de l'éducation interculturelle], éd. J. Nikitorowicz, J. Muszyńska, M. Sobecki, Białystok 2009, p. 253–266.

⁴² *Bulletin Polonais, Littéraire, Scientifique et Artistique* (paraissant jusqu'en 1888 sous l'appellation *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École polonaise*), n° 1–403, 1875–1923.

tances de leur décès et les funérailles elles-mêmes, consolidant ainsi la tradition des enterrements polonais en terre française. Leur importance et la force de leur influence est attestée par des monuments funéraires de culture polonaise qui existent encore aujourd'hui, dispersés sur tous les cimetières français⁴³, et parfois de petits artefacts qui se réfèrent à la culture funéraire typique de l'émigration. Dans de nombreuses tombes de Batignollais, par exemple dans celle d'Edward Pożerski⁴⁴, enterré à Montmorency, comme ses autres camarades de l'école, on trouve une poignée de terre polonaise transmise de père en fils, que les générations suivantes avaient gardée toute leur vie d'émigré durant, comme la plus précieuse relique nationale⁴⁵. « Les descendants de 1830 », comme Pożerski⁴⁶ se définissait lui-même et comme il définissait ses camarades, emportaient dans leur dernier voyage des reliques typiquement nationales, avec en tête, des scapulaires mariaux, des livres de prière polonais, des uniformes ou bien d'anciennes décorations. Sur les tombes, les signes visibles de la polonité étaient avant tout des sculptures nationales et des ornements comme l'emblème de la Pologne ou d'autres insignes et symboles patriotiques⁴⁷. Au crépuscule de la Grande Émigration, cette affirmation élevée qui avait été formulée dès 1838, à l'occasion du très solennel enterrement du général Antoni Wroniecki, selon laquelle : *On n'organise pas les cérémonies funéraires uniquement pour le défunt car celui-ci a déjà perdu la faculté de ressentir*⁴⁸ a pris une importance exceptionnelle, en transmettant son esprit, son *genius loci*, aux militants et aux organisations des générations suivantes qui s'occupaient non seulement de l'école, mais aussi de la protection de mieux en mieux organisée et de plus en plus régulière des tombeaux

⁴³ Voir H. Zaworonko-Olejniczak, B. Kłosowicz-Krzywicka, A. Biernat, *Na obcej ziemi. Groby polskie na cmentarzach paryskich i w Montmorency* [En terre d'exil. Les tombeaux polonais dans les cimetières parisiens et de Montmorency], Paryż 2011; *Cmentarze paryskie Bagneux i Saint-Ouen inwentaryzacja 2016* [Les cimetières parisiens de Bagneux et de Saint-Ouen, inventaire], éd. H. Zaworonko, M. Szkopek, Poznań 2016; *Polacy pochowani na cmentarzu Montmartre oraz Saint-Vincent i Batignolles w Paryżu* [Les Polonais enterrés au cimetière Montmartre, Saint-Vincent et des Batignolles], éd. A. Biernat, S. Gorzyński, Warszawa 1999.

⁴⁴ T. Ostrowska, *Požerski Edward Aleksander (1875–1964)*, dans : *Polski słownik biograficzny* [Dictionnaire Biographique Polonais], t. 28, Kraków 1964–1985, p. 317–319.

⁴⁵ L. Gocel, « Ze wspomnień paryskich, Pożerscy » [Souvenirs parisiens; les Pożerski], *Stolica* [La capitale], n° 7, 1860, p. 13.

⁴⁶ E. Pożerski, *L'école polonaise ou l'esprit de 1830*, Paris [1932].

⁴⁷ Sur l'épigraphie funéraire du 19^{ème} siècle, voir J. Winiarski, *Wiersze żałobne Antoniego Góreckiego. Poetyckie lapidarium Wielkiej Emigracji* [Vers funéraires d'Antoni Górecki. Lapidaire poétique de la Grande Émigration], Toruń 2010, p. 109–217.

⁴⁸ *Zdanie sprawy z powodu uczynionych składek na uczczenie pamiątki zmarłego Jenerala Wronieckiego* [Compte-rendu des cotisations versées pour honorer la mémoire de feu le général Wroniecki], Paryż 15 kwietnia 1839 [5 avril 1839], p. 2; rękopis litografowany [manuscrit lithographié], BPP, cote FN 1839 U.

polonais. Avec le temps, les Batignollais élevés loin de la patrie de leurs pères, pensant à leurs compatriotes qui disparaissaient, commencèrent d'eux-mêmes à leur dresser des monuments et à créer une épigraphie funéraire patriotique. Parmi ceux les plus connus, on trouve des sculpteurs et des architectes célèbres comme Cyprian Godebski, Ludwik Tödwen, Aleksander Bitner et bien d'autres⁴⁹. Ce sont eux qui ont créé les plus célèbres monuments funéraires de l'émigration, qui ont commémoré dans la pierre les personnalités les plus méritantes et ont renforcé les rangs des membres de la Commission des Tombeaux Polonais, officiellement constituée en 1884, une organisation dont la fonction était de s'occuper des tombeaux et cimetières polonais, comme les rangs de beaucoup d'autres organisations dont le but était de préserver la mémoire de la Grande Émigration.

Traduction
Maria Michałkiewicz,
Barbara Miechówka

⁴⁹ I. Trybowski, *Godebski Cyprian (1835–1909)*, dans : *Polski słownik biograficzny [Dictionnaire Biographique Polonais]*, t. 8, Kraków 1950–1960, p. 165–166; courte notice de L. Tödwen, voir *Bulletin Polonais Littéraire, Scientifique et Artistique*, n° 25–34, 1878–1882, passim; C. Chowaniec, *Bitner Albert (1845–1902)*, dans : *Polski słownik biograficzny [Dictionnaire Biographique Polonais]*, t. 2, Kraków 1936, p. 114–115.

GRAŻYNA WRONA

Uniwersytet Pedagogiczny im. Komisji Edukacji Narodowej w Krakowie

Université Pédagogique de Cracovie dite de la Commission de l'Éducation Nationale

SAUVEGARDER LES TOMBEAUX POLONAIS. MÉMOIRE ET PROTECTION DES SÉPULTURES POLONAISES VUES PAR LA PRESSE DE L'ÉMIGRATION

La presse de l'émigration polonaise du 19^{ème} siècle a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs. Je ne développerai donc pas ce sujet et me contenterai de me référer à la monographie de Władysław Marek Kolasa¹, un ouvrage particulièrement précieux pour les historiens de la presse. En revanche, ce qui est important pour le sujet de la présente étude, c'est le fait que les pages des périodiques qui relatent les disputes et les scissions de l'émigration montrent que les groupes qui la constituaient, indiscutablement, partageaient tous le même respect pour la mort et pour les tombes des réfugiés de l'insurrection de 1830. C'est pourquoi les pages des magazines de l'époque publiaient en permanence des évocations de ces tombes, plus particulièrement de leur protection et de leur commémoration considérée non seulement comme un devoir patriotique, mais surtout comme un élément constitutif de la conscience nationale.

La source de base permettant de reconstruire les actions mentionnées dans le titre de cet article se trouve dans les magazines bihebdomadaires : *Kurier Paryski* [*Le Courrier parisien*] (1881–1883), *Kurier Polski w Paryżu* [*Le Courrier polonais à Paris*] (1884–1887), *Wolne Polskie Słowo* [*La Parole polonaise libre*] (1887–1899) et les mensuels *Głos Wolny* [*La Voix libre*] (1899–1900), *Wolny Głos Polski* [*La Voix polonaise libre*] (1900–1902). Les trois premiers étaient des périodiques publiés à l'initiative d'Adolf Reiff et rédigés conjointement avec Agaton Giller. Les deux derniers étaient calqués sur leurs prédécesseurs. Leur contenu était constitué, en grande partie, de considérations historiques dictées par les anniversaires successifs, entre autres, celui de la Constitution du 3 mai, celui de

¹ W.M. Kolasa, *Historiografia prasy polskiej do 1918. Naukometryczna analiza dyscypliny 1945–2009* [*Historiographie de la presse polonaise jusqu'à 1918. Analyse scientométrique de la discipline 1945–2009*], Kraków 2013, p. 397–421.

l'Insurrection de novembre, des batailles de 1848, ou bien de l'Insurrection de janvier, ainsi que d'analyses de la situation politique de l'époque présentée sous l'angle de la question polonaise et de la problématique nationale. La plupart des textes étaient publiés de manière anonyme. La mise en page et la présentation typographique de ces magazines étaient modestes, mais ne différaient guère des standards de l'époque.

Revenons cependant au fil conducteur de nos considérations. La sélection de ces périodiques n'est pas fortuite, mais déterminée par des motifs de contenu et de méthodologie. En effet, ils ont été publiés à une époque où l'idée d'institutionnaliser la protection des sépultures polonaises en France était en cours de formation. L'analyse de leur contenu textuel a permis, tout d'abord, de connaître la genèse de l'idée et de reconstituer ou, au moins dans une certaine mesure, de compléter des faits déjà connus, à cette restriction près que le cadre chronologique de mon étude est nécessairement limité par les dates de publication des titres cités. Une autre tâche importante de la recherche a été la tentative de comprendre dans quelle mesure la presse de l'émigration, évidemment sur la base des exemples choisis, a rempli dans le domaine qui nous intéresse : d'une part, un rôle d'informateur et, d'autre part, un rôle de créateur de la conscience non seulement du Polonais en émigration, mais aussi de celle du lecteur resté au pays.

La description des événements du point de vue du chercheur dans le domaine de la presse a nécessité non seulement de constater leur présence dans les matériaux de presse étudiés, mais aussi de les catégoriser en termes de forme et de contenu et d'indiquer la source de telle ou telle information. Ensuite, il a fallu chercher à savoir si l'espace informationnel du message de presse qui nous intéresse se limite à un propos journalistique formalisé, ou si on pouvait trouver dans son contenu des éléments cachés, dont une lecture sociale était possible, tant de la part des destinataires contemporains que de la part des générations futures.

Une autre hypothèse qui a accompagné notre stratégie de recherche a consisté à nous demander, lorsque nous traitons des sépultures, ou plutôt de leur situation géographique, en tant que reflet du destin de la nation, si cette perspective reflétait pleinement l'histoire de la nation polonaise, notamment dans la période des partages de la Pologne. En effet, comme le remarque justement Ewa Szerszeń :

Dans les conditions polonaises, dans une nation secouée pendant des siècles par des guerres et des soulèvements indépendantistes, le patrimoine culturel, jalousement gardé, avait sa propre dimension, son ethos national, écrit par les rangées de tombes issues des guerres successives et des soulèvements armés. Par conséquent, dans la

formation et la consolidation de la conscience nationale, le rôle des cimetières est énorme².

Le sujet abordé est envisagé à deux niveaux complémentaires, le premier concernant strictement la Commission de sauvegarde des tombeaux polonais à Paris et le second se rapportant à la symbolique de la mort et de la tombe de l'émigré, présentées, comme déjà mentionné, du point de vue des sources de presse, d'où leur caractère sélectif, ne reflétant pas toujours pleinement la chronologie des événements. Les matériaux recueillis ont permis d'identifier les questions de détail suivantes : idée, créateurs, activité, initiatives similaires et pro memoria.

1. L'idée de sauvegarde des tombeaux des émigrés polonais

Le fait, déjà évoqué par les chercheurs, que la Commission pour la protection des tombeaux polonais à Paris est née des messes commémoratives annuelles à Montmorency, a été confirmé dans les matériaux de presse collectés. Organisées chaque année le 21 mai, ces messes rassemblaient des foules de compatriotes désireux d'honorer les émigrés enterrés dans ce cimetière. Dans l'un de leurs comptes-rendus, nous lisons : *Des cimetières pour les errants – quoi de plus mélancolique ! Ils sont morts en pèlerinage, le visage tourné vers leur patrie !³*. La réflexion était éveillée par le souvenir des morts, mais aussi par la lente destruction des tombes des héros. L'idée s'est ensuite transformée en appel et, en même temps, en avertissement adressé aux compatriotes :

Si on ne crée pas un comité doté d'un fonds permanent pour l'entretien des tombeaux polonais à Paris, ils s'effondreront tous lentement et l'endroit où reposent les cendres de ceux qui ont combattu pour la patrie, ont travaillé pour elle et sont morts en exil sera oublié. C'est là une question importante. La conservation des tombeaux polonais à Paris devrait être l'affaire de tous les Polonais qui sont soucieux de l'honneur et de la renommée de leurs pères⁴.

² E. Szerszeń, *Rola cmentarzy w kulturze narodu* [Le rôle des cimetières dans la culture de la nation], dans : *Ochrona cmentarzy zabytkowych. Organizacja lapidariów cmentarnych* [La sauvegarde des cimetières historiques. L'Organisation des lapidariums de cimetière], éd. A. Michałowski et al., Warszawa 1994, p. 13.

³ « Nabożeństwo żałobne w Montmorency » [Service religieux commémoratif à Montmorency], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 11, 1884, p. 4.

⁴ Ibidem.

Des informations sur les cérémonies en cours de préparation et des comptes-rendus sur leur déroulement, ainsi que la citation des noms de personnalités éminentes enterrées à Montmorency parurent à plusieurs reprises dans les pages des périodiques étudiés⁵. Pour compléter l'information, il convient de mentionner que, par exemple, les membres de la Société des Travailleurs Polonais à Paris ont également organisé des excursions à Montmorency au cours desquelles il était prévu de *visiter les tombeaux polonais*⁶.

L'article d'introduction publié dans le numéro 12 du *Courrier polonais à Paris* en 1884 sous le titre : *Entretien et préservation des sépultures polonaises en exil*, qui avait le caractère d'un programme et traitait de la nécessité de protéger et de conserver les lieux de repos des Polonais morts en exil, est devenu essentiel pour la reconstitution des événements. L'auteur de ce texte insistait fortement sur la nécessité de remplir une obligation fondamentale envers les compagnons d'émigration de préserver leur mémoire mais aussi d'entretenir les tombes dans lesquelles :

*reposent des chefs et des guerriers, des hommes d'État et des conseillers, des législateurs et des sages, des poètes-prophètes, des artistes, des hommes de science et de lettres, des femmes au grand cœur, des prêtres et des soldats, alors que chacun d'eux a travaillé, combattu et souffert pour le bien et la gloire de la nation, pour l'indépendance et la liberté de la Patrie, pour le triomphe du droit et de la vérité*⁷.

Il s'agissait, d'une part, de glorifier la vie des *meilleurs fils et filles de Pologne*, leurs combats, leurs sacrifices, leur patriotisme, et d'autre part, d'adresser un message spécifique enjoignant au destinataire de prendre des initiatives, présentées non seulement en tant que devoir moral, mais aussi en tant que partie constitutive de la tradition culturelle. Le tombeau devenait donc un symbole, une preuve de continuité historique, un lieu de culte et de pèlerinage pour les contemporains et pour les générations futures, si bien que la société ne pouvait pas permettre que *les tombeaux élevés sur ces saintes sépultures tombent en ruines et sombrent dans l'oubli*. Comme le suggèrent les éditeurs du *Courrier*, ces tombes n'avaient qu'un caractère temporaire, *jusqu'à ce que vienne le moment*

⁵ [Note], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 34, 1885, p. 8; « Uroczystość w Montmorency w 1886 roku » [La cérémonie à Montmorency en 1886], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 60, 1886, p. 1–3; « Pielgrzymka doroczna do Montmorency » [Le pèlerinage annuel à Montmorency], *Wolne Polskie Słowo*, n° 18, 1888, p. 6.

⁶ « Program wycieczki Towarzystwa Pracujących Polaków w Paryżu do Montmorency (13.07.1884) » [Programme de l'excursion à Montmorency de la Société de Travailleurs Polonais], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 13, 1884, p. 8.

⁷ « Utrzymanie i zachowanie grobów polskich na obczyźnie » [L'entretien et la sauvegarde des sépultures polonaises à l'étranger], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 12, 1884, p. 1.

*de la libération de la Patrie, et avec elle la possibilité de transporter les ossements de ses défenseurs dans leur terre natale*⁸.

L'article rappelait également les initiateurs et les premiers exécutants de ces projets, Léon Stempowski, remplacé après sa mort par le collaborateur de Cyprian Norwid, Józef Reitzenheim, qualifié d' *unique protecteur et gardien des tombes polonaises des cimetières parisiens*. Le rédacteur regrettait qu'avec la mort de Reitzenheim, les travaux aient été suspendus. Ici, il conviendrait de citer un fragment d'un article commémoratif publié après sa mort, reflétant pleinement le travail titanesque de l'initiateur :

*Il dessinait les plans des pierres tombales, mettait en ordre celles déjà érigées, il les couronnait d'immortelles le jour de la Toussaint. Plus d'une fois je l'ai rencontré à Montmartre, chargé de couronnes et de bouquets destinés aux tombes des patriotes morts dans la nostalgie de leur Patrie. Il y avait quelque chose de hautement poétique dans la façon dont il remplissait son devoir de gardien des tombeaux polonais. Il a publié de superbes vues des monuments polonais à Montmartre et au Père Lachaise avec un texte en français*⁹.

Cependant, ses travaux ne trouvèrent aucun continuateur ; c'est pourquoi, lisons-nous plus loin dans le texte, ils sont abandonnés et personne ne s'en occupe. Les exemples cités incluent les tombes de : Ksawery Szlenker, Józef Kwiatkowski, les monuments de Fryderyk Chopin, Juliusz Słowacki et Karol Sienkiewicz, se détériorant par manque de surveillance et nécessitant une intervention immédiate de conservation. Selon l'auteur, les sépultures polonaises se trouvaient dans une situation similaire non seulement à Paris ou dans les cimetières français, mais aussi en Suisse, en Allemagne et en Angleterre.

Revenons cependant au texte-programme déjà mentionné. Les informations qu'il contient constituent une sorte d'introduction au message essentiel, à savoir la nécessité de créer une institution supervisant et coordonnant toutes les activités liées au *nettoyage, au maintien en ordre et à la restauration des tombes, si nécessaire*. On proposait que l'organisation de cette institution soit confiée aux membres de la Société des Anciens Élèves de l'École Polonaise des Batignolles, en informant simultanément les lecteurs des efforts déjà effectués par Wacław Gasztowtt et par la veuve de Ludwik Nabelak. De plus, le texte proposait de lui donner le nom de *Comité de conservation des sépultures polonaises* et projetait qu'il fonctionne comme un département de cette association. Il convient

⁸ Ibidem.

⁹ « Nekrolog – Józef Reitzenheim » [Nécrologie – Józef Reitzenheim], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 2, 1884, p. 7.

de souligner ici que le domaine d'activités de la commission devait inclure les lieux de sépulture dispersés dans le monde entier *des Polonais qui, par leurs actes, s'étaient honorablement inscrits dans les pages de l'histoire*. À plusieurs reprises, on indiquait des cimetières abritant des tombes de Polonais célèbres, par exemple à Constantinople¹⁰ ou à Nice¹¹. Le coût d'une telle entreprise était évalué à hauteur de 1 000 francs par an. Par le même article, le Courrier annonçait la création d'une cotisation bénévole permettant la réalisation de ces plans, tandis que la rédaction elle-même s'engageait à publier les listes des donateurs dans le bihebdomadaire.

Une autre publication, documentant cette fois les fonds envoyés *pour l'entretien des sépultures polonaises à Paris*, apporte également des informations intéressantes. Nous y apprenons que les *initiateurs de ces travaux*, c'est-à-dire la rénovation des tombes de Słowacki, Karol Różycki et Piotr Łagowski et de la tombe collective connue sous le nom de tombe du maréchal Stempowski, prévoyaient non seulement de poursuivre les *travaux de nettoyage*, mais aussi d'acquérir les *droits de propriété*¹², ce qui permettrait ensuite d'entreprendre des travaux de conservation plus spécialisés. Il y avait également une information sur le projet de créer un *comité de protection des tombeaux des émigrés polonais*.

Afin de compléter les faits susmentionnés, rappelons le texte présentant la silhouette du défunt Reitzenheim, dans lequel il était qualifié de *protecteur et bâtisseur de monuments sur les territoires d'errance et d'errant qui représentait dignement le nom de la Pologne parmi les étrangers*¹³.

2. La Commission de sauvegarde des tombeaux polonais à Paris

La première publication concernant directement l'institution qui nous intéresse était un appel intitulé : *Maintenance des sépultures polonaises à Paris*, qui informait les lecteurs de la poursuite de la mission entreprise par Reitzenheim¹⁴. Bien qu'il ne fût pas signé, on peut supposer que ses auteurs étaient des membres du Comité nouvellement fondé. Ils avaient donné à leur pétition la forme d'un rapport sur les activités menées jusqu'alors – *de nombreuses pierres tombales*

¹⁰ « Konstantynopol, 10 grudnia 1885 » [Constantinople, 10 décembre 1885], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 49, 1886, p. 5.

¹¹ « Hipolit Przeździecki. [Nécrologie] », *Kurier Polski w Paryżu*, n° 79, 1887, p. 8.

¹² « Składka na utrzymanie grobów polskich w Paryżu » [La collecte pour l'entretien des sépultures polonaises à Paris], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 21, 1884, p. 6.

¹³ « Józef Reitzenheim », *Kurier Polski w Paryżu*, n° 31, 1885, p. 6.

¹⁴ « Utrzymanie grobów polskich w Paryżu » [L'entretien des sépultures polonaises à Paris], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 24, 1884, p. 9.

collectives ont déjà été nettoyées et réparées par nos soins – et d'un calendrier des travaux à venir :

Dès que le fruit de notre collecte augmentera, nous commencerons de nouveaux travaux au cimetière de Montmartre, à savoir : la réparation des trois tombes qui sont dans le plus mauvais état et qui contiennent, entre autres, le corps de feu Joachim Lelewel, les généraux Wroniecki et Jordan, les médecins Chłuszniewicz [ou plutôt Hłuszniewicz – note de l'auteur] et Jaślikowski, l'émigrant Borkowski et un grand nombre d'autres patriotes méritants¹⁵.

Il ressort de cette publication, ce qui mérite d'être souligné, que les efforts de conservation du Comité portaient sur des sépultures d'émigrés, quels que soient leurs mérites ou leur place dans la hiérarchie sociale. Autre observation importante, le catalogue des affaires à traiter prévoyait également d'initier des contacts avec les membres de la famille du défunt afin d'obtenir au moins une partie des fonds pour couvrir les frais de restauration de la pierre tombale. L'établissement de ce contact devait être facilité par la rédaction de *Kurier*, par le biais des informations publiées dans ses pages, mais aussi de l'annonce, déjà mentionnée, de la liste des donateurs. Une autre question qui apparut comme urgente était celle des *numéros des concessions des tombes*. Car les recherches de concessions entreprises par Reitzenheim avaient été interrompues par sa mort subite et les documents ainsi obtenus avaient été dispersés. D'où l'appel aux lecteurs pour qu'ils aident à les retrouver.

Un autre appel de la Commission de sauvegarde des tombeaux polonais à Paris fut publié dans le n° 36 du *Kurier* de 1885. C'était à la fois une présentation d'un bref historique de la Commission et un renouvellement de l'appel au soutien social. On peut y lire :

Aucun de nos compatriotes n'ayant disposé des relations et du temps nécessaire pour pouvoir prendre le relai des activités et des devoirs que le regretté Reitzenheim remplissait avec tant d'empressement malgré les nombreuses difficultés, le Conseil du Cabinet de Lecture Polonais à Paris a eu l'idée de créer une institution qui prendrait soin des sépultures et, ayant invité à cet effet 3 compatriotes, en leur ajoutant 2 personnes choisies parmi ses membres, il a créé une Commission dont il s'est réservé le contrôle financier¹⁶.

¹⁵ Ibidem.

¹⁶ « Od Komisji Opieki nad Grobami Polskimi w Paryżu » [Message de la Commission de sauvegarde des tombeaux polonais à Paris], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 36, 1885, p. 4–5.

Les membres ainsi sélectionnés prirent une autre initiative. Elle concernait les tombeaux dits collectifs *surpeuplés depuis longtemps* ou que la réglementation sanitaire en vigueur avait interdit d'ouvrir. Il était donc devenu nécessaire d'inhumer *la dépouille mortelle de personnes de vrai mérite et de grandes vertus civiques mortes en exil* dans des tombes provisoires jusqu'à ce que les fonds rassemblés permettent d'acheter de nouvelles tombes¹⁷. Ce fut le cas pour le défunt Leonard Rettel, un participant à l'attaque du Belvédère, inhumé provisoirement, comme le rapporte la rédaction, dans une tombe louée au cimetière du Montparnasse. On initia alors une collecte pour l'achat d'un caveau. Cependant, prévoyant des situations similaires, les membres de la Commission décidèrent d'acheter une sépulture plus grande dans l'un des cimetières de Paris, dans laquelle le corps de feu Rettel pourrait être enterré, le cas échéant avec celui de ses successeurs¹⁸. Un nouvel appel fut donc adressé à la fois à la communauté émigrée et aux patriotes du pays, pour demander un soutien financier de ces entreprises. La rédaction du *Courrier polonais à Paris* allait devenir une « boîte aux lettres », comme elle l'avait déjà maintes fois été. L'appel fut signé par Kanut Gorkowski, Dr Stanisław Lewenhard, W. Gasztowtt, W. Bitner et Stanisław Artwiński.

Près de deux ans plus tard parut un article intitulé *L'inauguration de la tombe polonaise du cimetière du Montparnasse et le transfert du corps de feu Leonard Rettel*, qui présentait en quelque sorte la quintessence des activités des membres de la Commission, d'ailleurs considérablement soutenues par la communauté émigrée et la communauté nationale¹⁹. C'était un compte-rendu de la cérémonie du 23 janvier 1887, formulé en termes très expressifs et solennels, qui s'entrelaçait avec une biographie du héros principal du récit.

Le sujet des tombeaux polonais est réapparu à l'occasion de la nécrologie de Władysław Laskowicz, dans laquelle on pouvait lire: *Il a été enterré dans une tombe polonaise – construite intentionnellement pour les Polonais ayant bien mérité de leur patrie, où reposent déjà Leonard Rettel, Euzebiusz Rydzewski, Franciszek Stawiarski, Apolinary Pluciński, Kazimierz Gregorowicz et Stanisław Malinowski*²⁰.

Dans les colonnes des titres analysés, les éditeurs publiaient également des informations sur les actions caritatives initiées en faveur de la protection des tombeaux polonais. Des actions probablement inspirées par les membres

¹⁷ Ibidem, p. 5.

¹⁸ Ibidem.

¹⁹ « Inauguracja grobu polskiego na cmentarzu Montparnasse i przeniesienie zwłok śp. Leonarda Rettla » [L'inauguration de la tombe polonaise au cimetière du Montparnasse et le transfert de la dépouille de feu Leonard Rettel], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 75, 1887, p. 5–6.

²⁰ « Władysław Laskowicz », *Wolne Polskie Słowo*, n° 92, 1891, p. 6.

de la Commission, mais qui auraient été impossibles à mettre en œuvre sans le soutien de membres de la communauté émigrée aux mérites connus de tous. Ce fut le cas du concert de musique organisé à *l'initiative et grâce aux efforts de Ksawery et Józef Gałęzowski*, dont la recette était destinée à l'entretien du Cabinet de lecture et celui des tombeaux polonais²¹. La recette de 800 francs apportée par cette manifestation n'a manifestement pas satisfait les organisateurs, car ils expliquaient : *n'eut été le court laps de temps dû aux circonstances qui ont précédé ce concert, il aurait sans doute rapporté plusieurs milliers de francs*²². Il était prévu de continuer à collecter des fonds de cette façon.

Toujours d'après notre corpus de sources de presse, la manifestation caritative suivante eut lieu en 1891, mais son organisation connut quelques problèmes. Un nouvel appel de la Commission de sauvegarde des tombeaux polonais à Paris avait paru dès le n° 79 de la *Parole polonaise libre* (1890)²³. Cette fois-ci, il était prévu d'organiser une loterie d'œuvres d'art, car, pensait-on, *les compatriotes achèteraient volontiers des billets pour venir en aide aux efforts qu'elle entreprenait*²⁴. L'information principale sur la loterie était précédée d'un bref historique de la création de la Commission grâce auquel nous apprenons quels étaient les mérites en ce domaine de Zofia Nabelak, que les rédacteurs qualifiaient de *Polonaise ardente, issue d'une famille française*. L'appel était signé par Bittner, Józef Gałęzowski, Dr. Stanisław Lewenhard, Bolesław Rubach, P. Roman Wilczyński. La loterie devait être inaugurée par une exposition d'œuvres d'art données pour cette occasion, que l'on pourrait visiter après avoir acheté un billet. Cependant, à la suite de difficultés d'origine inconnue, le n°81 informa que l'exposition avait été annulée et qu'elle aurait lieu quelques jours avant le tirage au sort public. Les organisateurs avaient également renoncé aux billets pour l'exposition, au profit de dons bénévoles déposés dans des boîtes prévues à cet effet²⁵.

Finalement, la loterie fut annoncée pour le 22 mars 1891 dans les locaux du Cabinet de lecture polonais ; elle devait être précédée par une exposition prévue pour les 20 et 21 mars²⁶. Malheureusement, nous manquons d'informations sur les résultats de l'entreprise.

²¹ « Koncert na dochód Czytelni i utrzymanie grobów polskich » [Concert de soutien du Cabinet de lecture et de l'entretien des sépultures polonaises], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 75, 1887, p. 4–5.

²² Ibidem, p. 5.

²³ « Komisja Opieki nad Grobami Polskimi w Paryżu » [La commission de sauvegarde des tombeaux polonais à Paris], *Wolne Polskie Słowo*, n° 79, 1890, p. 8.

²⁴ Ibidem.

²⁵ « Komisja Opieki nad Grobami Polskimi w Paryżu » [La commission de sauvegarde des tombeaux polonais à Paris], *Wolne Polskie Słowo*, n° 81, 1891, p. 7.

²⁶ « Podajemy do wiadomości » [Nous annonçons], *Wolne Polskie Słowo*, n° 85, 1891, p. 7.

La consécration de la pierre tombale d'Adam Prażmowski dans le cimetière du Père-Lachaise, un monument offert par son épouse Pulcheria Prażmowska née Moraczewska, fut également l'occasion de rappeler le devoir d'hommage des Polonais vivants envers leurs morts, par le moyen de l'engagement à protéger leurs tombes²⁷.

La campagne de collecte de fonds initiée par la commission en collaboration avec les rédactions se déroulait de deux façons. Il y avait deux types de cotisation : *la cotisation pour l'entretien des sépultures polonaises en exil*²⁸ et *la cotisation pour l'entretien des sépultures polonaises à Paris*. Les listes de donateurs étaient publiées dans presque tous les numéros. Les deux premiers contenaient des noms de donateurs *pour l'entretien et la préservation des tombes polonaises en exil*²⁸ ; en revanche, les premières informations sur les fonds collectés pour la rénovation des sépultures polonaises à Paris furent publiées dans le n° 21 de 1884, accompagnées d'une explication sur la destination des fonds accumulés. De nouvelles explications parurent dans les numéros suivants²⁹. Il y eut aussi des actions organisées dans un but précis, par exemple la collecte pour la pierre tombale de Reitzenheim³⁰ ou pour celle de Léonard Rettel³¹. Dans le n° 12 de *La Parole polonaise libre* de 1888, on peut lire une information sur la création d'un comité sous la *présidence du citoyen Sylwester Staniewicz, afin de collecter des fonds pour la pierre tombale de Jan Nepomucen Janowski*³². Là encore, les listes des donateurs furent rendues publiques³³. L'information sur l'inauguration de ce monument au cimetière de Juvisy fut publiée dans la *La parole polonaise libre*³⁴. La nécessité de collecter des fonds, qui se sont avérés être versés de façon irrégulière, fut maintes fois rappelée aux lecteurs³⁵. Dans l'un des textes,

²⁷ « Pomnik Adama Prażmowskiego » [La pierre tombale d'Adam Prażmowski], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 35, 1885, p. 4–5.

²⁸ *Kurier Polski w Paryżu*, n° 14, 1884, p. 8; n° 15, p. 8.

²⁹ *Kurier Polski w Paryżu*, n° 24, 1884, p. 10; n° 25, p. 8; n° 39, 1885, p. 8; n° 56, 1886, p. 8; n° 58, p. 8; n° 59, p. 8; n° 63, p. 8; n° 73, 1887, p. 8; n° 75, p. 8; n° 78, p. 8; n° 80, p. 8; n° 15, 1888, p. 8; n° 46, 1889, p. 8; n° 54, p. 8; n° 58, 1890, p. 8; n° 61, p. 8; n° 63, p. 8; n° 78, p. 8; n° 80, 1891, p. 8; n° 81, p. 8; n° 122, 1892, p. 8; n° 140, 1893.

³⁰ *Kurier Polski w Paryżu*, n° 32, 1885, p. 8.

³¹ *Kurier Polski w Paryżu*, n° 32, 1885, p. 8; n° 38, 1885, p. 8.

³² « Składki na pomnik dla J.N. Janowskiego » [Collecte pour la pierre tombale de J.N. Janowski], *Wolne Polskie Słowo*, n° 12, 1888, p. 7.

³³ *Wolne Polskie Słowo*, n° 15, 1888, p. 8; n° 22, 1888, p. 8.

³⁴ « Odświeżenie pomnika J.N. Janowskiego » [L'inauguration de la pierre tombale de J.N. Janowski], *Wolne Polskie Słowo*, n° 32, 1889, p. 6–7.

³⁵ « Wspomnienie Dnia Zaduszniego w Galicji » [Souvenir de la Toussaint en Galicie], *Kurier Polski w Paryżu*, n° 23, 1884, p. 5–6; « Nécrologie [Michał Malukiewicz] », *Kurier Polski w Paryżu*, n° 46, 1885, p. 8.

les rédacteurs déclaraient avec regret : *Nous rappelons le besoin d'un tombeau collectif et, en même temps, le besoin d'un fonds destiné à l'entretien des tombeaux polonais. Nous ne savons pas pourquoi le versement des cotisations s'est arrêté. N'apprendrons-nous jamais la persévérance ?*³⁶. Les sources dont nous disposons montrent qu'à partir de 1894, ces listes n'apparaissaient que sporadiquement, ce qui indique que l'intérêt public et le soutien financier pour les activités de la Commission avait diminué. Il en était de même pour l'activité que les rédacteurs des magazines analysés déployaient pour propager l'idée de sauvegarde des tombeaux polonais auprès des lecteurs. Le sujet de la protection des tombeaux disparaissait lentement des pages de la presse.

3. Initiatives similaires hors de France

La presse de l'époque a accordé peu d'attention aux entreprises similaires qui avaient lieu hors de France. Certes, les rédactions recevaient sporadiquement des informations sur les initiatives de conservation des tombes entreprises par les émigrés polonais. Mais seules les pages de *Wolne Polskie Słowo* fournissent plus d'informations à cet égard, en publiant les rapports sur les activités de la Société polonaise de Londres, dont la direction avait lancé en 1888 une campagne de collecte de fonds pour la rénovation du monument érigé sur la tombe où étaient inhumés Wojciech Darasz, Stanisław Worcell, Jan Ostrowski, Ludwik Oborski et Ludwik Nowosielski, tous officiers de l'armée polonaise de 1831. Dans le texte évoqué, nous lisons : *Cette tombe, taillée dans du grès et placée depuis plus de 30 ans dans le cimetière de Highgate près de Londres, est en ruines depuis plusieurs années déjà, sous l'effet de l'humidité du climat*³⁷. Malheureusement, cette action n'a pas été soutenue par le public. Dans une lettre suivante, l'auteur informait les lecteurs avec ironie, mais aussi avec amertume, que :

*À cette occasion, je ne peux m'empêcher de vous parler du « très bon résultat » de l'appel de la Société Polonaise. Il y a besoin de 20 livres sterlings pour la réparation, et l'émigration a offert... 19 shillings 10 pence, soit un peu moins d'une livre. Parfait, n'est-ce pas ? – Je ne m'étendrai pas en commentaires sur ce fait déplorable*³⁸.

³⁶ « Nécrologie » op. cit.

³⁷ « Sprawy emigracyjne. Do emigracji polskiej » [Les affaires de l'émigration. À l'émigration polonaise], *Wolne Polskie Słowo*, n° 17, 1888, p. 7.

³⁸ « Londyn, dnia 28 stycznia 1889 » [Londres, le 28 janvier 1889], *Wolne Polskie Słowo*, n° 35, 1889, p. 3.

En effet, des listes de donateurs, ajoutons peu nombreux, ne furent publiées que deux fois à peine³⁹.

4. Pro memoria

La brève description ci-dessus des matériaux collectés pour notre étude a permis de reconstituer des faits déjà connus ; il semble donc intéressant de distinguer les contenus directement liés à la création d'une image de l'émigré, certes posthume, mais adressée au destinataire de l'époque et, comme cela s'est avéré, importante pour les pérégrinations scientifiques contemporaines. Ici, il convient d'expliquer que les tâches prévues dans le programme des revues de notre corpus incluaient la coopération avec les lecteurs dans le domaine de la documentation de diverses manifestations de la vie des émigrés, y compris la mort de leurs compagnons de destin. C'est pourquoi les rédacteurs s'adressèrent aux lecteurs, en ces termes :

En priant nos compatriotes de communiquer les informations concernant l'émigration, nous leur demandons de nous informer également du décès de chaque compatriote. Leurs noms appartiennent à l'histoire ; il est donc nécessaire qu'un magazine de l'émigration contienne des informations sur chaque exilé dont la vie est arrivée à sa fin⁴⁰.

Il semble que la coopération de la rédaction avec les lecteurs ait été très bonne, puisque les lettres contenant des informations sur les membres de la famille décédés, les collègues, les cohabitants et les amis paraissaient régulièrement. De plus, elles constituaient et constituent toujours une excellente source pour la construction de leurs curriculum vitae, même si les différences dans la façon de présenter les défunts étaient visibles. Elles apparaissaient le plus souvent dans les rubriques *Faits divers* et *Nécrologie*, tandis que dans le cas de personnalités éminentes, les articles en leur mémoires ou les comptes-rendus des cérémonies funéraires étaient inclus dans la partie consacrée aux articles. Le plus souvent, ces informations prenaient la forme de courtes notes, parfois de simples mentions. Pourtant, indépendamment de la taille, du volume ou de l'emplacement dans la structure du périodique, elles avaient des buts convergents et des fonctions similaires : chaque défunt était plus ou moins un héros dont la tragédie résidait dans l'impossibilité d'être enterré dans son pays natal, à côté des *ossements de ses ancêtres*. Peu importe donc, si c'était un émigré politique ou économique, dans la plupart des cas, il avait besoin d'une idéalisation hagiographique.

³⁹ « Składka na utrzymanie grobów polskich w Londynie » [Collecte pour l'entretien des sépultures polonaises à Londres], *Wolne Polskie Słowo*, n° 21, 1888, p. 8; n° 36, 1889, p. 8.

⁴⁰ *Kurier Polski w Paryżu*, n° 7, 1884, p. 7.

Dans l'article mentionné ci-dessus, *Entretien et préservation des tombeaux polonais en exil*, nous lisons également : *les inscriptions figurant sur les tombeaux permettent de lire l'histoire de la dispersion polonaise*⁴¹. Cette topographie particulière des tombeaux d'émigrés dispersés dans le monde entier symbolisait l'histoire tragique de la nation polonaise et conférait une dimension héroïque à la mort des vétérans des soulèvements armés. Le contenu des périodiques analysés a permis d'identifier près de 700 de ces biographies, sachant que cette liste est incomplète en raison de nombreuses lacunes dans l'état de conservation de chacun des titres analysés.

Pour les besoins de notre recherche, nous avons construit une base de données sous forme de tableau présentant les biographies publiées selon les données suivantes : nom et prénom, date et lieu du décès, lieu d'inhumation, identification du défunt, localisation de la publication. Au regard de la structure des textes, et surtout des émotions inscrites dans les récits de presse, on pourrait être tenté de dire que l'image de l'exilé décédé était présentée sous forme de plusieurs variantes : mort d'un membre de l'élite de l'émigration, mort d'un émigré illustre (militant), décès d'un vétéran, décès des membres de la famille du vétéran les plus proches, décès d'un émigré économique. Ainsi, ces publications confirmaient l'esprit communautaire des émigrés, quel que soit leur lieu de résidence. Elles montrent aussi que l'affichage des actes héroïques des anciens combattants, de leur travail en faveur des communautés locales et de leurs réussites professionnelles faisaient d'eux des héros de la cause nationale.

La liste établie montre que les tombes des émigrés polonais étaient dispersées sur presque tous les continents, la plupart en Europe, plus particulièrement en France, ce qui, bien sûr, n'est pas surprenant. Parmi eux, le groupe le plus nombreux était composé de vétérans des soulèvements nationaux successifs de 1830–1831, 1848 et 1863. Les données biographiques (pas toujours complètes) accompagnant les informations sur le décès et le lieu d'inhumation étaient construites de manière particulière. En effet, de leur lecture se dégage un ensemble d'expressions et de termes qui correspondent en quelque sorte au sens moderne de mots phares qui, d'une part, permettent de dessiner l'image posthume de l'ancien combattant et, d'autre part, d'indiquer les déterminants (valeurs) qui composent la définition des mots « patriotisme » et « patriote » au XIX^e siècle. Non du point de vue du chercheur, mais du point de vue du *sentiment et de l'imaginaire social*, à l'époque encore plein de pathos romantique. Rappelons-en quelques exemples : *un des membres les plus respectables de l'émigration polonaise ; un patriote modeste et chaleureux ; universellement respecté ; un homme de grand cœur et d'esprit* (Mikołaj Niwiński), *un Polonais distingué*,

⁴¹ « Utrzymanie i zachowanie grobów » op. cit., p. 2.

un homme de vertus et de mérites (Stanisław Malinowski), un soldat courageux et un fils fidèle de la Pologne ; soldat méritant, paysan de naissance, il avait des sentiments plus sublimes que bien des nobles (Mikołaj Kokot), son caractère sans faille et sa grande droiture lui valaient le respect et l'amour de ses compatriotes (Stanisław Jasiński), poli et serviable, le défunt a su se rendre utile non seulement à des individus particuliers, mais aussi à la cause polonaise, à laquelle, si l'occasion s'en présentait, il rendait des services (Henryk Groppler), un homme d'une force extraordinaire s'est éteint, nos rangs ont perdu un combattant pour la cause nationale plein de persévérance (Jan Wincenty Mazurkiewicz). Néanmoins, cette question nécessite des recherches plus approfondies.

Cette création d'une image fonctionnant dans l'imaginaire social n'allait hélas pas toujours de pair avec l'action concrète. En effet, la réalité exigeait des projets ciblés, c'est-à-dire l'obtention de fonds, l'effectuation de travaux administratifs et juridiques et enfin de travaux de conservation. Dans une telle situation, la sensibilité sociale s'est émoussée. Il en a été de même avec la sensibilité journalistique, car il semble que, dans ce cas particulier, la presse n'ait que faiblement rempli son devoir d'inspirateur, d'organisateur et de contrôleur des actions entreprises. Les quelques textes évoqués, qui s'étalent sur une durée de plus de 20 ans, n'ont pas tranché la question, ils l'ont seulement signalée. La littérature a décidément été beaucoup plus favorable aux tombes des héros. En revanche, ce qui mérite d'être souligné, c'est le fait de documenter les décès d'anciens combattants et de publier des biographies rédigées, comme nous l'avons déjà mentionné, par des membres de leur famille, des amis, des connaissances, principalement sous forme de lettres à la rédaction.

Avant de finir, faisons encore une remarque. Les matériaux contenus dans le tableau préparé pour les besoins de notre recherche compléteront probablement les travaux de Jan Bartkowski⁴², notamment en ce qui concerne les émigrés morts après 1891 et la liste des *Polonais morts en exil (de 1897 à 1900)* qui a été publiée dans le *Petit calendrier polonais pour l'année 1900*⁴³.

Traduction Zdzisław Pruski

⁴² J. Bartkowski et al., *Spis Polaków zmarłych na emigracji od roku 1831 [Liste des Polonais morts en émigration à partir de 1831]*, t. 7/8, éd. L. Krawiec, Rzym 1985.

⁴³ *Zmarli na wychodźstwie Polacy (od r. 1897 do 1900) [Polonais morts en exil (de 1897 à 1900)]*, dans : *Petit calendrier polonais pour 1900*, Paris 1900, p. 82–91.

Bibliographie

- Bartkowski J. et at., *Spis Polaków zmarłych na emigracji od roku 1831* [*Liste des Polonais morts en émigration à partir de 1831*], t. 7/8, éd. L. Krawiec, Rzym 1985.
- Kolasa W.M., *Historiografia prasy polskiej (do 1918). Naukometryczna analiza dyscypliny 1945–2009* [*Historiographie de la presse polonaise (jusqu'à 1918). Analyse scientométrique de la discipline 1945–2009*], Kraków 2013.
- Szerszeń E., *Rola cmentarzy w kulturze narodu* [*Le rôle des cimetières dans la culture de la nation*], dans : *Ochrona cmentarzy zabytkowych. Organizacja lapidariów cmentarnych* [*La sauvegarde des cimetières historiques. L'Organisation des lapidariums de cimetières*], éd. A. Michałowski et al., Warszawa 1994.
- Zmarli na wychodźstwie Polacy (od r. 1987 do 1900) [*Les Polonais morts en émigration (de 1987 à 1900)*], dans : *Petit calendrier polonais pour 1900*, Paris 1900, p. 82–91.

LES TOMBEAUX
ET LES MONUMENTS
POLONAIS COMME TEXTE
CULTUREL

ROBERT KOTOWSKI

Faculté de journalisme, d'information et de bibliologie
Université de Varsovie

LES CRÉATEURS DES MONUMENTS FUNÉRAIRES POLONAIS

Les cimetières ont toujours joué un rôle important dans la tradition culturelle européenne. Le respect particulier qui leur est témoigné résulte à la fois de valeurs humanistes universelles, en tant que lieu d'inhumation des êtres les plus chers, à qui nous devons de perpétuer leur mémoire, et aussi de principes et de préceptes religieux. Dans le cas des tombes de soldats et d'insurgés morts pour leur patrie, ce respect résulte de sentiments nationaux et patriotiques¹.

Les cimetières historiques sont une source précieuse dans de nombreux domaines auxiliaires de l'histoire tels que l'héraldique, la généalogie et l'étude biographique, et leur valeur culturelle ne peut en aucun cas être surestimée. Les éléments architecturaux qu'ils contiennent, croix, épitaphes, clôtures et, surtout, sculptures funéraires, font partie du patrimoine historique et culturel et constituent un témoignage sur les courants artistiques du passé. Ils suscitent donc l'intérêt en raison de la valeur historique des sépultures dans une nécropole donnée, et en même temps, ils offrent l'occasion de communier avec des œuvres d'art. Ainsi, Ignacy Krasicki a écrit :

Les pierres tombales, comme d'autres bâtiments érigés pour la mémoire future, sont les preuves les plus durables et, en même temps, les plus évidentes de faits de l'histoire nationale en tous genres : car à partir des inscriptions qui y sont placées, on peut retracer des moments particuliers d'époques au cours desquelles les faits les plus divers se sont produits².

Les auteurs de pierres tombales, des sculpteurs parmi lesquels on trouve d'éminents représentants de l'art sépulcral, qui ont joué un rôle important dans

¹ A. Stasiak, S. Tanaś, « Przestrzeń sepulkralna w turystyce », *Turystyka i Hotelarstwo*, n° 8, 2005, p. 9.

² J. Kolbuszewski, *Wiersze z cmentarza*, Wrocław 1985, p. 14; ibidem, p. 14.

l'histoire de l'art et dans l'histoire au sens large, avaient assurément conscience de la fonction de leurs œuvres. Je voudrais présenter ici les plus importants des artistes polonais qui ont laissé leurs œuvres dans les cimetières parisiens et attirer l'attention sur leurs réalisations. Car, souvent, lorsque nous visitons les lieux d'inhumation de ceux dont nous devons perpétuer la mémoire, les tombes de nos ancêtres – soldats et insurgés morts pour la patrie, personnages historiques connus et méritants – nous nous laissons absorber par la méditation, nous admirons la classe et la valeur des œuvres architecturales, sculpturales et parfois picturales qui apparaissent dans l'espace sépulcral, mais nous n'avons pas toujours des connaissances suffisantes concernant leurs auteurs. Pourtant, leurs destins et leurs activités étaient souvent tout aussi importants et intéressants que ceux des personnages qu'ils ont commémoré par leurs œuvres. Leurs parcours, souvent entrelacés avec une activité patriotique et une activité d'insurgé, différaient beaucoup, à commencer par le lieu de leur naissance, de leurs études et de leurs activités, souvent l'époque de leur travail artistique. Pourtant, ce qu'ils avaient en commun, c'était Paris qu'ils ont fortement marqué de leur présence, en laissant derrière eux des œuvres d'art sépulcral reflétant leur époque.

Parmi les auteurs des pierres tombales polonaises il faut, avant tout, mentionner : Władysław Oleszczyński (1807–1866), Feliks Grabowski (1817–1889), Marek Marcei Guyski (1830–1893), Cyprian Godebski (1835–1909), Albert Bitner (1845–1902), Władysław Marcinkowski (1858–1947) et Franciszek Black (1881–1959).

Outre ces artistes polonais éminents, il faut citer Auguste Clésinger, le créateur de la célèbre tombe polonaise de Frédéric Chopin au cimetière du Père-Lachaise. Son œuvre à la mémoire de Chopin a été consacrée et dévoilée le 17 octobre 1850, à l'occasion du premier anniversaire de la mort du compositeur³. La conception de ce monument exploite parfaitement le terrain. Les deux niveaux sont séparés par un mur de soutènement contre lequel l'artiste a placé une pierre tombale. La figure de la muse Euterpe, penchée sur une lyre brisée, est placée sur un socle rectangulaire avec un médaillon avec un portrait du compositeur à l'avant. La collecte de fonds et l'organisation des travaux de construction de la pierre tombale de Frédéric Chopin a été confié à un comité créé à l'initiative de Camille Pleyel. Un de ses associés, Edouard Herbault, a rempli une fonction de mandataire pour accomplir les formalités officielles. C'est l'éminent peintre Eugène Delacroix qui a été élu président de ce comité. La dépense principale a été les frais d'exécution de la statue de la muse Euterpe, la figure principale

³ Cf. Le Musée Chopin de Varsovie, n° inv. M/3149, D/854, actuellement un dépôt TiFC auprès du NIFC. Comp. aussi : *Korespondencja Fryderyka Chopina*, t. 2, part. 2, éd. Z. Helman, Z. Skowron, H. Wróblewska-Straus, Warszawa 2017, p. 1142.

du monument funéraire. Son auteur était Auguste Clésinger, le mari de la fille de Sand, Solange Dudevant. Ce sculpteur et peintre français, créateur de nombreux bustes en marbre et en plâtre, de statues historiques, allégoriques et mythologiques, avait rencontré Chopin, George Sand et sa future épouse Solange en 1846⁴. De la mort du compositeur en octobre 1849 jusqu'au printemps 1850, Clésinger a réalisé environ 17 œuvres consacrées à l'artiste, sans compter les répliques ultérieures.

L'un des sculpteurs polonais les plus remarquables, associés à la Grande Émigration, était le susmentionné Władysław Oleszczyński. Il est l'auteur de monuments et de pierres tombales de représentants de la communauté des émigrés polonais, entre autres, celle de Maurycy Mochnacki à Auxerre, Ludwik Michał Pac à Smyrne, Julian Ursyn Niemcewicz et Karol Kniaziewicz à Montmorency, Juliusz Słowacki à Montmartre à Paris, Klementyna Hoffman née Tańska au Père-Lachaise à Paris⁵.

Né à Końskowola, il a été baptisé dans la paroisse locale ; son parrain était Franciszek Zabłocki. Il a étudié le dessin chez Franciszek Kokular, puis il s'est inscrit en 1824 à la Faculté des beaux-arts de l'Université royale de Varsovie où il a étudié la gravure et la sculpture. Au bout d'un an, il a reçu une bourse du gouvernement dans le domaine de l'art de la médaille, grâce à laquelle il a pu se rendre en France pour y poursuivre ses études artistiques. À l'École des Beaux-Arts, ses professeurs étaient : François Joseph Heim (dessin), Antoine Laurent Dantan (sculpture), David d'Angers, de son vrai nom : Pierre-Jean David, (sculpture) et N. Tiolier (art de la médaille). À la fin de ses études, Oleszczyński a sculpté une statue de l'empereur Alexandre I^{er} qui se dressait dans la propriété de Zander à Paris jusqu'en 1830. À la demande de la Société scientifique de Varsovie, il a réalisé la médaille de Nicolas Copernic à l'occasion de l'inauguration du monument de l'astronome à Varsovie.

En mai 1830, il est revenu à Varsovie et a commencé à travailler à l'Hôtel de la Monnaie. Il a participé au soulèvement de novembre et après sa chute, il est parti en émigration. Il a passé les 25 années suivantes de sa vie à Paris. Étroitement lié à la communauté émigrée, il a été membre du Comité national polonais, de la Société historique et littéraire et de la Société polytechnique polonaise. Il a cocréé les décors de l'église de la Madeleine (1844), ceux du tombeau de Napoléon I^{er} à l'église des Invalides (1846–1852), puis en 1846, il a sculpté

⁴ B. Weber, *Auguste Clésinger*, pl.chopin.nifc.pl [consulté le 3.08.2018].

⁵ D. Kaczmarzyk, *Władysław Oleszczyński*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 23, Kraków 1978, p. 754–756; idem, « Klasycyzm i romantyzm w rzeźbie polskiej », *Sztuka i Krytyka*, 1956, n° 1–2, p. 64–65; A. Biernat, *Père-Lachaise – Cmentarz niezwykły*, dans : H. Zaworonko-Olejniczak, B. Kłosowicz-Krzywicka, A. Biernat, *Na obcej ziemi. Groby polskie na cmentarzach paryskich i Montmorency*, Paryż 2011, p. 20.

les statues de Niemcewicz et Kniaziewicz dans la collégiale de Montmorency et a réalisé le groupe allégorique en marbre *L'Été* (1855). Il a également été le créateur de portraits sous forme de statuettes (ceux de Niemcewicz, Mickiewicz, Józef Hoene-Wroński), de portraits en médaillons en bronze de son frère Antoni, de Juliusz Słowacki, d'Adam Mickiewicz et d'autres personnalités de l'émigration, dont Stanisław Barzykowski, Kazimierz Błociszewski, Edmund Chojecki, Adolf Cichowski, August Cieszkowski, Izabella Czartoryska, Henryk Dembiński Seweryn Gałęzowski, Karol Hoffman, les prêtres Aleksander Jełowicki et Hieronim Kajsiewicz, Apolinary Kątski.

Il est également l'auteur d'environ 40 médailles, dont une œuvre dédiée au roi de France Louis-Philippe I^{er}. Les médailles pour Robert Ferguson (1832) et celles qui ont été frappées à la mémoire du général La Fayette (1834) comptent parmi les premières œuvres commandées par le Comité d'émigration à Paris.

Les œuvres d'Oleszczyński datant de la période parisienne comprenaient également des lithographies et des gravures sur cuivre sur des thèmes historiques qui furent utilisées comme illustrations dans les publications des émigrés polonais paraissant à Paris. Sa production sculpturale comprend également un groupe sculptural avec la sainte patronne de la paroisse dans l'église de la Madeleine et une série de statues allégoriques sur le sarcophage de Napoléon dans l'église des Invalides.

En 1856, à la demande du Comité du mémorial de Mickiewicz à Poznań, il a réalisé le monument au poète qui a été inauguré dans cette ville en 1859. En septembre 1857, il est s'est installé à Varsovie. Il a reçu un atelier au Château Royal dans lequel il a poursuivi son activité de sculpteur. Il a créé de nombreuses épitaphes et monuments (dont celle de Jean-Paul Woronicz et Copernic à Wieniec, 1860), des statues et des bas-reliefs pour l'autel de la Vierge Marie de l'église des Capucins à Lublin (1859–1860). Il a fait des portraits en buste, entre autres de Zygmunt Krasiński, Henryk Levittoux, Mgr Antoni Melchior Fijałkowski, Józef Ignacy Kraszewski, Wincenty Pol, Teofil Lenartowicz, Julian Bartoszewicz, Kazimierz Władysław Wójcicki et Jadwiga Łuszczewska (Deotyma)⁶.

Il a été un des membres fondateurs de la Société d'encouragement des beaux-arts (Zachęta). En 1865, il a commencé à travailler sur le monument de Jan Kochanowski qui se trouve à Varsovie. Il était allé forger le monument à Rome, où il est mort des suites d'une maladie en 1866 et a été enterré au cimetière de Santo Lorenz. Sa pierre tombale à Rome est ornée d'un médaillon de marbre sculpté par Andrzej Pruszyński.

⁶ D. Kaczmarzyk, *Władysław Oleszczyński*, op. cit., p. 755.

Feliks Grabowski, né à Angers en France, a également été diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris. Ses professeurs étaient de célèbres sculpteurs français : Étienne-Jules Ramey et Augustin-Alexandre Dumont. Après ses études en 1839, il a exposé au Salon de Paris et à la Galerie del Epoke. Son sujet de prédilection était la figure humaine, surtout la figure féminine. Il a créé des portraits, mais aussi des figures mythologiques comme par exemple la Jeune Grecque, Sapho ou Vénus au bain. Une de ses œuvres les plus intéressantes est le médaillon sur la tombe du chirurgien parisien Auguste Nélaton au cimetière du Père-Lachaise. Le bas-relief en marbre – Allégorie de l'Espérance – qu'il a présenté lors d'une exposition à Paris en 1875 orne sa tombe au cimetière du Montparnasse⁷.

Un des artistes polonais les plus remarquables de la seconde moitié du XIXe siècle, qui, lui aussi, a exercé son art à Paris a été le talentueux sculpteur Marcell Guyski, auteur d'une plaque funéraire en bronze avec le buste d'Anna Henryka Loewenhardt (née Pustowojtówna), participante à l'Insurrection de janvier utilisant le pseudonyme de « Michel le dragon », enterrée dans la tombe familiale des Loewenhardt dans le cimetière Montparnasse⁸.

Il est né à Krzywoszyńce, en Ukraine, dans la famille de Faustyn et Róża née Oksyńska. Dans les années 1843–1853, il a fréquenté le gymnase de Niemirów, un an plus tard à Varsovie, il est entré à l'École des beaux-arts. Il a suivi des cours privés donnés par des professeurs de cette école, Daniel Zalewski, Konstanty Hegel et Lanci. En 1857, sous la direction, entre autres, d'Adam Tadolini, un élève d'Antonio Canova, il a commencé des études à l'Académie italienne de Saint-Luc. Après ses études, il s'est installé quelques années à Rome, où il a travaillé sous la direction de Luigi Amici⁹. Il a fait ses débuts à Varsovie, en exécutant des projets de sculptures architecturales pour l'édifice de la Société de Crédit Foncier (*Agriculture et Navigation*) et la décoration du fronton de l'hôtel « Europejski ». Il a réalisé des sculptures religieuses : *Christ ressuscité*, *Christ en croix*, *Saint Pierre libéré de ses liens par un ange*, mais aussi des ouvrages à contenu symbolique comme *L'Ange de la mort*, un bas-relief en marbre (1859, Musée national de Cracovie), des dessins de pierres tombales (par exemple un modèle en plâtre de la pierre tombale de Ksawery Branicki, exposé à la Société des amis des beaux-arts de Cracovie en 1889) et des monuments (le projet du monument à Adam Mickiewicz à Cracovie, réalisé pour un concours en 1885). Les créations artistiques de Guyski étaient dominées par des sculptures de portraits, des bustes et des médaillons qui constituent la partie la plus précieuse de son œuvre. Il a fait, entre

⁷ O. Zagórowski, *Feliks Grabowski*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 8, Kraków 1959–1960, p. 490.

⁸ B. Miodońska, *Marceli Guyski*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 9, Kraków 1960–1961, p. 197.

⁹ Ibidem, p. 19.

autres, des portraits de Mickiewicz en 1895, un monument dans l'église saint Jean à Vilnius, ceux de Słowacki, Lenartowicz et Asnyk, des portraits de personnalités de l'aristocratie, entre autres un buste d'Andrzej Zamojski, de Ksawery Branicki, des portraits de membres des familles Potocki, Krasiński et Tarnowski, ceux de personnalités du monde scientifique (par exemple un buste en bronze d'Antoni Waga). Il excellait surtout dans les portraits féminins. Le buste en marbre de Zofia Zamoyska née Potocka ou le portrait en terre cuite d'Helena Modrzejewska en sont les meilleures preuves. Il est mort à Cracovie en 1893¹⁰.

Un autre sculpteur éminent associé à Paris pendant la période de la Grande Émigration était Cyprian Godebski. Il est né en 1835 à Méry-sur-Cher près de Bourges, en France, dans une famille patriotique. Il était le petit-fils du légionnaire et poète Cyprian et le fils d'un insurgé, historien et militant émigré, Franciszek Ksawery. Il a commencé sa scolarité à l'École nationale polonaise des Batignolles, dont son père avait été un des fondateurs, puis il a étudié dans l'atelier de sculpture de François Jouffroy en gagnant sa vie comme enseignant de dessin dans des écoles municipales et à l'école des Batignolles. Il a fait ses débuts en 1857 au Salon de Paris avec un buste en marbre de l'amiral de la Susse. Il a alors, également travaillé à la rénovation du Louvre. À partir de 1858, il a vécu et travaillé à Lviv, d'où, en 1861, il a déménagé pour Vienne où il exécutait des commandes de la cour impériale. En 1863, il est revenu à Paris. Il séjournait tantôt en France, tantôt en Belgique. En 1870, il a été nommé professeur à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, où il a réalisé quelques sculptures commandées par la cour du Tsar¹¹.

Après avoir renoncé à son travail à Saint-Pétersbourg, il a déménagé à Varsovie. Il a dirigé un salon artistique et littéraire renommé qui regroupait l'élite intellectuelle et artistique locale. Il s'est impliqué dans des activités visant à relancer la vie culturelle de la capitale, entre autres comme critique d'art, en publiant une série de chroniques, *Lettres sur l'art*, dans les pages de *Gazeta Polska*¹². Godebski s'y déclarait porte-parole des tendances novatrices de l'art, dénonçait le manque de besoins esthétiques des Polonais, déplorait le manque de véritables collections et la faible activité de la Société d'encouragement des beaux-arts. Dans une de ses lettres, il a écrit : *Certes, il y a des palais chez nous, mais avouons-le, nous manquons d'élites qui comprennent la tâche qui leur est échue. Ces Messieurs élèvent des chevaux, admirent des ballerines, enrichissent*

¹⁰ Ibidem, p. 197.

¹¹ I. Trybowski, *Cyprian Godebski*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 8, Kraków 1956–1960, p. 165.

¹² E. Bobrowska-Jakubowska, *Artyści polscy we Francji w latach 1890–1918. Wspólnoty i indywidualności*, Warszawa 2004, p. 25.

*les marchands de vin et les restaurateurs – mais ils laissent les artistes mourir de faim et gaspiller leurs talents de façon impitoyable*¹³. À la fin de 1875, il est revenu définitivement à Paris, où il a également dirigé un salon artistique et littéraire. En 1877, il a été nommé membre de l'Académie Nationale française et en 1889 officier de la Légion d'honneur. À partir de 1897, il a été le premier président du Cercle artistique et littéraire de Paris. Il est mort dans cette ville en 1909.

Parmi les nombreuses œuvres monumentales réalisées d'après les projets de Godebski figurent, entre autres, le *Monument à la Libération du Pérou* à Lima (1866–1859) et le *Monument à Adam Mickiewicz* à Varsovie (1898). Le monument de la capitale du Pérou est une vaste composition architecturale et sculpturale, couronnée d'une statue du génie de la victoire avec les personnifications du Pérou, de la Bolivie, du Chili et de l'Équateur assises en dessous, ainsi que la figure du héros national de l'Argentine, du Chili et Pérou, le général argentin José de San Martín, chef du soulèvement des nations du sud de l'Amérique du Sud contre le règne espagnol. Les premiers projets du monument Mickiewicz de Varsovie prévoyaient également une forme complexe avec plusieurs figures. La version finale est plus modeste. Parmi les monuments plus intimes de Godebski figure la statue du célèbre violoncelliste Adrien-François Servais (père de la première épouse du sculpteur, Zofia) de 1886 à Halle, en Belgique. Godebski est également devenu célèbre en tant qu'auteur de compositions allégoriques, entre autres *Le Génie et la Force brutale* de 1888; *Rêve de gloire* de 1894 et des sculptures de salon mythologiques, par exemple le groupe *Lascivité et Innocence*, appelé aussi *Le Satyre et la Nymphe* ou *Persuasion* de 1881, ainsi que *Cupidon mendiant* de 1882. Il s'occupait également de portraits-sculptures et sculptures sépulcrales, créant par exemple les pierres tombales de Théophile Gautier au cimetière de Montmartre et celle d'Hector Berlioz au Père-Lachaise à Paris, *Gratitude à la France*, un buste en marbre de Seweryn Gałężowski de 1879.

Une œuvre extrêmement importante de Godebski est le groupe de pierre *Notre-Dame des Naufragés* qui se dresse sur le cap atlantique de la pointe du Raz dans la région de Bretagne la plus occidentale. Cette sculpture inaugurée en 1904 a été commandée par le comte de Trobriand et devait être un monument privé aux marins locaux, érigé à l'instar d'offrandes votives similaires sur les rivages de la Bretagne.

Godebski est mort en 1909 à Paris, il a été inhumé au cimetière de Montmorency près de Paris, dans le tombeau familial des Chwalibogi et Godebski.

Albert Bitner, fils d'un insurgé et élève de l'école polonaise des Batignolles, était un architecte qui a collaboré avec Cyprien Godebski. Il est né à Paris et a fré-

¹³ C. Godebski, *Listy o sztuce 1875–1876*, lettres réunies et annotées par M. Masłowski, Kraków 1970, p. 149.

quenté l'école des Batignolles qu'il a finie en 1861. Dans les années 1862–1864, il a étudié l'architecture à l'École des Arts décoratifs à Paris, tout en travaillant sous la direction de l'architecte de la ville de Paris. Il a débuté son activité indépendante en 1870, si bien que la période de la reconstruction de Paris lui a permis de révéler ses talents. Grâce à ses projets d'édifices publics et privés du XVI^e arrondissement de Paris, de la chapelle anglicane à Neuilly et de nombreux tombeaux, il est devenu l'un des architectes français les plus marquants. En collaboration avec le sculpteur Cyprian Godebski, il a élaboré le projet du monument à Mickiewicz à Cracovie, récompensé en 1888. Il est l'auteur d'une œuvre monumentale érigée sur la tombe collective des vétérans des soulèvements de novembre et janvier et d'autres mouvements indépendantistes, appelée *Rettel et consorts*, au cimetière du Montparnasse (c'est là que sont enterrés Léonard Rettel, ancien participant à l'attaque du Belvédère à Varsovie en 1830, Stanisław Malinowski, conspirateur, et plus tard, directeur de l'École polonaise de Paris pendant de nombreuses années, Franciszek Stawiarski, insurgé de novembre). Avec Wincenty Trojanowski (peintre et médailleur), Bitner a créé un monument au Dr. Szweykowski à Montmorency. Il a été un des membres les plus actifs de la Société des Anciens Élèves de l'École Polonaise des Batignolles. Mort en 1902, il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise¹⁴.

Un autre élève de Cyprian Godebski, Władysław Marcinkowski, a également été un sculpteur extrêmement talentueux. Fils d'un cordonnier, il a fait ses premières études de sculpture à l'École du soir de dessin et de modelage de la société industrielle de Poznań sous la direction de Marian Jaroczyński. En 1878, il a commencé des études à Berlin sous la tutelle du sculpteur Carl Conrad Albert Wolff, élève du célèbre Christian Daniel Rauch¹⁵.

Après avoir terminé ses études et remporté plusieurs prix dans divers concours, il a débuté son activité artistique à Paris, où il a complété sa formation à l'Académie Julian (sous la direction d'Henri Chapu, l'un des sculpteurs les plus appréciés de la Troisième République, auteur, entre autres, du *Monument à Henri Regnault* avec la figure de *La Jeunesse*) et dans l'atelier parisien de Cyprian Godebski. A cette époque-là, il a noué des contacts avec des Polonais vivant en exil, notamment avec des artistes, créant plusieurs portraits sculptés, dont ceux d'Ignacy Domeyko, Władysław Czartoryski, Władysław Mickiewicz, ou celui d'Adam Prażmowski au cimetière du Père-Lachaise. Il a exposé aux Salons de Paris et participé à des concours en Pologne. Vers 1905, il a déménagé à Sowiniec, où il a géré la propriété de la famille Taczanowski et travaillé dans son propre

¹⁴ C. Chowaniec, *Albert Bitner*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 2, Kraków 1936, p. 114–115.

¹⁵ P. Michałowski, *Władysław Marcinkowski*, dans: *Polski słownik biograficzny*, t. 19, Wrocław 1974, p. 593.

atelier de sculpture. Il est l'auteur de nombreuses compositions figuratives, de monuments et de pierres tombales. Les plus importantes sont les figures des quatre états portant le cercueil de saint Adalbert dans la cathédrale de Gniezno de 1895, une statue de Juliusz Słowacki à Miłostaw de 1899, une sculpture du Christ et de saint Pierre pour les pierres tombales des archevêques Juliusz Dinder, Mieczysław Ledóchowski et Florian Stablewski. Il est mort en 1947. Ses œuvres se trouvent, entre autres, dans les collections des Musées nationaux de Poznań, Varsovie et Cracovie¹⁶.

La sélection des créateurs les plus éminents de pierres tombales polonaises à Paris présentée ici se termine par celle de Franciszek Black, sculpteur travaillant à Paris et en Suisse. En 1901, il est entré à la School of Decorative Wood Carving de Londres. Deux ans plus tard, il est devenu l'élève du sculpteur et peintre Antonin Mercié à l'École des beaux-arts de Paris. À Cracovie, où il est revenu plusieurs fois dans les années 1907–1910, il a rencontré le compositeur et homme d'État, Ignacy Paderewski. Cette connaissance a valu à Black une bourse permanente financée par le compositeur qui était impressionné par son travail. Cela a permis à l'artiste d'entreprendre des voyages artistiques qui lui tenaient à cœur, de connaître, entre autres, les collections des Musées du Vatican, du Prado, du British Museum et de la Pinacothèque de Munich. En 1908, il a été admis dans le groupe d'élite des étrangers à la Société Nationale des Beaux-Arts, ce qui lui a permis de faire ses débuts au Salon des Artistes Français au Champs de Mars organisé par cette association. Le domaine préféré de l'artiste était le portrait réalisé dans divers genres sculpturaux (par exemple un médaillon avec le portrait de sa mère). Quelques années avant la Première Guerre mondiale, Black s'est installé à Lausanne où il est resté jusqu'en 1920. Ce fut pour lui la période la plus créative de sa vie. Outre des portraits, il a également réalisé des scènes de genre et des nus féminins. En 1920, il est revenu à Paris, où il a rejoint la Société du Salon d'Automne, en se liant en permanence au Salon d'Automne. Au cours de cette période, en plus des commandes exécutées pour de riches bourgeois parisiens, il a fait des portraits de Polonais éminents: Juliusz Słowacki, Adam Mickiewicz, Fryderyk Chopin, Józef Hoene-Wroński, Ewelina Hańska, Władysław Mickiewicz, ainsi que de personnes associées à Ignacy Jan Paderewski, par exemple Edward Mandell House, diplomate et conseiller du président des États-Unis Woodrow Wilson, un des rédacteurs du pacte de la Société des Nations, (ce monument, qui a été reconstruit après la guerre, est situé dans le parc Skaryszewski à Varsovie). Il a également réalisé de nombreuses pierres tombales dans les cimetières parisiens, entre autres les monuments à la mémoire de Léopold Sudre à Montparnasse et de Józef Hoene-Wroński au cimetière de Neuilly, ainsi que la statue

¹⁶ Ibidem, p. 594.

du Christ sur la tombe d'Eugeniusz Kucharski au cimetière du Père-Lachaise. Il a passé la période de l'occupation allemande à Grenoble. En 1951, il a reçu la Croix de Commandeur de l'ordre Polonia Restituta pour avoir aidé des Polonais engagés dans la résistance française dans les années 1939–1940¹⁷.

Traduction Zdzisław Pruski

BIBLIOGRAPHIE

Sources et études publiées

- Biernat A., *Père-Lachaise – Cmentarz niezwykły*, dans : H. Zaworonko-Olejniczak, B. Kłossowicz-Krzywicka, A. Biernat, *Na obcej ziemi. Groby polskie na cmentarzach paryskich i Montmorency*, Paryż 2011.
- Bobrowska-Jakubowska E., *Artyści polscy we Francji w latach 1890–1918. Wspólnoty i indywidualności*, Warszawa 2004.
- Chowaniec C., *Albert Bitner*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 2, Kraków 1936, p. 114–115.
- Godebski C., *Listy o sztuce 1875–1876*, lettres réunies et annotées par M. Masłowski, Kraków 1970.
- Kaczmarzyk D., « Klasycyzm i romantyzm w rzeźbie polskiej », *Sztuka i Krytyka*, 1956, n° 1–2, p. 64–65.
- Kaczmarzyk D., *Władysław Oleszczyński*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 23, Kraków 1978, p. 754–756.
- Kolbuszewski J., *Wiersze z cmentarza*, Wrocław 1985.
- Korespondencja Fryderyka Chopina*, t. 2, part. 2, éd. Z. Helman, Z. Skowron, H. Wróblewska-Straus, Warszawa 2017.
- Michałowski P., *Władysław Marcinkowski*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 19, Wrocław 1974, p. 593.
- Miodońska B., *Marceli Guyski*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 9, Kraków 1960–1961, p. 197.
- Stasiak A., Tanaś S., « Przestrzeń sepulkralna w turystyce », *Turystyka i Hotelarstwo*, n° 8, 2005, p. 9–37.
- Trybowski I., *Cyprian Godebski*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 8, Kraków 1956–1960, p. 165–166.
- Zagórowski O., *Feliks Grabowski*, dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 8, Kraków 1959–1960, p. 490–491.

¹⁷ *Franciszek Black*, <http://www.tombeaupolonais.eu/content/franciszek-black-0> [access: 3.09.2018].

ANTOINETTE LE NORMAND-ROMAIN

Historienne d'art,

ancien directeur de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)

Y-A-T-IL UNE IDENTITÉ POLONAISE DANS LA SCULPTURE FUNÉRAIRE EN FRANCE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE ?

Ou bien, en d'autres termes, une tombe polonaise se reconnaît-elle au premier coup d'œil dans le panorama des cimetières français ?

Façonnés au long du XIX^{ème} siècle par le développement (non prévu à l'origine) des monuments destinés à signaler les tombes en rappelant les mérites et les hauts faits du défunt, les cimetières constituent, selon une formule souvent employée, des « archives du genre humain ». Or des milliers de Polonais qui avaient lutté pour l'indépendance de la Pologne s'étaient réfugiés en France après le triomphe de l'armée russe en septembre 1831 ; ils y furent inhumés et des monuments furent élevés sur leur sépulture¹. La question de la relation de ces monuments à l'art funéraire tel qu'il se pratiquait alors, à Paris en particulier², mérite donc d'être posée. Examinons quelques exemples.

Premiers monuments : un lien fort avec la Pologne

Deux réalisations importantes au cours des années 1840 semblaient constituer le point de départ d'une recherche originale : la polychromie extérieure de la *Chapelle Potocka*, dûe à J.I. Hittorf (1845, Paris, cimetière Montmartre), accentue son caractère slave. Entièrement peinte à l'encaustique, de rouge, bleu et or, avec sur la toiture un motif imitant un drap funéraire aux armes de la dé-

¹ Cf. le panorama qu'en donne H. Zaworonko-Olejniczak, *En terre d'exil. Tombeaux polonais dans les cimetières de Paris et de Montmorency*, Paris 2011. Je remercie chaleureusement Ewa Rutkowski et surtout Anna Czarnocka et Magdalena Głodek, de la Bibliothèque polonaise de Paris, ainsi que Hanna Zaworonko, de l'aide qu'elles m'ont très généreusement apportée. J'exprime également ma reconnaissance à Guénola Groud, conservatrice au service des cimetières de la ville de Paris, cellule patrimoine.

² Sur ce point, cf. A. Le Normand-Romain, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France 1804–1914*, Paris 1995.

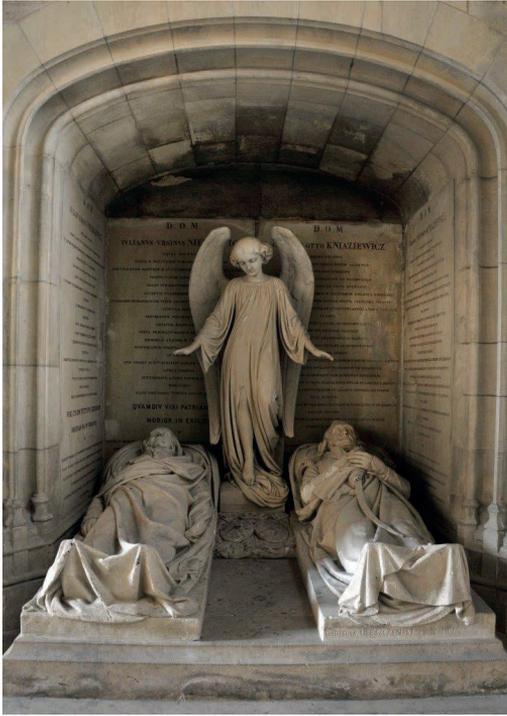


Illustration 1. Ladislas Oleszczyński, Monument de Julien-Ursin Niemcewicz (1757–1841) et Karol Kniaziewicz (1762–1842), pierre, 1848, Montmorency, collégiale Saint-Martin, phot. H. Zaworonko-Olejniczak

son visage³ : c'est probablement la raison de l'importance donnée au monument. Réalisé en pierre de Conflans, celui-ci fut élevé à Montmorency où les deux hommes avaient séjourné de leur vivant, après avoir été présenté au Salon de 1848 (n° 4865) sous le titre *Un ange de paix veille sur Niemcewicz et Kniaziewicz*.

Une composition d'un aspect original dans sa sévérité funèbre, c'est le tombeau de deux Polonais par un troisième Polonais, M. Ladislas Oleszczyński. Deux vieillards, séparés par un ange qui étend une de ses ailes sur chacun d'eux, dorment fraternellement côte à côte de ce froid sommeil dont on ne se réveille pas. L'un est le général Kniaziewicz, et l'autre le sénateur-poète Niemcewicz, auteur de chants historiques et nationaux [...]. Ces trois statues, exécutées en pierre, dénotent chez M. Ladislas Oleszczyński un talent vrai et natif : les corps ont bien l'affaissement cadavérique, les manteaux se drapent sépulcralement en plis de suaires; mais sur les faces aux yeux fermés, aux traits placides, une expression d'espérance sereine et de repos parfait corrige ce que ces deux figures, d'une réalité saisissante, pourraient avoir de trop sinistre ou de

³ Bibliothèque polonaise de Paris.

funte, comme il était usuel d'en draper les cercueils, elle apparaît toutefois comme un *unicum* dans les cimetières français. Trois ans plus tard, Ladislas Oleszczyński (1807–1866) exécutait le double monument de Julien-Ursin Niemcewicz (1757–1841) et Karol Kniasewitz [graphie polonaise : Kniaziewicz] (1762–1842) placé dans la collégiale Saint-Martin de Montmorency (illustration 1). Le premier, poète qui avait mis sa plume au service de la patrie, s'était réfugié en France après l'échec de l'insurrection. Installé à Paris où il mourut, il participa à l'activité politique et intellectuelle des réfugiés polonais de haut rang. Avec le général Kniasewitz qui, lors de l'insurrection polonaise, avait représenté le gouvernement national polonais en France, il constitue la première génération des héros de l'indépendance, ainsi qu'en témoigne un prospectus proposant l'achat du moulage de sa main et de

*trop effrayant. Ce monument commémoratif, élevé par l'émigration polonaise, sera placé dans l'église de Montmorency. Que la longue nuit ne soit pas trop ténébreuse, trop triste aux deux vieux amis sous ce tombeau sculpté par un compagnon avec les deniers de l'exil!*⁴

Formé en France auprès de David d'Angers, Ladislav Oleszczyński (1807–1866) avait pris part à l'insurrection de novembre 1830 et, à la suite de cela, revint à Paris. Il bénéficia naturellement du soutien de la colonie polonaise et ses œuvres – principalement des bustes et des médaillons, parfois des bas-reliefs (tombe Singer, vers 1827, Paris, cimetière du Père-Lachaise) – se distinguent peu de la production française contemporaine, si ce n'est par une chevelure ou des moustaches particulièrement abondantes comme pour le médaillon d'Adolphe Cichowski (1848, Paris, cimetière du Père-Lachaise). Il resta fidèle à une vision classique, sereine et souvent froide, dont le *Monument de Clémentine Tański-Hoffman* (1848 Paris, cimetière du Père-Lachaise), auteur de livres pour enfants, offre un bon exemple : exactement contemporain de celui de *l'abbé de L'Épée* par Auguste Préault dans l'église Saint Roch à Paris (1849) et conçu de manière identique, un buste sur un socle élevé encadré de deux enfants, il incarne une conception de la sculpture à l'opposé de celle des romantiques : tandis que les calmes fillettes du premier tiennent la pose, parfaitement immobiles, attentives à ne déranger ni l'équilibre des corps ni l'arrangement de leur robe, Préault choisit de fixer ses petits modèles dans une attitude fugitive : cambrée en arrière pour lever les yeux vers son bienfaiteur, la petite fille danse d'un pied sur l'autre, sa robe soulignant le mouvement grâce à une multitude de plis qui semblent bouger.

Vivant à Paris, Oleszczyński était tout désigné pour exécuter le *Monument de Niemcewicz et Kniaziewicz*. Dès la mort du premier, la Société historique et littéraire polonaise lui avait confié l'exécution d'un buste. Mais la mort de Kniaziewicz, un an plus tard, fit évoluer le projet : le 2 novembre 1843, en collaboration avec l'entrepreneur A. Matuszyński, Oleszczyński soumit trois idées, à la commission chargée du monument. Le premier qualifié d'*allégorique* consistait en deux sarcophages ornés de portraits, unis par une figure assise représentant la Pologne explorée ; le deuxième, dit *héroïque*, offrait deux statues en pied – dont l'une posait un livre, l'autre sa main (souvent utilisée pour défendre la Pologne) sur l'autel de la Patrie – complétées par des reliefs historiques ; le troisième enfin, *monumental et religieux*, devait présenter deux gisants placés de chaque côté d'un ange dont les ailes protégeaient leur tête tandis que d'une main il tenait une trompette qui était à la fois celle du Jugement dernier et celle de

⁴ Th. Gautier, « Salon de 1848 3^{ème} article. Sculpture », *Feuilleton de La Presse*, 25 avril 1848.

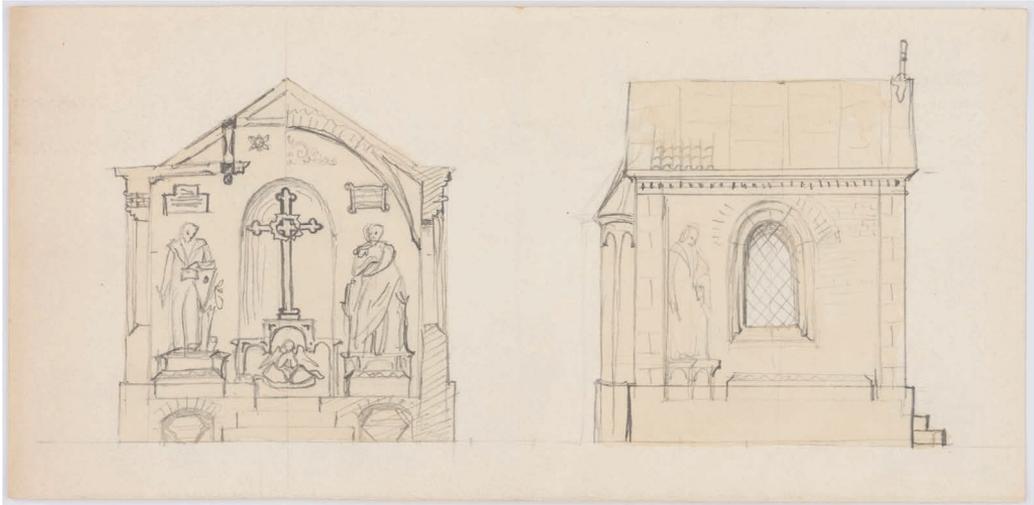


Illustration 2. Anton et Ladislas Oleszczyński, projet 2, héroïque, pour le *Monument de Julien-Ursin Niemcewicz et Karol Kniaziewicz*, coupe et élévation de la chapelle funéraire, crayon et lavis, 1843, Bibliothèque polonaise de Paris

la renommée, et de l'autre réclamait le silence et le respect⁵. Dans tous les cas, des inscriptions complétaient le monument. Deux séries de dessins⁶ précisent la proposition : la première, mieux finie, rehaussée d'aquarelle, signée et datée *AL 1843* sur l'une des feuilles, présente des études pour les statues en pied et pour l'ange aux mains jointes, agenouillé au pied d'une croix, qui est placé entre elles, ainsi qu'une coupe et une élévation de ce qui est une chapelle⁷ (illustrations 2, 3, 4). À cette date, en effet, le projet était de placer le monument dans l'ancien cimetière de Montmorency et de le dédier à tous les Polonais exilés et accueillis ou soutenus par la France. Malgré quelques réticences de la part de l'administration, le cimetière des Champeaux étant jugé trop proche des habitations⁸, les deux hommes y furent inhumés : Montmorency devint dès lors un haut-lieu de la mémoire polonaise en France. Cependant il fut finalement décidé de placer le monument dans la collégiale Saint-Martin, dans une sorte d'enfeu, et c'est la

⁵ Bibliothèque polonaise de Paris, SHLP/BPP/508/5, 169–172. Cf. D. Kaczmarzyk, *Władysław Oleszczyński*, Warszawa 1962, p. 33–34 et ill. 53–56.

⁶ Bibliothèque polonaise de Paris THL/BPP/Rys/216, 3 à 9. Ces dessins avaient été signalés par Małgorzata Dąbrowska lors du colloque consacré à *La Sculpture 1850–1880* qui a eu lieu à la Fondation Singer-Polignac en juin 2014.

⁷ Il semble que la chapelle avait été confiée à l'architecte Charles Saint-Père qui présenta un devis de 11.000 francs pour le monument – sans les sculptures – le 14 octobre 1843 puis conseilla de réaliser ce *projet gothique* en galvanoplastie afin qu'il fût possible de le démonter pour le transporter en Pologne *lorsque les jours malheureux auront passé* (SHLP/BPP/1703, 133 et 141).

⁸ SHLP/BPP/1703.

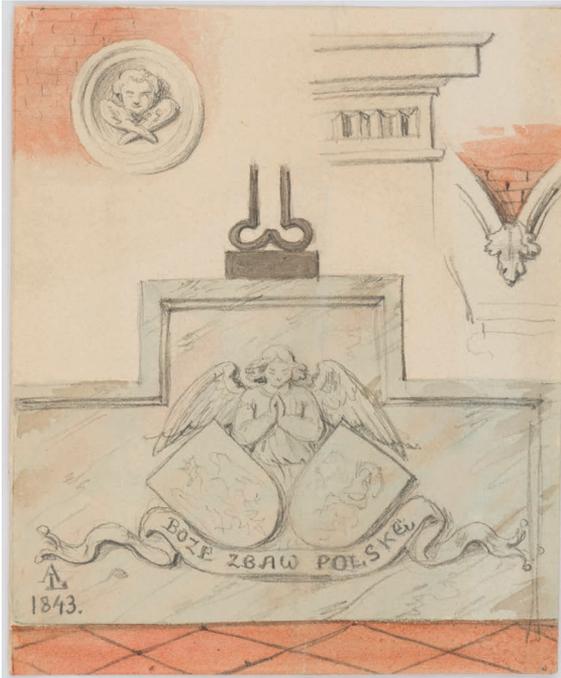


Illustration 3. Anton et Ladislas Oleszczyński, projet 2, héroïque, pour le *Monument de Julien-Ursin Niemcewicz et Karol Kniaziewicz*, détail de l'ange au pied de la croix, crayon et lavis, 1843, Bibliothèque polonaise de Paris



Illustration 4. Anton et Ladislas Oleszczyński, projet 2, héroïque, pour le *Monument de Julien-Ursin Niemcewicz et Karol Kniaziewicz*, esquisse pour la statue de Niemcewicz, crayon et lavis, 1843, Bibliothèque polonaise de Paris

troisième proposition qui fut retenue pour sa réalisation. À celle-ci correspondent deux dessins, exécutés sur une même feuille de papier pliée en deux (illustration 5), offrant deux gisants d'une part, une Vierge de l'autre, avec une inscription précisant qu'il s'agissait d'une esquisse rapide et que l'auteur (Oleszczyński) souhaitait avoir la possibilité de réaliser un petit modèle en terre. La main est visiblement différente de celle de la série précédente que la double initiale AL (pour Antoni et Ladislas) visible sur l'un de ces dessins permet d'attribuer au frère aîné de Ladislas, Antoni, peintre et dessinateur. Quoi qu'il en soit, le projet fut encore modifié et un ange, désormais debout et les bras ouverts, remplaça la Vierge. Quant aux figures, comme le soulignait bien Théophile Gautier, elles ne sont pas idéalisées (le manteau qui les drapé à la façon d'un suaire laisse voir le costume moderne), mais l'artiste n'a pas cherché non plus une dramatisation réaliste : il s'agit ici de rendre hommage à deux grandes figures de l'histoire de la Pologne. Désormais hors d'atteinte des contingences de la vie quotidienne, leurs effigies s'inscrivent dans une longue tradition, bien représentée tant en



Illustration 5. Ladislav Oleszczyński, projet 3, *monumental et religieux*, pour le *Monument de Julien-Ursin Niemcewicz et Karol Kniaziewicz*, crayon, 1843, Bibliothèque polonaise de Paris

Pologne qu'en France. Dans les deux pays, le gisant occupe une place privilégiée dans la sculpture funéraire : Oleszczyński pouvait avoir puisé son inspiration aussi bien dans la cathédrale du Wawel que dans la basilique Saint-Denis, ou même dans la chapelle funéraire de Dreux dont la crypte venait de recevoir les premiers monuments commandés par Louis-Philippe en mémoire de ses enfants défunts.

Les années 1860 : des sculpteurs non polonais

Si un sculpteur polonais rendant hommage à de grandes figures polonaises n'avait pas réussi à se démarquer de la production parisienne contemporaine, on ne peut s'étonner que, lorsqu'ils sont l'œuvre de sculpteurs français, même les monuments les plus emblématiques s'inscrivent harmonieusement dans cette production. En témoignent sous le Second Empire trois beaux exemples : en réalité très caractéristiques de la sculpture funéraire en France à cette date, tous trois s'appuient sur la représentation, une représentation qui appartient à des registres divers, mais dont le but est toujours le même : lutter contre l'oubli, ce-

lui-ci étant, selon la belle formule de Lamartine, *le second linceul des morts* (*Le Premier Regret*, 1830).

Le choix d'un artiste français peut s'expliquer par des relations d'amitié : c'est ainsi qu'Auguste Clésinger (1814–1883) obtint la commande du monument de Frédéric Chopin (1850, Paris, cimetière du Père-Lachaise) (illustration 6). Clésinger qui appartient à la génération romantique, avait en effet épousé Solange, la fille de Georges Sand et s'il n'est pas nécessaire de rappeler ici que Chopin avait entretenu une liaison avec cette dernière, on sait peut-être moins qu'il prit parti contre elle lors de la rupture entre la mère et la fille : la commande pouvait être une façon de réaffirmer l'amitié qu'il avait portée au jeune ménage. Affaissée sur elle-même pour témoigner une douleur presque physique, laissant pendre les mèches de sa chevelure

sur sa lyre abandonnée, la *Musique* en pleurs suscita l'admiration de Delacroix : *Contre mon attente j'en ai été tout-à-fait satisfait. Il m'a semblé que je l'aurais faite ainsi*, note-t-il dans son *Journal* en octobre 1849⁹. Signifiant sans ambiguïté *douleur* et *musique*, elle permet d'identifier, dès le premier coup d'œil, le domaine dans lequel s'illustra le défunt et, mieux qu'une longue inscription, nous dit que sa disparition laissait la musique tout entière en deuil. Toujours ou presque – et c'est le cas ici – l'allégorie qui peuple les cimetières est complétée par un portrait : la juxtaposition du visage, premier élément de reconnaissance, et de quelques symboles ou attributs connus de chacun, permettant d'évoquer les mérites ou la sphère d'activité du personnage en question, est l'une des façons les plus efficaces de rappeler la mémoire d'un individu. C'est d'ailleurs l'une des premières à avoir été mise en œuvre, le portrait étant même parfois remplacé par un élément jugé encore plus significatif, tel que, par exemple, *la Bourse* dans le cas de l'architecte

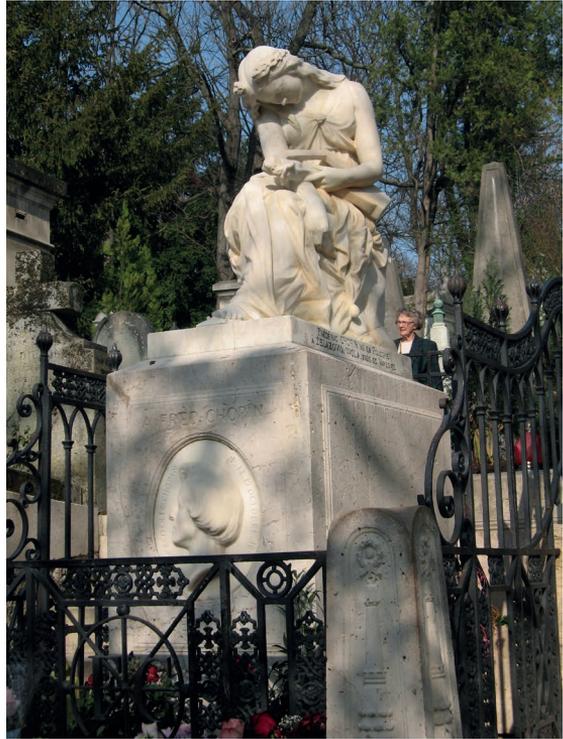


Illustration 6. Auguste Clésinger, *La Musique*, 1850, tombe de Frédéric Chopin, Paris, cimetière du Père-Lachaise, Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, Ville de Paris, phot. J.-M. Moser

⁹ E. Delacroix, *Journal (1822–1863)*, introduction et notes d'A. Joubin, Paris 1981, p. 215.



Illustration 7. Auguste Préault, *Adam Mickiewicz*, bronze, 1867, Montmorency, cimetière des Champeaux, phot. H. Zaworonko-Olejniczak

Alexandre Brongniart (1813, Paris, cimetière du Père-Lachaise).

La réalisation d'une statue en marbre comme la « Musique » demande toutefois des moyens relativement importants. Au cimetière des Champeaux, à Montmorency, le souvenir d'Adam Mickiewicz (1798–1855) qui incarnait, aux yeux de l'Europe, la volonté de libération de la Pologne, passe par un simple médaillon dû à Auguste Préault (1809–1879)¹⁰ (illustration 7). Mickiewicz s'était réfugié en France en 1832. Nommé professeur au Collège de France en 1840, il en fut banni quatre ans plus tard et mourut à Constantinople en 1855. Sa dépouille fut ramenée en France et le monument, en place fin 1866, fut inauguré le 21 mai 1867.

Comme la plupart des réalisations funéraires de Préault, celui-ci consiste en une simple stèle dont la modestie apparente contraste avec l'importance de la place que le défunt

occupe dans l'histoire de la Pologne. Mais le médaillon qui l'orne se révèle être l'une des très belles œuvres de Préault qui avait connu Mickiewicz grâce à Jules Michelet, collègue de ce dernier au Collège de France. Préault était également lié avec Ladislas, le fils du poète, qui fit beaucoup pour la reconnaissance de son père en France : ainsi, il fut également en contact étroit avec Antoine Bourdelle, lorsque celui-ci commença à travailler au monument du Cours-la-Reine à Paris (1908–1928). C'est donc sans doute Ladislas qui décida de faire appel à Préault, alors que Oleszczyński qui venait de réaliser le *Monument de Mickiewicz* à Poznań (1857) semblait tout désigné pour le faire. Le médaillon, dont il existe plusieurs exemplaires en plâtre et en bronze, fut très admiré au Salon de 1868 où était présenté un exemplaire en bronze (n° 3810), probablement celui qui appartenait à Ladislas (aujourd'hui au Musée national de Cracovie). Pour Préault, c'était *ce que*

¹⁰ Cf. exp. *Auguste Préault, sculpteur romantique (1809–1879)*, Paris, musée d'Orsay, Blois, château de Blois, Amsterdam, musée Van Gogh, 1997–1998, n° 144.

*j'ai fait de mieux dans ma vie*¹¹, pour Zola, une des deux seules œuvres vivantes du Salon¹², parce que, selon le jeune Redon, *créée dans l'émotion et inspirée*¹³. Comme celui de *Philibert Rouvière*, antérieur de quelques mois (octobre 1866, Paris, cimetière Montmartre), il s'agit, en effet, d'une représentation qui renvoie aux gisants de Henri II et Catherine de Médicis par Germain Pilon à Saint-Denis – par l'intermédiaire de celui de Godefroy Cavaignac dû à François Rude (1847, Paris, cimetière Montmartre) : le visage, peut-être exécuté à partir du masque funéraire, est traité de façon réaliste, yeux clos, bouche entr'ouverte..., même si l'on peut noter une véritable mise en scène dans l'arrangement des cheveux, du linceul et de la couronne de laurier qui forment *la double auréole du malheur et du génie*¹⁴. Conséquence de moyens limités car fournis sans doute par le seul Ladislas, cette simplicité permet de mettre l'accent sur la gloire attachée au nom du défunt : en effet, le médaillon, rappelant, comme les *transis* de Saint-Denis, que l'homme est éphémère, est placé sous l'inscription dont le bref libellé indique que son nom, à lui seul, suffit pour que Adam Mickiewicz vive à jamais dans la mémoire humaine.

La grandeur d'un nom s'attache parfois au moment même de la mort, surtout lorsqu'elle a été héroïque. Il faut alors le souligner et, bien souvent, c'est la représentation directe de l'événement qui est retenue : elle permet de donner à la sculpture un caractère dramatique impossible dans le cas d'une allégorie. Le deuxième quart du siècle avait vu cette voie choisie pour les monuments spectaculaires de David d'Angers, en mémoire des généraux Bonchamps, représenté à l'instant où, avant de mourir, il fit grâce aux prisonniers (1825, Saint Florent-le-Vieil), et Gobert, traîtreusement tué à Baylen en 1808 (1847, Paris, cimetière du Père-Lachaise), ainsi que par la très belle effigie du duc d'Orléans agonisant à l'endroit même où avait eu lieu l'accident qui lui coûta la vie (Henry de Triqueti sc., 1843, Paris, chapelle St-Ferdinand). Pour Miecislav Kamieński, fils du colonel Nicolas Kamieński, engagé dans la Légion étrangère pour se montrer à la hauteur de son père, et blessé mortellement à 27 ans à Magenta en 1859, Jules Franceschi (1825–1893) s'inspira de ces exemples, du dernier surtout dont son Kamieński, expirant, offre un écho très direct (1861, Paris, cimetière Montmartre) (illustration 8). Et pour rendre plus explicite encore la scène, il n'hésita pas à la compléter par une inscription. Il suivait en cela l'exemple de David d'Angers qui avait fait figurer sous la statue de Bonchamps ses dernières paroles : *Grâce aux prisonniers !*

¹¹ P. Gille, « Le Carnet d'Auguste Préault : notes intimes », *Le Figaro*, 15 janvier 1879.

¹² É. Zola, « Mon Salon. VII Sculpture », *L'Événement Illustré*, 16 juin 1868.

¹³ O. Redon, « Salon de 1868 », *La Gironde*, 2 août 1868.

¹⁴ *Inauguration du Monument d'Adam Mickiewicz à Montmorency. Allocution de M. Louis Wołowski membre de l'Institut*, Paris 1867, p. 2.



Illustration 8. Jules Franceschi, *Miecislav Kamieński*, bronze, 1861, Paris, cimetière Montmartre, phot. A. Le Normand-Romain

On lit de même sur le sarcophage qui sert de base à Kamieński : *Je meurs calme, Polonais et chrétien. Magenta 4 juin 1859. Kamieński Légion étrangère. Adieu rêves, illusions, vanités (ses derniers mots).*

Le bronze, fondu par Eck et Durand, fut exposé au Salon de 1861 (n° 3351) où il obtint une médaille de 3^{ème} classe, tandis qu'un plâtre couvert d'un enduit

galvanique était placé au cimetière Montmartre. Théophile Gautier, qui avait longuement commenté le *Monument à Niemcewicz et Kniasewitz*, nota cette fois que l'artiste se situait dans la lignée de François Rude (qui avait été son maître) et de David d'Angers, et admirait la *remarquable entente du sujet : le noble Polonais meurt sans emphase, sans contorsion, sans colère*¹⁵. Contrairement au monument de Montmorency, ici la sculpture se fait illustrative : avec l'aide de l'inscription, l'attitude et le costume permettent de recons-



Illustration 9. *Miecislav Kamieński tué à Magenta : souvenirs de voyage et de guerre* (Paris, Librairie nouvelle, A. Bourdilliat et Cie éditeurs 1861 (Bibliothèque polonaise de Paris)

¹⁵ Th. Gautier, *Abécédaire du Salon de 1861*, Paris 1861, p. 413.

tituer un épisode donné, précisément situé et daté. La mort du jeune homme ayant frappé les esprits, le rôle hagiographique de la tombe fut relayé par une publication, *La Mort d'un soldat. Récit des derniers moments de Miecislas Kamieński...* par son père (J. Claye, 1860), qui fut intégrée l'année suivante à un recueil de textes, correspondance et journaux intimes, *Miecislas Kamieński tué à Magenta : souvenirs de voyage et de guerre* (Paris, Librairie nouvelle, A. Bourdilliat et Cie éditeurs 1861), orné en frontispice de la reproduction du monument (illustration 9). Les « derniers mots » gravés sur la tombe se retrouvent dans le chapitre intitulé *Ceci est mon testament*, dont le texte avait été dicté par le mourant à son père (p. 295–297). Le monument avait été réalisé avec l'aide financière du comte Xavier Branicki qui se trouvait aux côtés de Kamieński à Magenta et qui, en mémoire de celui-ci, en commanda une réplique (fonte Voruz, Nantes, 1862) pour le parc de son château de Montrésor près de Loches.

À la fin du siècle, harmonie totale avec la production parisienne

Les monuments de Mickiewicz et de Kamieński s'intègrent parfaitement dans la sculpture funéraire contemporaine. Désormais, que l'artiste soit polonais ou français et, s'il est polonais, que le défunt soit polonais ou français, ne fait pas de différence ; le portrait l'emporte, complété par une allégorie lorsque les moyens mis à disposition de l'artiste le permettent : c'est le cas du *Monument de Théophile Gautier* signalé par l'élégante figure de la muse Calliope due à Cyprien Godebski (1875, Paris, cimetière Montmartre) qui l'exécuta gratuitement, en témoignage d'amitié (illustration 10). Le terrain ayant été acquis par Gautier lui-même pour sa mère, le produit de la souscription put en effet être consacré à l'acquisition d'un bloc de marbre



Illustration 10. Cyprien Godebski, *Calliope*, marbre, 1875, Tombe de Théophile Gautier, Paris, cimetière Montmartre, Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, Ville de Paris, phot. J.-M. Moser

de bonne taille. Quant à Godebski, il reprit, une dizaine d'années plus tard, le geste de *la Jeunesse* réalisée par Aimé Millet pour la tombe d'Henry Murger (1863) dans le même cimetière, pour l'Ange aux ailes déployées qui, à son tour, répand des fleurs sur la sépulture de la famille Gałęzowski-Tamberlick (1886, Paris, cimetière du Père-Lachaise). Fils de l'écrivain polonais Franciszek Ksawery Godebski et petit-fils du poète Cyprian Godebski, Cyprien Godebski (1835–1909) qui naquit en France et se partagea ensuite entre la France et la Belgique, devait sans doute cette commande aux liens qu'il avait gardés avec la colonie polonaise.

Si le choix d'Oleszczyński pour « Niemcewicz et Kniasewitz » s'explique par son origine polonaise, celui de Préault pour « Mickiewicz » par l'amitié qui l'unissait au fils du défunt, on ne connaît pas la raison qui incita le colonel Kamieński à se tourner vers Franceschi, ni celle qui valut à Henri Chapu (1833–1891) la commande du monument destiné au *Comte B. Tyskiewicz*, si ce n'est, peut-être, le succès que connaissait l'artiste dans le domaine de l'art funéraire. L'œuvre s'inscrit en effet dans une série de figures allégoriques auxquelles on ne peut reprocher qu'une

absence de renouvellement : la formule mise au point pour *La Jeunesse* du monument de Henri Regnault à l'École des beaux-arts (1875) et *La Pensée* pour celui de l'écrivain Marie d'Agout (médaille d'honneur au Salon de 1877) se répète avec *L'Immortalité* (1882, tombe du philosophe Jean Reynaud), *L'Espérance* (pour Tyskiewicz) et *La Musique* (1893, terminée après la mort de Chapu, pour la tombe du compositeur Félicien David), toutes caractérisées par un symbolisme peu compliqué, une élégance raffinée et une tristesse sans excès. Préparée par des dessins et une esquisse en plâtre (Paris, musée d'Orsay), *L'Espérance* (haut-relief marbre) fut exposée au Salon de 1889 (n° 4159) et le grand modèle en plâtre acquis par l'État fut envoyé au musée des Beaux-Arts



Illustration 11. Henri Chapu (1833–1891), *L'Espérance* (monument destiné au *Comte B. Tyskiewicz*), plâtre, 1889, Nantes, musée des Beaux-Arts, phot. Musée d'Orsay

de Nantes (illustration 11). Le marbre était destiné à l'église de Raudondvaris (Lituanie) détruite pendant la première guerre mondiale ; il semble toutefois qu'il ait été sauvé et déposé au musée Ciurlionis de Kaunas.

Le parcours commençant avec la chapelle Potocka et le double monument de Montmorency s'achève, avec *L'Espérance*, sur le constat que les tombeaux polonais exécutés en France se fondent dans l'ensemble de la production contemporaine au point que, même pour un monument destiné à une église polonaise, c'est à un sculpteur français, choisi en raison de son renom, que l'on fait appel. En dépit de la présence à Paris de Ladislas Oleszczyński, on constate que, très vite, et même pour le héros de la lutte pour l'indépendance de la Pologne qu'est Adam Mickiewicz, l'appartenance au peuple polonais ne compte plus. Quelle que soit l'origine de l'artiste, c'est la sculpture – et, sans doute, les moyens de financement – qui passent au premier plan, ce qui nous vaut quelques-uns des grands chefs d'œuvre des cimetières français.

Maryla Laurent

Université de Lille

EA 4074 - Centre d'Études en

Civilisations Langues et Lettres Etrangères

CE QUE DISENT LES CIMETIÈRES QUAND LE LANGAGE S'ÉTALE AU-DELÀ DE LA PAROLE ÉNONCIATIVE

*Les morts sont le fait des vivants et,
aux quatre coins du monde,
ils se trouvent diversement intégrés,
positivement ou négativement,
aux circuits symboliques de ceux-ci¹.*

Après la signature de la Convention du 3 septembre 1919 entre la France et la Pologne, plus de 500 000 immigrants polonais arrivent en France. Une part considérable d'entre eux s'installe dans les Hauts-de France. Depuis, un siècle s'est écoulé et quatre générations de leurs descendants se sont succédées. Il y eut des retours en Pologne, parfois des allers et retours. Néanmoins, nombreux furent ceux pour qui une sépulture dans un cimetière français fut le point d'ancrage de leur nouvelle lignée. Dès lors, leur passé ancestral et personnel allait s'estomper au bénéfice de l'avenir dans une société, culture et langue qu'ils avaient choisies. La mort s'inscrit par la douleur initiatique d'une renaissance dans un oubli volontaire puisque comme l'affirme la *Seconde considération intempestive*:

Toute action exige l'oubli, comme tout organisme a besoin, non seulement de lumière, mais encore d'obscurité. [...] Il est donc possible de vivre sans presque se souvenir, de vivre même heureux, [...] mais il est absolument impossible de vivre sans oublier².

Le cheminement à travers ce siècle d'histoire ne pouvait se faire que progressivement à travers les choix successifs du défunt et de ses proches. Une

¹ J.-D. Urbain, *La société de conservation*, Paris 1978, p. 17.

² F. Nietzsche, *Seconde considérations inactuelles 1 et 2*, Paris 1964, p. 207.

tentative de reconstruction des décisions conscientes ou inconscientes, mais déterminantes, de cette population importante, qui va des primo-arrivants à la quatrième voire cinquième génération de leurs descendants, est ici abordée par l'étude onomastique des stèles funéraires. Le repérage et l'analyse des inscriptions s'inspire du discours prononcé à Rome par Jacques Lacan, en 1953 :

*La lettre du message est l'important. Il faut, pour le saisir s'arrêter un instant au caractère fondamentalement équivoque de la parole, en tant que sa fonction est de celer autant que de découvrir. [...] Il reste qu'il n'y a qu'un texte où se puisse lire la parole à la fois et **ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas**³.*

Le terrain de recherche choisi sera celui d'une ville du Pas-de-Calais où tout écrit figurant sur une sépulture dont un élément signale une connexion avec un immigré polonais suscitera notre vif intérêt.

LIBERCOURT

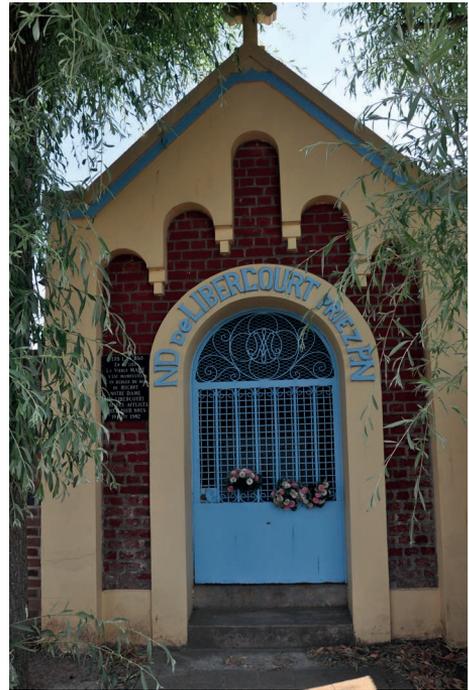
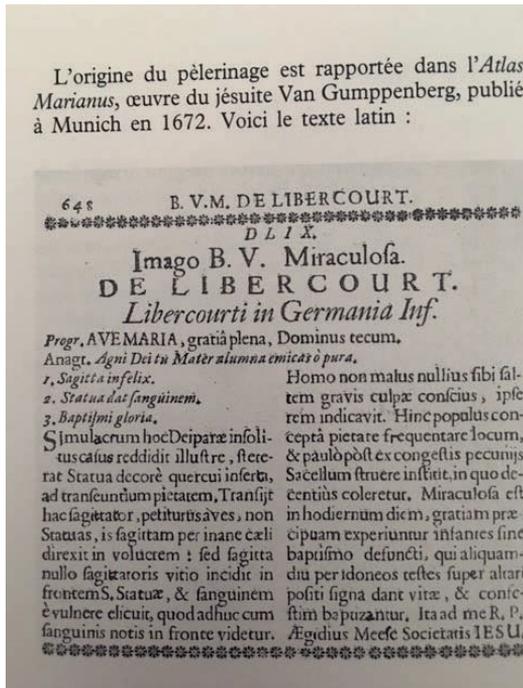
À 20 km de Lille et de Douai, Libercourt figure sur les cartes dès 1150 en tant qu'Ermitage dans une forêt très dense entourée de marécages. Celui-ci est un lieu de pèlerinage à Notre-Dame, dès le Moyen-Age⁴.

En 1846, la situation sur la ligne de chemin de fer Lille-Paris rend la localité hautement stratégique tant d'un point de vue industriel que militaire. Néanmoins, si en 1875, le hameau ne compte encore que 700 âmes, avec l'arrivée des Polonais, embauchés par les houillères pour descendre aux puits n°3 et n°5, sa population passe à 5000 habitants (recensement 1928).

Le cimetière reflète cette évolution. Les tombes de la population autochtone française vont de l'entrée au monument aux morts de 1914-1918. En effet, en 1922, la commune de Carvin offrit à l'Union des Poilus de Libercourt, fondée en 1919, un terrain pour enterrer ses morts de la Grande Guerre : 70 habitants avaient été tués, 14 corps avaient été rendus. Le monument du Poilu fait face à ce qui devient le cimetière français originel. Par la suite, les tombes des immigrés polonais remplissent peu à peu le terrain entre le Poilu et la chapelle de Notre-Dame de Libercourt.

³ J. Lacan, « Les Actes du congrès de Rome. Sur la parole et le langage », *La psychanalyse*, n°1, 1956, p. 214.

⁴ L. Breschard et al., *Libercourt des origines à nos jours*, 1993.



Illustrations 1, 2. L'ermitage de Libercourt, lieu de pèlerinage consacré à Notre-Dame depuis le Moyen-Âge

Ici, sur la carte du cimetière actuel, les tombes des Poilus sont entourées de bleu-marine, celles des Français autochtones dans l'entre-deux-guerres en mauve, des Polonais en rouge. Le cimetière récent (XXI^e siècle) est signalé en vert.

En 1979, Libercourt était une ville de 10 000 habitants, encore majoritairement d'ascendance polonaise, avec leurs magasins tenus par des commerçants descendants d'immigrés : le charcutier aux spécialités mi-polonaises mi-allemandes, la boulangerie où la baguette jouxtait le « makocz »⁵ et le « placek »⁶, le grand-magasin « Marszałek » où l'on pouvait acheter du duvet pour les « pierzyna »⁷ et le précieux coutil rouge indispensable pour les fabriquer dont parlent les vers de Guillaume Apollinaire. La langue polonaise s'entendait toujours dans les rues des corons ou comme les appelaient les Polonais, la « Kolonia »⁸ parce que dans leur esprit, ils étaient les colonisateurs de cette région. Des entretiens que nous avons alors menés alors dans le cadre d'une étude ethnologique⁹ dirigée

⁵ Gâteau au pavot qui en polonais classique s'appelle « makowiec ».

⁶ Gâteau de style « crumble » au levain.

⁷ Sorte de grosse couette remplie de duvet.

⁸ Colonie.

⁹ *Trois générations de Polonais en France*, mémoire, Paris VII Jussieu.



Illustration 3. Plan du cimetière de Libertcourt en 2018

par le professeur Pierre Espagne (Université de Paris VII), certains propos se répétaient tel celui-ci :

Les Polonais, nos Pères, ah ! Ils ont donné leur vie pour la France, les mines les ont eus. Allez donc voir au cimetière, et vous verrez combien il y en a eu !

Le renvoi à la silicose², à la mort du mari et/ou du père dans ce que l'on nomme normalement « la force de l'âge » était permanent, signe indéniable d'un traumatisme majeur. Et les hommes mouraient premiers, une part importante du veuvage des femmes était ensuite dédiée à l'entretien de leurs tombes.

Une autre phrase revenait également, à la fois claire et étrange :

Jak zostawiteś ciało – zostaw i kości
 « Quand tu as laissé ta chair, laisse aussi tes os »

Elle confirme, s'il le fallait, que les immigrés polonais ne rapatriaient pas leurs défunts comme le font d'autres nations. Sans doute, n'aurait-ce pas été chose simple étant donné la complexité des divisions territoriales de l'époque – la plupart avaient quitté leur terre natale au temps des Partages (les « Westphaliens » étaient passés par la Rhénanie-Westphalie où certains étaient nés) ou juste après, et, depuis les frontières avaient des tracés nouveaux ; mais cette phrase en disait plus. Ces gens étaient pratiquement tous chrétiens, majoritairement catholiques romains, parfois orthodoxes. Pour eux, l'important dans la mort, c'était l'âme dont la destination est l'Au-delà. Ce qui reste, c'est la vitalité

de la chair offerte à la vie d'ici-bas et donc à la France, mais aussi les cendres qui sont un point d'ancrage pour leurs descendants et le ferment de la terre.

Le cimetière, lieu où oubli et souvenir se juxtaposent, s'emmêlent, l'un étant prétexte à l'autre, pouvait dès lors permettre de dissocier ce qui relevait de la conservation, de la dissimulation ou de la rétention¹⁰ identitaire des primo-arrivants qui étaient devenus des primo-ancêtres.

LE CIMETIÈRE

L'hypothèse devient que les inscriptions sur les pierres tombales, ou sur les plaques commémoratives, livrent l'artefact de ce que fut l'existence de ces disparus. Elles signalent ce qui était **essentiel** pour le défunt, ce qu'il a transmis à ses proches et ce que ceux-ci en ont retenus, au point de juger sa pérennité nécessaire.

L'un des éléments importants ne manque pas d'être la **langue utilisée, la place du français et du polonais**. Qui parle ? A qui s'adresse la pierre tombale ? Qui est supposé la comprendre ? Quel message délivre-t-elle ? Toutes les inscriptions auraient pu être en français dans la mesure où il s'agit de la langue ambiante, au moins parlée par les enfants des primo-immigrés. Ou encore dans les deux langues. Mais le cas reste rare. Une étude que nous ne rapporterons pas ici montre la lenteur avec laquelle le français interféra dans le polonais. Le français ne s'impose qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

Nous nous arrêterons ici aux tombes de ceux qui prirent les armes au cours du XX^e siècle et dont la sépulture comporte le terme « ancien combattant », « réserviste ».

LES COMBATS DES POLONAIS

L'Association des anciens combattants et réservistes de Libercourt, fondée en 1933, comptait alors 180 membres selon le registre de celle-ci. Nous les voyons sur la photographie prise un an plus tard.

Sur la tombe de nombreux d'entre eux, mais pas tous, figure une mention de ce passé. Et c'est là que le cimetière se révèle être *le champ public et officiel d'une amnésie collective*¹¹. Ce qui n'est pas mentionné, c'est de quels combats passés ces hommes furent les protagonistes ou de quelle armée ils étaient les

¹⁰ Cf. l'étude sémiologique de J.-D. Urbain, *La société*, op. cit.

¹¹ Ibidem, p. 19.

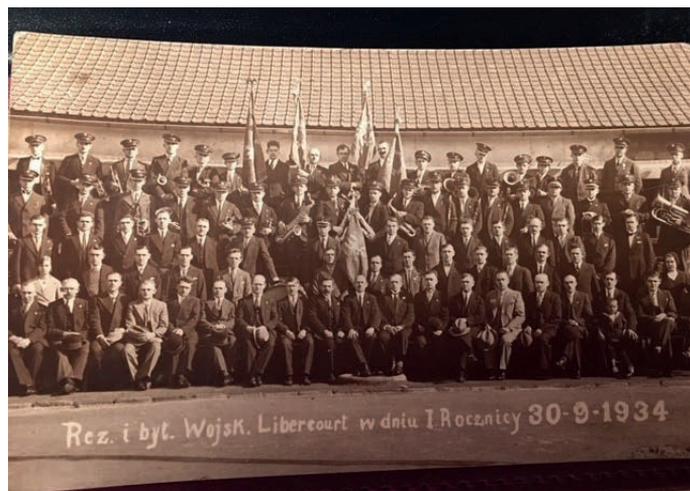


Illustration 4. Premier anniversaire de l'Association des anciens combattants et réservistes de Libercourt, 30 septembre 1934

réserveistes. Car comment auraient-ils pu raconter une histoire nationale et personnelle aussi compliquée ?

Ces hommes venaient d'un pays qui n'exista pas en tant qu'Etat jusqu'en 1918, mais d'une nation dont l'hymne national affirme *La Pologne n'est pas morte tant que nous vivons*. Ils avaient intégré une image mentale qui voulait dire ce que chacun d'eux comprenait : *la Pologne, c'est moi*. Cet absolu était transmis de façon magistrale par les femmes, leurs mères, leurs épouses. A cette photographie des « anciens combattants » correspond celles de l'association des « Polonaises Wanda » dont le règlement intérieur insistait précisément sur cette polonité chevillée au corps et qu'il fallait pérenniser partout où l'on se trouvait.

En Galicie, Poznanie ou Poméranie, le paysan était bien plus que l'individu qui cultive sa terre. Tout le temps des Partages, avec une fierté pleine de dignité, il était le principal défenseur de la polonité du territoire sous administration étrangère. En cette année 2018 où la Pologne célèbre le centième anniversaire de sa renaissance étatique, elle lui en est hautement redevable.

La grande histoire se souvient du nom des généraux, (Żeligowski, Rozwadowski, Szeptycki, Haller, Dowbór-Muśnicki...), mais ces paysans polonais, avant de devenir les mineurs des Houillères du Nord/Pas-de-Calais, combattirent dans les trois insurrections de Silésie, dans celle de la Grande-Pologne ; ils prirent part au conflit entre la Pologne et l'URSS en 1920, certains connurent la bataille de Varsovie¹², participèrent au Miracle de la Vistule. Ils étaient de façon très légitime des

¹² J. Ponty, reconstitue l'histoire de l'une de ces vies d'immigré à partir des documents légués à l'université de Lille par la famille. Le livret militaire mentionne la participation à la bataille de



Illustration 5. Association des Polonaises WANDA de Libercour – M. Salmon-Siama, *Les vexilles de l'immigration polonaise dans le Nord et le Pas-de-Calais (1919–2019)*, t. 2, Lille 2018, p. 419–495

« anciens combattants », mais cela ils le portaient dans leur cœur avec fierté, ils en parlaient entre eux, parfois, et s'ils se disaient réservistes, c'est tant ils étaient prêts à reprendre les armes pour leur pays, la Pologne. Quant aux « Westphaliens », ce sont eux qui en 1923 avaient permis aux ingénieurs français et belges de briser la grève allemande qui boycottait le remboursement des indemnités de guerre¹³. Autant de vérités historiques compliquées à expliquer et, parfois pas quelque peu risquées à évoquer dans une France dont les plaies étaient à vif après l'hécatombe de la Grande Guerre, si l'on songe que les glorieuses Légions de Pilsudski furent affiliées initialement aux Empires Centraux ! Mieux valait rester concis et entre soi, entre Polonais, l'on se comprenait.

LE DIT et LE NON-DIT

Ainsi nombreuses sont les plaques qui comme celle-ci indiquent en polonais : *A notre camarade feu KWAŚNIK Jan né le 5.3 1893 / Les Rés. et Anc. Combattants Libercourt*. L'on devine également les deux couleurs polonaises (estompées)

Varsovie. Cf. J. Ponty, *Une vie reconstituée...*, dans : M. Laurent, M. Salmon-Siama, *Reflets de la présence polonaise dans les Hauts-de-France (1919–2019)*, Lille 2018, p. 26–34.

¹³ Il n'en demeure pas moins que leurs enfants nés en Allemagne se faisaient maintes fois traiter de Boches à l'école par des camarades français de souche dont les parents supportaient mal cette population immigrée qui cassait les cadences à la mine, était catholique comme les patrons et parlait une autre langue.



Illustration 6. À feu notre camarade KWAŚNIAK Jan né le 5.3 1893/
Les Rés. et Anc. Combattants de Libercourt

et ainsi, outre la langue d'expression, l'attachement à la Pologne de ce mineur qui avait 27 ans en 1920 et 46 ans en 1939.

Il faut attendre la Deuxième Guerre mondiale pour que le dire devienne plus explicite, mais aussi pour qu'apparaissent les couleurs françaises. L'histoire devient commune, mieux comprise de tous. Le texte reste écrit en polonais, mais les couleurs françaises (bleu, blanc, rouge) s'ajoutent souvent aux polonaises (blanc, rouge).



Illustration 7. *Drogiemu kol. Wojciechowi Glapie od kola rez. I b. wojskowych Libercourt.*
À notre cher camarade Wojciech Glapa, le cercle des anciens combattants
et réservistes de Libercourt

Drogiemu kol. Wojciechowi Glapie od kola rez. I b. wojskowych Libercourt
 [A notre cher camarade Wojciech Glapa, le cercle des anciens combattants
 et réservistes de Libercourt]



Illustration 8. Tombeau de la famille Maciejowski et Poleszczuk

L'histoire racontée rappelle les destins croisés et les rencontres. Ainsi en est-il de cette tombe où les plaques sont intéressantes. Celle de Katherine (on remarque l'orthographe du prénom mi-française [« th »] mi-polonaise [« K »]) qui avait 36 ans en 1939, est rédigée en français : elle a lutté en France, au sein de la résistance polonaise du POWN, mais ceci n'est pas indiqué¹⁴.

A contrario, la plaque offerte à son époux est entièrement en polonais. Notons que la pierre tombale gravée par la descendance l'est complètement en

¹⁴ Par solidarité ouvrière, patriotisme puissant inséparable d'une foi fervente et importance de la vie associative au sein des cités minières, les immigrés polonais rejoignent activement l'Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance créée par Aleksander Kawalkowski, l'ancien consul général de Pologne à Lille. Au moment du débarquement le POWN compte 8 000 membres dont 5000 dans les Hauts-de-France. Ils seront les oubliés de l'histoire polonaise au temps du communisme puisque ce réseau de résistance polonaise était affilié au gouvernement polonais en exil à Londres. Cf. les travaux de Janine Ponty.

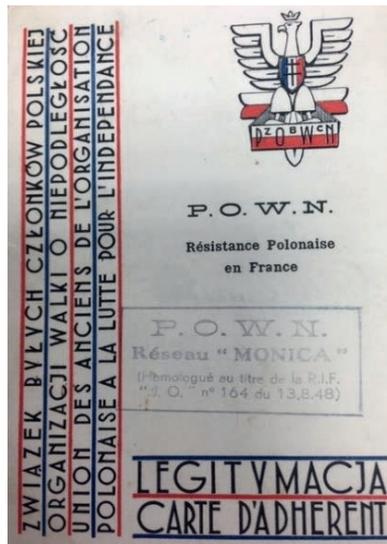


Illustration 9. Carte d'adhèrent de l'association d'anciens combattants POWN (Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance)

français. Le fait n'est pas anodin. Il signale qu'il y a eu rupture dans le passage des valeurs, linguistiques du moins. Les congénères, quant à eux, offrirent une plaque de belle facture qui signale le respect voué au disparu. Pour eux, il a toujours été « Franciszek », trésorier de leur association. Mais c'est surtout le choix de la photographie qui informe sur ce qui fut le plus important dans son existence : le combat comme officier aviateur polonais.



Illustration 10. Franciszek Poleszczuk, aviateur polonais

Tandis que l'on se promène entre les tombes aux noms polonais, nombreuses sont ces plaques plus ou moins usées qui signalent leur engagement pour la Pologne, pour « Votre liberté et la nôtre », au péril de leur vie, tantôt les



Illustration 11. Tombeau de Ludwik Szarek

armes à la main, tantôt par du renseignement industriel et militaire au profit des Alliés, toujours dans leur cœur.

Il serait long de les nommer tous. Il convient néanmoins dans ce bref article de citer le nom de Ludwik Szarek qui, par son action dans la résistance, a droit à une rue qui porte son nom « Louis Szarek ». Ce mineur polonais de quarante et ans avait trois enfants quand au sein de son groupe de résistants, il fut abattu par les Allemands alors qu'il se lançait une grenade à la main.

TU SPOCZYWA MÓJ DROGI
MAŻ I NASZ KOCHANY OJCIEC
ŚP.¹⁵
LUDWIK SZAREK
MORT POUR LA FRANCE
4 SEPTEMBRE 1944

Sa tombe, située à proximité du carré des Poilus tombés lors de la Première Guerre mondiale, est très informative quant à l'idiosyncrasie affective des immigrés polonais. Tout est en polonais, la langue du cœur, de la famille, de la souffrance, sauf le point de rupture, celui de la mort, mais une mort héroïque et

¹⁵ Ci-gît mon cher époux et notre père chéri feu LS.



Illustration 12. Monument aux morts dressé Place Léon Blum, avec l'inscription « LIBERCOURT À SES HÉROS »

noble dédiée à la France, la terre de liberté et d'avenir des siens. On remarque également l'importante symbolique de la croix qui se dresse au-dessus de cette tombe. Elle aussi rappelle que dans les milieux de résistance ouvrière, notamment étrangère, il n'y avait pas que des communistes.

Tandis qu'au cimetière, le Poilu bleu horizon veille au milieu du cercle des soldats français morts pendant la Première Guerre mondiale, hautement dressé sur son piédestal, un monument aux Morts (français), avait été dressé **le 21 août 1921** sur la place de l'église. En 1967, il fut transféré à l'entrée du centre-ville, à la place Léon Blum, avec l'inscription « LIBERCOURT À SES HÉROS », une palme et une croix de guerre sur une pyramide de pierre.

Il fallut attendre le 25 septembre 1983, date du 50e anniversaire de la fondation de l'association des anciens combattants et réservistes polonaise, pour qu'une plaque commémorative soit offerte par la commune. Elle honore enfin les Polonais, habitants de Libercourt, qui combattirent pour la liberté en Europe. Elle est scellée sous le coq gaulois fièrement campé sur ses ergots, pour lancer à tous les échos son chant de Victoire.

Que reste-il du passé de ces anciens combattants quatre-vingt-cinq ans après la fondation de leur association ? Aujourd'hui, leurs descendants sont dans toutes les instances de la société, de la ville, du conseil municipal etc. Beaucoup

sont des citoyens français très engagés dans leurs cercles de vie. Certains n'ont plus aucun souvenir de cet ancêtre qui parlait une autre langue, venait d'un village dont leurs parents ont oublié le nom, et qui avait pris les armes (peut-être) mais ils ignorent où et pourquoi. D'autres voudraient savoir, ils cherchent dans les sites généalogiques et les livres d'histoire.

Le cimetière apparaît ici comme le point d'ancrage de la nouvelle lignée, mais *ipso facto*, celui de l'arrêt de la polonité. L'oubli du passé et la naissance de l'avenir ne se sont pas faites brutalement. Ils ont pris le temps de deux générations au moins, d'une nouvelle guerre mondiale certainement, puis définitivement de la guerre d'Algérie dans laquelle les fils portés sur les fonds baptismaux de la paroisse polonaise Saint-Joseph ont péri en soldats français.

Les inscriptions sur les pierres tombales et les plaques mortuaires sont aujourd'hui seules à signaler un passé de dévouement à la patrie polonaise ; elles trahissent les fissures et les craquèlements de la polonité transplantée en terre française. La faible connaissance de la langue polonaise se signale progressivement et le désir de se faire comprendre du passant (français) augmente avec les années. Entre congénères, l'on dépose des plaques en polonais, les descendants emploient le français. Les phrases des prières, les tournures consacrées restent le plus longtemps en polonais. Elles sont ce qui est le plus profondément gravé dans les esprits, et ô combien difficile à traduire ou à retrouver en français ! Cette immigration ouvrière était sans retour, mais l'implantation en terre d'exil fut douloureuse, chargée de tensions, pleine de silences contraints.

La souffrance était celle de l'arrachement qui, dans cette nation rompue à la défense de ses valeurs culturelles, linguistiques et religieuses pendant 123



Illustration 13 : Plaque commémorative en l'honneur des Polonais de Libercourt qui ont combattu pour la liberté en Europe, offerte par la commune en 1983

ans de Partages, avait développé un attachement particulièrement profond à la patrie polonaise. Les primo-migrants avaient à cœur de transmettre ce patrimoine spirituel à leurs descendants. Dans la France républicaine mais jacobine, la partie était difficile et finit par être perdue. Les tensions apparurent rapidement entre père et fils, mère et fille tandis que le quotidien français grignotait la trame des traditions de plus en plus inadaptées, devenant juste folkloriques, renvoyant à une Pologne mythique et lointaine. A cela venait s'ajouter les silences, ceux de la misère quittée dont l'on n'aimait guère parler, ceux des combats que ces gens peu instruits avaient du mal à expliquer avec précision alors qu'ils les savaient justes. Le courage qu'il fallut aux primo-migrants pour quitter tout ce qu'ils connaissaient et aimaient afin d'assurer le « pain quotidien » de la famille qu'ils fondaient ne fut pas reconnu immédiatement. Bien au contraire. La première génération ressentit souvent une certaine honte refoulée d'avoir été contrainte à chercher du travail « ailleurs ». Elle se trouva fréquemment confrontée à l'agressivité des travailleurs autochtones facilement xénophobes qui lui reprochaient d'être venus manger le « pain des Français ».

Il n'est dès lors guère surprenant que la première plaque officielle en l'honneur de ces anciens combattants fut posée près d'un demi-siècle après leurs faits d'armes. Elle est la marque de la prise de conscience de leurs descendants – qui se sentaient suffisamment « chez eux » là où les anciens reposent au cimetière –, pour négocier ou imposer cette reconnaissance à la commune, de Libercourt en l'occurrence, mais dans d'autres localités également. Faute de cela, ce passé important de la présence polonaise dans les Hauts-de-France sera gagné par l'oubli de l'histoire.

MONIKA SALMON-SIAMA

Université de Lille

LA MÉMOIRE DES CIMETIÈRES : UNE LECTURE ANTHROPOLOGIQUE DE LA PRÉSENCE POLONAISE DANS LES CIMETIÈRES DES ANCIENNES CITÉS MINIÈRES DES HAUTS-DE-FRANCE

Montrez-moi la façon dont une Nation ou une société s'occupe de ses morts, et je vous dirai avec une raisonnable certitude les sentiments délicats de son peuple et sa fidélité envers un idéal achevé.

William Gladstone

Mémoire veut dire trace, souvenir, capacité de conserver une image du passé. C'est pourquoi, dans cette présentation, notre étude des modes de transmission des usages rituels liés à la question de la mort sous-entendra l'ensemble de la problématique mémorielle replacée dans le contexte historique de l'installation de la communauté polonaise dans le Nord de la France au début du siècle dernier. Or, pour cette communauté, de manière générale, enterrer ses morts dans une terre d'accueil a signifié se résigner à l'idée du non-retour et, plus précisément, à l'impossibilité du retour, volontaire ou forcée.

Sans entrer dans les détails de l'histoire de cette vague d'immigration ouvrière de l'entre-deux-guerres vers la France¹, il nous faut en dresser le cadre général. L'estimation du nombre des Polonais ayant franchi des frontières françaises à la suite de la signature de la convention d'émigration entre Varsovie et Paris du 3 septembre 1919 s'élève à plus de 500 000 personnes. À partir de 1924, les ouvriers polonais sont recrutés directement sur place par le patronat français représenté par la Société Générale de l'Immigration. Aussitôt, des

¹ Pour une vue très exhaustive de cette problématique, voir la monographie de Janine Ponty, *Polonais méconnus : Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris 1988. Aussi eadem, « Les travailleurs polonais en France, 1919–1939 », *Revue des études slaves*, n° 57, 1985, p. 687–692.

colonies polonaises se mettent en place sur l'ensemble du territoire du bassin minier, où parfois le nombre des immigrés dépasse plus de 60 % la population locale. Les primo-arrivants campent sur une attitude de non-assimilation qui perdurera jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale. Pour eux, la France ne constituait qu'une parenthèse migratoire, le temps de faire des économies. Mais la césure politique de 1945 en Pologne brisera leur rêve. Rares sont ceux qui tenteront le retour au pays aux mains du pouvoir communiste. Au fil des années, les immigrés polonais feront face à une évidence : leur séjour en France sera définitif. Jusqu'à la mort.

Toutefois, il faut préciser que les premiers morts polonais enterrés dans le bassin minier septentrional ne datent pas de l'entre-deux-guerres, et n'appartiennent pas à cette vague de travailleurs polonais. En 1896, à Aniche, meurt à l'âge de 112 ans, Joséphine Mazurkiewicz, veuve de Daniel Rostkowski, née en Pologne en 1784². Son enterrement donne lieu à un événement solennel relaté dans les colonnes de la presse locale comme le journal *Douai Républicain* :

La porte d'entrée de la maison mortuaire est encadrée de tentures noires surmontées d'un trophée de drapeaux cravatés de deuil, aux couleurs françaises et polonaises, et d'écussons portant les initiales de la défunte ; sur la gauche, une modeste croix de bois, garnie, suivant la coutume du pays, d'une couronne de buis entourée d'un crêpe. Au pied du cercueil, deux magnifiques couronnes, l'une offerte par la ville d'Aniche, l'autre par la famille du prince polonais Czartoryski Dzialynski. Les délégations qui doivent former le cortège : groupe d'élèves des écoles, gymnastes, association des anciens combattants, etc. arrivent vers neuf heures. Ce sont des sapeurs-pompiers qui portent le cercueil autour duquel leurs collègues font une haie. Le Lieutenant Wailly, adjoint au maire, commande le cortège. Un sous-officier porte sur un coussin, devant le cercueil, la croix de Stanislas de Pologne dont la Mère Daniel était décorée. Des jeunes gens suivent, portant des couronnes. Le deuil est conduit par M. Bastin, maire d'Aniche, accompagné d'une délégation du conseil municipal. La famille du Prince Czartoryski s'était fait représenter. Parmi les nombreux assistants, plusieurs polonais de Somain, Lewarde et des environs. Pendant le trajet de la maison à l'église, la musique municipale, sous la direction de son chef, M. Seconda, joue des marches funèbres. Le cercueil est déposé dans la nef sur un catafalque orné d'une panoplie entourée de drapeaux polonais et français. La Mère Daniel avait toujours demandé des funérailles quasi-militaires. Elle a donc vu son dernier vœu réalisé. La cérémonie religieuse dure une demi-heure environ. On quitte l'église à dix heures et quart pour se rendre au cimetière. Le cortège s'est considérablement grossi ; presque tout Aniche a voulu rendre un dernier hommage à la vénérable femme. Au cimetière, on se groupe autour de la fosse où fut enseveli, en 1881, le mari de la défunte, mort à l'âge de 80

² H. Musielak, *Polonica w Archiwum Północnej Francji w Lille* [Fonds polonais aux Archives départementales du Nord à Lille], Warszawa 1975.

ans. Le cercueil est descendu dans la fosse. Les clairons sonnent aux champs, rendant les derniers honneurs à la vaillante polonaise qui servit la France sur plusieurs champs de bataille et en avait fait sa patrie d'adoption³.

Certes, ce type d'enterrement prestigieux est plutôt rare en province, où, contrairement à Paris ou à d'autres métropoles, la diaspora polonaise reste relativement dispersée et numériquement inférieure à d'autres minorités présentes. Le renversement intervient au lendemain de la Première Guerre mondiale : quand la région sinistrée fait appel à la main d'œuvre-étrangère, les cités minières se peuplent de nombreux arrivants. Rappelons que d'après le recensement de 1936, la population polonaise vivant en France s'élevait à 532 000 personnes, et que, par rapport au nombre total des étrangers vivant en France, avec ses 18 %, elle venait au second rang après les Italiens. Les immigrés, peu importe leur origine, n'échappant malheureusement pas à l'irrévocable sentence du destin, dans un contexte d'immigration, la mort pose la double question : celle de l'inscription sociale du groupe minoritaire sur le territoire d'installation et de sa capacité à produire une trace, donc à transmettre une mémoire⁴.

Une enquête empirique

Dans le cadre d'un projet de recensement patrimonial conduit par les Études Polonaises à l'Université de Lille en 2014, quinze cimetières communaux du bassin minier ont été examinés. Il s'agit des sites : Ablainzevelle, Calonne-Ricouart, Carvin, Dourges, Grenay, Haillicourt, Evin-Malmaison, Marles-les-Mines, Mazingarbe-ville et Mazingarbe-cité 7, Méricourt, Montigny-en-Gohelle, Ostricourt, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Rouvroy, Waziers. L'objectif de cette enquête était d'aborder la problématique anthropologique de la mort dans le contexte migratoire à travers le geste et les artefacts matériels de rites piaculaires. Chaque lieu de sépulture d'un défunt d'origine polonaise a été envisagé à la fois comme un espace indépendant (avec ses propres codes visuels et textuels, son organisation spatiale, et la signification sous-jacente de sa dimension matérielle) et comme un maillon d'un réseau symbolique spatial du cimetière entier, et par-delà une projection mentale du rapport aux morts d'une société donnée, c'est-à-dire de la

³ Le *Douai Républicain* du 22 juillet 1896.

⁴ M.T. Masinda, « Citoyenneté et rituels funéraires des immigrants : le cas de migrants congolais au Canada », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 30, 2014, p. 219–230; A. Etit, « Des funérailles de l'entre-deux : rituels funéraires des migrants Manjak en France », *Archives des Sciences Sociales des Religions*, n° 50, 2005, p. 87–99; *Quand la mort frappe l'immigrant. Défis et adaptations*, éd. L. Rachedi, B. Halsouet, Montréal 2017.

communauté d'origine polonaise dans le Nord de la France. Il était prioritaire de circonscrire le périmètre dit des tombes polonaises, repérables au premier abord à travers le patronyme du défunt, voir la présence d'épithètes ou de plaques de souvenir gravées en polonais, et ensuite de comparer leur organisation spatiale, leur aspect formel, ainsi que leur fréquence au sein de chaque nécropole. Or étudier la mort permettant d'abord d'étudier la vie, les cimetières des coron permettent de relever des informations pertinentes sur les modes de vie et de pensée de leurs habitants.

Mourir loin des siens

Ces hommes, femmes et enfants sont venus travailler dans l'Hexagone pour gagner un peu d'argent avant de rentrer ensuite au pays. Le caractère temporaire de leur séjour – du moins dans le projet initial – est une certitude qu'ils partagent presque à l'unanimité. Ainsi, dans la période de l'entre-deux-guerres, la question de rester ou d'enterrer des proches en terre d'exil ne figure pas parmi leurs préoccupations majeures. Le catholicisme majoritaire de cette population ouvrière, avec ses formes rituelles spécifiques ancrées dans la culture traditionnelle slave, les aide longtemps à rester polonais et contribue au maintien des traditions, rituels funéraires y compris. Avec le temps, cette population ouvrière polonaise qui ne pensait pas à s'éterniser en France est confrontée à la question du vieillissement, et par conséquent, aussi à celle de la mort. Les cimetières des cités minières du Nord accueillent alors ceux qui ne pensaient pas mourir loin de leur terre natale. Les hommes disparaissent en premier. Lors des recrutements à Mysłowice personne n'avait évoqué les ravages de la silicose, mais ils deviendront une nouvelle page de l'histoire communautaire liée à la question de disparition, de la mémoire et de l'oubli.

Le cimetière, archive de pierre

Chaque cimetière, avant d'être un lieu de repos des défunts, est un espace de mémoire tangible que se donnent les vivants. Ils y inscrivent ce qu'ils jugent devoir être conservé du souvenir de leurs disparus. Or, les techniques de l'enterrement, ainsi que les modes de sa figuration ont profondément évolué depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, impactant en profondeur l'agir social face aux défunts et à leur mémoire. Par ailleurs, il convient de ne pas oublier le contexte particulier du « mourir en immigration » pour la première et la deuxième génération. Interroger les cérémonies mortuaires qui réaffirment l'identité du groupe

et consolident la solidarité intracommunautaire est une approche intéressante pour réfléchir sur la manière collective de vénérer la mémoire de ses disparus. La plupart des sociétés ont développé des pratiques pour mieux appréhender l'intolérable rupture qu'introduit la mort. La séparation qui s'opère par cette ritualité est un moyen pour les vivants de se situer par rapport à l'être cher et, surtout, de remédier à la question de son non-retour définitif auprès des siens⁵.

Pour les Polonais du Nord de la France, le tournant générationnel s'opère après 1945 quand, pour la majorité de cette population, le séjour migratoire devient définitif et, perdant son caractère temporaire, oblige à assumer la question de la mort loin du pays d'origine⁶. C'est notamment le cas de la première génération arrivée dans le grand flux migratoire vers la France entre 1919 et 1931 (la crise économique ayant mis fin aux recrutements de main d'œuvre étrangère). Les doyens des mineurs polonais nés entre 1875 et 1880 étaient quadragénaires à leur entrée en France au début des années 20 et beaucoup d'entre eux décèdent vingt ou trente ans plus tard. C'est le cas par exemple de Marcin Skiba : enterré en 1940, il est né en Pologne en 1877. Les plus jeunes, venus au monde vers 1905–1910, n'étaient pas majeurs lors de leur recrutement pour la France, ce qui recule souvent la date de leur mort vers le milieu des années 1960. Il n'empêche que, dans la majorité des cas, l'idée du retour possible parmi les siens au bout de quelques années d'émigration économique empêchait de se projeter vers la longue durée. Ce sont les circonstances historiques après Yalta qui ont profondément changé l'attitude des travailleurs immigrés envers leur pays d'accueil et qui ont fait évoluer la projection temporaire de leur exil. Ainsi, même les plus anciens se sont résolus à l'idée du non-retour et de leur enterrement en France. Le début de la vague des décès des primo-arrivants se situe au tournant des années 1950–1960 et marque une césure importante dans l'histoire locale, car à partir de cette date, la communauté commence à perdre ses pères fondateurs de manière continue. Les tombes de cette première génération deviennent une sorte de pierre angulaire de l'histoire communautaire, tant au niveau collectif que privé. Pour la famille proche du défunt, la mort des anciens ouvre un nouveau chapitre du récit familial, puisque, désormais, elle trouve des attaches durables sur le territoire/la terre qui a enseveli ses morts. Les générations suivantes seront enterrées auprès de leurs pères, dans les caveaux de famille. La réécriture sur les stèles funéraires se poursuit depuis et jusqu'à nos jours.

⁵ P. Baudry, « La ritualité funéraire », *Hermès. La Revue*, n° 3, 2005, p. 189–194.

⁶ J. Ponty, « Générations issues de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres », *Espace, populations, sociétés*, n°2–3, 1996, p. 385–390.

Les départs des Anciens

Par leur caractère polonais, les tombes des primo-arrivants sont des témoins fidèles du maintien de la polonité qui caractérise la diaspora polonaise au moins jusqu'au début des années 1950. Elles constituent un hommage aux précurseurs de cette diaspora qui, au moment de leur disparition, laissent souvent derrière eux déjà deux, voire trois générations. Si les Polonais de la première génération ont résisté à l'assimilation, c'est parce que leur séjour en France, vécu toujours comme provisoire, n'a jamais remis en cause leur appartenance à la nation polonaise. Ils sont nés Polonais, et ils meurent en restant Polonais jusqu'au terme de leurs jours. *Tu spoczywa mój kochany mąż, drogi ojciec i dziadzia – JAN DOMINIK – 1885–1958 [Ci gît mon cher mari, notre cher père et grand-père]*, précise l'une des épitaphes polonaises au cimetière de Calonne-Ricouart. Ce type d'inscription prévaut en nombre dans les nécropoles qui sont numériquement marquées par l'immigration polonaise, mais la tendance générale est à l'effacement des récits que peu de visiteurs comprennent aujourd'hui. Nombreuses sont les tombes des années 1950–1960 qui rendent hommage aux grands-parents polonais, désignés par leurs proches sur leurs pierres tombales comme *najukochańsza babcia, babunia [la plus aimée des grand-mères]* ou *nasz ukochany ojciec i dziadzia [notre grand-père et père tant aimé]*. La disparition de cette génération est tout un symbole. *Avec la mort de mon grand-père, c'est la Pologne qui est partie de ma vie*, disent souvent des représentants de la troisième génération. Le cimetière consacre la filiation et la continuité familiale. Il n'est pas rare de retrouver sur ces stèles des précisions insistant sur le statut familial comme la formule type *épouse de (moja żona...), fille de... (moja córka), sœur ou frère de...*, servant d'indicatifs du système relationnels et surtout de jalons de mémoire intercommunautaire. Les inscriptions sont développées ou simples, mais elles contiennent toujours des renseignements biographiques (nom, prénom, dates de naissance et de mort, et pour les femmes, souvent leur nom de jeune fille, introduit par la formule polonaise *z domu... [née...]*). Ces tournures n'apparaissent jamais seules, elles sont suivies pour la plupart d'épithètes affectives exprimées au superlatif, comme : *najdroższy(a), najukochańszy(a), najmilszy(a)* et insistent tant sur les qualités de défunt que sur les liens de filiation : *nasz ukochany/drogi ojciec, nasza kochana matka/córka, nasz dobry syn*. A la fin des épitaphes, on retrouve souvent des sentences funéraires ou des poèmes laudatifs, ainsi que des versets de prière : *Spoczywaj w pokoju / Wieczne odpocznienie [Repose en paix/Repos éternel]*. Voici un exemple de ce type à Calonne-Ricouart : *Tu spoczywa snem*

wiecznym droga mi żona oraz droga nam mama, ANNA KOSIVCZUK⁷ z domu MYSZCZYSZYN, ur. 27.10.1910 um. dnia 12 września 1952 r., [Ici repose du sommeil éternel l'épouse qui me fut chère et notre mère chérie, Anna Kosivczuk née Myszczyzyn le 27 octobre 1910, décédée le 12 septembre 1952]. Deux noms suivent sur la même épitaphe, ce sont des ajouts ultérieurs précisant l'identité des auteurs de la sentence initiale : l'époux de la défunte – ALEXIS KOSIWCZUK, [4.4.1908 – 25.11.1968], mort 16 ans plus tard, et sa fille CHRISTINE KOSIWCZUK [17.07.1944 – 8.06.2002], morte à un demi-siècle d'intervalle. Ainsi, la tombe consacre la filiation et la continuité familiale même si le récit évolue vers le dépouillement affectif.

Une autre inscription très semblable, se trouvant à proximité dans le même cimetière, précise le caractère individuel de l'emplacement funéraire : *Tu spoczywa w Bogu moja droga żona i matka śp. Zofia Petka z domu Mateja ur. dn. 10.09.1906 // um. dnia 18.11.1931 // Niech odpoczywa w pokoju ! // R.I.P.*, mettant ainsi l'accent sur ceux qui restent, c'est-à-dire dans ce cas précis, l'époux et les enfants. C'est donc par l'histoire familiale qu'on intègre le temps social. Les inscriptions anciennes sur les tombes de la première génération, majoritairement à 90 % en polonais, sont souvent développées et témoignent ainsi d'un désir assumé de resserrer des liens communautaires, mais aussi d'imposer une sorte de césure dans l'espace funéraire entre « nous » et « eux ». L'épitaphe polonaise réserve volontairement son contenu à ceux qui maîtrisent cette langue, à savoir à tous les membres d'une même communauté linguistique.

Dans le récit gravé sur les stèles funéraires, l'affectif l'emporte sur l'informatif. La place majeure est réservée aux éléments qui permettent de fixer la mémoire, d'exprimer le deuil et surtout de circonscrire l'ampleur de la perte. Pour les tombes de la première moitié du XX^e siècle, dont les plus anciennes datent du début des années 1920, il s'agit toujours d'un récit en polonais. Les données de l'identification occupent une place importante dans l'épitaphe, puisqu'elles sont censées porter la mémoire du disparu, mais aussi aider à l'avenir, si l'occasion se présente, à retrouver sa tombe parmi les proches du même pays. Les formules anciennes en polonais reprennent des tournures classiques concordant avec la vision catholique de la mort et faisant référence à la paix de l'âme et au salut. On y retrouve des expressions types comme *ci-gît* ou *ici repose* [*tu spoczywa / tu spoczywają*], ou encore *à la mémoire de défunt, feu* (*Świętej Pamięci, SP, STP, Ś.P.*). Il est possible aussi de trouver des tournures comme *Paix à son âme / Que son âme repose en paix... (Pokój jego duszy)* ou *Wieczny odpoczynek (Eternel*

⁷ On notera le « v » au lieu du « w » polonais. Il signale sans doute le passage par une transcription française du nom probablement ukrainien.

repos !), Wieczny mu odpoczynek; Wieczny odpoczynek racz im dać Panie ou Wieczny pokój.

Qu'elle soit peu ou plus développée, une épitaphe est donc toujours, dans le monde réel, une marque d'honneur et ne peut consister qu'en un éloge du défunt ou de la défunte.

La mention sur la stèle sert à exalter le souvenir de la personne du défunt. Les distinctions sociales mentionnées dans l'épitaphe sont rares et la plupart des éloges gravés concernent le domaine affectif. Ainsi la femme est évoquée pour ses vertus de mère et d'épouse. Etant donné que dans ce pays minier, les hommes ravagés par la silicose partent souvent prématurément, le veuvage est un fait social établi. Il sous-entend le départ plus tardif de l'épouse. Ainsi, l'épitaphe figurant sur le tombeau du couple est le plus souvent écrite en deux temps, à deux voix et en deux styles différents. La mort du mari est déplorée par son épouse, mais à la disparition de cette dernière, seul le texte biographique d'identification s'ajoute au récit ancien plus émotionnel.

Ur. 25. 4. 1881 – um. 1937 [cimetière Mazingarbe]. Tu spoczywa moja naukochańska żona moja droga matka // Marjanna Latos Urodzona rohu' 15.11.1892 // Umarta 5.1.1943– ROUVROY. Nieodżałowanemu mężowi, ojcu, teściowi, bratu, szwagrowi, wujowi i dziadkowi / : Pamięć o Tobie pozostanie na zawsze w naszych sercach / Spoczywaj w spokoju ! – Sains en Gohelle [Ici repose ma très chère épouse, notre très chère mère Marjanna Latos née l'année 1892, le 5 novembre, décédée le 5 janvier à Rouvroy. / A mon époux regretté, mon beau-père, frère, beau-frère, oncle et grand-père / Ton souvenir restera toujours dans nos cœur / Repose en Paix].

L'examen des épitaphes et d'autres textes commémoratifs permet d'identifier les différentes fonctions de l'écrit sur la tombe et de voir en quoi ils répondent à la fois aux circonstances de l'inhumation, aux besoins de la commémoration et aux préoccupations des vivants et des morts quant à l'au-delà⁸. Le caractère public de l'écriture épigraphique permet donc d'envisager une analyse du choix des mots et des formes du discours sous l'angle de leur capacité à lutter contre l'une des conséquences de la mort les plus redoutées : l'oubli.

C'est notamment le cas du troublant récit du drame familial qui raconte l'une des stèles de Mazingarbe : *Tu spoczywają Ś.P. mój mąż i nasz ojciec Jan Dudkiewicz // I moje syny⁹ Stefan i Edmund // i moja córka Stanisława // I wnuczki*

⁸ C. Treffort, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique*, Rennes 2007; G. Sanders, *Lapidés memores. Païens et chrétiens face à la mort : le témoignage de l'épigraphie funéraire latine*, Faenza 1991.

⁹ On notera la déclinaison « syny » et non « synowie ».



Illustration 1. La tombe de la famille Dudkiewicz a Mazingarbe

Jeannette¹⁰ i Anna [Ci gît feu mon époux et notre père Jan Dudkiewicz // mes fils Stefan et Edmund // et ma fille Stanisława // Et mes petites-filles Jeannette et Anna] – , accompagnée d’une autre pierre qui complète le récit cette fois en français : Ville Mazingarbe aux victimes du bombardement du 2 septembre 1943.

Le contenu des plaques, les choix stylistiques ou iconographiques qu’elles révèlent sont signifiants : ainsi, les différentes finitions de lettres gravées (naturelles, blanches ou dorées) jouent sur la durée de la trace. *Tu spoczywa mój najukochańszy maz, tatus i wuja... Sawski Jakob 1901–1944.* Le monument, et plus précisément l’inscription funéraire, caractérise les défunts par rapport à leur filiation familiale et affective, par leur implication dans la vie de leur communauté, mais aussi, peu à peu, dans l’environnement français.

C’est pendant la visite au cimetière qu’on retrace les généalogies, ou qu’on raconte l’histoire des familles du village : *Ici repose Stanislas Konieczny 1890–1952 – Bronisława (O)Leszczak – 1889–1952* précise l’écriteau en français sobre. Dans un autre cimetière, celui de Mazingarbe, la tombe d’un défunt homonyme se décline dans un récit affectueux en polonais : *SP. Stanisław KONIECZNY, spoczywa w Bogu, // Mój najukochańszy mąż, // Nasz ojciec i Dziadzia. 1891–1957.* La place vide qui est laissée sur la dalle de manière symétrique pour la photo de l’épouse n’a jamais été reprise. Est-elle enterrée ailleurs ?

Il arrive que l’ordre naturel des décès soit renversé, et les enfants partent avant les parents. Sur le tombeau de la famille Kalinowski à Mazingarbe, seule

¹⁰ On remarque que ce prénom de la troisième génération est français contrairement à tous les autres.



Illustration 2. Les tombes homonymes au nom de Konieczny

la mère, dernière défunte, a sa photographie sur la tombe, placée au-dessus de l'inscription qui tisse le récit dramatique de ce deuil familial à travers la succession proche des dates : *TU SPOCZYWAJĄ STANISŁAW KALINOWSKI SYN [fils] 1931–1948 // STANISŁAW KALINOWSKI OJCIEC [père] 1907–1949 // WLADYSLAWA KALINOWSKI 1910–1959.*

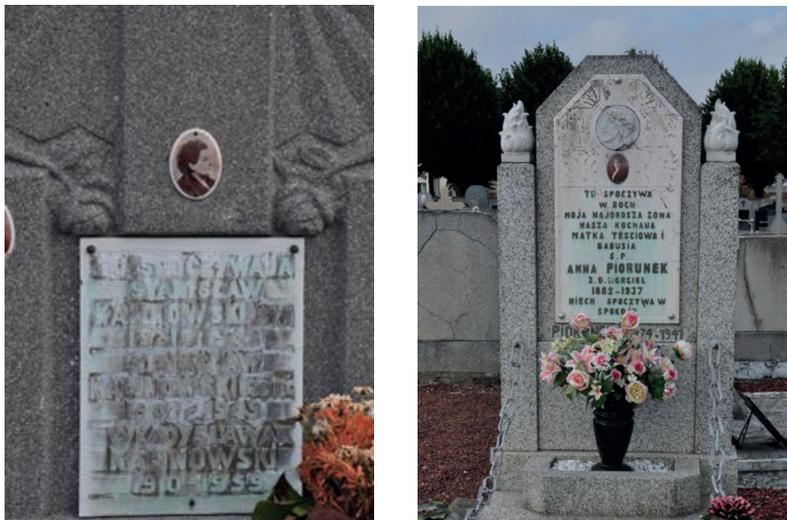


Illustration. 3 Les stèles de la famille Kalinowski à Mazingarbe et d'Anna Piorunek à calonne

À côté, c'est une femme que ses proches pleurent dans un polonais parfait par : *Tu spoczywa w Bogu moja najdroższa żona, nasza kochana matka, teściowa i babusia, Anna Piorunek, z domu Magiel 1882–1937, Niech spoczywa w pokoju...*

Parfois, sur la dalle funéraire, le premier défunt du caveau familial reçoit plus d'attentions que les proches qui le suivent. S'agit-il de l'extinction d'une lignée familiale ? Les enfants ne sont-ils plus là pour entretenir la mémoire de leurs parents ? Délèguent-ils à distance les dispositions à enterrer ses morts ? *Tu spoczywa mój kochany mąż, drogi ojciec i dziadzia // JAN DOMINIK – 1885–1958 // Catherine BUHLMANN – 1889–1985*, lit-on sur une plaque de cimetière de Calonne-Ricouart.

Il n'est pas rare de trouver des inscriptions qui portent à l'erreur comme celles où, en dernière position, le nom de l'enfant s'ajoute au texte informant de la disparition des parents et perturbe ainsi l'équilibre logique du sens initial : *Tu spoczywają nasze (sic !) kochani rodzice Mathias Witczak, ur. 1883 – um. 1947 // Apolonia Grabowska, ur. 1890 – um. 1962 // François Witczak, 1918–1968 [Ici reposent nos chers parents... Mathias Witczak... Apolonia Grabowska... François Witczak...].*

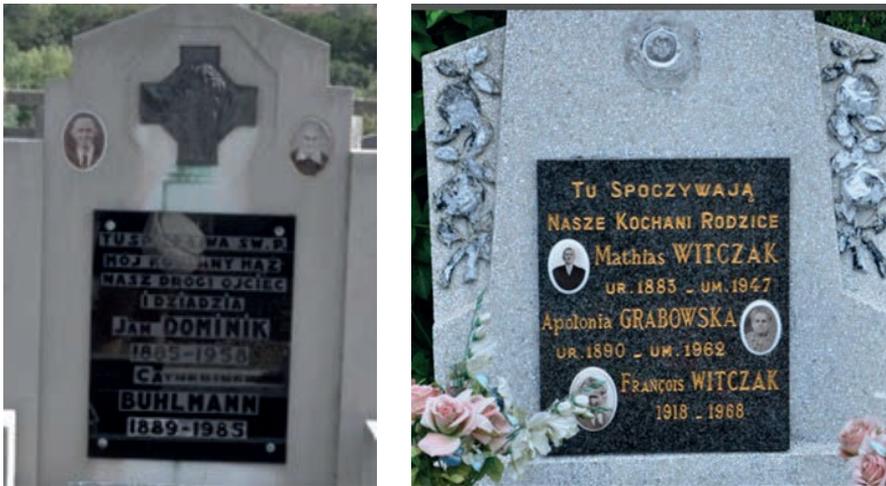


Illustration 4. Exemples des écriteaux mortuaires en Polonais

L'homme, enterré à la fin des années 1950 à l'âge de 73 ans, est pleuré par trois générations. Son épouse (compagne ?), disparue trente ans plus tard, n'est mentionnée que par ses données biographiques. La connaissance du polonais manque-t-elle aux proches pour exprimer cette perte dans le même type de discours funéraire ? Ou tout simplement, l'époque a changé et par conséquent, la manière collective de vivre son deuil ? En effet, les deux photos des époux rétablissent leur union au-delà de la mort.

Une autre dalle sur le même site à Calonne précise : *Tu spoczywa snem wiecznym droga mi żona oraz droga nam mama*. L'écriteau principal a disparu, ainsi l'identité de la défunte s'est effacée et le visiteur curieux est juste informé de ses racines polonaises.

A l'opposé, on retrouve des stèles funéraires où la cohérence dans la mémoire familiale est préservée, même si le discours change d'instance narrative : *Tu spoczywa w Bogu mój mąż, nasz drogi ojciec, teść i dziadek S.P. Antoni Rybarczyk, ur. 10.12.1905 – um. 27.7.1967* [Ici repose en Dieu mon époux, notre cher père et beau-père feu Antoni Rybarczyk né le 10 décembre 1905, décédé le 27 juillet 1967], annonce la première partie complétée quarante ans plus tard par l'information... *i jego żona Weronika Sosnowska (1910–2004) [et son épouse Weronika Sosnowska (1910–2004)]*.

Néanmoins, il faut remarquer qu'au fil des générations cet aveu public d'un deuil s'exprime dans un polonais de plus en plus approximatif jusqu'à sa disparition complète au profit du français sur les tombes les plus récentes. Partout, les usages mènent vers la concision : les détails biographiques se simplifient, les dates journalières disparaissent, souvent remplacées par des données plus générales comme la seule année de disparition.

Exegi monumentum...

Au fur et mesure de la rénovation des stèles ou du renouvellement des concessions, les anciennes plaques cèdent la place aux nouvelles, et rares sont celles qui reproduisent le récit initial en polonais. Le plus souvent, le contenu textuel est réduit à des patronymes, au besoin accompagnés de dates de naissance et de mort. Il n'est pas rare que l'ancienne plaque décrochée de la dalle se transforme en une pierre du souvenir et finisse comme un artefact qu'on peut enlever lorsqu'il devient usé ou illisible. Ces déplacements ne sont pas innocents et peuvent brouiller la lisibilité d'une tombe devenue caveau familial.

C'est le cas notamment du lieu de sépulture du couple Sobuta dans le cimetière d'Hallicourt. La dalle n'existe plus, seule reste la base du monument funéraire sur laquelle se trouvent deux pierres de souvenirs, dont l'une est ornée de la photo sur porcelaine d'un homme. À la lecture de l'inscription gravée en polonais, on apprend qu'il s'agit de Wikary Sobuta décédé en 1944 à l'âge de 68 ans [*Tu spoczywa z [Bogiem] nasz [ojciec?]... Sobuta Wikary // Ur. 15.11.1876–Zm.7.10.1944*]. La deuxième plaque placée au même endroit porte le souvenir sans doute de l'épouse du défunt, Antonina Sobuta, et de leurs deux fils, les fondateurs de cet artefact, qui sont mentionnés par leurs prénoms : *cette pierre*

porte l'inscription *NA PAMIATKE* (à la mémoire de...) suivie du texte en polonais : *Naszej nigdy nie zapomnianej matce Antoninie Sobuta Synowie Józef i Jan 1899–1946* [A notre mère /qui ne sera/ jamais oubliée Antonina Sobuta, ses fils Józef et Jan]. Quel renseignement tirer de cette disposition ? Le style différent de ces deux discours laisse supposer que la première pierre est un épitaphe mortuaire sans doute placé initialement sur un socle pour informer sur l'identité du mort, tandis que la deuxième plaque est un objet de souvenir ajouté à la tombe, deux ans plus tard, au moment de la disparition de l'épouse. Aujourd'hui, avec l'état de dégradation engagé de cette sépulture, ces deux éléments sont les seuls derniers indices portant la mémoire de deux époux, celle de l'un d'entre eux étant portée surtout par l'image (le texte est à moitié effacé) et celle de l'autre par le bref récit en polonais en hommage à la mère.



Illustration 5. La sépulture des époux Sobuta sur le cimetière d'Hallicourt (état en 2018)

Il reste à savoir comment l'ancrage territorial du lieu de sépulture, loin du pays d'origine, s'exprime dans cette liturgie posthume. En quoi, la solidarité communautaire contribue-t-elle à édifier la mémoire du défunt ?

Dans les cimetières, la disposition des sépultures répond aux parentèles, les familles, les voisinages, les communautés se regroupent. Ces façons spatiales d'être entre soi, de ne pas se disperser, même au-delà de la mort, permet de comprendre le souhait de ceux qui ont émigré de rester « parmi les siens », de ne pas se laisser oublier, d'ancrer sa mémoire et de compenser ainsi le déracinement vécu au moment de l'installation. Il existe également des pratiques assurant de manière symbolique ces retours désirés : c'est le cas de la motte de terre, sorte de talisman familial déposé sur le cercueil des défunts¹¹.

¹¹ Ce constat ne tient pas compte des soldats d'origine polonaise engagés sur les champs de bataille de la Grande-Guerre comme ceux morts lors de la bataille de l'Artois en mai 1915, et dont la mémoire est gravée aujourd'hui sur la stèle du Mémorial de la Targette.



Illustration 6. L'Une DES PLUS ANCIENNES TOMBES AU CIMITIERE d'Hallicourt :

Tu spoczywa nasz kochany syn, brat i szwagier LUDWIG JASIAK //

Ur. dn. 13.8.1905– Um. 19.12.1921

A partir de la deuxième génération, la question de la vie en dehors des frontières polonaises n'est pas vécue de la même façon, étant donné que la plupart des enfants sont déjà nés sur le sol français. Mourir sur le sol qui nous fit naître ne relève plus d'un choix mais s'impose comme une évidence. Ce tournant expliquerait aussi en partie, l'augmentation du nombre de concessions à perpétuité achetées au lendemain de la Libération. Jusqu'à cette date, les Polonais confrontés à l'obligation d'enterrer leur proche optaient le plus souvent pour le choix d'une concession temporaire, le plus souvent de 15 ans, ou plus rarement, de 30. Dans les dix-sept sites passés en revue lors de notre enquête, la sépulture polonaise la plus ancienne date du milieu des années 1920. Leur nombre augmente de manière relative au cours des décennies suivantes, mais il s'agit pour la plupart de morts accidentelles ou prématurées.

Vivre et mourir aux pieds de terre

Le comportement face à la mort reproduit les schémas de fonctionnement de la communauté polonaise dans les autres domaines de la vie. Or, dans le monde minier, édifié à proximité des puits, la vie sociale et culturelle s'organisait longtemps autour de la paroisse, un véritable épiscentre de l'activité associative supervisée par l'aumônier et le moniteur polonais. De même, la pratique religieuse constitue pour le groupe un facteur essentiel du maintien de l'identité collective. Ainsi, au

moment de l'enterrement d'un membre de la communauté, celle-ci en est informée grâce à ces réseaux internes. L'enterrement à la polonaise sous-entend, au moins jusqu'à la fin du siècle dernier, une cérémonie religieuse, souvent limitée à un simple office, qui permet à la communauté proche (la famille, le voisinage, les collègues de travail, les membres de la paroisse, etc.) de partager le deuil, de se réunir autour du cercueil la veille de l'enterrement pour dire le rosaire en continu, puis de se rassembler en cortège funèbre accompagnant le défunt jusqu'à son lieu d'inhumation. Les étendards des associations auxquelles le défunt appartenait sont également de sortie. Enfin, une réception, la *stypa*, réunit les familiers parfois dans la salle paroissiale quand il s'agit d'un personnage ayant joué un rôle associatif important.



Illustration 7. Les tombes d'Enfants au cimetière de Rouvroy

La particularité de la mort au sein de la communauté des travailleurs immigrés polonais relève du caractère même de leur profession : le métier de la mine (des associations masculines placées sous le patronage de Sainte-Barbe,

les caisses d'entraide en cas de décès de l'un de leurs membres, la fréquence des morts accidentelles, la problématique complexe des maladies de la mine comme la silicose, reconnue maladie professionnelle seulement en 1946¹²; la conscience de la mort proche et plausible ; l'acceptation sociale de ces absences par anticipation du départ proche, etc.¹³). Cette interdépendance se reflète-t-elle à l'échelle du cimetière en tant qu'espace de mémoire communautaire ? À l'évidence, la solidarité face à la mort est un point d'honneur de cette communauté qui se ressoude dans le temps de l'épreuve. La mort accidentelle apparaît souvent dans l'épithaphe. Elle peut être explicite ou exprimée de manière euphémisée, comme sur la tombe de *LEON GRZESKOWIAK* à Rouvroy (*ur. 8.2.1925 – um. 18.3.1947 – Tu spoczywa mój kochany mąż, który osierocił żonę i dziecko [ci gît mon époux chéri qui a rendu son épouse et son enfant orphelins]*).



Illustration 8. La tombe de Grzeskowiak à Rouvroy

Un autre aspect concerne l'imminence de la mort dans le quotidien de la population d'ouvriers immigrés à la mine. La mono-activité, l'hérédité du métier et l'endogamie limitent l'ouverture à l'extérieur tandis que la dangerosité et la pé-

¹² La silicose est officiellement progressive et irréversible, elle s'évalue grâce aux radiographies des poumons ou aux tests respiratoires. C'est à partir de là qu'on définit le taux de la maladie, souvent contesté par les malades car, servant à établir barème de l'indemnisation pour les mineurs ou leurs veuves, il est minoré par le service médical des houillères. C'est la Sécurité sociale minière qui gère ces dossiers. Il faut être reconnu silicosé à 50 % minimum pour pouvoir percevoir une indemnité qui constitue au final une bien faible compensation au regard de la souffrance engendrée par la maladie.

¹³ Cet oubli du revers sombre du métier de mineur est au cœur du documentaire intitulé *100 % morts* réalisé en 1980 par Agnès Guerin, qui évoquait le chiffre non officiel de 180 000 morts de silicose et dénonçait ainsi le mythe du mineur héroïque d'après-guerre.

nibilité du métier soudent la communauté des mineurs et de leurs proches. La possibilité de la mort tragique est vécue au quotidien. Et les catastrophes ne sont pas rares, de même que les particularités matérielles des tombes des morts par accident à la mine. Des formules précises insistent sur ce départ prématuré, des éléments iconographiques précisent le lien professionnel avec le monde du charbon et des pierres de souvenir expriment la reconnaissance du corps de métier. Ces souvenirs posthumes de solidarité professionnelle, souvent très nombreux bien que standardisés, contribuent à individualiser l'espace funéraire des morts tragiques.

Photographe post mortem¹⁴

La dimension de la mort illogique ou incomprise, qui est le pain quotidien du pays minier, concerne aussi la disparition des enfants. La mortalité infantile, assez élevée dans l'entre-deux-guerres, touche beaucoup de familles polonaises qui sont souvent nombreuses. Ces décès prématurés sont d'autant plus douloureux qu'ils interviennent pendant l'expérience migratoire, touchent donc des familles éloignées de leur pays d'origine, souvent déracinées. L'iconographie et les discours transcrits sur les tombes des enfants expriment cette perte inconsolable. Les cimetières du Nord et du Pas-de-Calais permettent d'observer l'évolution matérielle de la mise en scène de la mort des enfants. Par exemple, sur 144 corps enterrés dans les fosses communes à Sallaumines avant 1950, 50 cas concernent des défunts d'origine polonaise, dont 26 sont des enfants âgés de 2 jours à 8 ans. Avec le temps et l'intégration progressive de la communauté polonaise, le nombre des tombes individuelles réservées aux enfants augmente et l'iconographie mortuaire liée à la perte d'un enfant est tributaire des affects familiaux. Ce type de stèle se distingue par sa dimension, son iconographie et son épitaphe. Ce sont surtout les photographies des enfants présentes sur les tombes qui contribuent à pérenniser le souvenir auprès des vivants et prolongent l'espoir de retrouvailles dans l'au-delà. On y voit des enfants de leur vivant, en situation d'insouciance, souvent à un moment solennel de leur vie, comme le baptême ou la première communion. Ce recours fréquent à la photographie mortuaire est une autre caractéristique propre à la communauté polonaise du Nord. Les morts cohabitent avec les vivants dans la culture slave traditionnelle, si bien qu'il n'est pas rare

¹⁴ M.-F. Bacqué, L. Sani, A. Rauner, A. Losson, D. Merg, P. Guillou, *Mort périnatale et d'un jeune enfant. Histoire des rites et des pratiques funéraires en Europe issus de l'expression affective et sociale du deuil. Première partie : de la Préhistoire aux Lumières. Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 2018; J. Gélis, *Les enfants des limbes. Morts-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris 2006.

de photographier des morts. La photographie post-mortem consiste à mettre en scène le défunt dans une ultime photographie, généralement pour que la famille puisse garder un souvenir du proche décédé. Ces photos peuvent être des portraits individuels, mais aussi des photos de groupe, par exemple afin de réunir une dernière fois la famille au complet. C'est aussi une photographie que l'on enverra à la famille restée en Pologne. Rappelons ici un corpus important de clichés d'enfants morts qui furent photographiés dans les années 1930 par un artiste amateur, Kasimir Zgorecki (1904–1980), dans son studio de Rouvroy. Ces images enregistrent avec une simplicité naturelle les drames de sa communauté en France¹⁵, mettant en scène de petits êtres endormis dans leurs cercueils ou entourés de leurs familles, jouant ainsi du trompe-l'œil entre le caractère temporaire du sommeil et son caractère définitif. C'est comme si la photo permettait de prolonger le souvenir du mort au-delà de sa disparition. Les photos des enfants mises sur leurs tombeaux sont au contraire celles de moments solennels de leur vie : baptême, communion, réussite d'un examen... Les visages touchent par leur innocence, et surtout l'ignorance du destin cruel qui sera le leur. Rares sont les tenues de métier à figurer sur les tombes, sauf quelques cas, comme ceux des soldats morts sur des champs de bataille. Pour remédier à la disparition par cette mise en image des disparus, on choisit de mettre sur la tombe l'image la plus solennelle du défunt, toujours à son avantage. En effet, le cimetière offre de l'espace à la mise en scène de la mort. Or la photo rend le mort présent aux yeux de ceux qui visitent sa tombe. Ce n'est pas juste un rappel, c'est une manière de garder une trace au fil des générations. Parfois cette volonté de réunir des êtres aimés au-delà du trépas donne pour résultat d'étranges mises en scènes ou des collages. Ainsi, étant donné le temps qui sépare la mort de deux époux, leurs photos sur la tombe peuvent relever de deux époques différentes. L'image de l'époux photographié dans sa jeunesse se trouve accolée à celle de sa moitié âgée photographiée au moment de sa mort. Mais avec le temps, les photos se feront rares... On évitera d'étaler dans l'espace public des souvenirs privés, en préférant les garder pour l'intimité du deuil.

La culture visuelle de la mort dans les cités minières

Et pourtant, depuis toujours, la culture polonaise traditionnelle fait une large place aux morts au sein du monde des vivants. Le traitement du corps du défunt, tout comme la forme donnée à la sépulture inscrivent les restes du défunt dans l'espace, de manière plus ou moins durable et localisée. À l'époque récente, les

¹⁵ *Post mortem*, Collection *Photo Poche*, Éditions Actes Sud.

processus de croissance urbaine, de modernisation et de mondialisation ont imposé aux cimetières et aux tombes de nouvelles contraintes, surtout en ce qui concerne le microcosme social des communautés migrantes. C'est le cas des cimetières intra-muros des cités minières absorbés par l'élargissement des nécropoles et affectés par leur nouvel aménagement. L'évolution des prix et des lois liées à la question des concessions mortuaires impacte également la pérennité des mémoires inscrites sur les pierres tombales. Sans oublier ce tournant majeur qu'est la disparition progressive et de plus en plus marquée, depuis 1989, des inscriptions polonaises sur les sépultures qui est due à la perte progressive de la maîtrise du polonais au sein de la quatrième et la cinquième génération des travailleurs d'origine polonaise. Ces changements affectent la lisibilité et la pérennité de la mémoire des défunts incarnée par leur image et le discours inscrit sur la pierre tombale. Dans certains cas, avoir gardé la plaque en polonais, malgré son usure, témoigne d'un attachement à l'histoire familiale et prouve la fierté de ses racines. Mais les héritiers de ces travailleurs d'autrefois sont-ils encore capables de se sentir destinataires privilégiés du souvenir posthume de leurs proches ? S'identifient-ils au choix des éléments, à la forme matérielle ou à la symbolique censée incarner cette mémoire post mortem ?

Le Langage des tombeaux en mutation

La question des inscriptions funéraires en langue d'origine trouve son prolongement dans l'annonce publique de la mort, telle qu'elle se construit dans la presse contemporaine, et plus particulièrement dans l'écriture des nécrologies. Ce terrain d'investigation peut s'appuyer sur la presse régionale en langue polonaise qui permet d'étudier en détail le rôle de l'annonce publique de la mort d'un proche comme attente d'une réponse de solidarité au sein d'un groupe donné. La matérialité visuelle de l'annonce nécrologique, les formules ou les discours particuliers qui les définissent contribuent à l'élaboration d'une véritable culture visuelle de la mort. Il existe aussi cette pratique ancienne en Pologne qui consiste à informer de la mort par l'affichage de feuillets obituaires annonçant le décès d'une personne et invitant à ses funérailles.

La question est de mesurer en quoi l'essor considérable des annonces nécrologiques parues dans les plus grands quotidiens régionaux, comme *le Narodowiec* ou le *Wiarus*¹⁶, a influé sur la perception collective de la mort / du départ ultime à l'échelle de toute la communauté.

¹⁶ Il s'agit de deux titres de presse qui se sont implantés dans la région du Nord avec l'arrivée des ouvriers polonais en provenance de Westphalie. *Narodowiec* a été créée à Herne en 1909

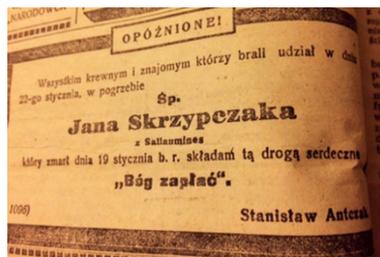


Illustration 9. Les annonces mortuaires dans les colonnes de *Narodowiec*

La presse régionale en langue polonaise a un public ciblé et restreint au lectorat maîtrisant la langue polonaise. Les annonces mortuaires relèvent d'une catégorie bien particulière, car les départs des anciens, aux noms connus de tous, marquent la fin d'une époque. Il n'est pas rare qu'à côté des nécrologies à titre informatif non signées, on trouve de longues biographies des personnes décédées avec des invitations d'ordre privé dans un seul et même article. Dans les journaux locaux du Nord-Pas-de Calais, la notice nécrologique sert souvent d'invitation pour tous les lecteurs à partager le deuil des proches du défunt. Il ne faut pas négliger l'influence que la rubrique nécrologique dans *Narodowiec*, le quotidien des corons polonais pendant des décennies, a pu avoir sur la vision du monde des lecteurs. En exprimant les attitudes du défunt, en les mettant en scène devant le public sous forme de brefs avis nettement structurés et schématisés, les auteurs créent, si l'on peut dire, le « canon » de l'annonce présentant l'image de la mort idéale et de la vie idéale ; en d'autres termes, de tout « ce qu'on attendait » que soit dit d'une personne après sa mort. En raison de leur nombre ainsi que de leur publication dans un journal ayant un grand nombre de lecteurs, ces textes se schématisent et leur publication relève alors d'une coutume. On s'attend à lire dans le journal un avis de décès d'une personne de son entourage, si bien que l'on suit la rubrique nécrologique pour rester informé

et transplanté à Lens en 1924. *Wiarus Polonais*, son concurrent direct, remonte à la fin du XIX siècle et s'installe à Lille aussi au début des années 1924, mais contrairement au titre lensois, il sera interdit de parution à la Libération.

des nouvelles de sa communauté, voir pour avoir la possibilité de participer aux cérémonies des adieux.

Du point de vue patrimonial, le vaste corpus qui a pu être observé comprend plusieurs formes de monuments funéraires comme les stèles, les pierres tombales, les dalles ou les croix. Les formes sont rarement très individualisées, mais il est possible de mentionner quelques différences mineures liées au polissage de la pierre, au choix de la couleur de la dalle (grise, noire...), à l'originalité du lettrage, à la présence de dorures ou encore, d'impressions incrustées. Il faut souligner que depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la culture industrielle s'est imposée dans l'enceinte de toutes les nécropoles, avec des modèles de monuments standardisés et offerts par catalogue. Leur particularité s'exprime le plus souvent par le récit et par l'accumulation des objets funéraires tels les plaques ou les pierres de souvenir. Ces objets sont nombreux, en matériaux et finitions diverses, mais ils doivent aussi faire face à l'inéluctable : le problème de la durée. Or à notre époque, même les matériaux résistants comme le granit ou le marbre ne sont pas garants de l'éternité. Hormis la durée limitée de la plupart des concessions (allant de 50 à 15 ans), les objets funéraires se retrouvent fragilisés par le temps : les lettres s'effacent, la pierre s'érode, les dessins disparaissent...

Les artefacts ont pour objectif d'immortaliser l'affection et faire partager l'ampleur de la perte. Ils précisent de manière plus détaillée des liens affectifs, liés surtout au récit familial. Un deuxième type de plaque précise la reconnaissance de la part du milieu de voisinage, qu'il soit associatif ou paroissial, ou lié à la solidarité du corps de métier. Même leur forme, leur aspect participe à la mise en scène. Il n'est pas rare de voir sur ces pierres des dessins de puits de mine, ou d'autres symboles de métier comme le pic ou la loupe de mineurs... Avec la fermeture de dernières fosses, le métier se situera un peu à la frontière entre la légende et la réalité exaltée dans le récit posthume.

Parmi les tournures les plus fréquentes, souvent en polonais, on trouve des expressions de type *en souvenir / en mémoire de...* ou *Dla kochanego dziadka/ojca/teścia...* *Dla dziadzi/babci/tatusia/mamy/matusi*. La différence la plus marquante figure surtout au niveau des diminutifs affectifs employés pour désigner les disparus.

Parfois, les inscriptions deviennent illisibles, au point de rendre impossible la détection de l'identité du défunt si les proches ne sont plus là pour entretenir la tombe. De plus en plus de concessions polonaises dites anciennes, qui remontent aux années 1960, arrivent à leur fin et risquent de disparaître à jamais. C'est le cas, par exemple, de nombreux monuments funéraires emblématiques du cimetière de Rouvroy ou d'Ostricourt où, à une certaine époque, le taux de



Illustration 10. La plaque sur le cimetière de Mazingarbe :
Tu ŚP. Stanisław Mastalerz // Ur. 11.4.1877 – Um. 7.1. 1942



Illustration 11. La Tombe de Jozef Rubczynski a Rouvroy et l'article annonçant son enterrement dans le *Narodowiec* (1959)

la population d'origine polonaise dépassait celui des autres ethnies, d'où le nom de « Petite Pologne ».

Des concessions échues sont ainsi reprises et il n'est pas rare de voir des plaques aux inscriptions polonaises mises à la décharge, faute de personnes intéressées pour agir contre cette reprise administrative. Ainsi, le cas de l'ensei-

gnant de polonais, Józef Rubczyński, un célibataire sans famille en France, s'est posé récemment à la municipalité de Rouvroy. La concession de sa tombe payée par la communauté polonaise dans les années 1960 était arrivée à échéance. Par chance, le cri alarme porté par quelques militants associatifs a permis de rassembler des fonds pour le maintien de cette concession dans le cimetière municipal. Combien d'autres sépultures anciennes ont été effacées du paysage local, faute d'héritiers pour cultiver leur mémoire ? Rares sont les caveaux datant de l'entre-deux-guerres ou des années 1940. Même s'ils n'ont pas disparu, ils se transforment au gré des funérailles des générations suivantes, moins concernées par des liens directs avec la Pologne. Avec le temps, des éléments figuratifs religieux s'effacent également au profit de stèles plus neutres, de dalles de pierre sans signe distinctif.

Effacements inéluctables

Les transformations des modes de sépulture d'un côté et les mutations socio-culturelles touchant le paysage urbain des anciennes cités minières de l'autre contribuent à métamorphoser la mémoire matérielle des anciens cimetières. La réécriture de l'épithaphe entraîne souvent le passage d'une langue à l'autre, si l'inscription d'origine était en langue polonaise. Ces transformations imposant des sérialités de plus en plus prononcées du carré communautaire rendent urgente l'ouverture d'un autre chantier lié à ce projet qui est de recenser les inscriptions épigraphiques en langue polonaise encore présentes dans les nécropoles du bassin minier du Nord et de constituer un répertoire numérique pouvant servir de base à d'autres chantiers d'analyse. Avec la mémoire se joue donc un second temps de la mort : après la mort physique, la mort sociale, qui n'est pas nécessairement contemporaine du dernier souffle de vie. On peut également entrevoir que cet afflux quantitativement énorme de Polonais il y a un siècle connaîtra un effacement historique dans les Hauts-de France. Et pourtant toutes les sociétés, qu'elles soient monothéistes ou polythéistes, pensent que la mort n'est pas la fin de la vie : après la mort, la vie continue sous une autre forme. C'est un invariant de toute culture.

Reste que l'intégration des générations nées en France qui s'est accélérée à partir des années 1960 finit par faire sentir ses effets. Même si l'ampleur du phénomène diverge, le comportement religieux des descendants des immigrés s'aligne de plus en plus sur celui des Français. La dispersion géographique et professionnelle hors du milieu minier se lit également dans les métamorphoses touchant à l'espace mortuaire. L'incinération gagne du terrain, et les pierres



Illustration 12. La tombe avec des artefacts polonais et miniers au cimetière de Libercourt

tombales cèdent la place aux plaques accompagnant des urnes cinéraires. Des nouvelles pratiques comme la dispersion des cendres ou le recours à des mausolées et des columbariums ont considérablement modifié le paysage des coutumes ou des rites funéraires. Ainsi, le temps où l'objet funéraire était indispensable et indissociable de la sépulture est quasi révolu.



Illustration 13. La tombe de Marcin Skiba à Montigny

Avec la progression de l'incinération, le paysage funéraire se transforme en columbariums et puits de souvenir. Dans ce nouvel espace funéraire, la mort n'est plus iconique et l'écriture funéraire se trouve réduite à sa plus simple expression : les données d'identification.

Ainsi, ces cimetières du Nord racontent des trajectoires ordinaires dans un contexte migratoire riche de partages, mais aussi l'histoire de l'intégration progressive des ouvriers étrangers et de leurs descendants devenus des citoyens français fiers de leurs origines.

Bibliographie

- Bonnet J.-C., *Les morts illustres. Oraison funèbre, éloge académique, nécrologie*, dans : *Les Lieux de mémoires*, t. 2, éd P. Nora, Paris 1997, p. 1831–1854.
- Kolbuszewski J., *Cmentarze*, Wrocław 1996.
- Kubiak K., *Wokół fotografii nagrobnej*, http://cyfrowaetnografia.pl/Content/3042/Strony%20od%20PSL_XL_nr1-2-13_Kubiak.pdf.
- Kubiszewski W., « Groby mówią », *Literatura Ludowa*, n° 2, 1986, p. 27–45.
- Labbe T., « L'objet funéraire : un imaginaire à explorer », *Continuité*, n° 49, 1991, p. 28–32.
- Makarova A., « La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des xviii^e–xix^e siècles », *Hypothèses*, n°1, 2007, p. 113–121.
- Vovelle M., « Familles, je vous ai. Les faire-part de décès dans l'aristocratie française, 1820–1920 », *Stanford French Review*, 1979, p. 261–272.

GABRIEL GARÇON

Association : Le Rayonnement culturel polonais

LA PARTICIPATION DES POLONAIS AUX DEUX GUERRES MONDIALES : MONUMENTS ET SOUVENIRS DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

I. La Première Guerre Mondiale

1°) Les années 1914–1915¹

Rappel des faits

Dès la déclaration de guerre en août 1914, un *Comité des Volontaires polonais* se créa à Paris sous la direction de l'écrivain Wacław Gąsiorowski, appelant, par voie de presse et d'affichage, les Polonais à s'engager dans une hypothétique légion au service de la France qui faisait référence aux légions polonaises de Napoléon I^{er}. Mais la France, liée par son alliance avec la Russie au sein de la Triple Entente, ne pouvait considérer la Pologne, totalement partagée depuis 1795 entre trois puissances (les empires russe, autrichien et allemand), que comme une affaire intérieure russe. Il n'était pas question pour le gouvernement français de permettre la création sur son territoire d'une force armée au caractère polonais bien marqué. Seule la Légion étrangère pouvait accueillir les Polonais mais citoyens russes, allemands ou autrichiens, désireux de combattre pour la liberté de la France et l'indépendance de la Pologne.

Un premier contingent composé de 150 à 200 volontaires quitta Paris le 23 août pour le dépôt de la Légion étrangère de Bayonne, d'où le surnom de *Bayonnais* (*Bajończycy*) qui leur sera attribué. Le bataillon de marche de Bayonne fut organisé selon le principe des nationalités, les Polonais constituant la deuxième compagnie du bataillon, et après une préparation militaire somme toute assez

¹ G. Garçon, « *Bajończycy – Les Bayonnais* » *Les volontaires polonais dans la Légion étrangère 1914–1915*, Bouvignies 2017.



Illustration 1. Affiche placardée à Paris début août 1914 par le Comité des Volontaires polonais (source : *Polonia Noël 1915*, numéro hors série de la revue *Polonia*, p. 6, Bibliothèque polonaise de Paris – BPP)

sommaire de deux mois, rejoignit à la fin du mois d'octobre le camp de Mailly (département de l'Aube) pour y former le bataillon C du 2^e Régiment de Marche du 1^{er} Régiment Etranger (2^e RMLE).

Un deuxième détachement de volontaires polonais fut constitué le 29 août à Paris, puis cantonné à Rueil Malmaison, d'où le surnom de *Ruellois* (*Rueilczycy*) qui leur est parfois donné. Affectés au 3^e Régiment de Marche du 1^{er} Régiment Etranger (3^e RMLE), ils ne constituèrent pas une formation au caractère polonais marqué, mais furent dispersés dans les différentes unités du régiment.

Le 2^e RMLE, intégré à la Division marocaine, connut le baptême du feu en Champagne dès la fin du mois d'octobre 1914, puis fut dirigé dans la région d'Arras pour prendre part à la 2^e offensive d'Artois déclenchée au printemps 1915. Pour l'occasion, deux escouades entièrement polonaises issues du 3^e RMLE vinrent renforcer les effectifs du bataillon D du 2^e RMLE. Les combats du 9 mai et du 16 juin 1915 furent meurtriers ; et les pertes importantes causèrent la dissolution de la compagnie polonaise.



Illustration 2. La compagnie polonaise en septembre 1914 sur le champ de tir de Montbrun (Bayonne) (source : *Polonia Noël 1915*, p. 10, BPP)

Devoir de mémoire

Parmi les légionnaires tués au cours des combats en Artois en mai et juin 1915, peu de corps ont été retrouvés ou reconnus. Seules quatorze dépouilles sur soixante-seize morts pendant ou à la suite des combats ont été identifiées : treize enterrées en France, et une en Pologne. Encore faut-il reconnaître les légionnaires polonais derrière les erreurs d'orthographe, comme en témoignent les exemples d'Antoni Jarmułowicz dont la tombe au cimetière militaire national de Notre-Dame de Lorette (carré 88 – rang 3 – tombe 17641) porte le nom d'Antoni Jarmotowiez, et de Hilary Goldberg (Złotogórski) dont la tombe au cimetière de La Targette (carré 26 – rang 10 – tombe 6468) porte le nom de Guibel Doldberg.

Le monument le plus remarquable rendant hommage aux légionnaires polonais du 2^e Régiment de Marche du 1^{er} Régiment étranger est incontestablement le mémorial qui se dresse à La Targette (commune de Neuville-Saint-Vaast) à l'endroit où, en 1915, les légionnaires franchirent la route Béthune – Arras pour s'emparer de la cote 140 dite crête de Vimy. Une première manifestation



Illustration 3. Tombes des légionnaires polonais A. Jarmułowicz et H. Goldberg, phot. G. Garçon

s'y déroula le 17 mai 1925 pour la bénédiction par Monseigneur Julien, évêque d'Arras, d'une imposante croix en bois.

De 1928 à 1933, un comité animé par l'abbé Czesław Garstecki oeuvra pour ériger un monument à la mémoire des volontaires polonais de la Légion étrangère. Malgré les difficultés financières, ses efforts furent couronnés de succès et, le 21 mai 1933, se déroula l'inauguration officielle de la statue réalisée par l'artiste Maxime Real del Sarte.

De nos jours, le mémorial bénéficie d'une nouvelle signalétique qui lui confère une meilleure identification. Le monument proprement dit fut consolidé en 1995, mais le site (marches, terrasses) nécessite une rénovation urgente. De même, l'entretien du site (pelouses, haies, arbres), réalisé par l'organisme alle-



Illustration 4. Photo de la Croix en bois à La Targette (collection Henri Dudziński)



Illustration 5. État actuel du monument polonais de La Targette, phot. H. Dudziński et G. Garçon

mand VDK (*Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge*) en vertu d'une convention signée en mars 2016 et valable jusqu'en mars 2019, n'est pas garanti à l'avenir.

D'autres souvenirs dans le Nord-Pas-de-Calais rendent encore hommage aux légionnaires polonais. Le 11 juin 1978, au cours du pèlerinage annuel de la fédération des mouvements polonais d'action catholique (*Polskie Zjednoczenie Katolickie*), le *Congrès des Polonais en France (Kongres Polonii Francuskiej)* dévoila une plaque commémorative dans la basilique du cimetière national Notre-Dame de Lorette. Mais son texte rappelle seulement la date du 9 mai et omet celle du 16 juin 1915. Cette plaque se trouve actuellement à l'entrée même de la basilique, sur le côté gauche de la nef.

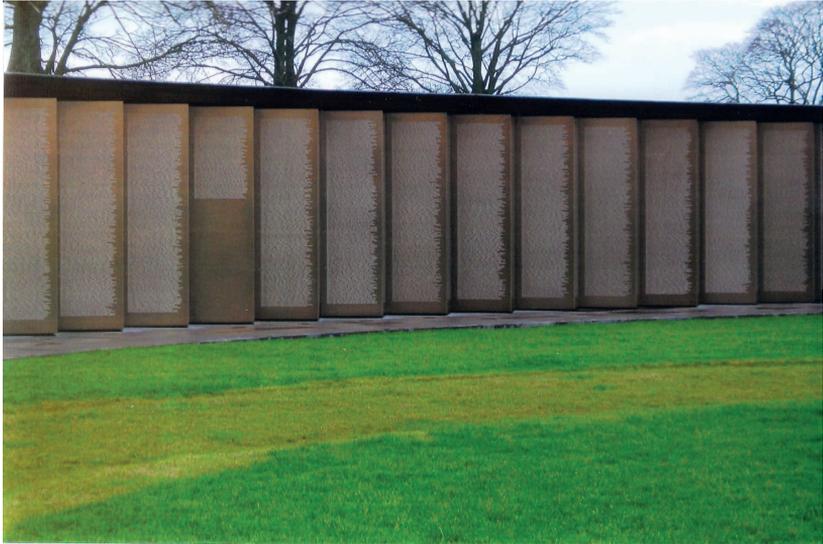
A la fin des hostilités, presque toutes les villes françaises se mirent en devoir d'ériger un Monument aux Morts, pour y faire graver les noms des Poilus originaires de la commune, morts pour la défense de la France. Dans le Nord de la France, il est ainsi possible de trouver les noms des jeunes volontaires polonais arrivés dans la région entre 1909 et 1914. Le Monument aux Morts de la commune de Lallaing (département du Nord) est certainement celui comportant le plus grand nombre de noms polonais : onze ; mais à nouveau, l'orthographe de trois d'entre eux est fortement altérée : Feliks Grodecki est transformé en Crovecki, Emil Strzadała (*Strządała*) est devenu Stradata, et Stanisław Tomczak est inscrit Tomezak.



Illustration 6. Plaque du Congrès des Polonais en France à Notre-Dame de Lorette,
phot. G. Garçon



Illustration 7. Monument aux Morts de la commune de Lallaing,
phot. G. Garçon



• DE GOLEZ THADÉE •

• DE MALEZ LUCIEN •

Illustration 8. Vues de l'Anneau de la Mémoire et inscription des noms Golcz et Malcz, phot. G. Garçon

Enfin il y a lieu d'indiquer l'existence de l'Anneau de la Mémoire inauguré le 11 novembre 2014 par le Président de la République française, François Hollande. Situé en face de l'entrée de la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, cet édifice aligne les noms des quelques 600 000 soldats tombés en Flandre française et en Artois durant la Première Guerre mondiale, disposés par ordre alphabétique, toutes nationalités confondues – amies et ennemies d'hier. Les noms de tous les légionnaires polonais morts au cours des combats du 9 mai et du 16 juin 1915 que nous avons déterminés, sont bien inscrits sur l'Anneau ; mais les erreurs d'orthographe persistent : Tadeusz Golcz et Lucjan Malcz sont à chercher sous la lettrine D et non sous les lettrines G et M respectivement, puisque le premier est nommé sur la plaque nominative Thadée De Golez, et le second Lucien De Malez.

2°) Les années 1917–1918

Il nous semble approprié, en lien avec le paragraphe précédent sur les années 1914–1915, de mentionner l'existence d'un monument relatif à la participation des Polonais à la Première Guerre mondiale situé dans le département de la Haute-Marne et donc en dehors des limites géographiques des Hauts-de-France. Il s'agit du cimetière du Bois du Puits à Aubérive. A la suite du décret du 4 juin 1917 du président de la République française, Raymond Poincaré, une Armée polonaise autonome en France (APF) fut créée sous le haut commandement français confié au général Archinard. Cette armée est également connue sous le nom de « Armée bleu-horizon (*Armia błękitna*) » en rapport avec la tenue bleu-horizon de l'armée française, dont elle fut équipée, ou encore « Armée Haller (*Armia Hallera*) » du nom du général Józef Haller qui en prit le commandement en octobre 1918 et en assura le transfert en Pologne au cours des premiers mois de l'année 1919 pour renforcer l'armée nationale polonaise.

La première unité militaire de l'APF fut le 1^{er} Régiment de Chasseurs polonais (1^{er} RCP – *Pierwszy Pułk Strzelców Polskich*) formellement constitué le 10 janvier 1918 sous le commandement du lieutenant-colonel Julian Jasiński. Ce régiment se voulait l'héritier de la compagnie des *Bayonnais* dont une quinzaine en intégra les rangs, accompagnés du célèbre drapeau confectionné par les dames de Bayonne. Ce fut aussi la seule unité polonaise à prendre part aux combats sur le sol français en 1918, notamment au cours de la deuxième vague de l'offensive allemande sur la Marne (2^e bataille de la Marne). En juillet 1918, le 1^{er} RCP passa sous les ordres de la 170^e Division d'Infanterie (170^e DI du général Joseph Bernard) au sein de la IV^e Armée du général Gouraud, gagna la région de Saint-Hilaire-le-Grand au nord – ouest de Suippes, et occupa le secteur dénommé militairement « Secteur de l'Espérance » (sous-secteurs Aubérive, Taupinière et Forestière). La tâche de la IV^e Armée du général Gouraud était de contenir la III^e



Illustration 9. Vues du cimetière polonais du Bois du Puits à Auberville, phot. J.-F. Kusina

Armée allemande pour protéger le flanc droit du front français. Dans la nuit du 24 au 25 juillet, une attaque contre les positions allemandes fut lancée dans le sous-secteur Forestière avec le Bois Raquette comme objectif, à laquelle prirent part la 5^e Compagnie du 1^{er} RCP (capitaine Jan Krzywkowski-Woliński) puis, en renfort de la 5^e Compagnie, deux sections de la 6^e Compagnie (capitaine Wacław Piekarski). Aucune des tentatives réalisées au cours de l'après-midi du 25 juillet pour franchir le barrage d'artillerie allemand n'aboutit ; au soir du 25 juillet, l'opération s'arrêta, les troupes franco-polonaises ayant néanmoins récupéré une partie du terrain perdu auparavant.

L'état des pertes subies par le 1^{er} RCP est particulièrement difficile à établir. Des quelques documents disponibles, notamment le *Journal de Marche et d'Opérations* de la 170^e DI, il résulte que les pertes du 1^{er} RCP pour la période juillet – août 1918 se sont élevées à au moins 74 tués, 10 disparus et 173 blessés, dont 45 tués et 80 blessés pendant l'attaque du Bois Raquette.

A partir de février 1922, le gouvernement polonais s'adressa au français pour réunir les soldats de l'APF morts en France dans un cimetière spécialement créé pour eux. Les discussions aboutirent en octobre 1923 à la décision de regrouper les sépultures polonaises dans le cimetière militaire français du Bois du Puits à Aubérive. Exhumations et regroupements durèrent de 1923 à 1926. En comptant le légionnaire Władysław Szuyski (tombe n° 141), premier porte-drapeau de la compagnie des *Bayonnais* tué le 29 novembre 1914, et les trois inconnus enterrés dans la tombe n° 91, le nombre de soldats polonais inhumés au Bois du Puits s'élève à 130. Dans les années 1930 le cimetière d'Aubérive, carré polonais inclus, fut embelli, et les simples croix en bois des tombes furent remplacées par des modèles en béton. En 2016, de nouvelles croix furent installées, comportant plus de données et surtout une orthographe corrigée !

II. La seconde guerre mondiale

Pour la Seconde Guerre mondiale, il n'y a dans la région des Hauts-de-France aucun monument polonais qui soit comparable au Mémorial de La Targette rappelant l'action des légionnaires engagés volontaires pendant la Première Guerre. Du point de vue militaire, l'explication en est assez simple. En mai 1940, les formations de l'Armée polonaise en France sous le commandement du général Sikorski qui prirent part à la campagne de France, combattirent dans l'Est de la France et non dans le Nord. En revanche, une grande partie de la Flandre française fut libérée de l'occupation allemande en août – septembre 1944 par les colonnes de la Division blindée du général Maczek ; et des villes comme

Abbeville, Hesdin, Saint-Omer, Steenvoorde perpétuent le souvenir de l'arrivée libératrice des Polonais. Il serait indiqué de dresser la liste des lieux de mémoire (plaques commémoratives, monuments, cimetières, autres édifices) liés à cette marche de la Division blindée polonaise à travers la Flandre en direction de la Belgique (Ypres, Gand, Anvers), la Hollande (Breda) et l'Allemagne (Oberlangen, Wilhelmshaven).

À cette époque, la proportion de Polonais dans les cités minières des communes des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais était particulièrement élevée. Ils étaient arrivés à la suite de la convention franco-polonaise du 3 septembre 1919 relative à l'émigration et l'immigration, pour fournir la main d'œuvre nécessaire à l'industrie d'extraction du charbon. Il n'est donc pas surprenant de trouver beaucoup de noms polonais dans les listes des victimes civiles, des otages, des résistants exécutés à la prison de Cuincy ou à la citadelle d'Arras, des déportés, des mineurs arrêtés à la suite de la grève de mai – juin 1941. A notre connaissance, aucune recension des monuments et mémoriaux comportant les noms de Polonais victimes de la barbarie nazie n'a été établie non plus.

Un exemple parmi d'autres est fourni par le mausolée des martyrs de la ville d'Oignies (département du Pas-de-Calais). Du 25 au 27 mai 1940, l'armée d'invasion allemande se heurta à de maigres troupes alliées décidées à retarder son avance, notamment en l'empêchant de traverser le canal de la Deûle au niveau du pont de la Batterie. Le 28 mai, des troupes SS pénétrèrent dans la ville et voulurent faire payer à ses habitants cette résistance inattendue et les pertes subies au cours des trois journées de combat. Des scènes de tuerie et de carnage se déroulèrent dans tous les quartiers de la ville. Parmi les 80 Oigninois qui périrent ce jour-là, on peut dénombrer au moins 18 noms polonais (peut-être plus, mais la nationalité polonaise de certaines victimes n'a pu être déterminée avec certitude). L'abbé Jan Chodura, aumônier polonais desservant la Chapelle Saint Joseph à la limite des communes d'Oignies et d'Ostricourt, fut tué à bout portant par un soldat allemand dans une salle du presbytère situé près de la chapelle. La rue du presbytère polonais porte aujourd'hui son nom. Après la guerre, le 13 juillet 1947, le Président de la République française, Vincent Auriol, inaugura le mausolée érigé dans le cimetière communal en hommage aux victimes de la guerre et en particulier à celles des massacres du 28 mai 1940. De nos jours, le mausolée entouré des tombes des fusillés du 28 mai est fidèlement entretenu par la municipalité d'Oignies.

La seule organisation exclusivement polonaise qui se dressa contre l'occupant allemand dans la région du Nord, fut l'Organisation polonaise de Lutte pour l'Indépendance (*Polska Organizacja Walki o Niepodległość* – POWN) aux ordres du gouvernement polonais en exil à Londres. Celle-ci fut créée dès 1940 en zone

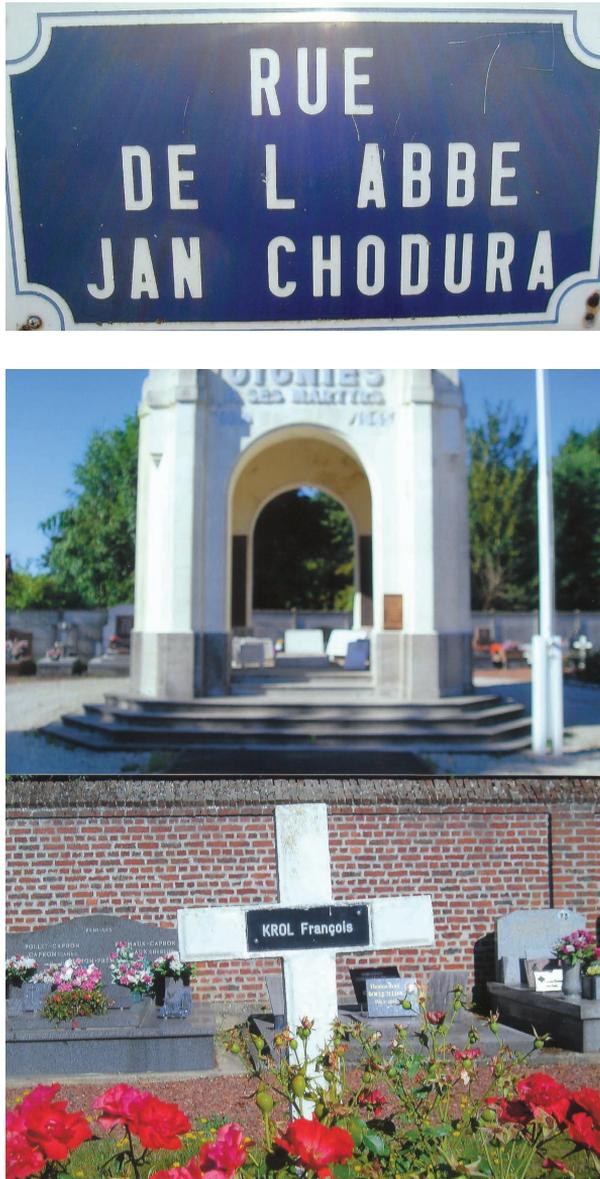


Illustration 10. Plaque de la rue Abbé Chodura, vue du mausolée au cimetière communal d'Oignies, une tombe polonaise, phot. G. Garçon

libre sous la direction de l'ancien consul général de Pologne à Lille, Aleksander Kawałkowski. En 1941, des émissaires furent envoyés en zone interdite pour y former le groupe Nord de la POWN avec l'appui du tissu associatif polonais si dense pendant l'entre-deux-guerres. Sous l'impulsion de son chef, Remigiusz Szczęsny, il se développa et se subdivisa en quatre sous-groupes (3 sur le territoire des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et 1 pour la Belgique et une partie

de la Hollande). Le nom de code de ce réseau était *Monika*. A partir de juillet 1943, avec l'arrivée des « parachutistes » (officiers polonais parachutés en France à cet effet), à *Monika* se superposa un deuxième réseau à caractère militaire (plan *Bardsea* du SOE britannique) dénommé *Monika W* (*W* pour *wojskowa*, qui signifie militaire). La structure de l'organisation militaire se calqua sur l'organisation civile (sous-groupes, districts, sous-districts, postes), le commandement des échelons supérieurs de *Monika W* étant justement assuré par les officiers parachutés (major Maciej Grabowski pour le groupe Nord).

Enfin, en 1944, à la demande du gouvernement anglais, une troisième structure se superposa aux deux premières, avec la même subdivision organisationnelle (groupe, sous-groupes, districts, etc.). Il s'agit du Service de Renseignement mis sur pied par le capitaine Władysław Ważny (pseudonyme : *Tygrys* – Le Tigre). Sa tâche était de trouver les emplacements des rampes de lancement des bombes volantes V1 qui s'abattaient sur Londres et l'Angleterre. L'organisation du Tigre fut d'une efficacité redoutable, puisqu'elle permit la destruction de 80 rampes par l'aviation anglaise. Les Allemands se lancèrent alors dans une grande traque des réseaux polonais qui aboutit, à partir de l'été 1944, au démantèlement du Service de Renseignement et à l'arrestation de nombreux membres des différentes structures de la POWN.

Au cours de son arrestation à Montigny-en-Ostrevent le 19 août 1944, le capitaine Ważny fut tué en tentant de s'enfuir. Sa tombe se trouve au cimetière communal de Montigny-en-Ostrevent, juste à l'entrée. Les autres membres de la POWN arrêtés à cette période (Stanisław Łukowiak, chez qui se trouvait Le Tigre à Montigny-en-Ostrevent ; son gendre Michel Golon ; l'opérateur radio Leon Zapała, et Stefan Zawadzki qui l'hébergeait à Leforest ; l'opérateur radio Zygmunt Nowak et la famille Jędrzejak qui l'hébergeait à Angres ; Nowakowski à Evin-Malmaison, Kaczmarek à Mazingarbe ; et tant d'autres) furent pour la plupart déportés. Enfermés à la prison de Loos-lez-Lille, ils firent partie du dernier train de déportés qui partit juste avant la libération de la région lilloise. Ce train est resté dans la mémoire collective du Nord sous l'appellation de « Train de Loos ». Une plaque à l'entrée du site mémoriel de La Coupole à Helfaut énumère les noms des participants à ce funeste convoi. Il faut toutefois savoir lire cette plaque : y figure par exemple le nom de Georges Tarneaux qui n'existe pas, il s'agit du nom d'emprunt utilisé par Jerzy Paczkowski, chef d'un sous-groupe de *Monika*, dont le véritable nom n'apparaît pas. Beaucoup de déportés ne revinrent pas, et souvent n'eurent pas droit à la reconnaissance qu'ils méritaient. Le Monument aux Morts de Leforest mentionne Stéphan Zawadzki avec la mention laconique « déporté » sans autre information. A Montigny-en-Ostrevent, une rue porte le nom de Stanislas Lukowiak « 1885–1945 Résistant – Déporté

le 19-08-1944 ». La rue « Scholastique Mocige » à Oignies honore Scholastyka Brzęcka épouse Mocige qui survécut à la déportation à Ravensbrück (agent de liaison, Scholastyka Brzęcka fut arrêtée à Courbevoie chez l'abbé Bieniasz en possession de documents dangereux pour la sécurité de l'organisation, qu'elle réussit malgré tout à détruire).

Ces quelques exemples ne prétendent nullement à l'exhaustivité, l'histoire de la POWN restant à écrire. Néanmoins, en comparaison des efforts accomplis et des sacrifices consentis par les membres du réseau polonais, le nombre de témoignages qui leur sont consacrés, paraît plutôt faible.



Illustration 11. Tombe du capitaine Ważny à Montigny-en-Ostrevent, et plaques de rue, phot. G. Garçon

ABDELHAMID DRIRA

Doctorant-chercheur en Histoire Contemporaine à Sorbonne Université

KAZIMIRSKI, UN ORIENTALISTE ATYPIQUE À DÉCOUVRIR



Illustration 1. La tombe de Kazimirski au cimetière de Montrouge. L'origine du buste n'est pas certaine mais on sait qu'il fut exposé à l'École des langues orientales de 1902 jusqu'au début des années 1980. Il fut ensuite mystérieusement déposé sur sa tombe et oublié quelques décennies¹

Aujourd'hui, en visitant le cimetière de Montrouge, on peut y découvrir une tombe qui se distingue de toutes les autres par un buste élégant. Ce geste de gratitude démontre qu'au terme de sa vie, Kazimirski (1808–1887) était une personne ayant acquis une certaine renommée en France. Toutefois, en raison

¹ Photo personnelle prise au cimetière de Montrouge décembre 2017.

du manque d'entretien, les inscriptions gravées sur sa tombe ont totalement disparu. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit de la tombe du plus grand orientaliste polonais. J'ai d'ailleurs réalisé un mémoire de Master en 2017 en me demandant pourquoi aucune des associations culturelles polonaises n'a corrigé ce tort ? C'est donc avec une grande satisfaction que j'ai pu faire revivre ce grand savant franco-polonais au colloque : « 180 ans de la Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France ».

Le nom d'Albert de Biberstein Kazimirski (1808–1887) reste associé à sa célèbre traduction du Coran parue en 1840 qui est restée jusqu'à la fin du XX^e s. la plus populaire des traductions françaises du livre fondateur de l'Islam. Mais le même savant a écrit d'autres œuvres qui, elles aussi, ont fait l'objet d'éloges et de nombreuses rééditions, tel son *Dictionnaire français-arabe*, surnommé *Le Kazimirski*. C'est aussi un savant patriote qui fut actif dans l'Insurrection polonaise de 1830. C'est également un diplomate qui eut une carrière respectable au sein du Ministère des Affaires étrangères en France et a été récompensé par la Légion d'honneur. Il est un habile interprète et expert en manuscrits orientaux, sollicité par les deux princes Czartoryski, et deux empereurs d'Iran. C'est pourquoi son mentor Lelewel conseille à Adam Wroński *de faire la connaissance de Kazimirski. C'est un savant très positif, très noble... Kazimirski, avec ou sans ses lunettes, a l'air savant. Il prépare un excellent café, le meilleur au monde, même le sultan turc ou le bey d'Alger n'ont pas le privilège de boire un café pareil. Demande-lui de te servir du café, et bois-le à ma santé*². Aujourd'hui, il ne nous est hélas plus possible de goûter au délicieux café de Kazimirski, ni de faire personnellement sa connaissance. En revanche, il nous est possible de découvrir son histoire.

Kazimirski en Pologne (1808–1831), un étudiant patriote

L'orientaliste voit le jour le 20 novembre 1808. C'est le fils unique du couple formé par Józef Kazimirski et Scholastyka Malczewska. Les Kazimirski font partie de la petite noblesse désargentée de Pologne. Ils portent les armoiries de la famille allemande Biberstein, dont une branche s'installa en Pologne à l'époque médiévale. A sa naissance il reçoit les prénoms de Wojciech Feliks Ignacy. Toutefois, selon la norme polonaise du XIX^e s., durant ses études en Pologne, il adopte un prénom latin : Adalbert. Puis en France, il ne porte que le prénom Albert pendant plus d'un demi-siècle. Néanmoins, étrangement dans l'historiographie française, jusqu'à aujourd'hui, un doute persiste sur son prénom : Albin ou Albert. Cette

² J. Lelewel, *Listy emigracyjne*, t. 2, Wrocław–Kraków 1948–1956, Lettre du 1 mai 1836, n° 307, p. 21.

incertitude n'a pas lieu d'être. Kazimirski est né à Korchów, un village de plusieurs centaines d'âmes en Pologne autrichienne, à une centaine de kilomètres au sud de Lublin. La majorité des habitants de cette localité sont orthodoxes. Kazimirski fait partie de la minorité catholique du village. Toutefois, il n'est pas un fervent croyant, voire il est plutôt agnostique. Ce qui est certain, c'est sa tolérance et sa fascination envers les cultures orientales. C'est un très bel exemple d'ouverture à la culture de l'autre qui fait honneur à la Pologne.

L'orientaliste commence sa quête du savoir au lycée de Lublin. Il part ensuite étudier le droit à l'université de Varsovie où il reçoit le magistère de juriste du droit civil et du droit canon en 1827. En 1828 il commence des études de langues orientales sémitiques. Parallèlement, il écrit pour le Journal de Varsovie. C'est ainsi qu'il rencontre le comte Tytus Działyński (1796–1861), le fondateur du prestigieux musée de Kórnik en 1826. Le comte devient le mécène de Kazimirski. Grâce à lui, Kazimirski rejoint l'université de Berlin en octobre 1829. Il y étudie le sanskrit et le bengali chez Frédéric Wilken (1777–1840). En 1830, il rédige pour le comte Działyński trois manuscrits jamais publiés, et tous conservés au musée de Kórnik : *Początki języka perskiego* [*Les débuts de la langue persane*] ainsi qu'une traduction partielle de l'italien de *Relazione del Regno di Polonia...*, sur l'histoire de la Pologne, et une traduction depuis le sanskrit d'un court extrait du livre sacré hindou, le *Mahâbhârata*.

Cependant, le 29 novembre 1830 éclate l'Insurrection polonaise. Kazimirski décide alors de retourner à Varsovie. Il rejoint la Société patriotique de l'illustre professeur de Vilnius et homme politique Lelewel, dont il devient très proche. Il écrit aussi dans le journal patriotique *Nowa Polska* [*Nouvelle Pologne*] et devient un publiciste de l'Insurrection. À Varsovie, durant la guerre contre la Russie, la situation est de plus en plus difficile. Le 15 août 1831, elle devient même chaotique lorsque des révolutionnaires, accusant le gouvernement de trahison, pénètrent dans le palais du vice-roi, l'actuel Palais Présidentiel, en criant : *mort aux traîtres*. Vers neuf heures du soir, Kazimirski et le colonel de la garde impériale Seidel haranguèrent les révolutionnaires les priant de se retirer³.

Mais leurs paroles restèrent sans effet. Des morts sont à signaler, tandis qu'Adam Czartoryski quitte la ville. Varsovie n'a plus de gouvernement et deux généraux, Dembiński et Krukowiecki, se disputent le contrôle de l'armée et de la ville. Dembiński est démis de ses fonctions de l'armée le 19 août par Krukowiecki qui prend la tête d'un gouvernement militaire. Dembiński tente de reprendre le pouvoir par un complot mais échoue. L'histoire aurait pu en rester là, mais Dembiński dans ses mémoires publiées en 1872 et 1876, accuse Kazimirski d'être responsable de l'échec de son complot. Il semble que les accusations de

³ J. Czyński, *La nuit du 15 août 1831*, Paris 1832, p. 44.

Dembiński soient fondées, car dans une lettre du 19 janvier 1876 à Jan Janowski, Kazimirski écrit qu'il n'a fait qu'informer Lelewel du complot pour lui sauver la vie⁴. Quoi qu'il en soit, le 6 septembre 1831, l'armée russe entre à Varsovie, cœur de l'Insurrection. C'est le début d'une vie d'exil pour toute une génération de patriotes de la noblesse polonaise.

Un début prometteur à Paris : la Traduction du Coran (1840)

Kazimirski arrive à Paris avec Lelewel le 29 octobre 1831. Le professeur prend à sa charge l'orientaliste, qui en contrepartie l'aide à l'écriture de lettres en arabe et en persan et l'accompagne dans ses activités politiques. Ainsi, Kazimirski fait partie des premiers membres du Comité national polonais [Komitet Narodowy Polski] créé par Lelewel le 8 décembre 1831. Toutefois, dès l'expulsion de Lelewel pour Tours en janvier 1833, puis Bruxelles en septembre 1833, Kazimirski se détourne de la politique pour se consacrer pleinement à l'étude des langues orientales. Certes, il reste toute sa vie en contact avec Lelewel, mais loin de la politique. C'est ainsi que Kazimirski aide son professeur, un numismate reconnu, à la traduction d'inscriptions arabes sur des monnaies mauresques et abbassides. En 1854, il collabore même au décryptage d'un alphabet africain inconnu de Timbuktu. Lelewel apprécie beaucoup son travail et lui rend hommage dans ses correspondances et même dans ses publications, telle *Numismatique du Moyen-Age* (1835).

En 1833, Kazimirski réalise son rêve d'étudier chez Silvestre de Sacy, qui a alors soixante-quinze ans. Il suit ses cours à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes et peut-être aussi des cours de persan au Collège de France. Parallèlement, il écrit pour le *Journal des Débats*. Il rédige aussi des articles pour l'*Encyclopédie nouvelle* à partir de 1836. De même, il n'oublie pas sa terre natale et fonde en 1834 avec d'autres éminents émigrés, tel Adam Mickiewicz, la Société slave parisienne. Le 7 août 1838, il adhère à la Société historique et littéraire polonaise et participe à quelques réunions. En 1839, il écrit avec Stanisław Ropelewski son premier ouvrage, un *Dictionnaire franco-polonais et polonais-français*.

Mais la grande passion de Kazimirski reste l'Orient. Dès le départ de Lelewel en 1833, il déménage au 12 rue Taranne⁵, qui se trouve être l'adresse du local des séances du conseil de la prestigieuse Société asiatique dans laquelle il est

⁴ Cité par I. Turowska-Barowa dans son excellent article : « Zapomniany orientalista polski. W pięćdziesiątą rocznicę zgonu Wojciecha Kazimierskiego », *Przegląd Współczesny*, n° 65, 1938, p. 112 avec comme référence (p. 110, note 10) : « Manuscrits Bibliothèque Jagellonne (Cracovie), n° 3685, t. 4, Correspondance de J.N. Janowski, lettre du 19 janvier 1876. »

⁵ C'est une rue qui fut intégrée au boulevard Saint-Germain dans les années 1870.

admis le 6 mai 1833. Les débuts de Kazimirski à la Société sont prometteurs. En seulement quelques mois, il publie en 1833 deux longs articles traduits du turc : *Précis de l'Histoire des Khans de Crimée*. Malheureusement la suite n'est pas à la hauteur de ses attentes. On peut même objectivement qualifier l'attitude de la Société asiatique envers l'orientaliste de méprisante. Le traitement injuste qu'il reçoit de la part de ce fleuron de l'institution orientaliste française a d'ailleurs joué un rôle important dans le relatif oubli de Kazimirski.

Les exemples sont nombreux, mais le plus révélateur est l'indifférence de la Société envers la seule traduction française du Coran qui ait été faite au XIX^e siècle, bien qu'elle publie beaucoup d'articles sur l'Islam. En effet, en 1839 Kazimirski commence un peu par hasard une traduction du Coran pour Guillaume Gauthier qui, au départ, ne lui demandait qu'une simple révision de la traduction de Claude-Etienne Savary publiée en 1783. Le voyage de Kazimirski en Perse interrompt ce travail. Néanmoins durant son absence, en 1840, Gauthier publie la traduction, qui n'est en réalité qu'un « brouillon » de piètre qualité. Dès son retour de Perse, Kazimirski améliore nettement son travail avec trois révisions complètes en 1840, 1842 puis surtout 1852. Le résultat final est excellent. Sa traduction résout les lacunes les plus visibles de ses deux prédécesseurs : André du Ryer (1647) et Savary (1783). L'œuvre de l'orientaliste franco-polonais devient un classique du genre. En effet, sa traduction est publiée au moins vingt et une fois de son vivant : (deux fois en 1840, puis en 1841, 1844, 1847, 1850, 1852, 1855, 1857, 1859, 1862, 1863, 1865, 1869, 1873, 1876, 1877, 1878, 1880, 1884, 1887). Elle est traduite également cinq fois en espagnol, ainsi qu'en russe (1880) et en néerlandais (1860). C'est pourquoi à sa mort la notice nécrologique de plusieurs journaux, comme *Le Temps* ou *Le Bulletin scientifique polonais*, le présentent comme *l'auteur d'une traduction du Coran, devenue classique*. En incluant la dernière édition publiée par Points en 2014, on compte une cinquantaine d'éditions en tout⁶. Pourtant lorsqu'il commence sa traduction en 1839, la nouvelle la plus importante pour Kazimirski est de loin sa nomination pour découvrir un empire qu'il admire profondément : l'Iran.

Les débuts diplomatiques : le Drogman en Perse (1839–1840)

Le 23 novembre 1839 Kazimirski est nommé par le roi Louis-Philippe (1830–1848) *Drogman* de l'importante mission diplomatique en Perse dirigé par le comte Édouard de Sercey (1802–1881). Drogman est un ancien terme médiéval, dérivé

⁶ Voir mon article à paraître prochainement : A. Drira, « Kazimirski dans l'histoire du Coran. Histoire de la traduction du Coran du XII^e s. au début du XX^e s. », *The Arabist. Budapest Studies in Arabic*, n° 40, 2019.

du mot arabe ترجمان, Tourġoumān, qui signifie traducteur. Kazimirski est l'unique interprète persan officiel de la mission. L'ambassade part de Toulon le 30 octobre sur le Véloce et débarque à Constantinople le 22 novembre. Kazimirski, avec le reste de l'escorte de l'ambassadeur, est reçu par le sultan ottoman le 30 novembre. Le groupe traverse ensuite la mer Noire pour arriver le 8 décembre à Trébizonde, puis franchit les montagnes du Caucase et de l'Azerbaïdjan oriental en plein hiver, pour arriver à Téhéran le 1^{er} mars 1840 et à Ispahan le 5 avril. Kazimirski fait très bonne figure lors de la splendide rencontre avec le Shah Mohamed Qajar (1808–1848) le 8 avril 1840. Il a même le privilège de recevoir de l'empereur en personne le même cadeau que celui offert au roi de France, un manuscrit du poète Dzami. Il reçoit également l'insigne de l'Ordre du Lion et du Soleil. Pour des raisons financières, l'ambassade doit rentrer plus rapidement que prévu. Le groupe traverse le Kurdistan, la Mésopotamie, en passant par Bagdad, Kirkouk et Mossoul. Il arrive ensuite en Syrie et visite les villes d'Alep, Antioche et Alexandrette où il embarque pour Chypre, avant d'accoster à Toulon l'hiver 1841.

A son retour de Perse, Kazimirski s'arme de patience avant d'obtenir un poste au Ministère des Affaires étrangères. Il subit des difficultés financières, car même si sa traduction du Coran et son *Dictionnaire franco-polonais* sont des succès littéraires, ses droits d'auteur sont médiocres. Il accepte donc des travaux sous-payés et anonymes. Le 28 mai 1844, Louis-Philippe suspend indéfiniment Adam Mickiewicz, devenu mystique, de son poste de professeur de la chaire slave au Collège de France. Kazimirski se désole du *gâchis*, et propose sa candidature pour un projet ambitieux d'enseignement méthodique de la littérature slave. Mais il ne reçoit aucune réponse. Les temps sont très durs pour l'orientaliste qui déprime. Bien heureusement, il se console dans l'écriture du *Dictionnaire français-arabe* publié en 1845, puis réédité sept fois, dont une fois au Caire par l'Imprimerie égyptienne en 1875. Il devient la référence dans les écoles de langues dans le monde arabe. En 1846 Kazimirski publie *Enis el-Djelis, ou Histoire de la belle Persane*, un conte des *Mille et une nuits*. Puis en 1850 il donne des cours de persan à la comtesse Jadwiga Zamoyska, fille de son mécène Działyński. Ces cours procurent de la joie à l'orientaliste. Il se peut que la comtesse ait été la seule femme pour laquelle l'éternel célibataire Kazimirski a eu des sentiments. Quoi qu'il en soit, c'est le début d'une période plus paisible pour l'orientaliste.

Une respectable carrière diplomatique (1851–1886)

Le 1^{er} février 1851 Kazimirski obtient enfin le poste d'attaché au cabinet du ministre en qualité de traducteur interprète. Au départ, il ne travaille pas beaucoup, mais l'arrivée à Paris de l'ambassadeur persan Ferrukh-Khan le 4 janvier 1857 pour né-

gocier la fin de la guerre Anglo-Persane (1856–1857) change la donne. Kazimirski est attaché au service de l'ambassadeur qu'il accompagne remarquablement dans les négociations du Traité de Paris signé le 4 mars 1857. En récompense, il est promu chevalier de la Légion d'honneur le 1^{er} août 1857. Puis, le 20 septembre 1858, il devient secrétaire interprète pour les langues orientales. Il a aussi le privilège d'être naturalisé français le 15 novembre 1864. Enfin, le 17 juin 1869, il a l'honneur de recevoir la plus haute décoration honorifique française, en tant qu'officier de la Légion d'honneur.

Le salaire exact de l'orientaliste n'est pas cité, mais on sait qu'il touchait un peu plus de six mille francs par an. Il déménage à une adresse plus prestigieuse, au 20 boulevard des Invalides à quelques pas du ministère. Il assiste à toutes les réceptions de l'ambassade de Perse, comme la splendide célébration de l'anniversaire du Shah en septembre 1857. Il est apprécié et plusieurs diplomates, tel l'ambassadeur de Berlin Alphonse de Courcel, ont une grande estime pour lui. L'orientaliste se distingue par son rôle d'interprète particulier du Shah Nâser Ed-Din Qâjâr (1848–1896) lors de sa visite en France en 1873. C'est lui qui accueille l'empereur à Cherbourg le 5 juillet 1873, puis il l'accompagne tout au long de son séjour jusqu'au 17 juillet. Le nom de l'interprète est alors souvent cité dans la description des activités du Shah, dont la presse raffole.

En plus de ses activités diplomatiques, Kazimirski est un collaborateur privilégié du Prince Władysław Czarotorski (1828–1894) qui ouvre en 1878 le Musée Czarotorski à Cracovie, en Galicie autrichienne. En effet, Kazimirski devient l'expert que le Prince consulte régulièrement pour tout achat de manuscrits orientaux. L'orientaliste écrit directement au Prince de longues lettres, le conseillant sur le choix de ses livres, et lui indiquant le juste prix à payer, tout en rédigeant des comptes-rendus sur la qualité et l'authenticité de manuscrits et objets orientaux divers. La Bibliothèque Czarotorski possède encore quelques livres où il est mentionné qu'ils ont été acquis par Kazimirski, comme un manuscrit persan, *Diwan el Hafez*. De même, l'orientaliste collabore avec la bibliothèque Jagellonne à Cracovie pour laquelle il achète un beau manuscrit persan en août 1883. Kazimirski n'a donc jamais oublié la Pologne. C'est pourquoi, sur la demande du Prince, il se réinscrit à la Société historique et littéraire polonaise en 1880 et assiste à quelques réunions. Son intérêt pour son pays natal ne s'arrête pas là ; il tente même de lancer le mouvement orientaliste en Pologne.

Le traducteur de la littérature persane

La carrière diplomatique de Kazimirski freine sa production scientifique. Néanmoins, en 1873, Jan Działyński (1829–1880), fils de son mécène, demande

à l'orientaliste de traduire son œuvre favorite en polonais. Kazimirski n'a pas d'hésitation et choisit un recueil du célèbre poète persan du XIII^e siècle, Saadi. Il achève son travail, *Gulistan, to jest Ogród różany Sa'dego z Szyrazu* [*Le Jardin des roses*] en 1876. Il inclut dans sa traduction beaucoup de notices et explique qu'il souhaite faire de l'initiation à l'orientalisme en Pologne une priorité majeure de sa traduction. À tel point qu'il néglige le fait que c'est avant tout un recueil de poésie, où le sens exact peut parfois être secondaire. Le résultat est donc mitigé. C'est une réussite dans le sens où son livre suscite l'intérêt pour l'Orient en Pologne. Mais une des conséquences de cet intérêt sera la redécouverte d'une autre traduction de Gulistan par le diplomate Samuel Otwinowski (1575–1650) datant du début du XVII^e siècle. Le style agréable de cette traduction publiée à Varsovie en 1879 éclipsera immédiatement la rigide traduction de Kazimirski.

L'année 1876 est aussi celle où Kazimirski postule pour la chaire persane au Collège de France. Afin d'améliorer ses chances, il publie en 1876 un recueil d'un auteur inconnu en France, *Spécimen du divan de de Menoutchehri*. Mais ce livre n'emporte pas le succès escompté. Certes, sa publication ainsi que sa traduction du Coran sont saluées par le Collège de France, mais c'est son rival Barbier de Meynard qui reçoit le poste le 9 mai 1876.

Le 12 mars 1882, il est démis de son poste au ministère, mais il garde un poste de secrétaire interprète honoraire chargé de travaux particuliers avec une allocation annuelle de six mille francs. Il continue d'écrire et publie en 1883 un remarquable dictionnaire et manuel, *Dialogues français-persans*. Son œuvre est saluée par de nombreux spécialistes dont Barbier de Meynard. Le 1^{er} juillet 1886, le ministère presse Kazimirski de prendre sa retraite. Cette même année, il publie son dernier livre : *Menoutchehri. Poète persan du XI^e siècle de notre ère*.

La fin de vie et l'héritage de l'orientaliste franco-polonais

La longue vie d'Albert de Biberstein Kazimirski prend fin le 22 juin 1887. C'est le ministère qui organise ses funérailles, car il n'a aucune famille et tous ses amis proches sont morts. La cérémonie se déroule en petit comité le vendredi 22 juin 1887 à midi à l'église Saint-François Xavier, située sur le boulevard des Invalides. Le lieu est très symbolique car Saint François-Xavier, missionnaire jésuite (1506–1552), voyagea jusqu'aux confins de l'Orient, en Chine et au Japon. Symboliquement, il est donc lui aussi un « saint orientaliste ».

Liste des œuvres majeures de Kazimirski :

- *Le Coran. Précédé de la vie de Mahomet*, Paris, Charpentier, 1841, Dondé-Dupré, 1852, en tout une cinquantaine d'édition jusqu'en 2014 par Points.

- *Le Dictionnaire français-arabe*, 1845, puis complété en 1860, Paris, Maisonneuve, réédité jusqu'en 1960.
- *Dictionnaire français-polonais. Słownik francusko-polski*, avec Ropelowski Stanisław, Berlin, Księgarnia B, 1839, réédité maintes fois jusqu'en 1897.
- *Dialogues français-persans*, Paris, Klincksiek, 1883, jusqu'en 2016.
- *Enis el-Djelis, ou Histoire de la belle Persane*, Paris, Barrois, 1846, jusqu'en 2016.
- *Gulistan, to jest Ogród różany Sa'dego z Szyrazu*, Paris, Bibliothèque de Kórnik, 1876.
- *Menoutchehri. Poète persan du XIe siècle de notre ère*, Paris, Klincksiek, 1886.
- *Spécimen du divan de Menoutchehri*, Versailles, F. Dax, 1876–1878.

Un Orientaliste à découvrir

Kazimirski a vécu à une période où être atypique n'était pas une qualité. De plus, les archives le concernant sont éparpillées en France et en Pologne. L'historiographie française et surtout l'historiographie polonaise n'ont pas rendu justice à ce grand orientaliste, ni d'ailleurs de manière générale au travail des linguistes polonais en France au XIX^e siècle. Je ne peux donc que me réjouir et saluer l'accueil très encourageant que plusieurs historiens en France et en Pologne ont fait à mes recherches sur Kazimirski. J'espère publier à la fin de mon doctorat la première biographie complète digne de ce savant fascinant.

Kazimirski a vécu toute sa vie au service des langues orientales. C'est cette passion qui lui a fait quitter son village pour aller étudier à Varsovie, puis à Berlin. C'est son dévouement à la science qui lui a apporté le soutien financier de la famille Działyński. La guerre de 1831 a interrompu son ascension scientifique, mais elle fut pour lui une grande expérience patriotique, qui l'a rendu proche de Lelewel. Avec ce savant, il partage les premières années, les plus difficiles, du séjour en exil à Paris. Il goûte à la politique, mais s'en détourne très vite, dès le départ de son mentor pour la Belgique en 1833. Seul et sans moyen, il réalise son rêve d'étudier les langues étrangères chez les plus grands savants, tels Silvestre de Sacy. Il s'installe à l'adresse de la société asiatique pour être le plus près possible des orientalistes.

Il voyage en Perse en 1839 et rencontre le Shah. Il impressionne par ses talents d'interprète. A son retour, il a des désillusions et vit dans la précarité. Toutefois, il se réfugie toujours dans la science. Il révisé sa traduction du Coran (1842–1852) et publie deux dictionnaires (1839 et 1845) et un conte des *Mille et une nuits* (1846). Ses livres sont très appréciés et ne cessent d'être publiés. Ses

efforts pour la science sont récompensés par le poste d'interprète au ministère. Il participe à des accords de paix, côtoie les princes, les ambassadeurs et les intellectuels venus d'Orient. Il sera récompensé par la Légion d'honneur pour son travail de diplomate français. Il sert aussi fidèlement les représentants de son pays d'origine, les princes Czartoryski, tout particulièrement Władysław, qu'il aide dans la constitution de sa collection de livres et objets orientaux. Malgré ses lourdes activités, il ne cesse d'écrire. Ses livres deviennent une référence de son vivant. Il espère devenir professeur au Collège de France, mais échoue. Pour autant, cela ne le décourage pas de faire partager sa connaissance de la langue et de la culture persane, en traduisant trois recueils de textes littéraires et en publiant un dictionnaire. Ce faisant, il sert la France et la Pologne avec honneur et ses contemporains salueront son travail.

Sa connaissance érudite des langues et des civilisations orientales, son dévouement sans relâche à la science tout au long de sa vie, son parcours atypique et passionnant, ainsi que la profonde influence de ses œuvres font de lui un orientaliste incontournable du XIX^e siècle qui fait honneur à la Pologne.

Bibliographie

- Drira A., « Kazimirski dans l'histoire du Coran. Histoire de la traduction du Coran du XII^e s. au début du XX^e s. », *The Arabist. Budapest Studies in Arabic*, n° 40, 2019 [à paraître].
- Drira A., « Kazimirski : un Grand Orientaliste oublié », dans : *Wkład Polaków w kulturę Europy i świata*, t. 2, ed. A. Kamler, I. H. Pugacewicz, Warszawa 2018, p. 81–97.
- Larzul S., « Kazimirski », dans : *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris 2008, p. 537–538.
- Lelewel J., *Listy emigracyjne*, Wrocław–Kraków 1948–1956.
- Reychman J., « Kazimirski Wojciech (1808–1887) », dans : *Polski słownik biograficzny*, t. 12, Wrocław 1966–1967, p. 295–297.
- Turowska-Barowa I., « Zapomniany orientalista polski. W pięćdziesiątą rocznicę zgonu Wojciecha Kazimierskiego », *Przegląd Współczesny*, n° 65, 1938, p. 109–122.

MARIA CHISTOWSKA-VAYSSADE

Société pour la Protection des Souvenirs
et Tombeaux Historiques Polonais en France

LA GRANDE ÉMIGRATION DANS UN PETIT DÉPARTEMENT, OU LES RÉFUGIÉS POLONAIS DANS LE GARD AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

A la fin de l'année 1831, après la défaite de la guerre consécutive à l'Insurrection de Novembre, les Polonais insurgés et rescapés de l'armée cherchèrent refuge à l'étranger et furent accueillis en majorité en France selon des conditions fixées par des accords gouvernementaux. Du côté français, c'est le maréchal Nicolas Soult, ministre de la guerre, qui négocia les conditions d'accueil des réfugiés, tandis que le général Karol Kniaziewicz représentait le gouvernement insurrectionnel, tous les deux étant des généraux de Napoléon. Pour les militaires, on ouvrit trois dépôts : en Avignon, puis à Besançon et à Bourges, pendant que les réfugiés civils étaient regroupés à Châteauroux. À partir de la fin de 1831, les militaires qui commençaient à affluer en France furent dirigés vers le Midi et logés dans les casernes du Palais des Papes à Avignon. Déjà au printemps suivant, ils y étaient plus de mille deux cents. Les hommes, en majorité des jeunes, rassemblés dans une surface limitée, sans occupation, sans projet d'avenir, commencèrent à embarrasser des autorités françaises soucieuses d'étouffer le moindre signe de trouble révolutionnaire. Il y avait d'interminables querelles – pourquoi a-t-on perdu la guerre ? –, des duels, le décès du colonel Karol Szlegel, justement, tué en duel par son adversaire politiques Kasper Dziewicki, et cætera. Un de ces réfugiés, Tadeusz Chamski, écrivit plus tard dans ses mémoires : *s'il n'y avait pas eu l'intervention des gendarmes français, on se serait tous tué mutuellement*. Enfin, en janvier 1833, la sortie sans permission de quelques dizaines d'officiers provoqua la fermeture du dépôt et la dispersion des Polonais dans différentes villes. Déjà un peu plus tôt, en juin 1832, plus de 600 réfugiés furent transférés d'Avignon à Lunel dans le département de l'Hérault, où ils ne restèrent que trois mois. En dépit de la bienveillance des habitants et de l'intérêt des élites intellectuelles de Montpellier, ils ne s'y sentaient pas en sécurité, craignant d'être évacués en Algérie. Une pétition remise dans les mains du prince d'Orléans, le fils aîné de Louis-Philippe, en visite à Lunel

occasionna le transfert du dépôt au Puy (Haute-Loire). Peu de temps après, ce fut la dispersion définitive des dépôts ; les Polonais furent répartis dans plus d'une centaine de villes, disséminés dans toute la France. En Avignon, il restait à peine 45 personnes, 25 se sont établies à Nîmes, et environ 100 personnes à Montpellier.

Une autre solution, plus constructive pour disséminer les réfugiés concentrés dans les grands dépôts, fut la décision gouvernementale d'ouvrir les portes de l'université de Montpellier. A la fin de 1832, le ministre de l'Instruction publique, le célèbre nîmois François Guizot, signe un arrêté qui mérite de brèves citations. En voici quelques extraits :

La faculté de médecine de Montpellier ouvre un registre particulier pour les inscriptions des réfugiés étrangers polonais, italiens et autres qui ont la permission de résider dans cette ville. Les volontaires aux études devront justifier devant la commission des Lettres des connaissances qui correspondent au grade de bachelier-ès-lettres, ou de produire un titre équivalent obtenu dans une université étrangère. Ceux qui auraient suivi des études médicales dans leur pays, sans pouvoir en justifier... seront admis à prendre les inscriptions correspondantes à la durée des études qu'ils déclareront avoir faites... Des exemptions de frais, soit pour inscriptions, soit pour examens, soit pour diplômes, pourront leur être accordées individuellement...

Cette ordonnance fut suivie par quelques autres, plus strictes, concernant également les universités de Paris et de Strasbourg. Une ordonnance du 9 juin 1836 dit que nul étudiant ne peut s'inscrire dans une faculté s'il ne justifie du grade de bachelier ès-lettres. En 1840 parut une loi exigeant des étrangers qui désireront suivre les cours de médecine, et aussi de droit, de lettres, de sciences, de produire, avant de s'inscrire, les mêmes certificats d'études et d'examens que ceux qui sont demandés dans leur propre pays. Il fallait, en plus, que lesdits certificats soient reconnus comme équivalents au diplôme français de bachelier ès-lettres. Face à un nouvel afflux de réfugiés après la défaite de l'insurrection de 1863 au Royaume de Pologne et les restrictions des autorités russes qui suivirent, parut en 1864 l'une de dernières ordonnances autorisant les étudiants polonais à s'inscrire dans les facultés et à être exonérés des frais d'inscription, en référence à la faveur déjà accordée en 1832.

Ainsi donc, dans la première moitié du XIX siècle, 232 Polonais se sont inscrits à la faculté de médecine de Montpellier où ils représentent une forte majorité parmi les étudiants étrangers. Une partie d'entre eux voulait continuer des études commencées en Pologne. Ceux-ci, le plus souvent, avaient été recrutés pour le service de santé pendant la guerre : Stanislas Rayski, étudiant à la faculté de Varsovie, chirurgien pendant la guerre, deviendra médecin à Aigues-Mortes, Alexandre

Aleksandrowicz, étudiant en pharmacie à Cracovie, aide-soignant dans l'armée, sera médecin à Alès. Michel Żyromski et Diomède Tuczkiewicz, avaient étudié la médecine à Wilno ; le premier deviendra médecin à la compagnie des mines à La Grand Combe, le deuxième, médecin des fileuses à Aulas dans les Cévennes. L'autre partie étaient des médecins qui devaient justifier de leurs diplômes polonais pour pouvoir exercer la profession en France. C'était le cas du docteur Grégoire Didkowski qui pratiqua pendant cinquante ans au Cailar et du docteur Nicolas Chrzyszcz qui deviendra médecin de campagne à Redessan. D'autres encore, jeunes bacheliers engloutis par la guerre, éloignés de leur famille et patrie, essayèrent de décrocher un métier ; bon gré mal gré, ils choisirent d'étudier la médecine pour assurer leur avenir qui s'annonçait incertain. Le fait d'avoir des moyens de vie assurés, même très modestes, était suffisamment convaincant pour s'inscrire à la faculté, se consacrer aux études pendant quatre ans, passer cinq examens et soutenir une thèse. Mais dans la pratique, c'est une infime minorité d'étudiants qui parvenaient à terminer leurs études dans les délais initialement prévus ; une statistique place la durée médiane des études à sept ans, ce qui concernait aussi les étudiants polonais. Les militaires en charge de services de santé pendant la guerre et les étudiants admis à l'internat à l'Hôtel-Dieu à Nîmes ou à Montpellier abrégèrent leurs études à quatre ans. Comme nous l'avons déjà dit, les Polonais ayant le statut de réfugiés pouvaient bénéficier d'exemptions de frais d'étude.

Les conditions de vie étaient plus que modestes, mais au moins, si leur conduite était irréprochable, les subsides étaient assurés ; 45 francs par mois accordés par le gouvernement français en forme de subsides pour les réfugiés militaires avec le grade de sous-lieutenant et une aide supplémentaire de 75 à 100 francs par trimestre et, éventuellement, une aide extraordinaire qu'il fallait chaque fois demander par écrit. Cette aide devait être utilisée pour l'achat de livres, d'outils, de... cadavres pour les exercices de dissection et, enfin, pour les frais d'impression de thèse. Notons aussi l'aide, plutôt limitée, de l'association polonaise Towarzystwo Naukowej Pomocy [Société d'Aide aux Etudes], présidée par le prince Adam Czartoryski et la bienveillance des cadres universitaires de Montpellier où une dizaine d'étudiants polonais fut matériellement soutenue par quelques professeurs. Malgré le soutien pécuniaire, leurs finances étaient plus que maigres ; à la fin du mois, les poches étaient souvent vides et la pauvre Madame Ciesielska qui tenait une cantine polonaise devait recourir à la préfecture pour récupérer son argent, puisque les dettes des réfugiés étaient réglées par l'administration et payées directement aux créanciers en étant prélevées sur les subsides. Parmi les 232 étudiants polonais inscrits à la faculté dans les années 1830, environ soixante sont sortis diplômés médecins, vingt-sept sont venus vivre et exercer leur métier sur la terre gardoise, certains y resteront pour toujours.



Illustration 1. Répartition par département des médecins polonais qui ont fini leurs études dans la 1^e moitié du XIX siècle en France ; 247 médecins et pharmaciens ont fini en France leurs études à cette époque. Les départements dans lesquels il y avait moins de 4 médecins polonais ne sont pas marqués

Pourquoi ce petit département les attirait-il autant ? À cette époque, les mines, les fonderies et forges gardoises étaient en première ligne dans le monde industriel français. Le développement intensif de l'industrie minière et métallurgique, la construction de la première ligne de chemin de fer dans le bassin houiller des Cévennes, enfin l'industrie de la soie et du textile promettaient une situation économique avantageuse et devaient assurer un travail et une assez bonne situation financière aux médecins. Bien sûr le voisinage de l'université de Montpellier, les connaissances et les liens amicaux contractés pendant les études jouaient aussi leur rôle. Plus de la moitié de ces vingt-sept médecins, tous vétérans du soulèvement de novembre 1830, réalisa toute sa carrière professionnelle dans ce département. La majorité s'établit à la campagne ou dans les petites villes. Pour faciliter leur l'installation sur place, les jeunes diplômés étaient encore aidés par des subsides gouvernementaux de 45 francs par mois pendant un an. On peut présumer que leur lieu de résidence et de travail était attribué par les autorités administratives. Par exemple, Didkowski reçut le passeport de la préfecture de Montpellier pour s'installer au Cailar à la demande du maire qui n'avait pas un seul médecin dans sa commune ; Bentkowski fut nommé médecin-vaccinateur à Saint-Jean-du-Gard par le préfet lui-même. Quelques jeunes médecins commencèrent leur carrière à La Grand-Combe. C'étaient Radliński, Szpręglewski et Pawłowski. La ville venait

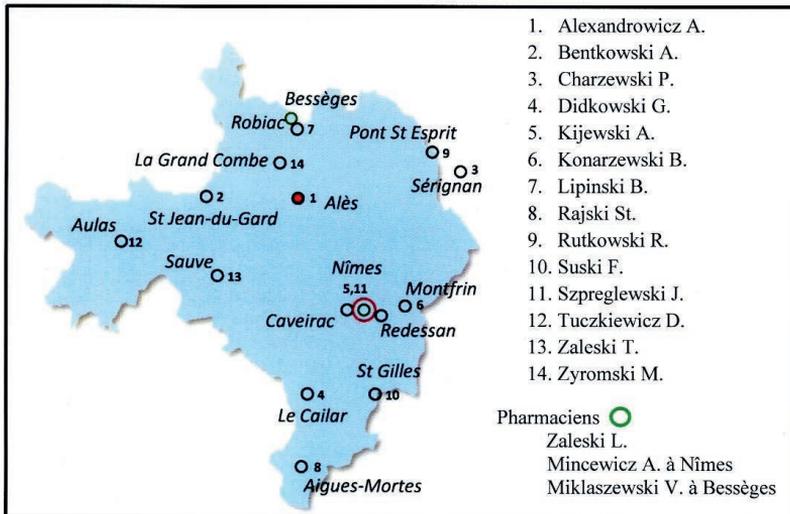


Illustration 2. Médecins polonais domiciliés et inhumés dans le département du Gard au XIX^e siècle (la numérotation des localités correspond au numéro d'ordre des médecins)

à peine de surgir de terre et l'administration et son infrastructure étaient dans les mains de la Compagnie des Mines et des Chemins de Fer.

Chemins de fer qui, d'ailleurs, employait déjà des Polonais à la construction de la première ligne La Grand-Combe-Alès-Nîmes. Plus tard, le Docteur Żyromski vint s'installer dans la ville et – comme l'a écrit son directeur – pendant quinze ans, jusqu'à ses derniers jours, il fut attaché à la Compagnie des Mines en qualité de docteur-médecin de l'association de Secours Mutuels¹. De la même façon, le Docteur Lipiński fut embauché par la Société anonyme des forges et fonderies d'Alès et trouva son lieu de résidence et de repos éternel à Robiac.

L'idée d'un prompt retour au pays et d'une reprise du combat pour sa libération donnait à la vie des Polonais un caractère provisoire. Ils ne se marièrent et ne fondèrent des familles qu'après un certain temps, quand leur destin d'exilés s'avéra définitif. Aucun ne se maria avant son trentième anniversaire. Il est vrai qu'à l'époque, le mariage d'un étranger et d'une Française n'était autorisé que si le futur époux pouvait prouver qu'il gagnait sa vie correctement. Il est vraisemblable que cette règle s'appliquât aussi aux réfugiés. Quoi qu'il en soit, un seul, le docteur Aleksandrowicz, déjà apprécié comme jeune interne à l'hospice

¹ R. Fonteneau, J.L Escudier, T. Tauran, « La protection sociale minière du XVIII^e siècle à nos jours », *Cahier d'Histoire de la Sécurité Sociale*, n°5, 2009, p. 41. A cause des accidents mortels à répétition dans les mines, en 1813 déjà ont paru des décrets concernant la sécurité du travail dans les mines, la création des premières caisses d'assurance maladie. Le décret impérial du 3 janvier 1813 indique entre autres que les entreprises minières devront entretenir à leurs frais un professionnel de santé, soit docteur en médecine, soit chirurgien ou officier de santé.

d'Alès, et bientôt médecin du Conseil d'Hygiène Publique et de Salubrité d'Alès, se maria à vingt-deux ans avec une alésienne, fille d'un respectable et riche commerçant de bois.

L'étude des actes d'état civil apporte des informations très instructives ; tout d'abord, les Polonais se marièrent avec des filles du pays ; en outre, les noms et les professions des témoins des événements familiaux témoignent d'une rapide intégration des Polonais à la bourgeoisie locale (par exemple : la femme du docteur Żyromski était la nièce du célèbre alésien Jean-Baptiste Dumas², celle du docteur Tuczkiwicz était la fille du maire d'Aulas). On y trouve des fonctionnaires, des officiers, des confrères, des artisans français souvent apparentés avec leurs femmes. Ce que ces femmes apportaient pour faciliter la vie de leurs époux, surtout dans la campagne gardoise, c'était la connaissance de la langue et des coutumes locales, car dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, la campagne gardoise parlait la langue d'oc.

La plupart des médecins travaillaient en province où le moyen de locomotion était le cheval et, seulement à la fin du siècle, le vélo. Le médecin d'alors diagnostiquait au moyen de ses yeux, son nez, ses oreilles, amplifiées déjà par un stéthoscope, ses doigts et surtout avec son expérience et son intuition. Pour soigner et soulager, il avait des herbes, des sangsues, des ventouses et des nouveautés telles que morphine, quinine et chloroforme. A cette époque il ne disposait pas encore de l'arsenal des moyens sensiblement plus efficaces que les vieilles méthodes des guérisseurs et des rebouteux ; c'est pourquoi ceux-ci représentaient pour lui une sérieuse concurrence. Gagner la confiance d'un paysan cévenol demandait du temps et de la patience. Dans les archives de la famille Bentkowski se trouve cette coupure de presse non datée, du souvenir de son vénérable ancêtre, digne d'une citation :

Distingué de tenue, d'allure et de manière, on le voyait toujours vêtu à la mode des médecins de l'époque : redingote impeccable, cravate blanche et gibus³. Pour ses courses dans nos montagnes où les chemins étaient rares et peu praticables, il montait un petit cheval lozerot, au pied sûr. Il arrivait parfois qu'un malade sans attendre que le docteur eût établi son diagnostic lui dise : Docteur, il me semble que le remède dont se servait ma grand-mère me ferait le plus grand bien. Qu'en pensez-vous ? Le docteur de répliquer aussitôt : Puisque vous en savez plus que moi et que votre science

² Jean-Baptiste André Dumas (1800–1884) né à Alès, enterré au cimetière du Montparnasse, chimiste, homme politique français, ministre de l'Agriculture et du Commerce, enseignant universitaire, avait pour élève Ignace Domeyko et Louis Pasteur, qui restera fortement influencé par son maître.

³ Chapeau claqué qui s'aplatit et se relève à l'aide d'un mécanisme inventé par le chapelier parisien Antoine Gibus, d'où son nom populaire.

médicale est infaillible, appliquez vous-même votre traitement. Quant à moi, je ne puis vous être d'aucun secours. J'ai bien l'honneur de vous saluer ! Il savait qu'il reviendra bientôt, cette fois, peut-être ce ne sera pas encore trop tard.

Un véritable fléau qui ravageait la population étaient les épidémies de choléra. En 1835, il avait fait 66 victimes sur 157 cas seulement sur Alès ; à Nîmes, dans le seul mois d'août, 212 personnes décédèrent. Les volontaires polonais se précipitèrent dans l'aide pour soigner les malades. Le préfet du Gard accorda des récompenses en argent à hauteur de 200 francs pour les internes de l'hôpital de Nîmes, Pierre Czerniewicz, Joseph Modliński et



Illustration 4. Ludwik Zaleski (1822–1881), collection privée

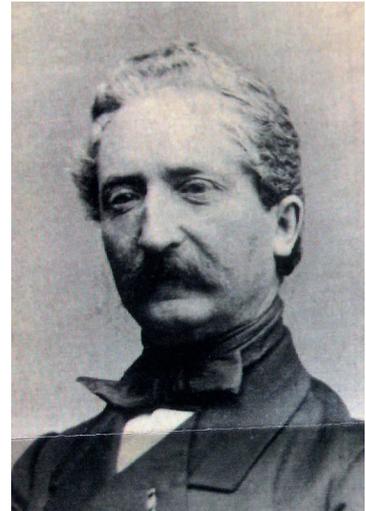


Illustration 3. Amilkar Bentkowski (1813–1894), collection privée

Andre Radliński, ainsi que pour le docteur Nicolas Chrzęszcz de Redesan et le docteur

Stanislas Rayski d'Aigues-Mortes. Le conseil municipal d'Alès accorda la même récompense au docteur Aleksandrowicz ; à La Grand-Combe, le docteur Żyromski fut gratifié par la Compagnie pour le sauvetage de familles de mineurs. À cette époque, si grâce au vaccin, on réussit à contenir l'épidémie de variole, bien que l'obligation de vacciner ne fût introduite que bien plus tard, le choléra continuait de décimer la population. Une des dernières épidémies qui frappa en 1893 Alès et ses environs fit 113 victimes. Le docteur Ludwik Zaleski, petit-fils du Docteur Alexandrowicz dirigea l'action de secours. L'Académie Nationale de Médecine de Paris lui accorda une médaille d'argent pour son service de pré-

vention des maladies contagieuses⁴. Ajoutons encore l'autre fléau qui frappait les familles : les maladies infantiles. Il n'y avait pas de famille polonaise qui n'ait pas perdu un ou deux enfants. Il fallut encore quelques dizaines d'années avant que les découvertes révolutionnaires de l'école pasteurienne n'apportassent de bénéfiques résultats. Entretemps, le célèbre savant Louis Pasteur, appelé à l'aide par les alésiens, dut lutter contre le fléau qui ravageait l'élevage du ver à soie, cette rare richesse cévenole.

Nous ne savons pas grand-chose de la situation financière des médecins polonais. De l'analyse en cours, il ressort que le revenu annuel moyen d'un médecin polonais en France s'élevait à 3000 francs, ce qui le mettait un peu au-dessous du revenu moyen d'un médecin français. C'est une telle somme que gagnait, par exemple, André Radliński vers la fin des années trente, lorsqu'il travaillait à la compagnie de La Grand Combe, avant de s'installer dans les environs de Lyon. Stanislas Łuszczkiewicz, médecin dans l'Hérault, considérait sa situation comme bonne, car il possédait *une maison, des vignes, un jardin et pouvait verser dix mille francs à chacun de ses enfants*⁵. Un de ses fils, Amédée – il en avait trois – également médecin, épousa la fille du Dr Szpręglewski et pratiqua à Nîmes. Quant à la situation financière du Dr Bentkowski, la copie d'une lettre tirée des archives familiales, écrite assurément par un de ses patients influents, est parlante :

Notre docteur Bentkowski, réfugié polonais qui exerce ici la médecine depuis 30 ans... a deux garçons au lycée de Nîmes. Notre docteur, quoique catholique, a fait ses enfants protestants et à l'académie de Montpellier, c'est une fort mauvaise note. Bentkowski est absolument sans fortune et il a épousé une femme du peuple... Quant aux enfants, ils sont intelligents et tous les deux ont de bonnes places. Ne pourrais-tu faire intervenir directement ou indirectement M. Guizot et directement son fils. On se contenterait d'une bourse, à défaut de deux bien entendu.

Très à la hâte – nos meilleurs amitiés... St. Jean-du-Gard, 23 mars 1873

Il s'agit bien de l'ex-premier ministre François Guizot et de son fils Guillaume, chef de la direction des Cultes non-catholiques au ministère de l'Instruction Publique. On ne connaît pas l'effet de cette lettre, mais les garçons ont bien fini leurs études : Louis est devenu médecin et maire de sa commune natale, Paul est devenu pasteur, président du consistoire presbytéral à Montpellier.

⁴ *Bulletin polonais littéraire, scientifique et artistique (Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise)*, n° 54, 1892, p. 27.

⁵ B. Zaorska, *Śladami lekarzy – polskich uchodźców powojennych w XIX wieku [Sur les pas de médecins polonais, exilés après des soulèvements au XIXe siècle]*, Warszawa 1996, p. 75.

En 1846, après les émeutes à Poznań et une épouvantable jacquerie en Galicie, vinrent notamment dans la région Alfons et Auguste Kijewski ainsi que Louis Zaleski. Après des études à Montpellier, les deux premiers s'établirent à Sète et Zaleski à Nîmes. Plus tard le Docteur Alfons Kijewski, qui revint d'ailleurs à Nîmes, et le Docteur Szpręglewski entrèrent à la Société de Médecine de Nîmes. Quant à Louis Zaleski, gendre du Dr Alexandrowicz, qui tenait une pharmacie dans la ville, il était discrètement surveillé par la police du Second Empire en raison de sa fonction de correspondant du parti démocratique polonais⁶, auquel d'ailleurs adhéraient presque tous les médecins.

La défaite de l'insurrection de janvier en 1863 amena une nouvelle vague d'émigrés : le docteur Edward Landowski trouva un emploi à Sumène dans les Cévennes, suivi par le docteur Święcicki. Le pharmacien Izydor Czyszkowski trouva du travail à Lasalle et Albert Mancewicz exerça dans la pharmacie Zaleski à Nîmes, tous les deux étant diplômés à Montpellier.

Outre ceux qui restèrent pour toujours dans le Gard, quelques médecins y pratiquèrent plus ou moins longtemps et allèrent ensuite ailleurs ou, amnistiés, retournèrent au pays. Le doyen des médecins polonais en France, Nicolas Chrzęszcz, exerça quelques dizaines d'années à Redessan, puis s'installa chez ses enfants à Marseille où il décéda à l'âge de 91 ans. Stanislas Jaholkowski travailla de nombreuses années à Caveirac près de Nîmes, puis retourna en Pologne. Pierre Czerniewicz, auteur d'un guide médical populaire, pratiqua quelques années dans les Cévennes à Génolhac, avant de partir au Brésil.

Les Polonais ont créé de véritables dynasties de médecin : d'Amilcar Bentkowski sont issus jusqu'à aujourd'hui 13 médecins, et parmi eux, deux ont été élus maires de leur ville ; son fils Louis, de 1919 à 1921, et son petit-fils Henri de 1935 jusqu'en 1945. Outre des médecins, la famille a donné au service de la nation 3 ingénieurs, 3 juristes, 3 pédagogues⁷. Le cabinet du docteur Alexandrowicz d'Alès a ensuite été tenu par son fils, puis par son petit-fils Vladislav jusqu'en 1985. Une généalogie exceptionnelle est présentée par le Docteur Guilhem Godlewski, professeur-émérite en oncologie au Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes. Son aïeul paternel était le docteur Stanislas Godlewski, et après lui, il y eut trois médecins, dont le père du professeur, tous résidant à Sorgues (Vaucluse). Du côté de sa mère, on remonte au Dr Casimir Grynfeldt de Servian (Hérault). Ses descendants : Joseph, Edward et Jan, furent tous les trois professeurs à la faculté de médecine à Montpellier⁸. A Sauve, le cabinet du docteur Théodor Zaleski,

⁶ A.D. Nîmes, dos. 4M394 – lettre de 23 avril 1862 du Ministère de l'Intérieur au préfet du Gard.

⁷ Archives privées de famille Bentkowski à St. Jean-du-Gard.

⁸ L. Dulieu, *La Médecine à Montpellier*, t. 5, Avignon 1986, p. 85–87.

conseiller municipal et juge de paix, inspecteur des eaux minérales de Fonsange, fut repris et tenu par son fils Lucian, malheureusement décédé jeune, à 31 ans.

Des quatre enfants du docteur Żyromski qui, après la mort de leurs parents, ont vécu à l'orphelinat de Bessèges (leur mère a suivi de près son mari décédé en 1869), le plus jeune, Ernest Żyromski est devenu essayiste et critique littéraire, connaisseur de la langue d'oc, professeur à la faculté de lettres de l'Université de Toulouse et d'Aix-en-Provence. Le petit-fils du docteur, Jean Żyromski, docteur en droit, diplômé de l'Université de Toulouse, élu sénateur du Lot-et-Garonne de la IV^{ème} République fut une figure remarquable du parti socialiste français SFIO et du journalisme politique⁹. De la famille Didkowski est issu le petit-fils du Docteur, Raoul Didkowski, haut fonctionnaire, préfet de l'Isère pendant l'occupation, déporté en 1943 à Buchenwald pour ses actions de sauvetage de juifs ; son frère Ivan est mort pour la France en 1914 dans la Meuse¹⁰. Le Dr. Didkowski lui-même, un républicain résolu, était étroitement surveillé pendant le Second Empire à cause de son activité, entre autres, dans les élections consistoriales de protestants. Comme beaucoup d'autres de ses compatriotes, il a épousé une protestante. Tous ces Polonais n'étaient pas obligatoirement catholiques !

Des recherches dans les archives locales et sur le terrain ont permis de localiser les seuls restes matériels après la disparition de nos médecins – leurs tombes. Dans le département du Gard existent encore aujourd'hui onze tombes individuelles ou familiales : à Sauve, le beau monument de la famille du docteur Théodor Zaleski, à Saint-Gilles, à Aigues-Mortes les tombes du Dr Suski et du Dr Rayski seront probablement supprimées en raison du manque de soin, quelques-unes sont en meilleur état, quelques-unes sont entretenues par les familles.

En 2016, grâce à l'action de Madame Barbara Kłosowicz, présidente de la Société dont nous commémorons aujourd'hui le 180^e anniversaire, a été restaurée à La Grand Combe la tombe du Dr Żyromski. Une belle preuve de reconnaissance est la tombe du Dr Grégoire Didkowski restaurée par les habitants de la commune du Cailar. En avril 2016 a été dévoilée une plaque commémorative fondée par l'association locale française Litoraria.

Assurément, on ne peut pas toujours réussir dans la recherche des lieux de repos éternel de nos médecins. Par exemple du tombeau du docteur Diomède

⁹ Sur Ernest Żyromski : E. Thouverez, « Eloge de M. Żyromski », *L'Express du Midi*, 15 janvier 1935, p. 7. Sur Jean Żyromski : *Maitron*, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>.

¹⁰ L. Yagil, « Résistance et Sauvetage des Juifs dans le département de l'Isère (1940–1944) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 212, 2003–2004, p. 51–74, <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2003-4-page-51.htm> [access: 21.01.2019].

Tuczkievicz à Aulas dans les Cévennes n'est restée que l'inscription suivante dans la chronique d'un historien local¹¹ :

À la fin du siècle dernier, vivait et exerçait ici un émigré polonais qui était docteur. Je ne sais pas ce qui avait conduit ce monsieur à venir ici, sans doute les problèmes rencontrés au cours des âges par son malheureux pays. Sur sa pierre tombale, il y avait une inscription reconnaissant ses mérites. Elle se trouve en morceau évidemment, dans l'angle de mon poulailler. J'en ai hérité lors de la remise en ordre du cimetière...

En revanche, on a sauvé le fruit de ses trente années d'étude de la flore des Cévennes ; l'herbier unique et historique du Dr Tuczkievicz, qui se trouve à l'Institut de Botanique de l'Université de Montpellier, est actuellement soumis à un traitement contre des parasites¹².

Au moins aussi nombreux que les médecins, les Polonais ont travaillé à la construction de la première ligne de chemin de fer dans le bassin cévenol. Le constructeur principal, financier et futur potentat, l'ingénieur polytechnicien Paulin Talabot s'orienta vite vers la possibilité d'embaucher des employés compétents et bon marché : déjà en 1833 en effet il se tourna vers l'administration régionale pour le transfert d'Avignon vers Nîmes de quelques Polonais, parmi lesquels Charles Ostrowski, juriste diplômé et excellent dessinateur technique¹³. Ostrowski gagna rapidement la confiance du constructeur principal et fit venir ses camarades susceptibles de travailler pour la rénovation du canal de Beaucaire, puis pour la construction de tronçons successifs de la voie ferrée. Toute la carrière professionnelle d'Ostrowski se déroula chez Talabot. Il devint un haut fonctionnaire de PLM – la ligne Paris-Lyon-Marseille.

Plus de vingt Polonais ont obtenu un travail dans des bureaux d'étude ou dans un service de surveillance, et parmi ceux-ci, Ludwik Lasocki, juriste, qui retourna plus tard au pays, travailla à la construction du chemin de fer varsovien et tomba au combat contre la Russie en janvier 1863. Jacenty Grabowiecki, officier d'artillerie, participant au soulèvement de novembre, puis au Printemps des Peuples en Pologne et en Hongrie, travailla quelques années à la construction du chemin de fer dans le département du Gard, puis à la fin de sa vie à Marseille. Il a laissé ses mémoires, édités en polonais, dédiés à son fils Ladislas, *Mes sou-*

¹¹ F. Abric, *Aulas, hier et avant-hier*, p. 55.

¹² M.B. Martin, « Le docteur Diomède Tuczkievicz », *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, n° 11, 1883, p. 37–39; G. Cabanes, « Etude sur l'herbier Diomède Tuczkievicz de l'Université de Montpellier », *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, n° 36, 1908.

¹³ AD Nîmes, dos. 4M394-lettre de P. Talabot au préfet du Gard, datée 12 février 1838.

venirs de l'émigration, de 1831 jusqu'à 1854, écrits à Marseille, une source de renseignements unique et très intéressante.

Quelques-uns de ces Polonais, officiers de profession de l'armée du Royaume de Pologne, embauchés au chemin de fer, restèrent pour toujours à Nîmes et fondèrent là des familles : ainsi le lieutenant du premier régiment de uhlans, Wieńczysław Zdziechiewicz et le lieutenant de grenadiers Józefat Rogowski, et Antoni Kacprowicz. Sa femme française devint sage-femme diplômée, toutes leurs filles épousèrent des Polonais de la nouvelle émigration. Mais la majorité des Polonais travaillant à la construction du chemin de fer ne séjourna que temporairement dans la région.

Pendant six ans, entre 1857 et 1862, l'usine à gaz de Nîmes fut dirigée par un poète, littéraire et historien devenu ingénieur, Louis Nabelak, un des participants à l'attaque du Belvédère dans la nuit de Novembre 1830, immortalisé dans le chef d'œuvre du romantisme polonais, *Les Aïeux* d'Adam Mickiewicz.

Parmi les notables alésiens qui ont créé en 1869 la *Société Scientifique et Littéraire d'Alès*¹⁴, nous trouvons un Polonais, Jacques Malinowski, un érudit, professeur au Collège Spécial d'Alès. Il y demeura trois ans, avant de s'installer définitivement à Cahors.

Dans le château de Ribaute aux environs d'Alès habite aujourd'hui la famille Chamski-Mandajors, dont l'ancêtre paternel Konstanty Chamski a été amené en France, avec son frère Alexandre, par la vague de réfugiés de 1831. Tous les deux, juristes diplômés de l'Université d'Aix, ont vécu à Marseille ; puis Konstanty, marié avec Azélie de Vignes d'une vieille famille provençale, est devenu le chatelain, tandis qu'Alexandre est resté à Marseille¹⁵.

En 1840 vint à Alès le jeune ingénieur Konstanty Czyszowski, un des plus brillants diplômés polonais de l'École des Mines de St-Etienne¹⁶. Au début, il travaille dans le service de l'État en charge de la surveillance des mines dans le bassin cévenol. Passionné de géologie et de minéralogie, il parcourt les Cévennes à cheval, en compagnie du célèbre géologue Emilien Dumas, à la recherche de minéraux pour l'industrie locale. Marié avec Elisa Beau, d'une vieille famille protestante, il déménage à Robiac dans les Cévennes et là, avec un camarade d'étude, Ferdinand Chalmeton, il construit la future Société des Fonderies et Forges de Bessèges. Ici naissent leurs enfants : d'abord Stephen qui suit les traces de son père et devient ingénieur géologue, puis Emma, et Gustav.

¹⁴ Docteurs Aleksandrowicz, père et fils, Bentkowski, ingénieur Czyszowski Stephen adhéraient à la Société, Malinowski était membre non-résident jusqu'à sa mort.

¹⁵ Sur la famille Chamski voir M. Chistowska-Vayssade, « Z ziemi płockiej do langwedockiej » [De la terre mazovienne à la languedocienne], *Bieżeńskie Zeszyty Historyczne*, n° 27, 2013, p. 7–32.

¹⁶ AD St. Etienne, série Ecole des Mineurs, 6 ETP 497.

Quelques années plus tard, Konstanty et sa famille retournent à Alès. Il y fait une carrière aux Fonderies et Forges d'Alais où il est spécialiste de la construction et de l'exploitation des hauts-fourneaux et devient directeur de la fonderie. A cette époque de pionniers, quand tout était réalisé pour la première fois, tout en exerçant sa fonction, il effectue des recherches sur l'utilité de minéraux locaux et sur les nouvelles méthodes d'exploitations des hauts-fourneaux. Les résultats de son travail de chercheur furent publiés dans l'œuvre de E. Dumas et dans la presse spécialisée. Il fut l'un de premiers membres de la Société de l'Industrie Minérale créée en 1855 à Saint-Étienne, toujours active aujourd'hui. Chercher le nom de ce Polonais dans le livre consacré à l'histoire de l'usine alésienne¹⁷, l'une des plus importantes à l'époque en France, est peine perdue. On ne le trouve pas non plus dans les comptes-rendus du conseil d'administration. Mais on y trouve *Monsieur Constantin*, car le nom Czyszowski était trop difficile à prononcer et à écrire pour les Français. La même singularité linguistique s'appliquait aux noms des médecins polonais ; on les appelait par leurs prénoms, sans doute pour faciliter la vie de la clientèle potentielle.

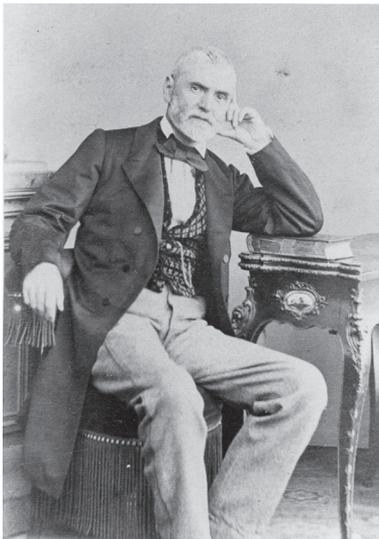


Illustration 5. Konstanty Czyszowski (1814–1870), en collection privée

Konstanty meurt subitement en 1870 ; il repose dans le caveau de la famille Beau, à Alès, sur lequel il ne reste qu'un fragment d'une plaque de marbre avec quelques mots polonais. Le hasard a voulu que nous rencontrions près de cette tombe François, arrière-petit-fils d'Emma Czyszowski. François et son père, le général Pierre Rostain, ont conservé des photos et de précieux souvenirs de famille et, de là, ils ont reconstitué l'histoire particulièrement intéressante de la mère de Konstanty, une Française née en Pologne, descendant d'une famille irlandaise de Jacobites. Mais c'est déjà une autre histoire.

Une autre figure intéressante est celle d'Hipolit Klimaszewski qui pensait vivre une retraite tranquille à Bagnols-sur-Cèze. Il s'y installa après vingt années de travail dans la gestion du chemin de fer à Marseille. C'était un pédagogue de formation et de cœur. Dans son jeune âge, il avait été professeur de langue polonaise au lycée de Wilno. Condamné à l'exil en Sibérie pour sa participation à l'insurrection de novembre, il s'était évadé

¹⁷ R.R. Locke, *Les fonderies et forges d'Alais à l'époque des premiers chemins de fer 1829–1974*, Paris 1978.



Illustration 6. Stephen Czyszowski (1848–1920), en collection privée ; uniforme de l'École des Mineurs de St. Etienne

de prison et avait rejoint Paris, se trouvant ainsi au cœur de la vie politique et culturelle de l'émigration à laquelle lui-même participa activement. Il fut auteur et rédacteur de la presse satirique et l'un des premiers membres de la Société Historique et Littéraire Polonaise à Paris, un des initiateurs et ensuite le conservateur de la bibliothèque nommée « la Versaillaise », qui devait ultérieurement être remise à l'université de Wilno. Pendant des années, il fut précepteur des enfants du comte Antoni Ostrowski, un sénateur exilé à Paris, son secrétaire, collaborateur et gestionnaire de son domaine de Madères en Touraine (actuellement propriété de la famille Debré). Il se maria avec Anne Lavergne, issue de la famille du cardinal Fesch, demi-frère de Letizia Bonaparte.

Klimaszewski, un homme *très raisonnablement jugeant et prudent dans ses opinions*, comme le disait de lui Ostrowski¹⁸ durant la période agitée de l'influence du towianisme, devient directeur de l'école polonaise des Ba-

tignolles à Paris en 1847. Plus tard, Venceslav Gasztowtt, son ancien élève et ensuite professeur de cette école, écrivit : *Nul directeur ne fut jamais plus populaire. Sans compter qu'il était très intéressant comme professeur de littérature polonaise... Klimaszewski était un homme sympathique*. Des mémoires de son ancien élève ressort l'image d'un homme chaleureux, fidèle à ses convictions, jovial, un peu d'un autre temps, envahi par le mal du pays, mais ne perdant ni le sens des réalités ni sa bonne humeur¹⁹. Un conflit entre lui et la nouvelle équipe d'administration, concernant notamment la méthode d'enseignement du polonais, fut la raison du licenciement de Klimaszewski du poste de directeur. Le

¹⁸ E. Wichrowska, *Ten biedny Mickiewicz – Zapiski z początków towiańszczyzny. Z rękopisu Antoniego Ostrowskiego* [Ce pauvre Mickiewicz – Sur le début du towianisme. De manuscrite d'Ostrowski], Gdańsk 2006, p. 109–110.

¹⁹ W. Gasztowtt, « Stanisław Malinowski (1812–1890) », *Bulletins Polonais littéraire, scientifique et artistique* (Association des Anciens Elèves de l'École Polonaise), n° 50–57, 1891–1892.

sentiment d'une injustice le marqua pour la vie. Des années plus tard, il écrivait : *j'ai subi une maladie qui m'a brisé et qui a failli m'abattre*. Klimaszewski s'éloigna alors de la vie parisienne.

Vivant alors à Marseille, il reprit contact avec son ancien compagnon de cellule à la prison de Wilno, le célèbre écrivain polonais Józef Ignacy Kraszewski. De ces échanges, il ne reste aujourd'hui que quelques dizaines de lettres qui se trouvent à la Bibliothèque de l'Université de Cracovie. Le bagage littéraire de Klimaszewski, entre autres ses mémoires, que Kraszewski le poussait vivement à écrire, ont brûlé lors de l'insurrection de Varsovie en 1944. Kraszewski, pour sa part, parle de lui dans ses écrits, et surtout dans un de ses innombrables romans, *Powieść bez tytułu* – en français, *Un roman sans titre* – où, justement, il le peint sous les traits du personnage du professeur Hipolit. Mentionnons également une série d'articles de A. Mironowski parus à la fin du XIX^{ème} siècle dans le journal *Gazeta Warszawska*, qui sont basés sur des lettres de Klimaszewski à Mme Kaleńska, son amour de jeunesse.

Klimaszewski ne profita pas longtemps d'une vie sereine de retraité : en 1874, il décéda à Bagnols-sur-Cèze où il fut enterré. Son tombeau fastueux, comme l'avait souhaité son épouse, est maintenant sous les soins de la Société de Protection des Tombeaux Polonais. En 2016, le professeur Smaza avec ses étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Varsovie a réalisé la première phase de sa restauration. On doit, ici encore, souligner l'activité de Madame Kłosowicz : les fonds qu'elle a obtenus de la Pologne en 2018 ont permis au conservateur M. Jakub Kurkiewicz de terminer les travaux.

Pour finir, notons une action intéressante des Polonais du Gard. Guidé par une nécessité vitale des exilés liée au vieillissement des émigrés, un groupe de démocrates polonais avait pris en 1862 une très belle initiative associative : la création d'une institution qui portait le nom de *Honneur et Pain*, une sorte de caisse d'assurance sociale autogérée dont les fonds étaient composés de l'impôt de contribuables volontaires pour attribuer aux exilés dans le besoin des allocations de vieillesse, payer un complément de pension aux petites retraites, entretenir la maison de retraite St. Casimir située à Paris, rue du Chevaleret, une maison de retraite qui existe toujours d'ailleurs, et cætera. Une dizaine de médecins gardois et autres exilés y ont adhéré dès le début. Les conditions statutaires prévoyaient un fonds intouchable qui devait être attribué... à la Pologne indépendante. En 1932, l'institution *Honneur et Pain* a clôturé son activité et transmis la somme de quelques dizaines de milliers francs au gouvernement de la Pologne indépendante.



Illustration 7. Tombe du Dr. M. Żyromski (1809–1869) au cimetière de La Grand-Combe ; à gauche avant les travaux de restauration, à droite après. La restauration a été réalisée en septembre 2016 par le conservateur J. Kurkiewicz et par F. Lazarczyk, étudiant des Beaux-Arts de Varsovie



Illustration 8. à gauche : sépulture de H. Klimaszewski (1802–1874) au cimetière de Bagnols-sur-Cèze après travaux de restauration achevés en octobre 2018 ; à droite : l'équipe venue de Varsovie pendant la 1^{ère} phase de restauration en septembre 2016 ; de gauche à droite : le professeur J. Smaza, le conservateur J. Kurkiewicz, les étudiants K. Korczak, D. Zalewska, F. Lazarczyk (accroupi), Maria et Bernard Vayssade de la S.P.S.T.H.P. d'Alès

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES

AD Nîmes

Sous-série 4 M Réfugiés et police des étrangers

4 M 394, 398 : Polonais, dossiers nominatifs (1833–1850), contrôle pour paiement des subsides, correspondance (1854–1870), classement alphabétique

sous-série 5 M Santé publique et hygiène

5 M 7 1835–1855, 5 M 8 1855–1885 : Etats nominatifs de docteurs en médecine, chirurgiens, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens...

6 M 663 : Listes nominatives des docteurs en médecine, pharmaciens, sages-femmes exerçant dans les départements (classement par département) 1853,1856

AD Montpellier

Sous-série 4 M : 44 M 37, 41–44, 57–59, 62 : réfugiés polonais, dossiers individuels 1834–1858 (ordre alphabétique)

AM Nîmes : Actes EC, Annuaires Gard 1850–1852, 1854, 1857–1868

AM Alès : Actes EC compte-rendu de la SSLA 1868–1881

AM Robiac : Actes EC (Czyszkowski, Lipiński)

AM Bagnol-sur-Cèze : Actes EC (Klimaszewski)

Archives de la Faculté de Médecine Montpellier, catalogue-thèses

Archives du Monde de travail – CNMN à St. Gilles : Fonds Denys Benoist d’Azy, Compagnie des Fonderies et Forges d’Alais, microfilms 227 Mi, procès-verbaux du conseil d’administration du 1866, 1874, 100 AQ 9 (Czyszkowski)

Archives privées des familles Bentkowski, Godlewski, Chamski-Mandajors, Rostain-Czyszkowski

LIVRES

En polonais

Bielecki R., *Słownik biograficzny oficerów Powstania Listopadowego*, t. 1, Warszawa 1995;
Zarys rozproszenia Wielkiej Emigracji we Francji. Materiały z archiwów francuskich 1831–1837, Warszawa 1986.

Chamski T.J., *Opis krótki lat upłynionych*, Warszawa 1989.

Grabowiecki J., *Moje wspomnienia w emigracji od roku 1831 do 1854 spisane w Marsylii*, Warszawa 1970.

Konarska B., *Polskie drogi emigracyjne. Emigranci polscy na studiach we Francji 1832–1848*, Warszawa 1986.

Wichrowska E.Z., *Hipolit Klimaszewski – nieznaną kartą z dziejów Wielkiej Emigracji*, Warszawa 2012.

Zaorska B., *Śladami lekarzy – polskich uchodźców popowstaniowych w XIX wieku*, Warszawa 1996.

En français

Bruyère M., *Alès – capitale des Cévennes*, Nîmes 1948.

Dumas E., *Statistique géologique, minéralogique, métallurgique et paléontol. du Gard*, Paris 1877.

Gard – de la Préhistoire à nos jours, éd. R. Huard et al., Saint-Jean-d'Angély 2003.

La protection sociale minière du XVIII s. à nos jours, éd. R. Fonteneau et al., Paris 2009.

Léonard J., *La vie quotidienne du médecin de province au XIX siècle*, Paris 1977.

Locke R.R., *Les fonderies et forges d'Alais à l'époque des premiers chemins de fer 1829–1874*, Paris 1978.

Sokolnicki M., *Les origines de l'émigration polonaise en France 1831–1832*, Paris 1910.

PRESSE – ARTICLES

Gasztowtt. W., « Stanislas Malinowski (1812–1890) », *Bulletin polonais littéraire, scientifique et artistique (Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise)*, n° 51, 1891, p. 113–120.

Noiriel G., « Surveiller les déplacements ou identifier les personnes ? Contribution à l'histoire du passeport en France de la I^{re} à la III^e République », *Genèses*, n° 30, 1998, p. 77–100, https://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1998_num_30_1_1497 [access: 27.02.2019].

Protestacja H. Klimaszewskiego b. dyrektora szkoły narodowej polskiej w Batignolles, BPP II. 494.640

TRANSMETTRE
ET PRÉSERVER

JANUSZ SMAZA

Prof. dr hab. de l'Académie des Beaux-Arts à Varsovie

LA RESTAURATION DES TOMBEAUX COLLECTIFS DU CIMETIÈRE MONTMARTRE DANS LES ANNÉES 2000–2001

L'approche du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Frédéric Chopin, dont la tombe se trouve dans le cimetière du Père Lachaise à Paris, mais aussi une attitude favorable de la part du Ministère polonais de la Culture et de l'Art, notamment de la part du vice-ministre, le professeur Tadeusz Polak, plénipotentiaire du Gouvernement Polonais aux Affaires du Patrimoine Culturel à l'Étranger¹, ainsi que les nombreuses voix de la communauté polonaise de France qui exprimaient leur inquiétude face à l'état du monument à la mémoire du compositeur ont rendu possible l'élaboration d'un programme préliminaire de travaux de sauvetage et de prévention sur ce tombeau.

Les démarches des représentants de l'Ambassade et du Consulat de la République de Pologne à Paris, entre autres le Consul Général Jan Michałowski, assistés par la Société pour la Protection des Monuments et Tombeaux Historiques Polonais en France (plus loin la Société pour les Tombeaux Polonais) ont eu pour effet que la partie française a autorisé l'exécution d'un programme de travaux qui a été réalisé en automne 1995².

¹ Ce département a été créé en 1990. Il était intégré aux structures du Ministère. Après sa dissolution en 2001, ses missions ont été confiées au Ministre chargé de la culture et de la protection du patrimoine national et le département intégré au Ministère du Patrimoine National. En 2006, le Ministère a créé un Département aux Affaires du Patrimoine Culturel Polonais à l'Étranger. Ses missions sont actuellement confiées à l'Institut du Patrimoine Culturel Polonais à l'Étranger « POLONIKA » que le Ministre de la Culture et du Patrimoine National en 2017 (information de l'auteur).

² Les travaux ont été effectués par une équipe de conservateurs composée du Docteur habilité Janusz Smaza, directeur de la chaire de restauration-conservation des sculptures en pierre et des éléments architecturaux et de l'assistant Janusz Mróz. Le directeur de l'équipe était le Professeur Andrzej Koss, doyen de la section de restauration-conservation des œuvres d'art. de l'Académie des Beaux-Arts de Varsovie.

Ces travaux ont été l'occasion de faire une expertise complète de l'état du monument comprenant la proposition de réaliser une copie du personnage de la Muse, étant donné son très mauvais état de conservation³.

Il n'y a pas eu de suite à ces propositions, faute d'autorisation de la partie propriétaire, à savoir la République Française⁴. Néanmoins, lors d'une rencontre dans une commission composée de représentants du Ministère de la Culture et de la Société pour les Tombeaux Polonais, du directeur du cimetière et d'une équipe d'employés de la Mairie de Paris, il a été annoncé que la Mairie financerait les travaux ultérieurs. Effectivement, en 2000, une équipe dirigée par Daniel Imbert, directeur du service de restauration des monuments de Paris, a effectué des travaux de restauration comprenant la réalisation de moules de la Muse et du Médaillon avec le buste du compositeur. Des moulages en plâtre ont alors été transmis à l'Ambassade de Pologne à Paris.

Cependant, l'état de conservation de ce monument continuait à susciter beaucoup d'inquiétudes. Les expertises effectuées dans l'intervalle évaluaient comme mauvais l'état des matières premières et des matériaux dans lesquels le monument avait été construit⁵. Il semblerait que la restauration effective ait été repoussée au moment où l'on connaîtrait les résultats des discussions officielles au sujet de la possibilité d'inscrire le monument sur la Liste des Monuments Historiques de France⁶. En effet, cette solution avait été suggérée par l'Ambassade de Pologne et le Consulat Général à Paris. Finalement, le ministre de la Culture a inscrit le monument funéraire de Frédéric Chopin sur cette liste par décret du 1^{er} avril 2008⁷.

³ Voir article : « Les conservateurs polonais au Père Lachaise », *Ekspress Wieczorny* [L'Express du Soir], n° 258, 1995.

⁴ Traduction d'un extrait de l'acte de décret : République Française, ministère de la Culture et de la Communication, décret 008 classant le tombeau historique de Frédéric Chopin au Père Lachaise comme monument historique [...] En l'absence d'ayants droit au tombeau de Frédéric Chopin, il remplit des devoirs du propriétaire. Établi à Paris le 1^{er} avril 2008.

⁵ J. Smaza, *Opinia konserwatorska dotycząca pomnika nagrobnego Fryderyka Chopina na cmentarzu Père Lachaise w Paryżu, Francja, maszynopis, na zlecenie MKiDzN* [Expertise de restaurateur du monument funéraire de Frédéric Chopin au cimetière du Père Lachaise à Paris, France, tapuscrit à la demande du ministère de la culture et des monuments historiques polonais], Warszawa 2008; T. Nowak, *Opinia zawierająca stan zachowania, zakres i kosztorys prac konserwatorskich nagrobka Fryderyka Chopina, maszynopis* [Expertise sur l'état de conservation, l'étendue des et le coût de travaux de restauration du monument funéraire de Frédéric Chopin, tapuscrit], Warszawa 2016.

⁶ La proposition d'inscrire le tombeau de F. Chopin sur la Liste des Monuments Historiques de France avait déjà été présentée en 1965 par le ministre de la Culture de la République Française, André Malraux. L'absence d'unanimité entre les expertises des fonctionnaires français avait eu pour effet qu'il n'ait été inscrit que sur la liste dite supplémentaire en 1983.

⁷ Arrêté n° 008 portant classement au titre de monument historique de la tombe de Frédéric Chopin au cimetière de l'Est, dit cimetière du Père-Lachaise, délivré le 1 avril 2008.

Le principal obstacle à la réalisation des restaurations nécessaires se trouvant dès lors dans le caractère mal défini du statut juridique du monument, un processus visant à définir le titulaire des droits de protection du tombeau de Chopin a démarré en 2010, c'est-à-dire au cours de l'année Chopin. Finalement, ce droit est revenu à Madame Gasiorowska⁸, descendante de la sœur de Chopin, qui l'a transmis par voie de notaire à l'Institut Chopin de Varsovie.

Toutes ces années de démarches de la partie polonaise, composée de l'Ambassade de Pologne à Paris et de la Société pour la Protection des Monuments et Tombeaux Historiques Polonais en France, ont abouti à la signature d'une autorisation de réalisation de travaux de restauration professionnels du monument à la mémoire de Chopin par des conservateurs d'œuvres d'art polonais dirigés par le professeur Andrzej Koss. Ces travaux ont été effectués au cours des années 2017 et 2018⁹.

Les travaux de restauration du monument funéraire à la mémoire de Chopin commencés en 1995 ont permis à toutes les parties intéressées de continuer dans cette voie de diverses façons. Ont été concernés des chapelles funéraires, des tombeaux, des pierres tombales, mais aussi divers types de monuments autres que les monuments commémorant des représentants de la Grande Émigration et situés dans d'autres lieux que les cimetières parisiens. La première étape de ce nouveau travail a consisté à analyser l'état de conservation de ce genre de souvenirs. C'était là une tâche fort difficile, étant donné leur très grande quantité et la très grande diversité des besoins. Elle a obligé à concevoir des projets de restauration complets et professionnels, mais aussi à hiérarchiser le degré d'importance des interventions proposées selon les critères de valeur historique, de valeur artistique et de degré de dégradation¹⁰.

⁸ Attestation de droits, délivrée à Marcin Ksawery Ciechowski et Krystyna Ciechowski (divorcée Gołembiewski) le 10 août 2012 par la mairie de Paris.

⁹ Des travaux interdisciplinaires ont été effectués, avec la participation du docteur Andrzej Gołębnik (auteur d'un scanner du tombeau en 3D), le docteur Roman Ostrowski (spécialiste en techniques au laser de l'Académie Militaire Technique), ainsi que des conservateurs – assistants : Janusz Mróz et Radosław Tusznio.

¹⁰ J. Mróz, *Stan zachowania, program prac konserwatorskich i orientacyjny kosztorys nagrobka Kazimierza Małachowskiego i innych na miejskim cmentarzu w Chantilly, Francja*, maszynopis [État de conservation, programme de travaux de restauration et devis à titre indicatif de la pierre tombale de Kazimierz Małachowski et d'autre dans le cimetière de Chantilly, France, tapuscrit], Warszawa 2000; J. Smaza, *Wstępna analiza stanu zachowania wybranych polskich nagrobków i miejsc upamiętnienia na cmentarzach paryskich i innych – Montmartre i Montmorency*, maszynopis [Analyse préliminaire de l'état de conservation de pierres tombales polonaises choisies des cimetières parisiens et autres – Montmartre et Montmorency, tapuscrit], Warszawa 1995; J. Mróz, J. Smaza, *Wybrane polskie nagrobki na cmentarzu Père Lachaise w Paryżu – stan zachowania i programy prac konserwatorskich*, maszynopis [Pierres tombales polonaises choisies du cimetière du Père Lachaise à Paris, État de conservation et programmes de travaux de restauration, tapuscrit], Paryż–Warszawa 2000; J. Smaza, *Kilka praktycznych uwag dotyczących*

Le résultat de ces démarches a été que la partie polonaise a obtenu l'autorisation d'effectuer des travaux de restauration de plusieurs monuments collectifs sous forme de pierres tombales érigées dans le cimetière de Montmartre, à savoir les monuments dits : « Devant tes autels »¹¹, « De l'aigle et de la croix »¹², « Tombeau Lelewel »¹³. Ces travaux ont été réalisés dans les années 2000–2001¹⁴.

Monument funéraire « Devant tes autels... », quartier 8, rang 2 , tombe 47

La concession a été achetée en 1864 par la veuve de Kalikst Korwinowski pour y déposer le corps du défunt qui avait été provisoirement inhumé à Ivry. Puis elle a été transformée en tombeau collectif, avec l'accord de la propriétaire. Józef Reitzenheim, membre de la Société Historique et Littéraire Polonaise et co-fondateur de la Bibliothèque Polonaise de Paris¹⁵, s'est occupé de l'érection du monument.

Le monument funéraire est construit en forme de chapelle à trois étages sur une base carrée et au toit à deux versants. Du côté de la façade, un panneau en creux à fond plat fermé par un demi-cercle s'appuie à de fines colonnes sur les côtés. A l'intérieur se trouve un blason en trois parties représentant l'Aigle Blanche¹⁶, la

ratowania kamiennych nagrobków, maszynopis [Quelques remarques pratiques concernant le sauvetage de pierres tombales, tapuscrit], Warszawa 2000 (dla członków TOPPIGH we Francji [pour les membres de la Société de Protection des Tombeaux]).

¹¹ Le nom de ce monument vient du texte gravé dans la partie supérieure de son panneau en creux. Il s'agit du début du refrain d'un cantique à thématique patriotique né au 19^{ème} siècle dans lequel les Polonais priaient Dieu de rendre la liberté à leur État.

¹² Le nom du monument vient des emblèmes nationaux sculptés du couronnement de l'édifice.

¹³ Le nom donné à ce monument, qui est le plus ancien des tombeaux collectifs polonais du cimetière Montmartre, vient du fait qu'une des dernières personnes inhumées dans cette tombe est le grand historien polonais Joachim Lelewel, décédé à Paris en 1861.

¹⁴ Les travaux ont été effectués sous la direction du Professeur Andrzej Koss. Membres de l'équipe : docteur Janusz Smaza, assistants : Marek Koss, Elżbieta Kołodziejczyk-Macander, Janusz Mróz. Soutien de: Robert Chibel et Aleksander Kosicki. Une aide très importante est également venue du Centre de Protection des Collections Publiques dirigé par le docteurs Piotr Ogrodzki et de Izabella Danis, directrice du Département du Patrimoine National et de Protection des Collections du Ministère de la Culture et du Patrimoine National.

¹⁵ A. Biernat, S. Górczyński, P. Ugniewski, *Inskrypcje grobów polskich na cmentarzach w Paryżu, Montmartre – Saint-Vincent – Batignolles [Les inscriptions sur les tombes polonaises des cimetières de Montmartre, Saint-Vincent et des Batignolles à Paris]*, Warszawa 1986, p. 18–24; A. Biernat, S. Górczyński, *Polacy pochowani na cmentarzu Montmartre oraz Saint-Vincent i Batignolles w Paryżu [Les Polonais inhumés dans les cimetières de Montmartre, Saint-Vincent et des Batignolles à Paris]*, Warszawa 1999, p. 62–72.

¹⁶ L'emblème du Royaume de Pologne est un aigle blanc portant une couronne sur sa tête.

Poursuite Lituanienne¹⁷ et l'Archange Michel. Au-dessus du blason, la couronne d'épines. Au-dessous deux mains entrelacées symbolisant la « concorde nationale ». La surface des côtés du monument ainsi que le pan incliné du côté de la façade sont couverts d'inscriptions.

Le monument a été construit en pierre calcaire poreuse de couleur crème clair, dite calcaire lutétien, et les plaques portant les inscriptions en marbres clairs.

Ce monument a été restauré en 1958 par le sculpteur Kazimierz Węglewski. La première partie des inscriptions, celle qui était la plus abîmée, n'a pas été reconstituée. Une partie d'entre elles a été gravée en version abrégée. Les parties manquantes ont été en partie remplacés par des adjonctions en mortier de ciment-sable. Dans les années 1990, une plaque déposée en prévision d'un façonnage a disparu¹⁸.

Mauvais état de conservation. Surfaces calcaires couvertes de stratifications irrégulières de couleur sombre d'origine atmosphérique et microbiologique. Nombreux renflements, exfoliations et saupoudrages de la matière première. Fragments supérieurs très désintégrés, fissurés, avec des morceaux de corniche et d'encoignures manquants. Nombreux fragments des décorations sculptées manquants. Disparition de la croix du couronnement. Adjonctions en mortier de ciment-sable fissurées et disjointes. Surfaces des plaques en marbre désagrégées et couvertes de stratifications. Inscriptions illisibles, surtout dans les parties calcaires disjointes.

La cause principale de la dégradation du monument était l'absence de travaux de conservation appropriés et réguliers qui s'ajoutait aux conditions climatiques propres à la ville, c'est-à-dire à l'abondance de polluants chimiques accélérant la dégradation des matières premières.

Les travaux ont consisté à éliminer les diverses couches de stratifications, dont les mousses et les lichens. Les microorganismes de surface ont été détruits par des procédés chimiques. Les décorations les plus détériorées et les plus disjointes ont été protégées avec des kits minéraux provisoires. Des résines de synthèse ont été injectées dans les fissures de façon à réunir la substance du matériau d'origine. Les plaques portant des inscriptions et les mains sculptées en bas-relief ont été démontées. Les adjonctions de ciment-sable inappropriées et les agrafes de métal corrodant qui renforçaient le toit fissuré ont été enlevées. Toutes les adjonctions et étanchéifications à base de résine synthétique faites à une date inconnue ont été enlevées. On a préparé une documentation sous

¹⁷ L'emblème du Grand-Duché de Lituanie est un cavalier armé brandissant une épée sur un cheval au galop.

¹⁸ Information orale de l'architecte Andrzej Niewęglowski, membre du Conseil d'Administration de la Société pour la Protection des Monuments et Tombeaux Historiques Polonais en France.

forme de mesures et de dessins de toutes les parties détériorées du monument destinées à être complétées avec un nouveau matériau en raison du très mauvais état de l'original. Les stratifications d'origine atmosphérique ont été enlevées par des procédés chimiques et physiques. Les effets s'avérant insatisfaisants, par endroits, on a eu recours à des méthodes mécaniques, à savoir le micro-sablage. Les inscriptions gravées en V sur les murs latéraux ont, elles aussi, été nettoyées par des procédés mécaniques. On a procédé au dessalement de la surface plane sculptée de la façade en faisant migrer librement les sels vers le milieu extérieur. Les nombreuses adjonctions de petite taille ont été reconstruites dans un matériau semblable (provenant de monuments voisins détériorés que l'administration du cimetière avait prévu d'envoyer à la déchetterie) ; en revanche, les adjonctions de taille importante ont été réalisées dans une pierre calcaire semblable que l'on a fait venir de Pologne (des carrières de Pinczów). C'est dans ce même matériau que la croix manquante a été reconstruite. Les plaques de marbre portant les inscriptions ont d'abord été nettoyées, puis elles ont été renforcées avec de la fibre de verre collée au dos au moyen de résines synthétiques. Leur surface a été lissée, polie et protégée avec des résines de synthèse et de la cire microcristalline. Les inscriptions ont été rendues lisibles et peintes en couleur sombre.

Les autres parties manquantes de petite taille ont été complétées avec des kits minéraux. La couleur des adjonctions, qu'il s'agisse de bon-bouts de pierre ou de kits minéraux, a été unifiée. L'ensemble du monument a été renforcé et rendu hydrophobe au moyen de résines de silicium organique. Sa protection contre les eaux de pluie a été renforcée en isolant le toit au moyen d'une tôle en plomb. Le champ funéraire autour du monument a été nettoyé et comblé avec un mortier minéral dans lequel on a modelé des rigoles pour permettre l'écoulement des eaux de pluie.

Monument funéraire « De l'aigle et de la croix », Carré 9, rang 1, tombe 16

Józef Reitzenheim a acheté la concession vers la fin de 1864 pour y inhumer le défunt Andrzej Gawroński. L'acquéreur ayant fait construire un monument de taille imposante, au fil du temps, on y a inhumé les corps de 22 personnes dont les noms ne sont pas tous inscrits. Le monument est décoré de motifs symboliques nationaux.

Le monument funéraire a la forme d'un sarcophage de forme haute avec un couronnement à deux versants. Le sarcophage repose sur un tombeau jouant un rôle de socle dont les côtés vont en se rétrécissant légèrement. La façade

supporte une plaque commémorative avec des inscriptions. Toutes les surfaces verticales du sarcophage sont ornées de panneaux en forme d'arcades dont les voûtes en demi-cercle (au nombre de deux sur les côtés les plus longs, une seule sur les plus courts) enchâssent des encadrements en forme de trèfle. Les côtés des arcades sont délimités par de fines colonnes. À l'intérieur se trouvent des plaques commémoratives avec des inscriptions gravées en V (en polonais et en français). Du côté de la façade, le sommet du toit est orné avec une figure d'aigle portant une couronne sur sa tête et tenant des couronnes de lauriers dans ses griffes, tandis qu'à l'arrière, l'ornement prend la forme d'une croix décorative posée sur un support.

Le monument funéraire a été sculpté dans une pierre calcaire poreuse, dite « calcaire lutétien », tandis que les plaques ont été taillées dans des marbres clairs.

Une partie des plaques commémoratives en marbre a été remplacée par des plaques neuves avant 1939, les plaques d'origine s'étant effritées¹⁹.

Très mauvais état de conservation du monument. Surfaces calcaires couvertes de stratifications d'origine atmosphérique et microbiologique de couleur sombre et de forme irrégulière. Sur les surfaces calcaires, nombreux renflements, exfoliations, saupoudrages et fissures. De nombreuses parties manquantes dans les éléments sculptés en saillie.

Adjonctions en mortier de ciment-sable fissurées et disjointes. Surfaces des plaques en marbre désagrégées, couvertes de stratifications. Inscriptions peu lisibles. Parties manquantes les plus importantes : disparition de la croix et de la majeure partie de l'aigle dont les restes se sont fragmentés plusieurs fois. Plaque de marbre de la partie inférieure de la façade fissurée. Adjonctions en mortier de ciment-sable sur le toit à deux versants disjointes et fissurées. Poignées servant à suspendre les couronnes de fleurs en métal corrodé. Fondation du monument funéraire détériorée par les eaux de pluie.

Le mauvais état du monument était principalement dû à l'absence de travaux de restauration réguliers et appropriés, mais aussi aux conditions climatiques propres à la ville, c'est-à-dire à l'importance de la pollution chimique qui a pour effet d'accélérer la détérioration des matériaux de construction.

Les travaux ont consisté à protéger les fragments de la décoration sculptée les plus exfoliés et les plus disjointes avec des kits minéraux provisoires. Les stratifications, y compris les mousses et les lichens, ont été enlevées. Les microorganismes de surface ont été détruits par des procédés chimiques. Les adjonctions de ciment-sable ont été enlevées. Le support de la croix et les fragments de

¹⁹ A. Biernat, S. Górczyński, P. Ugniewski, *Inskrypcje grobów polskich na cmentarzach w Paryżu*, op. cit., p. 24–30; A. Biernat, S. Górczyński, *Polacy pochowani na cmentarzu Montmartre*, op. cit., p. 73–87.

l'aigle ont été démontés pour les inventorier et fabriquer des modèles en vue de leur reconstruction. La plaque de la façade du monument a été démontée afin d'analyser l'état de conservation de son assise. Les adjonctions en ciment-sable réalisées sur le toit de façon inappropriée ont été enlevées. On a effectué une documentation sous forme de mesures et de dessins de toutes les parties du monument destinées à être complétées avec du matériau nouveau en raison du très mauvais état du matériau d'origine.

Les stratifications atmosphériques ont été enlevées par des procédés physiques et chimiques. On a également nettoyé les inscriptions des murs latéraux gravées en V par des procédés mécaniques. Pour reconstruire la forme du monument au moyen de nombreuses adjonctions de petite taille, on a utilisé une matière première semblable (provenant de monuments voisins abîmés que l'administration du cimetière destinait à être envoyée à la déchetterie) ; en revanche, les adjonctions de taille importante ont été réalisées dans une pierre calcaire semblable que l'on a fait venir de Pologne (des carrières de Pinczów). C'est également dans ce matériau qu'ont été exécutées de nouvelles représentations de l'aigle et de la croix. Les inscriptions sur les plaques de marbre ont été renforcées avec des résines synthétiques après un nettoyage préliminaire. Les surfaces ont été lissées, polies et protégées avec des résines de synthèse et de la cire microcristalline. Les inscriptions ont été rendues lisibles et peintes en couleur sombre. Une partie des éléments sculptés, entre autres les chapiteaux des colonnes, ont été exécutés dans de la pierre calcaire artificielle et fixés au moyen d'éléments de construction en acier inoxydable.

Toutes les autres parties manquantes de petites dimensions ont été comblées avec des kits minéraux. La couleur des adjonctions en bon-bouts de pierre et en kits minéraux a été unifiée. L'ensemble du monument a été protégé (renforcé et rendu hydrophobe) au moyen de résines de silicium organique. Pour assurer une protection supplémentaire du monument contre les eaux de pluie, on a construit une isolation du toit avec une tôle de plomb emboutie. Les poignées servant à suspendre les couronnes de fleurs dont le métal était corrodé ont été remplacées par des copies en bronze patiné. Le champ funéraire autour du monument a été nettoyé et comblé avec un mortier minéral dans lequel on a modelé des rigoles permettant l'écoulement des eaux de pluie.

Monument funéraire « Tombeau Lelewel », Carré 13, rang 1, tombe 37

Le général S. Gawroński a acheté une concession en février 1839, pour y construire le tombeau du général A. Wroniecki. Dans les années 1859–1864, plusieurs autres personnes ont été inhumées dans ce tombeau, parmi lesquelles Joachim Lelewel décédé en 1861 (ce dernier a été exhumé en 1938 et transporté dans le cimetière de la Vieille Rossa à Vilnius)²⁰.

Monument funéraire en forme de chapelle à trois niveaux couronnés d'une croix. Côtés formés de parallélépipèdes aux coins tronqués et aux toits recouverts de tôle emboutie, servant de surfaces pour y apposer les plaques commémoratives. Niveau supérieur recouvert d'un toit à quatre versants. Panneaux des surfaces latérales séparés du cadre par des arcs en demi-cercle. Sur la façade du niveau supérieur, écusson binaire sculpté en bas-relief avec l'Aigle Blanche et la Poursuite Lituanienne²¹. Au-dessus de l'écusson, une couronne de fleurs (?) ou une couronne en métal (?). Dans la partie centrale, une plaque en marbre à la mémoire du général A. Wroniecki avec des gravures décoratives. Au-dessous, une plaque en mémoire de J. Lelewel. Au niveau inférieur de la façade, une plaque en marbre avec le premier verset de la Mazurka de Dombrowski. Devant le monument, couvercle de la catacombe en forme de plaque à deux pentes.

Monument sculpté dans de la pierre calcaire poreuse – dite calcaire lutétien – de teinte crème clair, plaques commémoratives taillées dans des marbres clairs et accrochées avec des fixations à tête arrondie en laiton patiné.

Le monument a vraisemblablement été rénové en 1899, une partie des inscriptions a alors été reproduite en version abrégée. En 1911, de nouveau, il y a eu des travaux d'entretien.

Très mauvais état de conservation du monument. Surfaces calcaires (avec les inscriptions) entièrement recouvertes de couches irrégulières d'épaisses stratifications atmosphériques et microbiologiques de couleur noire, en forme de chou-fleur. Nombreux renflements, exfoliations et saupoudrages du matériau découvrant de nombreuses couches en état de décomposition de quelques centimètres de profondeur. Tôles embouties recouvrant les couvercles et le toit complètement détériorés. Fragments restants fissurés, surface saupoudrée.

²⁰ A. Biernat, S. Górczyński, P. Ugniewski, *Inskrypcje grobów polskich na cmentarzach w Paryżu*, op. cit., p. 34–36; A. Biernat, S. Górczyński, *Polacy pochowani na cmentarzu Montmartre*, op. cit., p. 98–111.

²¹ L'écusson avec une Aigle Blanche et une Poursuite Lituanienne (un cavalier sur un cheval lancé au galop en train de brandir son épée) est l'emblème de la République des deux Nations, État formé par l'alliance entre le Royaume de Pologne et le Grand-Duché de Lituanie.

Importantes parties manquantes de la décoration de l'écusson. Bas-relief représentant une couronne de fleurs (?) ou une couronne métallique (?) difficile à interpréter. Croix du couronnement manquante. Inscriptions illisibles, recouvertes de couches secondaires de peinture et autres (résine ?). La cause principale de la détérioration du monument était l'absence de travaux d'entretien réguliers et appropriés, mais aussi les conditions climatiques propres à la ville, caractérisées par un haut degré de pollution chimique ayant pour effet d'accélérer la détérioration des matériaux de construction. Il se peut que la cause de détériorations aussi importantes ait été une plus faible résistance des matériaux de construction.

Les travaux ont consisté à inventorier (à l'échelle 1/1) les plaques commémoratives, ce qui était indispensable pour pouvoir les reconstruire. Le monument a été désinfecté par des procédés chimiques. Les impuretés isolées ainsi que les adjonctions de ciment-sable et de résine ont été enlevées. Les plaques de marbre ont été démontées. De nouvelles plaques commémoratives ont été réalisées (en calcaire de Pinczów), sur lesquelles on a reproduit les inscriptions en conservant la forme et le type de caractères de l'original. Les plaques ont été montées dans les emplacements préparés à cet effet. Sur les autres éléments, les impuretés ont été enlevées par des procédés chimiques, physico-chimiques et mécaniques. Les parties manquantes de plus grande taille ont été reconstruites avec un matériau semblable venu de Pologne. C'est également avec ce matériau que l'on a reconstruit la croix manquante. Pour les parties plus petites, on a utilisé du matériau venant de tombes détériorées voisines que l'administration du cimetière destinait à la déchetterie.

Après un nettoyage préliminaire, les plaques commémoratives en marbre ont été renforcées avec des résines synthétiques. Les inscriptions et les décorations ont été rendues lisibles et peintes en couleur sombre. Les surfaces ont été lissées, polies et protégées avec des résines synthétiques et de la cire microcristalline.

Toutes les petites parties manquantes ont été complétées avec des kits minéraux. Toutes les adjonctions, qu'elles soient sous forme de bon-bouts de pierre ou de kits minéraux, ont été unifiées sur le plan de la couleur. L'ensemble du monument a été protégé de l'eau et des détériorations au moyen de résines de silicium organique. Pour assurer une protection supplémentaire contre les eaux de pluie, le toit a été isolé avec une tôle en plomb. Le champ funéraire autour du monument a été nettoyé et comblé avec un mortier minéral dans lequel on a creusé des rigoles pour l'évacuation des eaux de pluie.

Le bilan de ces travaux est présenté sous forme de dossier de restauration propre à chaque monument qui contient tous les matériaux iconographiques

rassemblés jusque-là, une description détaillée des travaux, ainsi qu'une documentation photographique qui montre l'état de conservation des monuments avant, pendant et après les travaux de restauration. Le dossier contient également des recommandations d'entretien pour les usagers ou les propriétaires²².

Tous les travaux effectués au contact direct des monuments ont exigé en plus l'organisation de postes de travail, c'est-à-dire des échafaudages, des auvents pour protéger de la pluie et de protections des tombeaux voisins pendant la durée des travaux²³.

Les travaux de conservation, restauration et reconstruction des monuments historiques polonais commencés dans les années 2000–2001 continuent à l'heure actuelle. Ils concernent toute la France²⁴. Ils ont pris une nouvelle ampleur à partir de 2016²⁵, année où a débuté une étroite collaboration entre la Société

²² A. Koss, « Konserwacja polskich grobów na cmentarzach Paryża » [*La restauration des tombeaux polonais dans les cimetières de Paris*], *Cenne, bezcenne, utracone* [*Le précieux, l'incalculable, le perdu*], n°6 (30), 2001, p. 8–9.

²³ J. Mróz, J. Smaza, *Dokumentacja konserwatorska. Nagrobki polskie na cmentarzu Montmartre w Paryżu, „Przed Twe Ołtarze” (Borowskiego)*, maszynopis [*Dossier de restauration. Les monuments funéraires polonais du cimetière Montmartre, « Devant Tes Autels » (Borowski)*], tapuscrit, Warszawa 2000; J. Mróz, J. Smaza, *Dokumentacja konserwatorska. Nagrobki polskie na cmentarzu Montmartre w Paryżu, „Orla i Krzyża” (Słubickiego)*, maszynopis [*Dossier de restauration. Les monuments funéraires polonais du cimetière Montmartre, « L'Aigle et la Croix » (Słubicki)*], tapuscrit, Warszawa 2000; idem, *Dokumentacja konserwatorska. Nagrobki polskie na cmentarzu Montmartre w Paryżu, „Lelewela” (Wronieckiego)*, maszynopis [*Dossier de restauration. Les monuments funéraires polonais du cimetière Montmartre, « Leleweł » (Wroniecki)*], tapuscrit, Warszawa 2001.

²⁴ Dans la période 2002–2010, des équipes de conservateurs polonais ont effectué des travaux complets sur plus de 90 monuments funéraires et des travaux prophylactiques et autres sur plus de 30 objets commémoratifs. Ces travaux ne concernaient pas seulement les cimetières parisiens, mais aussi, entre autres, ceux de Montmorency, Aix-Les-Bains, Auxerre, Châlons-en-Champagne, Montrésor, Lailly-en-Val. Ces travaux ont bénéficié d'une aide très importante de l'Ambassade, surtout du Consulat, de Pologne à Paris, de la Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, des fonds transmis par le Conseil de la Protection de la Mémoire des Combats et du Martyre de la Pologne dirigé par Andrzej Przewoźnik, le Ministère de la Culture et du Patrimoine National de Pologne, des dons de la Fondation Zygmunt Lubicz-Zaleski. Voir B. Kłosowicz-Krzywicka, A. Biernat, H. Zaworonko-Olejniczak, *Na obcej Ziemi. Groby polskie na cmentarzach paryskich i w Montmorency* [*En terre étrangère. Les tombeaux polonais des cimetières de Paris et de Montmorency*], Paris 2011; A. Niewęglowski, *Towarzystwo Opieki nad Polskimi Pamiątkami i Grobami Historycznymi we Francji* [*La Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France*], Paris 2011, p. 16–17.

²⁵ En 2016, Jakub Kurkiewicz, qui habite en France, a soutenu une maîtrise en conservation et restauration de la sculpture et des éléments d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Varsovie. Son directeur de mémoire était l'auteur de la présente publication. Le mémoire traitait de la décoration architecturale de la chapelle funéraire des familles Branicki, Potocki et Rey à Montrésor.

pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et les membres de la Chaire de Conservation et de Restauration de la Sculpture et des Éléments d'Architecture du Département de Conservation et Restauration des Objets d'Art de l'Académie des Beaux-Arts de Varsovie²⁶.

Traduction Barbara Miechówka

²⁶ A l'heure actuelle, les travaux de restauration d'ensemble, ainsi que ceux qui ont un but prophylactique ont principalement lieu dans le cimetière de Montmorency, sous la direction du Docteur Habilité Janusz Smaza dans le cadre du programme : « Le patrimoine culturel polonais à l'étranger – Bénévolat » qui est organisé par l'Institut Culturel Polonais National POLONIKA. Les participants aux travaux sont des étudiants de fin d'études de restauration et des bénévoles.

HUGUES DE BAZELAIRE

Conservateur-restaurateur des biens culturels

Association « Les Appels d'Orphée »

LA CHAPELLE DE LA COMTESSE POTOCKA, PRINCESSE SOLTIKOFF

Ce monument remarquable fut construit en 1845, en quatre mois, par l'architecte Jacques-Ignace Hittorff, (1792–1867) dont la sépulture est voisine.

Cet homme très talentueux fit « le voyage » à l'acropole d'Athènes où il découvrit que les marbres antiques, sculptures et monuments, admirés aux siècles passés pour leur blancheur immaculée, étaient peints, parfois couverts d'or à l'origine. Il étudia spécialement les traces de peinture du Parthénon, décoré de filets, frises « grecques » et autres dessins tapissants qui nous étonneraient aujourd'hui.

Cette chapelle de calcaire a été construite près de la tombe de Hittorff, à la demande du mari de la défunte, le comte Boleslas Potocki. Elle a été couverte de peintures et dorures intérieurement et extérieurement. Elle était un peu conçue comme un manifeste !

Son état d'abandon était triste à voir lorsque l'association des Appels d'Orphée fit appel, en avril 1987, à l'union REMPART, qui me proposa d'encadrer des chantiers de bénévoles, au cimetière de Montmartre.

Une première session de quinze jours eut lieu, avec trois bénévoles. Une était étudiante en archéologie, une autre candidate au concours d'entrée de l'Institut français de restauration des œuvres d'art.

La chapelle était extérieurement complètement noire ; elle avait perdu un pinacle d'angle et deux fleurons terminaux. La grille de fonte était descellée, la pierre des gonds éclatée et l'intérieur très humide, si bien que polychromies et dorures se soulevaient et tombaient en paillettes.

Entre avril et septembre, tous les vitraux de verre à décors de jaune d'argent avaient été vandalisés, cassés par jets de cailloux et de marrons.

La chapelle était également couverte de symbioses biologiques épaisses, grises ou vertes.

Nos travaux de restauration

Notre premier souci fut de ramasser tous les débris de verre brisés, de déposer les châssis métalliques corrodés, et de classer les débris par fenêtre ; d'emballer soigneusement tout cela. Nous avons ensuite soigneusement nettoyé les chéneaux et gargouilles, fait un traitement biocide, et imperméabilisé chéneaux et dessus de corniche avec un mastic silicone aussitôt protégé par des feuilles d'aluminium qui a été peint de la couleur du fond beige des murs.

Les deux vantaux de la grille d'entrée ont été descellés, nettoyés, traités antirouille et rescellés, les éclats et épaufrures de pierre ont été recollés à leur place à la résine époxy. Le nettoyage des grilles a permis de retrouver leur couleur d'origine et des traces de dorure que nous avons tenté de restituer.

La pierre était sans peinture, détruite sur toutes les parties tournées vers le ciel par les pluies acides de la pollution urbaine. Celles-ci contenant de l'acide sulfurique, elles attaquaient le calcaire en le transformant en gypse soluble à l'humidité, qui ressortait dans les zones abritées du lessivage des pluies en formant d'épaisses croûtes noires de sulfocalcin.

Nous avons attaqué au scalpel les dépôts en surépaisseur, puis essayé d'alléger ces sels solubles avec des compresses d'un mélange savant conseillé par les restaurateurs romains Paolo et Laura Mora (connu sous le nom d' A.B.57). De l'argile et du papier mouchoir servaient à maintenir le produit en contact avec la paroi. Nous eûmes de grosses difficultés, car ces sels en surépaisseur avaient décollé les peintures, et leur dissolution entraînait le décollement des couleurs soulevées. Nous avons vite abandonné cette méthode au profit du microsablage qui permettait de conserver les peintures, mais pas les dorures. D'autres solutions ont été ensuite employées, plus efficaces, comme les compresses au carbonate d'ammonium appliquées avec de l'argile et de la pulpe de papier. A chaque partie de la surface, nous employions une méthode différente

Les sculptures extérieures retrouvaient progressivement ce qui leur restait de couleurs. Nous avons retaillé à l'identique un pinacle manquant dans du calcaire d'Euville, la pierre d'origine, restauré les fleurons dorés et en avons retaillé deux dans du calcaire très fin de Richemont ; nous avons également restauré et redoré la croix, nettoyé les statues de la façade et relevé pour documentation toutes les traces de couleurs et leurs dessins d'origine.

En 1995, grâce à notre participation à un concours de chantiers de bénévoles où nous avons obtenu le premier prix régional, puis le premier prix national de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, avec une dotation en argent, nous avons pu financer des analyses des polychromies, acheter du matériel, et ainsi améliorer nos techniques de travail.

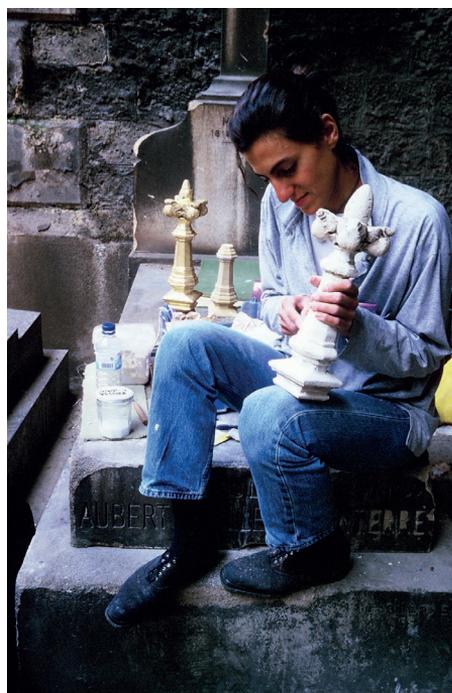
La tempête de 1999 a fait tomber un arbre de l'avenue Montebello sur un côté de la chapelle, faisant tomber notre croix, un pinacle et cassant deux gargouilles. Nous avons restauré nous-mêmes l'essentiel des dégâts, avec un petit financement de la ville de Paris. La croix était en ruine et nous en avons fait tailler une autre par les stagiaires. Nous avons commencé à faire de la retouche picturale et beaucoup de dorure.

Cette chapelle a ainsi repris une partie de ses couleurs d'antan, et a été, au vu du résultat, classée au titre des monuments historiques, avec la participation documentaire des Appels d'Orphée. Mais depuis plusieurs années, elle est à l'abandon, car l'administration ne nous laisse même pas curer les chéneaux qui se chargent de feuilles et de marrons. Ce terreau a bouché les gargouilles et la pluie ruisselle de nouveau sur les précieuses polychromies

Depuis cette année, les Appels d'Orphée n'ont plus de chantier de bénévole dans les cimetières parisiens.

Aux dernières nouvelles, un architecte en chef des monuments historiques serait bientôt élu, après mise en concurrence : nous l'attendons avec impatience.

Les stagiaires de l'UNION REMPART au travail











CHRISTIAN CHARLET

Historien, ancien conseiller culturel

du service central des cimetières de la Ville de Paris

PROTECTION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE : APPLICATION AUX MONUMENTS FUNÉRAIRE POLONAIS 2004–2007

En 2004, lorsque la Pologne est entrée dans l'Union Européenne, dans le cadre de mes fonctions à la Mairie de Paris, j'ai été contacté par l'Ambassade de Pologne pour une consultation sur la procédure de rénovation des tombeaux des Polonais enterrés à Paris. Dans cette procédure où il s'agissait de pouvoir réaliser des restaurations qui s'étaient avérées indispensables, l'Ambassade servait d'intermédiaire entre les autorités polonaises et l'administration de la Ville de Paris.

Ces tombeaux de Polonais qui étaient venus en émigration à Paris à partir de 1830 avaient bien été remarqués des responsables du patrimoine français. Reportons-nous par exemple aux tombeaux du cimetière du Montparnasse. Mais comment prendre en considération ceux du Père-Lachaise, et en complément ceux d'autres cimetières, dont celui de Montmartre ? Certes, en 1962, André Malraux avait fait classer le site romantique du Père-Lachaise qu'il avait fait inscrire à l'inventaire des monuments antérieurs à 1900. Mais il fallait également tenir compte de la législation française en matière funéraire. En principe, cette législation réserve le droit de propriété des concessions aux héritiers du défunt, c'est-à-dire aux descendants des familles proches. Ce principe obligeait à convenir que, dans le cas des tombeaux polonais, une bonne partie d'entre eux appartenait à des familles. Il fallait donc mettre au point un protocole permanent permettant à l'Ambassade de Pologne d'envisager globalement leur remise en état, en lieu et place de familles qui ne pouvaient intervenir légalement, d'autant que certaines d'entre elles n'existaient plus.

Cette remise en état était voulue par le Ministère du patrimoine polonais, car certains tombeaux du Père-Lachaise et de Montmartre sont considérés comme étant des monuments du patrimoine national polonais. En effet, ces tombeaux

avaient été érigés en mémoire de héros de l'histoire de la Pologne qui étaient morts en exil à Paris, après avoir participé aux combats pour l'indépendance de leur patrie. Les monuments à restaurer étaient souvent des tombeaux individuels. Mais il existait également des tombeaux collectifs dans lesquels, à partir de 1830 et des années suivantes, plusieurs défunts avaient été regroupés.

En fait, l'état d'esprit de la plupart des fonctionnaires français responsables de la décision finale était favorable à la demande polonaise. C'est pourquoi, malgré un certain nombre de réticences de fonctionnaires, pourtant parfaitement informés du problème posé par le gouvernement polonais, la Mairie de Paris a tranché positivement en faveur de cette demande et a fini par imposer cette décision à son administration. Grâce à elle, il a été possible pour l'autorité polonaise d'entreprendre l'ensemble des restaurations de tombeaux polonais qui s'étaient avérées nécessaires au Père-Lachaise, ainsi qu'au cimetière de Montmartre et celui du Montparnasse.

La tâche n'avait pas été facile car déjà, dans les années 1960, le ministre André Malraux n'avait pas réussi à faire classer le tombeau de Chopin comme monument historique à cause de l'obstruction de son administration.

La restauration de ces tombeaux a été assurée par un personnel qualifié venu de Pologne. À partir de 2007 et au cours des années suivantes, les équipes de restaurateurs polonais se sont succédé. Parmi elles, des jeunes très bien intégrés aux adultes et tout à fait compétents ont effectué un travail remarquable et en même temps très respectueux des mesures en vigueur au Père-Lachaise et au cimetière du Montmartre. Les résultats de ces travaux sont remarquables, à l'exception de la tombe de Chopin qui, étant inscrite sur la liste du patrimoine français, échappe à l'accord passé avec la Mairie de Paris en 2007. En effet, cette tombe a finalement été classée monument historique français en 2008, après accord du Ministère de la Culture, au terme d'un véritable « combat de tranchées » contre des bureaucrates hostiles qui avait duré près d'un demi-siècle.

L'ensemble de ces restaurations constitue un beau succès dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel polonais en France. En effet, le problème qui s'était posé avec ces tombeaux est que, faute d'entretien permanent, la quasi-totalité d'entre eux étaient en très mauvais état. Certes, quelques-uns avaient été entretenus par les familles, mais la plupart étaient abandonnés. Or, la législation française permet aux propriétaires des cimetières de reprendre leur propriété, dans les cas où elle a été abandonnée par les familles pendant une assez longue durée, même lorsqu'il s'agit de concession perpétuelle, et de choisir entre la restauration des tombes par une institution publique, ce qui est très rare et se limite à un très petit nombre de tombes emblématiques méritant l'inscription au patrimoine national, et la revente des concessions à de nouvelles

familles, ce qui est le cas le plus fréquent. Lorsque ce fait se produit, le monument funéraire d'origine est détruit pour permettre aux nouveaux propriétaires de construire leur propre monument, conformément à la loi française.

Ainsi, si les procédures de reprise prévues par la loi française de 1924 et les textes complémentaires qui ont suivi avaient été appliqués aux tombeaux polonais, tous, à l'exception de celui de Chopin et de quelques autres seulement, auraient disparu ou auraient été revendus à de nouvelles familles. Les monuments d'origine portant les noms de famille de héros de l'indépendance polonaise morts en exil à Paris auraient alors été tout simplement rayés du Père-Lachaise et de Montmartre.

Pour les Polonais, et notamment pour les gouvernements polonais à partir de 1918, c'était bien évidemment impensable. C'est pourquoi, jusqu'à l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, les gouvernements polonais successifs avaient fait de leur mieux, en tentant de restaurer quelques tombeaux particuliers, avec une attention spéciale portée à celui de Chopin. Mais ils n'avaient pas été en mesure de concevoir un plan d'ensemble de restauration, ni de stratégie de résultat positif susceptible de vaincre l'inertie négative trop fréquente de l'administration, toujours réticente face aux innovations.

À partir de 2004, les choses changèrent grâce à l'Ambassadeur de Pologne à Paris, M. Jan Tombiński, qui était historien de profession, au consul général M. Tomasz Wasilewski, diplomate chevronné, fils d'ambassadeur, et qui était lui-même un homme de grande culture et d'un goût très sûr, et, enfin grâce au nouvel Ambassadeur, M. Tomasz Orłowski, lui aussi une personnalité très cultivée qui, après avoir été le chef du Protocole à la Présidence de la République de Pologne, était de retour à Paris, une ville qu'il connaissait bien. Ces trois hautes personnalités, profondément imprégnées de patriotisme polonais, de haute culture et de l'esprit de patrimoine, perçurent parfaitement l'ampleur du problème et la méthode à suivre pour le résoudre. Diplomates brillants et efficaces, ils surent convaincre le gouvernement polonais de fournir un effort exceptionnel de restauration aux cimetières du Père-Lachaise, de Montmartre et à celui de Montparnasse. C'est ainsi que grâce à l'accord de 2007, plus de 100 tombeaux d'insurgés polonais de 1831 ont été sauvegardés et restaurés dans les cimetières parisiens.

Une fois la restauration de ces tombeaux organisée et réalisée, les autorités de la ville de Paris qui avaient réussi à vaincre la réticence de leurs fonctionnaires félicitèrent les autorités polonaises de leur avoir fait prendre conscience de la valeur que représente pour la Pologne d'aujourd'hui le patrimoine historique existant dans les cimetières parisiens. Car ces tombeaux, symbole d'une période marquante de l'histoire de la Pologne, méritent d'être connus de tous et plus particulièrement des touristes polonais qui peuvent désormais venir se recueillir

lir dans les cimetières parisiens pour rendre hommage à leurs ancêtres qui ont combattu pour l'indépendance du peuple polonais au XIX^{ème} siècle.

L'effort exceptionnel de la diplomatie polonaise, un effort qui a été couronné de succès, mais aussi celui de la Société pour la Protection des Tombeaux et Monuments Historiques Polonais en France qui a su alerter à temps les autorités polonaises du danger qui menaçait ces tombeaux et qui a fait l'inventaire de ceux qui devaient être restaurés, montre l'importance que la Pologne accorde à la sauvegarde et à la transmission de son patrimoine historique. En tant qu'historien, je me réjouis profondément d'avoir pu être, entre 2004 et 2007, l'interlocuteur privilégié de la Pologne à Paris et d'avoir pris part à l'élaboration de l'accord de restauration qui a été accepté par le Maire de Paris et d'avoir pu suivre sa réalisation concrète sur le terrain. Je m'en féliciterai toujours et ne l'oublierai jamais, car il s'agissait d'une cause magnifique : la mémoire de la Pologne inscrite dans les tombeaux de ses enfants.

Il s'agit là d'une action en faveur de la pérennité du patrimoine funéraire tout à fait remarquable et dont il y a quelques exemples analogues sur le territoire français. On peut citer l'exemple de cimetières abritant les tombes de soldats étrangers morts en France dans les combats de 1914–1918, venus par exemple du Canada, d'Australie, ou encore d'Afrique du Sud. Ce sont souvent des cimetières organisés et gérés par des institutions appropriées de ces pays. D'autres pays du monde commencent à en faire autant : ainsi, l'Italie s'est engagée dans une voie comparable à celle qui a été ouverte par la démarche novatrice du gouvernement polonais.

Cette entreprise de restauration et d'entretien de tombeaux menacés de disparition contribue à la pérennisation du patrimoine du Père-Lachaise, du cimetière de Montmartre et du Montparnasse. Ainsi, de nouvelles générations de visiteurs pourront venir se recueillir sur ces tombeaux, rendre hommage à des personnalités exceptionnelles et honorer leur mémoire en pensant au sacrifice qu'elles ont consenti pour leur patrie.

ANDRZEJ BIERNAT

Institut Historique de l'Université de Varsovie

LE MUR DU SOUVENIR DU CIMETIÈRE DE MONTMORENCY

Lorsque l'on pénètre dans le cimetière des Champeaux, à Montmorency, par le porche de l'entrée principale, on aperçoit au fond à gauche, sur le mur délimitant la frontière du cimetière, un ensemble de plaques commémoratives signalé par deux croix contiguës. Il s'agit du Mémorial, ainsi appelé par Władysław Żeleński (et par d'autres après lui). Il est également désigné par des expressions polonaises signifiant *Monument à la gloire des soldats polonais tombés au cours de la 2e guerre mondiale* ou *Mur du souvenir du cimetière de Montmorency*.

Les Français le décrivent par des expressions comme : mémorial polonais, monument à la mémoire des soldats polonais, monument consacré à la mémoire des soldats, des résistants et des armées polonaises ayant combattu au cours de la seconde guerre mondiale, monument des héros polonais et d'origine polonaise, ou de façon encore plus descriptive par l'expression « mur mémorial polonais du cimetière des Champeaux, plaques commémoratives individuelles (militaires et résistants, héros et martyrs polonais, soldats polonais).

À l'heure actuelle, il y a 25 plaques collectives et des éléments associés comme les deux croix, dont une avec une inscription, une plaque avec un texte gravé, ainsi que 24 plaques individuelles et familiales¹.

La Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historique Polonais en France avait organisé le dévoilement du Mémorial de façon très solennelle le 14 juin 1970, au cours du traditionnel pèlerinage annuel polonais à Montmorency².

¹ En 1970 on comptait 14 plaques collectives et 15 plaques individuelles et familiales. Auparavant, il n'y avait que 21 plaques.

² Le dévoilement du monument a été relaté dans la presse locale française : un ensemble de journaux et coupures de presse rendant compte de la cérémonie du dévoilement du Mémorial : « Inauguration du monument à souvenir polonais », *L'Echo d'Enghien-Montmorency et environ*, du 18.06.1970; « Inauguration du monument à souvenir polonais (suite) », *L'Echo d'Enghien-Montmorency et environ*, du 23.07.1970; « Montmorency : Inauguration du Mémorial Polonais », *La Gazette du Val d'Oise*, du 19.06.1970; « Le Mémorial aux soldats Polonais », *La Gazette du Val d'Oise*, du 3.07.1970; « Inauguration du Mémorial Polonais », *La Gazette du Val d'Oise*, du

On avait donné à cet évènement un caractère religieux que l'on peut qualifier d'œcuménique, puisque les représentants de trois confessions (catholique romaine, protestante et juive)³ avaient été invités à cette occasion.

Ce fut essentiellement une cérémonie patriotique de l'émigration politique polonaise et des anciens combattants⁴. L'organisation mondiale des anciens combattants du monde libre était représentée par le général Stanisław Kopański de Londres, le dernier Chef d'Etat-Major des Armées⁵, ainsi que par Marian Czarnecki, le président de l'Association des Anciens Combattants Polonais en France. Tous les deux prononcèrent des discours⁶. Les représentants des grandes unités militaires dont les plaques commémoratives ont été apposées sur le monument prirent part à cette cérémonie. Son président, le député Jean-Paul Palewski, prit la parole au nom de la Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France avec grande éloquence⁷.

17.07.1970. Dans la presse polonaise : « Ku chwale żołnierza polskiego w Montmorency » (A la gloire du soldat polonais à Montmorency) (Correspondance de *Dziennik Marian Czarnecki* écrit de Paris), *Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza*, n° 150, du 25.05.1970; « Uczestnik Cz. Dz., Na cmentarzu w Montmorency », *Głos Katolicki*, n° 26–27, du 18.07.1970, p. 9–10. La cérémonie a été mentionnée d'une manière sous-entendue dans le journal *Życie Warszawy* (n° 141, du 14–15.07.1970), qui informait que le 14.06.1970, une plaque en l'honneur du général Joseph Lipkowski (s) sera posée dans le cimetière de Montmorency et que *La Cérémonie aura un caractère symbolique pour garder les liens traditionnels entre la Pologne et la France*. La documentation concernant la création du Mémorial ainsi que l'organisation de la cérémonie du dévoilement se trouve dans les archives, entre autres, à la BPP dép. TOZ syg. 29.

³ Y ont participé : le prêtre Zbigniew Bernacki vice-recteur de la Mission Catholique Polonaise en France, le pasteur Władysław Fierla, évêque de l'Eglise Luthérienne Polonaise de Londres ainsi que le Rabbin Brahami délégué par Mayer Jais, Grand Rabbin de Paris. Les efforts d'Association des Anciens Combattants Polonais pour inviter un représentant de l'Eglise gréco-catholique n'ont pas abouti.

⁴ Près de 1000 personnes ont participé à cette cérémonie (voir « Uczestnik Cz.Dz., Na cmentarzu w Montmorency », *Głos Katolicki*, n° 26–27, du 18.06.–5.07.1970, p. 9).

⁵ Stanisław Kopański (1895–1976) : nommé général en 1940, depuis 1942 à la tête de la 3^e division des Chasseurs des Carpates, en 1943 à la suite de la catastrophe de Gibraltar, il a pris la fonction du chef d'Etat-Major du Commandement Suprême et a rempli cette fonction jusqu'en 1947. De 1946 à 1949, inspecteur principal du Corps Polonais de formation professionnelle et d'installation en Grande Bretagne. Le 17 juillet 1972, le Président de la République de Pologne en exil, Stanisław Ostrowski, l'a nommé Inspecteur Général des Forces Armées.

⁶ Le texte du discours imprimé se trouve dans : « Ku chwale żołnierza polskiego w Montmorency » (Correspondance de *Dziennik Marian Czarnecki* écrit de Paris), *Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza*, n° 150, du 25.05.1970.

⁷ Le texte du discours se trouve à la BPP, dép. 47 : *Allocution prononcée par M. J-P. Palewski au Cimetière des Champeaux à Montmorency* ainsi que la traduction en polonais dans « Ku chwale żołnierza polskiego w Montmorency » (Correspondance *Dziennik Marian Czarnecki* écrit de Paris), *Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza*, n° 150, du 25.05. 1970. La Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France a pris soin de prendre des photos du mémorial ainsi que de la cérémonie. Les photos ont été réalisées par Ludwik

Le côté officiel français était modestement représenté par Jacques Gérard, sous-préfet du département du Val d'Oise dont dépend la ville de Montmorency. Albert Noachovitch (aux racines serbes, collaborant avec la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France depuis de longues années, très bienveillant à l'égard des Polonais), conseiller Général du Val d'Oise et vice-président du Conseil Général du Val d'Oise, maire honoraire de Montmorency, représentant aussi Adolphe Chauvin, maire, sénateur et Président du Conseil Général du Val d'Oise, était présent aux côtés de Jacques Rey, maire de Montmorency, et avait prononcé un discours très personnel⁸. Le sous-préfet Jacques Gérard s'était exprimé au nom de l'Etat français. On avait également noté la présence de Michel Poniatowski⁹, député du Val d'Oise, homme politique influent très lié avec le milieu de l'émigration polonaise¹⁰.

L'idée de la création du Monument, qui devait rappeler et mettre en lumière l'effort militaire polonais sur tous les fronts de de la 2^{ème} guerre mondiale, sur terre, sur mer et dans les airs – donc pas seulement en France –, avait pris naissance en 1965. Elle était liée à la préparation des célébrations du 30^{ème} anniversaire de la participation de l'armée polonaise à la campagne française de 1940¹¹.

L'idée de construction d'un mur du souvenir mis en ordre avait été présentée à la Société de Protection des Souvenirs Polonais par son secrétaire, Jan Winczakiewicz¹², un réfugié politique installé en France après la 2^e guerre qui

Lewin, ancien auditeur de l'Ecole Nationale de Cinéma et du Théâtre de Lodz résidant à l'étranger depuis 1967.

⁸ Albert Noachovitch (1903–1992) a servi dans la 23^e division d'infanterie qui combattait auprès de la 10^e Brigade de la Cavalerie Blindée de général Maczek près de Montbard en Bourgogne en juin 1940 et depuis ce temps, comme l'a constaté W. Żeleński, il a gardé de l'admiration pour la bravoure de cette brigade (voir W. Żeleński, *Esquisse de l'activité de la Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France*, 1988, tapuscrit dans ATOZ 22). L'allocution a été publiée dans un article de « La Gazette du Val d'Oise du 17.07.1970 relarant l'inauguration du Mémorial Polonais.

⁹ Apparenté à Stanisław August Poniatowski dernier roi de Pologne, le grand trésorier de Lithuanie Stanisław Poniatowski et Cassandre Luci (1922–2002) homme politique français de l'entourage de Valéry Giscard d'Estaing, dans les années 70 du XX^e siècle, à plusieurs reprises ministre du Gouvernement français.

¹⁰ Malgré les invitations, n'ont pas participé à la cérémonie les généraux, entre autres le Commandant de la Place de Paris, le ministre Pierre Mesmer, député de la Moselle, et le ministre Jean de Lipkowski.

¹¹ Pour réaliser ce projet, dans les années 1965–1970, il y eut toute une correspondance entre la Société pour la Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France (J.-P. Palewski, W. Żeleński) et le maire de Montmorency, ainsi qu'Albert Noachowitch.

¹² Jan Winczakiewicz (1903–2006) est décédé le 25 juin 2006 à Paris à l'âge de 103 ans. Dans les archives de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France on trouve des souvenirs de son activité dans la Société (ATOZ 22). Il a réuni des documents et publié un index des soldats polonais tombés en France (*Wykaz poległych żołnierzy polskich*

était poète, écrivain, traducteur de littérature et peintre et qui jouait un rôle éminent dans l'émigration polonaise d'après-guerre. Mais le spiritus movens de cette entreprise et de son organisation reste Władysław Żeleński, vice-président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France à partir de 1965.

Il est bon de rappeler en quelques mots cette figure de grand mérite, entre autres pour la protection des lieux de mémoire et des événements qui ont eu lieu en France à l'époque de la seconde guerre. Il était le fils de Stanisław Gabriel Żeleński (frère de Tadeusz Boy-Żeleński¹³) et petit-fils du compositeur Władysław Żeleński. Juriste de formation (diplômé de l'Université de Varsovie), avant la 2^e guerre mondiale, vice-procureur à la Cour d'Appel de Varsovie, en 1935, il était intervenu dans le procès de l'assassinat du ministre de l'Intérieur de la 2^e République de Pologne, le colonel Bronisław Pieracki, en tant que co-accusateur. À partir de la fin de septembre 1939, il devint cadet dans l'Armée Polonaise en France. En 1940, il combattit en Lorraine et dans les Vosges et fut promu au grade de lieutenant. Après la défaite de la France, il fut interné en Suisse. À la fin de la guerre, il s'installa à Paris.

Il participa à l'activité de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France pendant près d'un quart de siècle, en y exerçant plusieurs fonctions : membre de la Commission de Révision de 1959 à 1961, puis secrétaire de 1962 à 1965, et enfin vice-président de 1965 à 1983. Il débuta son activité à la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France sous la présidence du professeur Edward Pomian Pozerski, fut un soutien du président Jean-Paul Palewski et termina sa carrière sous la gouvernance du président suivant, Paul Vialar. La fonction du vice-président ayant été créée à l'époque où on a commencé à élire à la tête de la Société des Français d'origine polonaise ayant des relations assez éloignées avec le milieu polonais, on peut même dire que du temps de J.-P. Palewski, c'est W. Żeleński qui était le véritable inspirateur des actions à promouvoir. Il était également actif dans l'Association des Anciens Combattants Polonais.

Comme il a été dit plus haut, l'idée du monument avait pris naissance et avait été réalisée dans les années 1965–1970. Il est donc important de rappeler les noms des personnes qui faisaient partie de la direction d'alors et qui épaulaient le président et le vice-président de la Société de Protection des

jednostek wojskowych we Francji w 1940, éd. W. Żeleński, H. Citko, Paris–Varsovie 2000). Colaborateur du périodique *Kultura* (Paris) et de *Wiadomości* (Londres).

¹³ Tadeusz Boy-Żeleński (1874-1941) : critique littéraire et de théâtre, poète – satiriste, chroniqueur et essayiste, très engagé socialement. Il a traduit en polonais des œuvres significatives de la littérature française. Fusillé par les Allemands après la prise de Lwow.

Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France. Il s'agit du déjà cité Jan Winczakiewicz, d'Eugenia Szabelska (trésorier), Stanisław Korytkowski et Marian Rybczyński en tant que conseillers techniques, Władysław Poniński (trésorier), Robert Hyży, Albert Falquet, Jean Skarbek, et Lucjan Krawiec comme conseillers historiques. On voit d'après cette énumération que la Société de Protection des Souvenirs attirait parmi ses dirigeants, non seulement des Polonais, mais aussi des Français liés avec le milieu polonais (A. Falquet), ou des Français aux racines polonaises (Jean Skarbek).

Le monument n'était pas parti de rien. Déjà entre les deux guerres, on avait essayé de donner au cimetière des Champeaux à Montmorency une signification particulière en le décrivant comme cimetière polonais ou comme cimetière des réfugiés polonais. Ce caractère particulier était souligné depuis les années 1840 par l'organisation de pèlerinages qui lui conféraient un caractère de lieu de mémoire, dans lequel on entretenait avec persévérance une forme de trace écrite des événements, des institutions ou des personnes qui n'avaient pas forcément été enterrées dans ce cimetière, mais qui méritaient qu'on se souvienne d'elles.

En 1923, dans les colonnes du *Réveil de Seine et Oise*, le journal paraissant à Enghien, une commune proche de Montmorency, son rédacteur Pierre Havel-Darc, un ami des Polonais, avait inséré un article dans lequel il avait lancé l'idée que la Pologne enterre son Soldat Inconnu au cimetière de Montmorency. De cette manière – écrivait-il – la boucle de l'histoire se refermerait. Le cimetière de Montmorency ne serait pas uniquement le gardien de grands noms liés avec les événements les plus douloureux de l'histoire de la Pologne, mais aussi le lieu de repos des restes sacrés du Soldat, inhumé ici à côté de tous ceux qui étaient tombés en combattant pour l'indépendance, pour leur annoncer que là-bas, la terre polonaise était devenue libre. Pendant le pèlerinage de mai, les fleurs liées de rouge amarante prendraient une double signification, en reliant l'histoire de la Pologne déchirée avec la Pologne renaissante.

L'idée de M. Havel-Darc se réalisera sans doute bientôt, mais pas dans sa forme initiale rapportait en mars 1924 le correspondant du *Kurier Poznański* Kazimierz Smogorzewski.

N'y sera pas inhumé le Soldat Inconnu polonais, car celui-ci devrait reposer en terre polonaise – au Château du Wawel ! Mais la Société « France-Pologne » a repris cette idée et avec l'aide de la ville de Montmorency, il sera sûrement possible encore au mois de mai de cette année (1924) d'inaugurer dans ce cimetière un monument en l'honneur de tous les Polonais qui, pendant la grande guerre, sont tombés en France. L'inauguration aura lieu probablement le 21 mai 1924, le jour anniversaire de la mort de Kniaziewicz, la communauté polonaise de Paris ayant traditionnellement choisi cette date pour le pèlerinage à Montmorency. Les Maréchaux Foch et Pétain, les généraux

Gouraud et Archinard – donc tous les chefs français qui ont eu des Polonais sous leur commandement, prendront certainement part à cette cérémonie. Le monument lui-même modeste, muni d’inscriptions circonstanciées, rappellera les batailles où les Français et les Polonais combattaient côte à côte¹⁴.

Le monument, ou plutôt une plaque, fut probablement dévoilée, puisqu’on en trouve des traces écrites. Ferdinand Foch avait montré sa sympathie envers la Pologne *dans un beau discours prononcé en 1924 au cimetière polonais de Montmorency, pendant le dévoilement de la plaque commémorative en l’honneur des soldats polonais combattant sous le drapeau français dans les années 1796–1918, et dont le texte manuscrit avec plusieurs corrections a été conservé* – a écrit Wiesław Śladkowski, dans son article sur Ferdinand Foch¹⁵.

Il ne reste aucune trace de cette plaque. On ne sait pas ce qui lui est arrivé, ni quand son existence a été effacée de la mémoire des Polonais.

Les traumatismes des Polonais qui avaient combattu dans la 2^{ème} guerre mondiale n’avaient pas cessé avec elle, on peut même dire que l’errance du peuple polonais, commencée depuis au moins l’insurrection de novembre 1830, continuait. À la suite des nouvelles dispositions concernant l’Europe et de la soviétisation de la Pologne, une nouvelle vague d’émigration avait été poussée sur les routes, le plus souvent sans espoir de retour au pays, et s’était fixée en France pour une période plus ou moins longue. Pour toutes sortes de raisons, on avait de nouveau senti le besoin de se remémorer les victimes de la guerre ainsi que les événements tragiques de cette période sombre et d’exprimer dans un lieu public, sous une forme durable, gravée dans la pierre, une trace de la participation des Polonais dans l’effort de guerre, de leur rôle dans la victoire, ainsi que des victimes tombées à l’Ouest et à l’Est. Chez beaucoup de Polonais, la situation politique en Pologne après la guerre avait renforcé la non-acceptation des nouvelles frontières imposées par l’Union Soviétique¹⁶. Une des caractéris-

¹⁴ K. Smogorzewski, « Obchody i pamiątki polsko-francuskie (de son correspondant du Kurier Poznański) », *Kurier Poznański*, n°67, du 27.03.1924, p. 2.

¹⁵ *Ferdinand Foch (esquisse de portrait)*, dans : W. Śladkowski, *Szkice polsko-francuskie XIX–XX wiek [Esquisses polono-françaises XIX–XX siècle]*, Lublin 2015. Cet extrait du discours montre que l’on a élargi l’espace chronologique de mémorisation jusqu’au XVIII s. D’un autre côté, dans l’invitation de la Société France-Pologne et d’autres organisations dans cette Union d’anciens soldats polonais dans les armées alliées en France, pour la messe à l’église de Montmorency et le pèlerinage annuel *au Cimetière où seront déposées les gerbes sur les tombes polonaises*, le dimanche 25 mai 1924, il n’est pas fait mention du dévoilement à cette occasion d’une plaque ou monument (academica.edu.pl).

¹⁶ Après la deuxième guerre mondiale, la Pologne a perdu ses terres orientales qui ont été annexées par l’URSS. En compensation, elle a reçu les territoires au nord et à l’ouest faisant précédemment partie de l’Allemagne. Malgré le fait qu’en théorie, la Pologne faisait partie de

tiques de ce nouvel ordre politique était une propagande historique imposée par un pouvoir non démocratique. Ses règles voulaient qu'il n'y ait pas de place pour raconter les exploits de soldats polonais à l'Ouest et la situation plus que difficile du gouvernement polonais en exil¹⁷, au nom du fait que le chemin le plus direct vers la libération passait *par Lenino*¹⁸. En ce temps-là on effaçait la trace d'évènements douloureux de l'époque de la guerre tels que l'affaire de Katyń¹⁹ ou le massacre de Volhynie²⁰, ainsi que les victimes des déportations en Union Soviétique²¹. Cette situation avait provoqué une recherche sans répit de la vérité et de la mémoire des différents aspects d'un monde qui avait été libre.

camp des vainqueurs, elle a perdu environ 20 % de son territoire. Un grand nombre d'émigrés de l'époque de la guerre n'avaient donc plus la possibilité de retrouver leur maison.

¹⁷ Dans les années 1939–1990, un gouvernement en exil a représenté la Pologne, d'abord en France, puis à Londres. Il avait été obligé de quitter la Pologne après la double agression de septembre 1939, par le 3^e Reich et l'URSS, et l'occupation de la Pologne entière par ses agresseurs. Après le 5 juillet 1945, il a perdu son statut de gouvernement de droit international, mais il est malgré tout resté actif jusqu'aux premières élections présidentielles en Pologne en 1990.

¹⁸ Près de cette localité située actuellement en Biélorussie, en octobre 1943, la Première Division Polonaise d'Infanterie, appelée Division Tadeusz Kościuszko, qui avait été créée en 1943 en URSS sous le patronage de Staline, avait livré une bataille contre la Wehrmacht. La propagande communiste proclamait que seule l'armée polonaise créée par Staline avait contribué à libérer la Pologne, en passant sous silence l'engagement des formations polonaises sur les fronts de l'Ouest.

¹⁹ On appelle communément « Crime de Katyń » l'exécution, au printemps 1940, d'au moins 21 768 citoyens polonais (dont près de 15 000 officiers de l'Armée Polonaise) sur ordre des plus hautes autorités de l'URSS, en grande partie des prisonniers de guerre et des habitants des territoires de l'Est de la Pologne annexés par l'URSS en septembre 1939. Les victimes de ce crime ont été enterrées dans des tombes communes à Katyń aux environs de Smoleńsk, à Miednoje près de Kaliningrad, à Piatichatki dans les faubourgs de Kharkiv (Kharkov) et à Bykownia près de Kiev. La dénomination de « crime de Katyń » apparaît en 1943, au moment où les armées allemandes en retraite ont découvert le charnier de Katyń. Les Allemands se servant de cette découverte à titre de propagande, l'Union Soviétique a longtemps rejeté la responsabilité de ce crime sur les Allemands.

²⁰ Le massacre de Volhynie : assassinats de masse de la population polonaise de la Voïévodie de Volhynie, territoire appartenant à l'État Polonais avant 1939, perpétrés par les nationalistes ukrainiens de février 1943 à février 1945, avec un appui actif de la population ukrainienne locale dans la plupart des cas. On estime à 50 000 – 60 000 le nombre de victimes qui ont péri à cette époque. Des familles entières ont ainsi été exterminées sur plusieurs générations.

²¹ Après l'occupation des territoires orientaux de la Pologne par l'URSS en septembre 1939 et leur rattachement aux Républiques de Biélorussie et de l'Ukraine, de février 1940 jusqu'en juin 1941, les autorités soviétiques ont massivement déplacé les Polonais habitant ces régions. Ils ont été déportés au fin fond de l'URSS dans des territoires inhospitaliers, principalement en Sibérie, les laissant sans aucune aide et les obligeant à des travaux physiques pénibles. Parmi ces déportés on trouvait principalement les familles de militaires, fonctionnaires, services des forêts et chemins de fer et autres, considérés comme ennemis de l'Union Soviétique. On estime qu'on a déporté entre 330 000 et 1 500 000 personnes. Une grande partie est morte en exil à cause des conditions de vie particulièrement pénibles.

Pour ce faire, on avait choisi le cimetière de Montmorency, un lieu situé à environ 20 km de Paris, ce qui peut sembler évident, étant donné la signification qu'on avait donné à cet endroit pendant des décennies, c'est-à-dire depuis l'inhumation de Julian Niemcewicz (1841), puis celle de son ami le général Karol Kniaziewicz (1842). C'est là que l'on enterrait les réfugiés polonais des insurrections de novembre 1830 et de janvier 1863, c'est là que l'on avait déposé le corps d'Adam Mickiewicz ramené de Constantinople, que l'on enterrait les personnes dévouées à la cause polonaise de l'ancienne émigration et de celle d'après-guerre. Ainsi, on avait créé trois tombes collectives, entre autres celle de la Société Historique et Littéraire Polonaise. Les traditionnels pèlerinages annuels débutant par une messe à la Collégiale St Martin, à laquelle participaient les autorités de la ville, se terminaient par la visite des tombes pour honorer la mémoire de personnalités qui avaient bien mérité de la question polonaise. Irena Gałęzowska a montré un troisième aspect du cimetière et de la tradition polonaise à Montmorency qui résultait de la situation du pays après-guerre, un aspect que l'abbé Augustyn Jakubisiak avait exprimé dans la Collégiale dans son homélie du 11 novembre 1945, en terminant par ces mots : *Tenir pour vaincre*²². Ces mots avaient un accent particulier à un moment où, tout en commémorant l'anniversaire de la renaissance de la Pologne après la 1^{ère} guerre mondiale, on regardait avec inquiétude le destin de la Pologne à la fin de la 2^e guerre.

Pour se souvenir, on avait commencé par poser des plaques commémoratives dès la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Au début, on les posait sur le mur qui délimitait le cimetière en face de l'entrée principale. En effet, c'est près de ce mur qu'apparurent des sépultures de victimes de la guerre ou de résistants polonais en France morts juste après la guerre. Ces premières initiatives ont pour preuve une photo que Leon Donski, un ami de Kaczorowski, avait prise juste après la guerre et qui avait été publiée dans *Gazeta Radomszczańska*²³. Derrière la tombe de Włodzimierz Kaczorowski, on avait fixé une plaque consacrée au mouvement de résistance P.O.W.N.²⁴. À gauche de celle-ci, on voit d'autres plaques, appelées plaques individuelles. Malgré la qualité de la photographie, on peut identifier que les deux premières sont consacrées à Jerzy Paczkowski et Kazimierz Sośnicki, alors que les autres sont illisibles sur la reproduction. Il semble qu'il y ait eu six plaques en tout, mais il est difficile de définir leur nombre avec précision. Cette plaque n'a pas été placée au hasard à cet endroit, car Włodzimierz Kaczorowski

²² Voir I. Gałęzowska, « Montmorency », *Życie*, n° 48, du 30.11.1952, p. 4.

²³ Signé en bas de la photo, coupure de presse de *Gazeta Radomszczanska* dans les archives de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France.

²⁴ Le sigle P.O.W.N. signifie « Polska Organizacja Wyzwolenia Narodowego we Francji », soit Organisation Militaire Polonaise de Libération Nationale en France

(né en 1892), un savant, membre de la P.O.W.N., était tombé pour la Patrie à Paris le 20 juillet 1944, assassiné par les Allemands²⁵. En décembre 1944, avec l'aide de l'Ambassade de la République de Pologne (celle du gouvernement polonais en exil), du Consul Général de la R.P. à Paris et de l'Association France-Pologne, son corps avait été solennellement transporté au cimetière de Montmorency. Ainsi cette tombe est devenue la première tombe des victimes de la 2^e guerre mondiale dans ce cimetière.

Les plaques sont apparues au fur et à mesure des années et ce qu'il faut souligner, c'est que sur celles-ci, comme sur les suivantes, le message était adressé non seulement aux Polonais, mais aussi aux Français, car les inscriptions étaient en deux langues. On peut néanmoins constater que le texte français n'était pas toujours une traduction exacte du texte polonais.

1949 – la plus ancienne plaque était consacrée aux grenadiers polonais :

+
 ŻOŁNIERZOM
 1. DYWIZJI POLSKIEJ GRENADIERÓW
 POLEGŁYCH W CZERWCU 1940 NA POLACH LOTARYNGII
 ZA POLSKĘ I FRANCJĘ
 À LA MÉMOIRE
 DES SOLDATS DE LA 1^{ère} DIVISION POLONAISE
 DES GRENADIERS
 MORTS POUR LA FRANCE ET LA POLOGNE
 EN JUIN 1940
 SUR LES CHAMPS DE BATAILLE DE LORRAINE

Financée par le 2^{ème} Congrès des Délégués des Cercles des Grenadiers en France, décidée le 22.04. 1949, elle a été dévoilée pendant le pèlerinage annuel de l'Émigration Polonaise à Montmorency le 12.06.1949 ²⁶.

1950 – La plaque suivante, celle que l'on a installée justement derrière la tombe de Kaczorowski, a été ajoutée à peine un an et demi après, le 1^{er} novembre 1950, à la Toussaint :

²⁵ Étant membre du réseau P.O.W.N.-Monika, il fut torturé et assassiné par la Gestapo avec d'autres membres de la résistance française au 180 rue de la Pompe à Paris 16^e.

²⁶ Invitation à la cérémonie signée par C. Chowaniec pour le Rapport du Conseil d'Association des Anciens Combattants Polonais en France ainsi que par T. Rzewuski pour celui du Conseil de l'Association des Anciens Combattants Polonais à Paris, in dossier d'imprimés, Bibliothèque Polonaise de Paris.

+
 PAMIĘCI
 ŻOŁNIERZY POLSKIEJ ORGANIZACJI
 WALKI O NIEPODLEGŁOŚĆ (P.O.W.N.)
 WE FRANCJI W BELGII I HOLANDII
 KOBIET I MĘŻCZYŹN
 KTÓRZY STRACILI ŻYCIE
 W WALCE Z NIEMCAMI
 W LATACH 1941–1945

+
 À LA MÉMOIRE DES
 MEMBRES de la RÉSISTANCE POLONAISE
 en FRANCE, BELGIQUE et PAYS-BAS
 (P.O.W.N. – RÉSEAU MONICA)
 FEMMES et HOMMES
 QUI ONT DONNÉ LEUR VIE DANS
 LA LUTTE CONTRE LES ALLEMANDS
 EN 1941–1945

(sous les deux colonnes)

TABLICĘ NINIEJSZĄ POŚWIĘCILI w dniu 1 LISTOPADA 1950
 b. ŻOŁNIERZE P.O.W.N.

Comme il résulte de l'inscription, les instigateurs de la plaque étaient des combattants de fraîche date qui avaient conscience du sens de leur combat et de leur action dans la résistance, non seulement en France, mais aussi dans les pays voisins.

1963 – plaque suivante :

DNIA 4 LIPCA 1943 R. ZGINĄŁ W FALACH MORSKICH POD GIBRALTAREM
 W SŁUŻBIE WOLNEJ CALEJ I NIEPODLEGŁEJ POLSKI
 GENERAŁ WŁADYSŁAW SIKORSKI
 NACZELNY WÓDZ ARMII POLSKIEJ
 PREZES RADY MINISTRÓW RZĄDU POLSKIEGO NA UCHODŹTWIE
 PAMIĘCI JEGO ORAZ WSZYSTKICH ŻOŁNIERZY POLSKICH
 POLEGŁYCH ZA TĘ SAMĄ SPRAWĘ W DRUGIEJ WOJNIE ŚWIATOWEJ
 TĘ TABLICĘ POŚWIĘCIŁA EMIGRACJA POLSKA WE FRANCJI
 W 20 ROCZNICĘ JEGO ZGONU
 PODCZAS DOROCZNEJ PIELGRZYMKI 2 CZERWCA 1963 R.

[LE 14 JUILLET 1943, DANS LES VAGUES DE LA MER PRÈS DE GIBRALTAR / EST
TOMBÉ AU SERVICE DE TOUTE LA POLOGNE INDÉPENDANTE / LE GÉNÉRAL
WŁADYSŁAW SIKORSKI / COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE POLONAIS / PRE-
MIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT POLONAIS EN EXIL / EN SA MÉMOIRE
AINSI QUE CELLE DE TOUS LES SOLDATS POLONAIS / MORTS POUR CETTE CAUSE
PENDANT LA 2ÈME GUERRE MONDIALE / L'ÉMIGRATION POLONAISE EN FRANCE
A DÉDIÉ CETTE PLAQUE / LORS DU 20ÈME ANNIVERSAIRE DE SA MORT / PENDANT
LE PÈLÈRINAGE ANNUEL DU 2 JUIN 1963.]

A LA MÉMOIRE
DU GENERAL LADISLAS SIKORSKI
COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE POLONAISE
MORT POR LA POLOGNE LE 4 JUILLET 1943

La plaque dédiée à cet évènement tragique qu'était la mort du Premier Ministre et Commandant en Chef de l'Armée Polonaise pendant la 2^e guerre mondiale, un souvenir toujours vif dans la mémoire des milieux de l'émigration polonaise, est née à l'initiative et grâce aux efforts de la Société Historique et Littéraire Polonaise, de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et de la Fédération Européenne des Combattants Polonais. Elle fut dévoilée le 2 juin 1963 au cours du pèlerinage annuel par la veuve du général, Helena Sikorska, en présence de l'ambassadeur Kajetan Morawski, ainsi que du prince Andrzej Poniatowski, président de la Société Historique et Littéraire Polonaise, lors d'une cérémonie dont l'organisateur était la SHLP. Dans le cortège parti de la mairie marchaient 34 porte-drapeaux représentant les délégations du Nord et de l'Est de la France. La plaque a été financée par la Fédération Européenne des Anciens Combattants : les donateurs étaient entre autres le Général Anders, la P.O.W.N., la section de l'Association des Anciens Combattants Polonais en France, l'Association des Réservistes et Anciens Militaires, l'Association des Anciens Combattants Polonais de Londres, l'Association des Anciens Combattants Polonais de Paris, la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France²⁷. Le dévoilement de la plaque ayant été inclus dans les célébrations du Millenium, sous le patronage du Comité du Millénaire du Baptême de la Pologne et de l'existence de l'État Polonais, on avait donné à cette célébration le caractère d'une grande manifestation patriotique²⁸.

²⁷ Voir M. Czarnecki, « Montmorency. Lettre de Paris », *Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza*, n° 143, du 17.06.1963, p. 2.

²⁸ « Plaque à la mémoire du général Sikorski au cimetière de Montmorency », *Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza*, n° 89, du 15.04. 1963.

En 1964 – plaque suivante:

+
 ŻOŁNIERZOM
 10 BRYGADY KAWALERII I 1 DYWIZJI PANCERNEJ
 POLEGŁYM W 1940 I 1944 R. NA POLACH WALK WE FRANCJI
 ZA NASZĄ WOLNOŚĆ I WASZĄ

 À LA MÉMOIRE DES SOLDATS
 DE LA 10 BRIGADE DE CAVALERIE ET DE LA 1 DIVISION BLINDÉE POLONAISE
 MORTS EN 1940 ET EN 1944 SUR LES CHAMPS DE BATAILLE FRANÇAIS
 POUR NOTRE LIBERTÉ ET LA VÔTRE

La plaque a été dévoilée par le général S. Maczek et bénie par le père Marcelli Stopa, l'ancien aumônier du 10^e régiment des Dragons de la Division. Le dévoilement de 1964 s'est déroulé dans le cadre international (Grande Bretagne, France, Pays Bas, Belgique ainsi que Etats Unis, Canada, Australie, Argentine) des célébrations du 20^e anniversaire des combats victorieux de la 1^e Division Blindée²⁹.

1964 – Cette même année ont lieu d'autres commémorations :

+
 KU WIECZNEJ PAMIĘCI I CHWALE
 ŻOŁNIERZY ARMII KRAJOWEJ
 CZASU DRUGIEJ WOJNY ŚWIATOWEJ POLEGŁYCH NA ZIEMIACH POLSKICH
 ORAZ ZAMĘCZONYCH W OBOZACH I ŁAGRACH ZA WOLNOŚĆ I NIEPODLEGŁOŚĆ
 TABLICĘ TĘ POŚWIĘCA W XX ROCZNICĘ POWSTANIA WARSZAWSKIEGO
 KOŁO A.K. WE FRANCJI
 A LA MÉMOIRE DES SOLDATS DE L'ARMÉE POLONAISE DE L'INTERIEUR MORTS
 POUR LA PATRIE
 1939–1945

(À LA MÉMOIRE ET EN L'HONNEUR/DES SOLDATS DE L'ARMÉE POLONAISE DE L'INTERIEUR/ MORTS PENDANT LA 2ÈME GUERRE MONDIALE EN POLOGNE / AINSI QUE DANS LES CAMPS POUR LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE / CETTE PLAQUE EST OFFERTE À L'OCCASION DU 20ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION DE VARSOVIE / PAR LE CERCLE AK30 EN FRANCE/

²⁹ Voir « Avant le 20^{ème} anniversaire de la 1^{ère} Division Blindée », *Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza*, n° 66, du 17.03.1964.

³⁰ Le sigle AK signifie « Armia Krajowa », c'est-à-dire Armée de l'Intérieur, nom de l'armée de résistance en territoire polonais, sous les ordres du gouvernement polonais en exil à Londres.

Pendant le pèlerinage annuel du 29 mai 1964, l'ambassadeur Kajetan Morawski dévoila la plaque commémorative financée par la Section A.K. en la décrivant en ces termes : *La France à la gloire des soldats de l'A.K.* En effet, des plaques analogues avaient été apposées dans le cadre des journées internationales consacrées à l'A.K. dans les pays suivants : États Unis, Canada, Australie, Argentine, Brésil, Mexique, Afrique du Sud, Grande Bretagne, France³¹.

1965 – Une nouvelle plaque fut ajoutée sur le mur :

« *LEPIEJ BYŁO POBITYM OD MIECZA
NIŻLI POZABIJANYM
(TRENY JEREMIASZA IV. 9)
(PLUS HEUREUSES SONT LES VICTIMES DE L'ÉPÉE / QUE LES VICTIMES DE
MEURTRE / (LES
LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE IV.9)*

OFIAROM NAZISTOWSKICH I SOWIECKICH, OBOZÓW
KONCENTRACYJNYCH DRUGIEJ WOJNY ŚWIATOWEJ 1939–1945
KU PAMIĘCI

POLSKI ZWIĄZEK B. DEPORTOWANYCH
I WIEŻNIÓW POLITYCZNYCH WE FRANCJI

WMUROWANO 30 MAJA 1965 NA URNIE Z PROCHAMI OFIAR
A LA MEMOIRE DES MARTYRS DES CAMPS DE CONCENTRATION

Cette plaque a été érigée à l'initiative de l'Association Polonaise des Déportés et Prisonniers Politiques en France et bénie par le père Augustyn Gałęzowski, vice-président de l'Association Polonaise des Déportés et Prisonniers Politiques en France, le 30.05.1965 pendant le pèlerinage annuel à Montmorency. Elle fut posée sur une urne contenant des cendres de victimes de la guerre prélevées dans le camp de concentration de Stutthof. Actuellement cette urne n'existe plus et la plaque a été remplacée par une plaque en mémoire de Katyń.

Jusqu'en 1970, il y avait également la plaque suivante :

PAMIĘCI ŻOŁNIERZY POLSKICH
2EJ DYW. STRZELCÓW PIESZYCH
POLEGLYCH W CZERWCU 1940
ZA POLSKĘ I FRANCJĘ

³¹ Voir EZN, « Cérémonie traditionnelle à Montmorency », *Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza*, n° 66, du 30.06.1964, p. 4.

À LA MÉMOIRE DES SOLDATS DE
LA 2^{ème} DIVISION POLONAISE DES
CHASSEURS A PIED MORTS
POUR LA FRANCE ET LA POLOGNE
EN JUIN 1940

En 1970, à l'initiative de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, cette plaque a été remplacée par une copie de la plaque d'origine. La copie a été financée par l'Association des Anciens Soldats de la 2^{ème} Division des Chasseurs à Pied en France située à Paris ainsi que par la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France. Il n'a pas été possible d'établir quand la première plaque a été réalisée. On sait seulement qu'elle existait depuis au moins 1968³², posée à un autre endroit du mur.

W. Żeleński, faisant un bilan de toutes les plaques existantes, a écrit : *Depuis le début, il était convenu que les plaques posées dans le cimetière ne commémoreraient que des unités et des formations de l'armée polonaise qui avaient combattu pendant la guerre et non des associations des combattants créées après la guerre*³³. Il faut ici souligner que le caractère des événements dont on voulait garder la mémoire évoluait. Les premières commémorations étaient liées avec le déroulement de la guerre en France, ce qui semblait tout compte fait normal. En revanche, les plaques suivantes rappelaient des événements importants ou douloureux pour les milieux de l'émigration polonaise dans le monde entier. On rappelait les valeurs qui avaient guidé *les Polonais* pendant la guerre. On mettait au premier plan la lutte commune au côté des Français. Sur la plaque consacrée au général Sikorski, on avait défini les buts des autorités polonaises, à savoir la lutte pour une Pologne libre, réunifiée et indépendante, ce qui était la raison d'être de l'émigration d'après-guerre. On doit néanmoins souligner que cela ne fut pas assez expliqué aux Français.

Ultérieurement, à côté des plaques collectives, on plaça une dizaine de plaques individuelles ou privées commémorant des victimes de la II^{ème} guerre mondiale en France et hors frontières, qui avaient été financées par les familles ou amis, membres de la nouvelle émigration³⁴. Elles rappelaient des personnes

³² Voir A. Przygoński, « Cmentarz i groby polskie we Francji tam gdzie walczyli i ginęli Polacy », *Za Wolność i Lud*, du 16–20.04.1968.

³³ Lettre de W. Żeleński à l'Association d'Aviateurs Polonais du 20.11.1969 (BPP dép. TOZ syg. 29).

³⁴ Le manque de sources ne permet pas d'évoquer ces plaques et de préciser quand elles ont été financées : d'après la photographie de Leon Donski, on sait qu'autour de 1950 existaient des plaques consacrées à Jerzy Paczkowski et Kazimierz Sośnicki. En 1964 a été dévoilée la plaque en souvenir de Maria Andrzej Poniowski. Il est également sûr qu'avant 1970 ont été apposées les plaques pour Henryk Borkowski (existait en 1952), Bohdan Jaklicz (existait en 1952)

assassinées en France, dans les camps allemands, décédées en déportation au fin fond de l'URSS, des victimes de l'insurrection de Varsovie ou des personnes assassinées pendant les événements sanglants de Volhynie en 1943.

Ces mémoriaux spontanés engendrèrent le désordre et un risque d'écroulement du mur déjà fragile. De plus, comme l'avait constaté W. Żeleński, le mur ayant déjà le caractère d'un monument national qui accentuait l'importance du cimetière de Montmorency, les constructions du voisinage, peu respectueuses des réglementations, ne permettaient plus de lui assurer le cadre qu'il méritait. Il fallait donc redonner un caractère plus esthétique et moins chaotique à tout cet ensemble et obtenir l'autorisation d'ériger un monument à l'occasion du 30^e anniversaire de la participation des soldats polonais dans les combats en France, en utilisant les plaques existantes enrichies d'autres éléments. Ainsi naquit le projet de créer un monument destiné aux Polonais et aux Français comme message adressé aux nations du monde libre, afin de montrer tous les apports des soldats polonais pendant la II^{ème} guerre mondiale, l'importance du nombre de victimes de la nation polonaise et rappeler les valeurs défendues par les Polonais. Le projet de création de ce monument mobilisera non seulement les associations d'anciens combattants polonais en France, mais aussi l'ensemble des associations d'anciens combattants polonais en Occident.

C'est la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France présidée depuis 1965 par Jean-Paul Palewski qui est à l'origine de ce projet. Juriste de formation mais surtout député des Yvelines depuis des années, premier président du Conseil Général des Yvelines, Palewski était très actif sur plusieurs fronts. Il est né à Paris en 1898 d'un père, Maurice, originaire de Kobryn dans les territoires de l'ancienne République de Pologne³⁵ et d'une mère, Rose Diamant-Berger, originaire de Roumanie. Dans ses mémoires, il écrivait : *oui, je suis pleinement Français, je n'ai jamais oublié mes lointains ancêtres et j'ai orienté ma vie pour m'acquitter de la dette envers la France et la Pologne*. Son engagement dans la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France en est le meilleur témoignage. Il était depuis longtemps lié avec le milieu polonais. Pendant la 1^{ère} guerre mondiale, il avait servi comme volontaire dans l'Armée Haller. Entre les deux guerres, il prononça des conférences sur l'histoire de la Pologne à la Bibliothèque Polonaise. Pendant la 2^{ème} guerre mondiale, il servit comme officier de liaison auprès du chef de la

Edmund Strauch (à l'instigation de W. Żeleński), la famille Poniatoski (à l'initiative de Juliusz Poniatoski), Sabina Chowaniec (existait en 1952), Józef Dwernicki, Jędrus Kasprzyk (existait en 1952), Henryk et Marek Palmbach ainsi que la famille Hermaszewski victime des massacres de Volhynie.

³⁵ W. Żeleński rapportait qu'il avait participé à l'insurrection de janvier 1863 et émigré après sa chute (W. Żeleński, Souvenirs, manuscrit ATOZ 22).

2^{ème} division de l'Armée Polonaise en France³⁶. Dans les années de la création du Monument, il était un personnage reconnu dans les milieux politiques et sociaux en France. Sa signature en bas des écrits émanant de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France avait de la valeur en raison de sa position de député³⁷. Grâce à son action et à ses efforts, les autorités de Montmorency acceptèrent que le monument, dont le coût de la réalisation était estimé à 50 000 francs, soit érigé partiellement avec leur participation sous forme d'une subvention de 20 000 francs que J.P. Palewski avait obtenue auprès du Conseil Général de Val d'Oise. De plus, grâce à son président, la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France obtint que les travaux soient dispensés de TVA, ce qui allégea le coût de leur réalisation de 19 %³⁸.

Il fut convenu que les autorités de Montmorency construiraient le nouveau mur, c'est-à-dire le support, et que le projet du monument ainsi que les plaques seraient l'œuvre de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France.

Malgré ce partage des tâches, les autorités françaises suivirent de près la bonne application du projet. Il semble que c'est à la suite de leur proposition qu'en 1970, on renonça à poser la plaque dédiée aux victimes de Katyń, pour ne pas aggraver les relations avec les autorités officielles polonaises et peut-être soviétiques.

La préparation du projet de mur-monument fut confiée en 1969 à deux membres actifs de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France : Stanisław Korytkowski architecte³⁹ et Marian Rybczyński ingénieur⁴⁰. Ces deux membres du Conseil de la Société exerçaient les fonctions

³⁶ 27.05.1930 : Le Chancelier Jean Zamoyski 1541–1605; 1.03.1933 : Nicolas Copernic (voir F. Pułaski, *Bibliothèque Polonaise à Paris dans les années 1893–1948*, Paris 1948, p. 210, 213).

³⁷ Député dès 1946, il a présidé entre autres la Commission des Finances et le groupe parlementaire franco-polonais.

³⁸ Dans les archives de la ville de Montmorency on trouve un dossier intitulé *Monument à la mémoire du soldat polonais (des soldats polonais ?) Cimetière des Champeaux (1970–1971)* numéroté M79.

³⁹ Né en 1905 à Varsovie, diplômé de Polytechnique de Varsovie et de l'Ecole Supérieure d'Architecture de Paris, après la II^{ème} guerre mondiale établi au Maroc puis à Paris, mort en 1985.

⁴⁰ Né en 1906 à Kalisz, ingénieur architecte de l'Université Polytechnique de Varsovie, officier de réserve dans le corps des sapeurs, participant à la campagne de septembre 1939 dans l'armée du général Kleeberg, prisonnier de l'Oflag Gross-Born, après la II^{ème} guerre mondiale a émigré en France où il a pris la nationalité française, employé comme architecte par la Société de métallurgie Babcock, décédé en 1975. Les premiers projets déjà prêts en mars 1966 furent envoyés au maire de Montmorency, Jacques Rey. Dans les archives de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France sont conservées quelques projets de 1969. La décision de projet définitif du monument a été prise lors d'une réunion de la So-

de conseillers techniques⁴¹. Leurs tâches étaient réparties de la façon suivante : le premier devait préparer le projet de mur-monument alors que le second devait concevoir la répartition des plaques qui existaient déjà et des nouvelles. Du côté des autorités de la ville de Montmorency, Roger Hingre, architecte urbaniste remplissant la fonction d'architecte de la ville, jouait un rôle de consultant donnant son avis sur les travaux.

On avait convenu qu'à côté des plaques existantes qui seraient rénovées, seraient installées des plaques nouvelles à la mémoire des différentes armes et unités militaires. Le monument devait mettre en valeur l'effort de guerre des forces armées polonaises sur tous les fronts de la guerre, sur terre, sur mer et dans les airs, pas seulement en France ; pour donner un caractère plus large, on inclut la Fédération Mondiale des Anciens Combattants Polonais ainsi que d'autres organisations d'anciens combattants. Du côté polonais, la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France était chargée de préparer le monument essentiellement en ce qui concerne les plaques commémoratives. Le fait d'inclure dans le projet des organisations d'anciens combattants agissant en dehors de la France et ayant un caractère international avait pour but de mettre en valeur la signification de cette entreprise et l'obtention des subsides pour la réalisation des plaques, ce qui donnait à ce monument un caractère universel⁴².

Au début de l'année 1970, W. Żeleński entreprit une correspondance nourrie pour encourager les organisations d'anciens combattants, principalement en Angleterre, à participer à l'élaboration des textes et à la forme graphique de ces plaques ainsi qu'à leur financement⁴³. C'est pourquoi de nouvelles plaques

ciété de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France avec le maire de Montmorency et l'architecte de la ville qui a eu lieu le 29.11.1969.

⁴¹ Les deux ont été décorés pour cet ouvrage le 5.12.1970 de la Croix d'Or du Mérite par les autorités polonaises en exil. Cette cérémonie a eu lieu le 5 XII 1970 au siège de l'Association des Anciens Combattants Polonais en France.

⁴² W. Żeleński décrivait ainsi l'idée du monument : *Le monument au cimetière des Champeaux est conçu en même temps par la ville de Montmorency et notre Société comme un lieu de mémoire pour honorer l'Armée Polonaise alliée avec l'Armée Française, avec une considération particulière pour les unités et les armes qui appartenaient à l'Armée Polonaise en France, créées grâce aux accords entre la Pologne et la France. Il sera en même temps un monument pour les martyrs polonais de la dernière guerre, car certaines plaques collectives et toutes les plaques individuelles qui y figureront seront consacrées à tous ceux qui ont participé à la résistance, sont morts pendant l'insurrection, dans les camps, en déportation et dont la mort survenue pendant la guerre et en lien direct avec elle, est d'égale valeur avec la mort des soldats* (lettre à M. Kwiatkowski, rédacteur de *Narodowiec*, du 3.03.1970 (BPP dep. TOZ syg. 29).

⁴³ C'étaient : l'Union de la Marine de Guerre, l'Association des Aviateurs Polonais, l'Association d'anciens Soldats de la Brigade de Podhale, l'Union d'anciens Soldats de la Brigade Indépendante de Chasseurs des Carpathes, l'Union de Parachutistes Polonais (ajoutés en dernier en IV 1970), le Comité de Protection des cimetières du 2^{ème} corps en Italie, l'Union de soldats de la

apparurent à côté de celles qui existaient déjà. Au cours des discussions sur la rédaction des inscriptions qui devaient figurer sur les nouvelles plaques, W. Żeleński attirait l'attention sur le fait que la rédaction des textes polonais et français devrait bien exprimer ce que les deux côtés voulaient transmettre à ceux qui les liraient⁴⁴. En plus, il suggérait que les inscriptions sur les nouvelles plaques concernent uniquement l'époque de la 2^{ème} guerre mondiale, comme c'était déjà le cas pour les plaques existantes. Il soulignait que *le monument a été conçu par les donateurs français comme dédié à la 2^{ème} guerre mondiale, par conséquent nous n'avons même pas prévu d'apposer une plaque consacrée à l'Armée Haller créée en France en 1917/18*⁴⁵.

Sous la croix en aluminium ont été placées les plaques expliquant brièvement l'idée de la création de mémorial et soulignant la participation de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France. Le premier projet du texte en français a été proposé par le président de la Société, J.P. Palewski. La version définitive a été rédigée par Albert Noachovitch, Conseiller Général du Val d'Oise, après avis pris auprès de M. Granier (probablement Jean-Luc), fils de Franciszka Granier.

Voici sa teneur :

À LA NATION POLONAISE
 QUI A DONNÉ TANT
 DE SES ENFANTS VALEUREUX
 À LA FRANCE
 LA VILLE DE MONTMORENCY
 ET LE DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
 RECONNAISSANTS

Y sont associées deux plaques qui expliquent les circonstances de la création du monument :

CE MÉMORIAL A ÉTÉ ÉDIFIÉ AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ
 POUR LA PROTECTION DES SOUVENIRS ET TOMBEAUX HISTORIQUES
 POLONAIS EN FRANCE ; LES PLAQUES COMMÉMORATIVES ONT ÉTÉ OFFERTES
 PAR LES ANCIENS COMBATTANTS POLONAIS ET LES FAMILLES.

²ème division de Chasseurs à pied en France, l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais en France.

⁴⁴ Lettre de W. Żeleński au Conseil Général de l'Association de la Marine de Guerre à Londres du 7.02.1970 (BPP dep. TOZ 29).

⁴⁵ En ce même lieu.

En 1970, sept nouvelles plaques ont été ajoutées :

+
ŻOŁNIERZOM POLEGŁYM NA ZIEMI WŁOSKIEJ
W WALKACH II KORPUSU
POD DOWÓDZTWEM GENERAŁA ANDERSA
MONTE CASSINO * ANCONA * BOLOGNA

AUX SOLDATS DU II CORPS POLONAIS
DU GÉNÉRAL ANDERS
TOMBÉS PENDANT LA CAMPAGNE D'ITALIE
1944–1945

Cette plaque a été financée par le Comité de Protection des Cimetières du II Corps Polonais en Italie dont le siège est à Londres.

+
PAMIĘCI
MARYNARZY POLSKICH
KTÓRZY ZGINĘLI ZA OJCZYZNĘ
1939–1945
NA WSZYSTKICH MORZACH ŚWIATA

A LA MÉMOIRE
DES
MARINS POLONAIS
QUI ONT DONNÉ LEURS VIES
POUR LEUR PATRIE
SUR TOUTES LES MERS DU MONDE

La plaque a été financée par l'Association de la Marine de Guerre avec son siège à Londres, dont le président en 1970 était le commandant Bohdan Wronski ; le texte a été rédigé par la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France (probablement W. Żeleński).

+
PAMIĘCI
LOTNIKÓW POLSKICH
POLEGŁYCH
W DRUGIEJ WOJNIE ŚWIATOWEJ
ZA WOLNOŚĆ I NIEPODLEGŁOŚĆ

POLSKI
STOWARZYSZENIE LOTNIKÓW POLSKICH

AUX
AVIATEURS POLONAIS
DE LA
DEUXIÈME GUERRE MONDIALE
MORTS POUR LA LIBERTÉ
ET L'INDÉPENDANCE DE LA POLOGNE

La plaque a été apposée grâce à la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et financée par l'Association des Aviateurs Polonais (ayant son siège à Londres). Cette association, en réponse à l'appel de W. Żeleński, avait proposé l'exécution d'une plaque consacrée aux Aviateurs, Marins et Association des Anciens Combattants. L'idée était de faire un lien avec des plaques analogues installées dans la Cathédrale de Westminster à Londres et dans l'église Saint-Stanislas à Rome.

+

ŻOŁNIERZOM
SAMODZIELNEJ BRYGADY STRZELCÓW PODHALAŃSKICH
POLEGŁYM W R. 1940 POD NARWIKIEM

AUX SOLDATS
DE LA BRIGADE POLONAISE DE CHASSEURS DE MONTAGNE
TOMBÉS EN 1940 A NARVIK
POUR LA POLOGNE ET POUR LA FRANCE

Cette plaque a été financée, entre autres, par le colonel Stefan Zamoyski de Paris, le colonel C. Sleziaak du Sussex (Angleterre), le colonel Tadeusz Pasieczny de Glasgow (Écosse), Slanislaw Lucki de Paris, l'Association des Anciens Soldats de la Brigade de Chasseurs de Montagne de Londres, les projets précédents étant conçus par le Conseil Polonais des Bibliothèques à Londres.

+

ŻOŁNIERZOM
SAMODZIELNEJ BRYGADY STRZELCÓW KARPACKICH
POLEGŁYM W LATACH 1940–42 ZA WOLNOŚĆ POLSKI
W PUSTYNI AFRYKAŃSKIEJ I W TOBRUKU

AUX SOLDATS DE LA BRIGADE POLONAISE DES CARPATHES
TOMBÉS DANS LE DÉSERT D'AFRIQUE ET À TOBROUK
POUR LA LIBERTÉ DE LA POLOGNE EN 1940–42

La plaque financée et rédigée en février 1970 par les combattants de Tobrouk, l'Union des Anciens soldats de la Brigade Indépendante des Chasseurs des Carpathes de Londres.

Tobie Ojczyzno
+
ŻOŁNIERZOM
BRYGADY SPADOCHRONOWEJ
POLEGLYM W LATACH
1941 A 1945

AUX SOLDATS
DE LA
BRIGADE POLONAISE
DE PARACHUTISTES
MORTS POUR LA PATRIE

La plaque a été financée par l'union de Parachutistes Polonais de Londres. Le texte a été rédigé par la Société de Protection de Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France.

+
POLEGŁYM ZA WOLNOŚĆ KOLEGOM EKSPozyTURy FRANCJA
ODDZIAŁU INFORMACYJNO WYWIADOWCZEGO W LONDYNIE
SZTABU NACZELNEGO WODZA
AUX RÉSISTANTS DU RÉSEAU F2
MORTS POUR LA LIBERTÉ EN 1940–1945

La plaque a été réalisée, dévoilée et partiellement financée grâce aux soins de Stanisław Łucki, membre actif de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et membre du réseau F.2⁴⁶.

Sur le mur du mémorial, on a réinstallé les plaques individuelles restaurées. La Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France a effectué un titanesque travail de recherche des familles et d'autres personnes susceptibles de financer ce projet. On a ajouté une plaque consacrée à l'ingénieur Henryk Lipkowski qui a péri dans le camp de concentration de Buchenwald en

⁴⁶ Information de Madame Anna Łucka de Paris, secrétaire du TOZ pendant plusieurs années.

1944. Cette plaque a été financée et dédiée à son président par l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais en France dont le siège est à Paris.

Sur l'ancien mur du cimetière se trouvait à l'origine une plaque à la mémoire de Edmund Strauch, dont un des promoteurs était en son temps W. Żeleński.

Ne pouvant pas l'inclure dans la thématique du mémorial créé en 1970 sur le nouveau mur consacré aux victimes de la guerre (E. Strauch est mort après la guerre), la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France décida qu'elle serait placée sur la tombe de E. Strauch dans le cimetière de Thiais, malgré le fait qu'on avait projeté de la rénover en 1970 dans le cadre du mémorial. C'est d'autant plus curieux que la plaque consacrée à Henryk Golinski, officier de la marine de guerre russe, qui a péri sur un croiseur russe en automne 1914 au début de la 1^{ère} guerre mondiale, n'a pas été déplacée⁴⁷.

Malgré les premières propositions, le mur n'était pas une réalisation définitive.

Après 1970, on a vu arriver de nouvelles plaques collectives :

1979

TYSIĄCOM
 ŻOŁNIERZY POLSKICH
 W NIEWOLI W Z.S.R.R
 ZAMORDOWANYCH
 W ROKU 1940
 W KATYNIU I INNYCH
 MIEJSCACH STRACENIA

(Colonne de droite)

AUX MILLIERS
 DE SOLDATS POLONAI
 PRISONNIERS DE GUERRE
 EN U.R.S.S. ASSASSINÉS
 EN 1940
 À KATYN ET D'AUTRES
 LIEUX D'EXTERMINATION

⁴⁷ Il n'a pas été possible d'établir quand cette plaque a été apposée. Tout ce que l'on sait c'est qu'elle s'y trouvait en 1982 et que la restauration a été financée par Albert Falquet dont la belle-mère était née Golińska (BPP dep. TOZ syg. 27). Le texte de l'inscription : S.P. HENRYK GOLINSKI, OFFICIER DE LA MARINE DE GUERRE, A PÉRI LE 11 X 1914 DANS SA 25^e ANNÉE A BORD DU CROISEUR « PALLADA », COULÉ EN MER BALTIQUE PAR UN SOUS-MARIN ALLEMAND, SEIGNEUR DAIGNE LUI DONNER LE REPOS ÉTERNEL.

Cette plaque est née de l'initiative et des démarches de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France ; elle a été financée grâce à la participation, entre-autres, de Xawery Rey de Montrésor, Krystyna Ziemińska de Paris, Hélène Madre de Paris, Janina et Aleksander Brzeski de Bois-Colombes, de l'Union des Anciens Déportés et Prisonniers Politiques Polonais en France dont le siège est à Paris et l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais. L'impulsion fut donnée par Janina et Aleksander Brzeski. On peut prendre connaissance des circonstances de cette initiative dans la correspondance entre Janina et Aleksander Brzeski et la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France. Ils écrivaient au président de la Société le 29.10.1979 : « en regardant le mur-mémorial avec les nombreuses plaques en l'honneur des Polonais tombés au cours de la IIème Guerre mondiale sur tous les fronts de l'Europe, de toutes les armées, dans les camps de concentration et en déportation, à côté de nombreuses plaques privées et personnelles, on ne trouve pas de plaque dédiée à la mémoire de nos camarades soldats polonais retenus en captivité en septembre 1939 par les hordes d'agresseurs soviétiques et assassinés sauvagement en 1940 à Katyń sur le territoire de l'U.R.S.S. Si ma mémoire est bonne, en 1977, à la fin de l'Assemblée Générale d'Association des Anciens Combattants section de Paris, je me suis adressé au vice-président W. Żeleński, présent dans la salle, avec la proposition de créer une plaque. J'ai reçu une réponse négative et sans appel. Je suis parti résigné, mais je n'avais pas l'intention d'abandonner mes efforts qui me semblaient logiques, justifiés et fondés sur une vérité historique si douloureuse pour nous, les Polonais⁴⁸. En réponse (le 3.11.1979) W. Żeleński a écrit :

En ce qui concerne cette plaque, nous reconnaissons qu'au début nous ne voyions pas la possibilité de la poser dans le cadre du Mémorial construit par nos soins et financé par les autorités françaises de Montmorency. La possibilité s'est présentée seulement quand on a pensé à la mettre à la place de l'urne contenant les cendres des déportés. Il fallait obtenir l'accord de l'Union des Anciens Déportés pour placer cette urne dans le mur du Mémorial derrière la nouvelle plaque. Les discussions ont duré longtemps. Nous avons reçu un accord provisoire du président précédant de l'Union des Déportés, le regretté Dr. Tadeusz Schneider. Après son décès, le nouveau Conseil d'Administration avec à sa tête le président Pr Marchewski, fraîchement élu, a confirmé cet accord, en émettant une condition que l'on grave sur l'urne « Les Cendres des Déportés », ce que nous avons fait. C'est uniquement dans ces conditions que nous avons pu réaliser cette plaque qui, bien qu'elle soit plus petite exprime clairement ce que nous voulions souligner en français et en polonais. En vous faisant part de tous ces détails de l'histoire

⁴⁸ BPP dep. TOZ syg. 28.

de cette plaque, nous reconnaissons le mérite de votre initiative et de votre demande pour compléter le mémorial avec cette plaque⁴⁹.

W. Żeleński, dans sa lettre du 3.09.1978 au président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France P. Vialar, a présenté l'idée de cette inscription qui sera gravée sur cette plaque : *Comme les autres, cette plaque doit avoir des inscriptions dans les deux langues. Étant donné le peu de place, le texte doit être très succinct. Il faut qu'il soit clair que le crime fut perpétré par les Soviétiques qui, comme vous le savez, voulaient faire croire qu'il s'agissait d'un crime commis en 1941 par les Allemands⁵⁰*. Il ajoutait plus loin : « la traduction la plus fidèle de ce texte devrait être : « Aux milliers de soldats polonais assassinés en captivité soviétique en 1940 à Katyń et autres lieux d'extermination, en ajoutant d'autres variants : l'expression en captivité soviétique, nous a paru possible car on dit – nous semble-t-il – captivité allemande, anglaise etc., ainsi que deux autres formules qui vous plairont peut-être davantage : *Aux milliers de soldats polonais captifs de l'Union Soviétique assassinés en 1940 à Katyń et autres lieux d'extermination, Aux milliers de soldats polonais prisonniers de l'Union Soviétique assassinés en 1940 à Katyń etc.* La Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France a couvert

⁴⁹ BPP dep. TOZ syg. 28. C'est la lettre de W. Żeleński, vice-président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, du 24.09.1979 au prof. Jan Marczewski qui fournit l'information au sujet du déplacement de la plaque: « la plaque a été réalisée par l'entreprise Régis, le coût total s'élevait à 3 506 francs dont 1 500 francs ont été financés par l'Association des Combattants Polonais de Londres et de Paris. Derrière cette plaque a été installée l'urne avec les cendres des victimes des camps de concentration et sur laquelle on a inscrit, selon le souhait de l'Union des anciens déportés en France « PROCHY DEPOTOWANYCH » [Les Cendres des Déportés] » (BPP dep. TOZ syg. 24). On peut penser que, dans une certaine mesure, W. Żeleński se sentait responsable du fait qu'en 1970, on n'ait pas apposé de plaque consacrée aux victimes de Katyń. Ce que semble montrer la lettre qu'il a adressée à Stanisław Korytkowski le 19.07.1978 de son lieu de vacances, Le Vieil Evreux (Normandie) : *En regardant ton monument pendant le pèlerinage à Montmorency je me suis rendu compte, que si on voulait vraiment, on pourrait trouver une place pour une plaque consacrée aux victimes de Katyń que tant de personnes réclamaient. Il faut remonter l'urne avec les cendres sous la plaque des victimes de camps de concentration, de cette manière on dégagera suffisamment d'espace pour la plaque pour Katyń pas trop étroite, aussi large que celles d'à côté. Je te serais très reconnaissant de revoir ce problème avec un mètre à la main. Noachovitch et Régis sont prévenus ; le premier donne son feu vert en disant que c'est nous qui décidons pour tout ce qui est à l'intérieur du monument. Mais il ne faut pas ébruiter ce projet pour ne pas créer d'opposition politique de la part de la ville et les mettre devant le fait accompli. C'est notre société qui passerait la commande, après accord téléphonique des membres du Conseil, nous réunirons les fonds dans ce but sans problème. La plus grande difficulté serait d'inscrire sur cette plaque le texte suivant : « A la mémoire des prisonniers des camps de Kozielsk, Starobielsk, et Ostaszków en URSS assassinés sur l'ordre de Staline en 1940 à Katyń et dans d'autres lieux ».*

⁵⁰ BPP dep. TOZ syg. 24.

partiellement les frais avec ses fonds propres et a fait appel aux dons. En 1979 les versements provenaient de Franciszek Jordan Rozwadowski de Boinvilliers, (Yvelines), Stanisława Kozłowski, Tadeusz Parczewski de Lailly en Val, Hanna Duchene de Vitry sur Seine, Maria Rawska-Mrozkiewicz, Januszewicz de France. La plaque fut dévoilée le 24.06.1979 au cours du pèlerinage annuel à Montmorency⁵¹.

En 1990

ZIEMIA Z KATYNIA
ZŁOŻONA DNIA
27 MAJA 1990

TERRE DE KATYN
DEPOSEE LE
27 MAI 1990

Krystyna Starnawska a reçu une poignée de terre de Katyń de la part de Małgorzata Balasińska, secrétaire générale de la Commission Interministérielle Polonaise pour les affaires entre la Pologne et la France [elle avait prélevé un peu de terre en cachette pendant un voyage de groupe de Varsovie au cimetière de Katyń et l'avait transportée en France – AB], une française travaillant à l'Ambassade française – a noté le président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France⁵². Le 27.05.1990, au cours du 147^e pèlerinage annuel à Montmorency, Stanisław Łucki, président de la Société (membre actif et membre du Conseil de la Société pendant de nombreuses années), a déposé l'urne avec la terre de Katyń dans une niche spécialement prévue à cet effet pour le 50^{ème} anniversaire du massacre des officiers polonais. La préparation de la niche et la réalisation de la plaque avec l'inscription ont été financées par la Société Historique et Littéraire Polonaise. C'est en 1992 que le président Borys Jelcyn de la Fédération de Russie a rendu publics les documents du crime de Katyń et a demandé que les copies de ces documents soient transmises au président Lech Wałęsa. Cet évènement a eu lieu le 14 octobre 1992 à Varsovie. L'émissaire de Boris Jelcyn, chef des Archives Russes, a transmis à la Pologne les documents qui mettent clairement en évidence la responsabilité des chefs de l'U.R.S.S. avec Joseph Staline à sa tête dans le crime de Katyń. Parmi les documents transmis, il y avait l'ordre du 5 mars 1940 qui a permis au N.K.W.D. d'assassiner au printemps de cette année près de 22 000 Polonais⁵³.

⁵¹ BPP dep. TOZ syg. 6.

⁵² BPP dep. TOZ syg. 28 : note sans date ni auteur (S. Łucki).

⁵³ <https://www.tvn24.pl>.

1997

La croix « Solidarność » et les plaques avec les noms des victimes de l'état de guerre.

La croix élevée spontanément, sans la permission des autorités de la ville de Paris, par les milieux de l'émigration polonaise à la suite de l'introduction de loi martiale en Pologne le 13.12.1981, se tenait initialement sur l'Esplanade des Invalides proche de l'Ambassade de Pologne à Paris. Pendant des années, elle a été le lieu de rencontres et de manifestations en faveur de « Solidarność » et de la liberté⁵⁴. Elle était composée de tuyaux de plomb ainsi que de trois plaques en cuivre avec les noms des victimes de loi martiale et entourée d'une clôture de fortune.

L'idée de déplacer la croix de l'Esplanade des Invalides et la remplacer par une plaque de souvenir financée par la Mairie de Paris en 1996 est partie de la Mairie de Paris et elle a été réalisée en consultation avec l'Ambassadeur de RP à Paris, Stefan Meller, ainsi que Leszek Talko, président de la Société Historique et Littéraire Polonaise. Un des arguments était que depuis plusieurs années ce lieu de rencontres était laissé à l'abandon (le jardin était en friche, les inscriptions sont devenues illisibles et la clôture tombait en ruine).

À la suite de quoi en mars 1997, Jean Skarbek, président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, et Leszek Talko, président de la Société Historique et Littéraire Polonaise, se sont adressés au Maire de Montmorency, François Longchambon, pour obtenir son accord pour rapatrier cette croix au cimetière de Montmorency et l'installer à côté du mur-mémorial, de façon à garder la trace du monument qui avait été spontanément élevé par des groupes de réfugiés polonais sur l'Esplanade des Invalides sans la permission des autorités de la ville. Après la chute du communisme en Pologne en 1989, ce monument qui n'avait plus lieu d'être à cet endroit avait acquis un caractère historique⁵⁵. C'est l'architecte Andrzej Niewęglowski⁵⁶ qui a effectué le projet d'installation de la croix près du mur du cimetière de Montmorency, dans

⁵⁴ IPN BU 0999/312/1, p. 304 : *L'information 6/82 copiée des mots de l'agent secret ps. Maks (de l'époque du 24.01. au 1.02.1982) : Dans un square, à proximité mais à l'extérieur de l'Ambassade de Pologne à Paris, est placée une dalle funéraire en marbre sur laquelle est posée une plaque en métal avec l'inscription en mémoire des sept mineurs qui ont péri à la mine de Wujek, sur cette plaque les fleurs fraîches sont déposées, cet endroit est aussi très fréquenté par les habitants de Paris.*

⁵⁵ ATOZ, dossier « Montmorency » chemise « Krzyż Solidarności », lettre de J. Skarbek et L. Talko à F. Longchambon du 12.03.1997.

⁵⁶ *Installation de la Croix et de 3 plaques commémoratives « Solidarność »*, A. Niewęglowski, 12.05.1997, échelle 1 : 20 (ATOZ syg. 15, dossier « Montmorency », chemise « Krzyż Solidarności »).

le cadre du mémorial polonais. En juin 1997, à l'initiative de la Société Historique et Littéraire Polonaise et de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, la croix avec ses inscriptions rappelant la mort des mineurs de la mine Wujek et d'autres victimes de la loi martiale fut démontée, rénovée, transportée au cimetière de Montmorency et apposée sur le mur à côté de la croix du mémorial. C'est l'Ambassade de Pologne qui a pris les frais à sa charge. À sa place, sur l'Esplanade des Invalides, les autorités de la Ville de Paris ont posé une plaque en pierre⁵⁷.

Sur la croisée horizontale de cette croix, une inscription peinte en rouge avec, du côté droit, la marque noire de la Pologne Combattante :

Przechodniu powiedz Polsce, że synowie jej
Zamordowani przez najemników Moskwy
Pragneli BY POLSKA BYŁA POLSKĄ

(Passant, dis à la Pologne que ses fils / assassinés par les mercenaires
de Moscou / Désiraient QUE LA POLOGNE RESTE LA POLOGNE)

Sous l'inscription de la croisée verticale découpée en tôle, le mot :

SOLIDARNOŚĆ

en caractères appelés Solidaryca et l'emblème de la Pologne Combattante tressé avec des tiges en métal.

En bas de la stèle du Mémorial un bandeau en pierre rempli de gravier sur lequel sont posées trois plaques en bronze.

Sur la plaque de gauche :

ILS SONT MORTS POUR LA LIBERTÉ
SOLIDARNOSC VAINCRA⁵⁸

Plus bas

SOLIDARNOŚĆ

⁵⁷ EN CES LIEUX DÈS LE 13 DÉCEMBRE 1981/ POLONAIS ET FRANÇAIS PROTESTANT/ MASSIVEMENT ET FRATERNELLEMENT/ CONTRE L'INSTAURATION DE L'ÉTAT DE GUERRE/ ET LA RÉPRESSION EN POLOGNE/ EN TÉMOIGNANT LEUR SOUTIEN À SOLIDARNOSC/ À LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE DE LA POLOGNE/ SOUVENONS NOUS EN/ (en dessous le même texte en polonais). La cérémonie du dévoilement a eu lieu le 1.09.1997 en présence du maire de Paris Jean Tibéri et du président Lech Wałęsa ainsi que des syndicalistes polonais et français (M. Rapacki, France-Pologne, Solidarni à Paris, *Gazeta Wyborcza*, 2.09.1997.

⁵⁸ Sur les côtés 2 plaques aussi en bronze. A gauche la liste des victimes de la pacification de la mine de Wujek et à droite les noms des morts de l'état de guerre.

En dessous deux colonnes avec les noms, sur les côtés à gauche l'insigne de la Pologne Combattante, à droite l'ancre réunie à la croix dans les bras de laquelle est entrelacée la lettre S, en bas au milieu une petite plaque avec l'inscription :

Dans le coin gauche en haut :

OFIARY STANU WOJENNEGO W POLSCE
ZAMORDOWANI W CZASIE PACYFIKACJI
FABRYK I KOPALNI, ZAKATOWANI PRZEZ
ZOMO PODCZAS MANIFESTACJI

Dans le coin droit en haut :

LES VICTIMES DU COUP D'ÉTAT EN POLOGNE
TUÉES PENDANT LA PACIFICATION DES USINES
ET DES MINES, TORTURÉES À MORT DANS LES
COMMISSARIATS, TUÉES PAR BALLES PAR LES
ZOMO ET LA MILICE PENDANT LES MANIFESTATIONS.

2001– Une nouvelle plaque consacrée au Lycée de Villard-de-Lans

PAMIĘCI PROFESORÓW, WYCHOWANKÓW I PRACOWNIKÓW
LICEUM IM. CYPRIANA NORWIDA
W VILLARD DE LANS ZAMORDOWANYCH
W NIEMIECKICH OBOZACH KONCENTRACYJNYCH
I POLEGŁYCH W WALKACH RUCHU OPORU
ORAZ POLSKICH ODDZIAŁACH
WOJSK WYZWOLEŃCZYCH W LATACH 1942–1945

A LA MÉMOIRE DES PROFESSEURS, ÉLÈVES ET MEMBRES
DU PERSONNEL DU LYCÉE POLONAIS
CYPRIAN NORWID DE VILLARD DE LANS
MORTS DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION
ALLEMANDS, MASSACRÉS
OU TUÉS LORS DES COMBATS DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA LIBÉRATION DE 1942 A 1945

Cette plaque fut apposée sur le côté extérieur de l'arcade de la porte d'entrée et non sur le mur-mémorial. C'est grâce à Ewa Valentin-Straczek de Suresnes, élève du Lycée et auteur du livre sur les élèves, que cette initiative de mettre une plaque à l'occasion des 60 ans de la création de cette école fondée pendant la IIème guerre mondiale a vu le jour, avec l'accord de la Société de

Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et du maire de Montmorency⁵⁹.

A côté des plaques collectives, après 1970, on a apposé de nouvelles plaques individuelles surtout dans les années 1980, en grande partie consacrées aux résistants agissant en France pendant la 2^{ème} guerre mondiale ou des personnes de grand mérite :

S+P

JÓZEF JAKUBOWSKI

1899–1984

DYREKTOR STOWARZYSZENIA KUPCÓW POLSKICH
DYREKTOR IZBY PRZEMYSŁOWO-HANDLOWEJ W WARSZAWIE
PREZES POLSKIEGO CZERWONEGO KRZYŻA WE FRANCJI
DYREKTOR KSIĘGARNI POLSKIEJ W PARYŻU

(JOZEF JAKUBOWSKI 1899–1984 / PRÉSIDENT DE LA CORPORATION DES COMMERCANTS POLONAIIS / DIRECTEUR DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VARSOVIE / PRÉSIDENT DE LA CROIX ROUGE POLONAISE EN FRANCE / DIRECTEUR DE LA LIBRAIRIE POLONAISE)

La plaque fut réalisée et installée sur le mur au printemps 1986. Elle a été financée par Julia Bzowska de Charenton-le-Pont. L'inscription fut rédigée par S. Łucki, président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, sur la proposition de J. Bzowska⁶⁰.

S+P

CZESLAW BITNER

UR. 21 MAJA 1902 W SMOLEŃSKU

ZM. 8 CZERWCA 1985 W PARYŻU

ZASTĘPCA SZEFA POLSKIEGO RUCHU OPORU

P.O.W.N. WE FRANCJI

LIKWIDATOR SIECI MONIKA

DEPORTOWANY, ZBIEGŁY Z TRANSPORTU

VIRTUTI MILITARI – KRZYŻ WALECZNYCH

KRZYŻ KOMBATANTA

(CZESLAW BITNER / NE LE 21 MAI 1902 A SMOLENSK / MORT LE 8 JUIN 1985 A PARIS / CHEF ADJOINT DE LA RÉSISTANCE POLONAISE P.O.W.N. EN FRANCE / LIQUI-

⁵⁹ E. Valentin-Straczek, *Villardczycy Życiorysy. Powstanie i funkcjonowanie polskiego Liceum w Villard-de-Lans 1940–1946*, Wrocław 2005.

⁶⁰ Voir BPP dep. TOZ syg. 26.

*DATEUR DU RÉSEAU MONIKA / DÉPORTÉ/ ÉCHAPPÉ DU TRANSPORT / VIRTUTI
MILITARI-CROIX DE LA VAILLANCE POLONAISE / CROIX DU COMBATTANT)*

A côté de deux autres plaques consacrées à la famille Bitner déjà existantes, cette plaque fut réalisée et installée en 1987, grâce aux efforts de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et grâce à l'initiative et au financement de Zofia Bitner, épouse de Czeslaw Bitner, de Paris, qui a rédigé l'inscription avec l'aide de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et avec l'appui financier de Jan Ostrowski de Loos-en-Gohelle.

S+P

TADEUSZ PACZKOWSKI
UR. 5 SIERPANIA 1912 W WARSZAWIE
ZM. 27 CZERWCA 1987 W PARYŻU
ZASTĘPCA SZEFA POLSKIEGO RUCHU OPORU
P.O.W.N. W DEP. PAS DE CALAIS
KRZYŻ WALECZNYCH – CROIX DE GUERRE
KRZYŻ KOMBATANTA

*(TADEUSZ PACZKOWSKI / NE LE 5 AOÛT 1912 À VARSOVIE / MORT LE 27 JUIN
1987 À PARIS/ CHEF ADJOINT DE LA RÉSISTANCE POLONAISE P.O.W.N. DEP. PAS
DE CALAIS / CROIX DE LA VAILLANCE POLONAISE-CROIX DE GUERRE / CROIX DU
COMBATTANT)*

La plaque a été réalisée et apposée sur le mur en même temps que celle consacrée à Czesław Bitner en 1987 avec l'aide de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, à l'initiative de Zofia Borsuk, sœur de Tadeusz Paczkowski, qui a approuvé l'inscription et avec l'appui financier de Jan Ostrowski de Loos-en-Gohelle.

S+P

KONSTANTY SZABELSKI
ADWOKAT, PROFESOR, DYREKTOR
LICEUM POLSKIEGO LES AGEUX – ST JEAN
LIDA 1896 – WOŁOMIN 1986
KOCHAŁ POLSKĘ I MŁODZIEŻ
BADŹ WOLA TWOJA ŻONA

*(KONSTANTY SZABELSKI / AVOCAT, PROFESSEUR, DIRECTEUR / DU LYCÉE POLONAIS
À LES AGEUX-ST JEAN/ LIDA 1896-WOŁOMIN 1986 / IL AIMAIT LA POLOGNE ET LA
JEUNESSE/ QUE TA VOLONTÉ SOIT FAITE / SON ÉPOUSE)*

Cette plaque a été apposée par Eugenia Szabelska, trésorier et membre de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France pendant de nombreuses années.

S+P

LECH WRÓBLEWSKI
WIELICZKA 1918 – PARYŻ 1990
ŻOŁNIERZ 1EJ DYWIZJI GRENADIERÓW
JENIEC WOJENNY 1940
OFICER RUCHU OPORU P.O.W.N. MONIKA
DEPORTOWANY DO DORY
OFICER LEGII HONOROWEJ

*(LECH WROBLEWSKI / WIELICZKA 1918–PARIS 1990 / SOLDAT DE LA 1E DIVISION
DES GRENADIERS / PRISONNIER DE GUERRE 1940 / OFFICIER DANS LA RÉSIS-
TANCE POLONAISE P.O.W.N. MONIKA / DÉPORTÉ À DORA / OFFICIER DE LA LÉGION
D'HONNEUR)*

L'inscription conçue par Zofia Romanowicz avec l'appui de Jan Winczakiewicz et réalisée en 1990 grâce aux efforts de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et l'aide financière de Zofia Romanowicz (amie de L. Wroblewski), Olga Scherer et Alfred Virski.

S+P

JAN BOLESŁAW KORWIN-KROKOWSKI
H. ŚLEPOWRON
SZCZAKOWA 1917 – NANCY 1991
NACZELNY INŻYNIER CHARBONNAGES DE FRANCE
UCZESTNIK WOJEN 1939–1940
KOMISARZ OPERACYJNY FTPF – FFI
OFICER WYWIADU SIECI S3/F2
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR
CROIX DE GUERRE – 5 CITATIONS
MÉDAILLE DE LA RESISTANCE
MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE
VIRTUTI MILITARI
KRZYŻ ZASŁUGI
WIEZIEŃ OBOZÓW KONCENTRACYJNYCH

*(JAN BOLESŁAW KORWIN-KROKOWSKI / DU BLASON SLEPOWRON/ SZCZAKOWA
1917–NANCY 1991 / INGÉNIEUR EN CHEF DES CHARBONNAGES DE FRANCE /
PARTICIPANT À LA CAMPAGNE DE 1939–1940 / COMMISSAIRE AUX OPERATIONS*

DE FTPF-FFI / OFFICIER DE RENSEIGNEMENT DU RESEAU S3/F2/ COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR / CROIX DE GUERRE-5 CITATIONS / MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE / MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE / VIRTUTI MILITARI / CROIX DU MÉRITE/ PRISONNIER DES CAMPS DE CONCENTRATION)

Cette plaque a été réalisée et financée en 1991 par Angelina Korwin-Krokowska (épouse de Jan Boleslaw) de Nancy avec l'aide de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France.

La plus récente date de 2013 :

KSIĄDZ INF. WITOLD KAZIMIERZ LEW-KIEDROWSKI
16.04.1912 BUK POMORSKI zm. 2012 PARYŻ
KAPELAN WP – GENERAL BRYGADY, ŻOŁNIERZ AK
REPREZENTANT W WARSZAWIE RZĄDU POLSKIEGO NA UCHODŹSTWIE
WIĘZIEŃ PAWIAKA, ALEI SZUCHA, OBOZÓW KONCENTRACYJNYCH,
PREZES SPK WE FRANCJI, DZIAŁACZ PASTORALNY I SPOŁECZNY
W NIEMCZECH I WE FRANCJI OD 1945 R.
SPOCZYWA W LINOWIE NA POMORZU
CZEŚĆ JEGO PAMIĘCI

(WITOLD KAZIMIERZ LEW-KIEDROWSKI / PRÊTRE, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE / NÉ LE 16.04.1912 BUK POMORSKI MORT EN 2012 À PARIS / AUMÔNIER MILITAIRE DE L'ARMÉE POLONAISE – GÉNÉRAL DE BRIGADE, SOLDAT DE L'ARMÉE DE L'INTÉRIEUR / REPRÉSENTANT À VARSOVIE DU GOUVERNEMENT POLONAIS EN EXIL / PRISONNIER DE PAWIAK, DE L'ALLÉE SZUCH, DES CAMPS DE CONCENTRATION / PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS POLONAIS EN FRANCE / ACTIVISTE PASTORAL ET SOCIAL / EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE DEPUIS 1945 / REPOSE À LINOWO EN POMÉRANIE / HONNEUR À SA MÉMOIRE)

Cette plaque a été créée à l'initiative de l'Association des Anciens Combattants Polonais et leurs familles de Paris – Conseil National. Le texte a été composé par Irena Wahl-Damasiewicz et Barbara Stetter-Stefańska, la partie sculptée est de Barbara Moderau⁶¹. Cette plaque a été dévoilée le 9 VI 2013 par l'Ambassadeur de la République de Pologne à Paris, Tomasz Orłowski, pendant le pèlerinage annuel à Montmorency.

Ce qui n'a pas été réalisé :

À côté de ces plaques anciennes et plus contemporaines, plusieurs tentatives pour compléter cet ensemble ont été entreprises dans la période d'après-guerre,

⁶¹ Information de Mme B. Kłosowicz-Krzywicka de Paris.

avec des propositions d'inscriptions qui devaient commémorer des événements ou des personnes et n'ont finalement pas abouti.

1960

Lors de l'Assemblée Générale de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France du 21.01.1960, probablement sur la proposition de Jan Szymański, secrétaire de la Société depuis plusieurs années, la réalisation et l'insertion d'une plaque commémorative en l'honneur de Helena Chłapowska, épouse d'Alfred Chłapowski, née comtesse Mielżyńska, président d'honneur de la Société, décédée en août 1959, a été confiée au Conseil d'Administration de la Société⁶².

1970

Dans le cadre de la construction du mémorial, en accord avec W. Żeleński (vice-président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France) et à l'initiative de Michał Kwiatkowski, le fils du propriétaire du journal *Narodowiec*, publié à Lens, on a projeté de réaliser une plaque consacrée à son père Michał Kwiatkowski avec le texte proposé par son fils :

S+P

Michał Franciszek KWIATKOWSKI

16.9.1883 – 21.5.1966

Założyciel i dyrektor dziennika „NARODOWIEC”

Wice-prezes Zw. Dziennikarzy Polskich w Zaborze Pruskim

Przewodniczący na Westfalię i Nadrenię stowarzyszenia „Straż”

Wybitny działacz plebiscytowy na Śląsku

Posel na Sejm Rzeczypospolitej Polskiej 1922–1927

Wice-prezes Rady Narodowej w Londynie podczas drugiej wojny światowej⁶³.

(Michał Franciszek KWIATKOWSKI / 16.9.1883-21.5.1966 / Fondateur et directeur du journal « NARODOWIEC » / Vice-président du Syndicat de Journalistes Polonais dans les territoires annexés par la Prusse / Président de l'Association « STRAZ » pour la Westphalie et la Rhénanie / Éminent activiste lors du plébiscite de Silésie / Député à la Diète de la République de Pologne 1922–1927 / Vice-président du Conseil National à Londres pendant la deuxième guerre mondiale)

1974

En mai 1974, Zbigniew Popowicz Watra de Paris s'est adressé à W. Żeleński (vice-président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques

⁶² Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Société du 21.01.1960 (BPP dep. TOZ syg 42.4).

⁶³ Courrier de M. Kwiatkowski de Lens à W. Żeleński du 20.02.1970, voir BPP dep. TOZ syg. 20.

Polonais en France) pour lui demander s'il était possible d'apposer, à l'endroit prévu à cet effet au cimetière de Montmorency, la plaque mémorielle suivante :

S+P

LUDOWCOM « ROCH »

- Kpt mgr Narcyz WIATR, kmdt okręgu BCh i LSB Kraków, of. Sztabu AK zastrzelony podstępnie 22.IV.45 w Krakowie przez UB-NKWD

Por. mgr Alojzy WIATR, inspektor BCh w Karpatach, raniony i aresztowany 8.II.44 w Stróżach – zamordowany 17.II.44 w gestapo Jasło

- Kpr Helena BARAN, sanitariusz 1/III psp Bch-AK

St sierż. Kamil BARAN, dca plu. BCh-AK Wilczyska

Zadeptani 28. VIII.44 przez Wermacht i Własowców w Wilczyskach, **armée Vlassov**

Lieut. Paul Gautier, Français, évadé du camp de prisonniers de guerre au VI.44,

interprète au maquis „Zawierucha BCh”, tué le 19.1.45 par la sentinelle de l'armée rouge à Stroze,

Sierż. Marian KRÓL, żołnierz BCh, oddelegowany do o.d. „Sablik” LSB, zginął tragicznie 1949 w Londynie,

- Kpr Kazimierz WATROBSKI „Sep”, d-ca o.d. „Sablik” LSB Kraków, obłądnie zastrzelony przez „Justa” z.o.d. „Maka” 22.X.44 w Łyczanie,

Władysław, Anna, Marian, i Adam WĄTRÓBSCY oraz

Zofia, Tadeusz i bractwo BARAN

Okrutnie zakatowani 28.08.44 na Matelence przez Wermacht i Własowców

Ku zadumie Rodaków-Przełożonym i Podkomendnym i Przyjaciolom

WATRA

Aux Membres du PARTI POPULAIRE « ROCH »⁶⁴

- Capitaine Narcyz WIATR, commandant de district des BCh⁶⁵ et de la LSB⁶⁶ de CRACOVIE, officier d'État Major de l'Armée de l'Intérieur fusillé par ruse le 22.IV.45 à Cracovie par l'UB-NKVD⁶⁷

⁶⁴ Le Parti Populaire Polonais de la période 1930–1939 représentait le peuple des campagnes qui, à l'époque,

représentait près des deux tiers de la population globale de la Pologne. Dans la résistance, ce parti prit le cryptonyme « ROCH », sigle d'une expression signifiant *Mouvement de Résistance Paysanne*.

⁶⁵ BCh : sigle désignant les Bataillons Paysans, une organisation de résistance armée créée à l'initiative du Parti populaire « ROCH » dès l'hiver 1940.

⁶⁶ LSB : sigle désignant la Garde de Sécurité Populaire, une fraction des Bataillons Paysans qui, en 1943, n'est pas entrée dans l'Armée de l'Intérieur, qui avait pour but de rassembler toutes les formations de résistance armée nées de l'initiative des partis politiques polonais d'avant 1939 en une seule Armée nationale polonaise clandestine obéissant aux ordres du gouvernement polonais de Londres.

⁶⁷ L'UB était le service de sécurité créé par le parti communiste polonais, c'est-à-dire le pendant polonais du NKVD soviétique.

- Lieutenant Alojzy WIATR, inspecteur des BCh dans les Carpates, blessé et arrêté le 8.II.44 à Stroze, assassiné le 17.II.44 à la Gestapo Jaslo
- Caporal Helena BARAN, infirmière 1/III infanterie BCh-AK⁶⁸
- Sergent-chef Kamil BARAN, chef de peloton des BCh-AK à Wilczyska Piétinés à mort le 28.VIII.44 par la Wehrmacht et l'Armée Vlasov à Wilczyska
- Lieutenant Paul Gautier, Français, évadé du camp de prisonniers de guerre en juin 44, interprète au maquis « Zawierucha » des BCh, tué le 19.1.45 par une sentinelle de l'Armée Rouge à Stroze,
- Sergent Marian KRÓL, soldat des BCh, délégué du détachement « Sablik » de la LSB de Cracovie, mort tragiquement en 1949 à Londres
- Caporal Kazimierz WAŹRÓBSKI « Vautour », chef du détachement « Sablik » de la LSB de Cracovie, sauvagement exécuté par « Just » du détachement « Maka » le 22.X.44 à Łyczana
- Władysław, Anna, Marian, i Adam WAŹRÓBSCY ainsi que Zofia, Tadeusz et les frères BARAN
- Cruellement torturés le 28.08.44 à Matalenka par la Wehrmacht et l'Armée Vlasov
- En signe de recueillement de leurs Compatriotes-Supérieurs, Subordonnés et Amis

WATRA

W. Żeleński a répondu :

voire demande d'apposer une plaque sur le mur de la mémoire à Montmorency ne peut malheureusement pas être acceptée. Le mémorial contenant les plaques polonaises en l'honneur des victimes de la dernière guerre a un cadre qu'il n'est pas possible d'agrandir. Il n'y a pas de place pour de nouvelles plaques et il a été convenu avec les autorités de la ville de Montmorency qu'il ne sera pas possible d'apposer de nouvelles plaques, même petites, ni dans le Mémorial, ni dans un autre endroit du cimetière. Le Mémorial a été conçu comme une entité intangible pour des raisons esthétiques et par respect du monument ; si on ne respecte pas cette règle, de nouvelles plaques pourraient apparaître – le nombre de victimes polonaises de cette guerre est immense-, l'esprit-même du monument serait détruit et ces plaques ne seraient qu'une preuve de désordre et de confusion. Remarquez que les plaques collectives apposées sur le monument incluent les victimes individuelles auxquelles vous faites référence dans votre émouvant projet⁶⁹.

⁶⁸ BCh-AK, sigle désignant les Bataillons Paysans rattachés à l'Armée de l'Intérieur en 1943.

⁶⁹ Voir la correspondance du 24.05. et 27.05.1974 entre Zbigniew Popowicz Watra de Paris à W. Żeleński vice-président de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France (BPP dep. TOZ, syg. 7).

1982

La Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France a refusé d'apposer une plaque consacrée à la mémoire du général Haller et son Armée. A cette époque W. Żeleński, vice-président de la Société a déclaré que l'agrandissement du monument existant, n'était pas possible car il défigurerait ses proportions, exigerait une subvention supplémentaire et que logiquement cela obligerait d'honorer d'autres chefs polonais de la 1^{ère} guerre mondiale. Cette déclaration a clos la discussion à ce sujet⁷⁰.

1988

En 1988, Jerzy Giedroyc, rédacteur du périodique « Kultura » s'est adressé à la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France avec la proposition d'apposer sur le mur mémorial une plaque consacrée aux Bayonnais. Le Conseil a décidé que le mémorial consacré aux grandes unités militaires qui ont combattu dans la II^{ème} guerre mondiale en dehors de la Pologne et aux victimes de la II^{ème} guerre n'est pas un lieu adapté, les Bayonnais ayant déjà des plaques qui leur sont consacrées à Bayonne, à la Targette, à Auberive et dans la Chapelle St Casimir à Paris (rue du Chevaleret)⁷¹.

2001

A l'occasion de l'installation de la plaque pour les 60 ans de la création de l'Ecole Polonaise à Villard-de-Lans, en 2001, Ewa Valentin-Straczek de Suresnes a fait une demande auprès de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France et au maire de Montmorency d'inclure une plaque commémorative consacrée à sa mère dont les deux filles ont fréquenté ce lycée ainsi qu'au frère de sa mère, avec le texte suivant :

À LA MÉMOIRE DE SOPHIE VARENTIN-CZUBALSKA/ tuée PAR LES ALLEMANDS au camp D'AUSCHWITZ/ EN 1942 ET SON FRERE JEAN-VICTOR CZUBALSKI tué/ en 1941 par LES SOVIETS SUR L'ORDRE DE STALINE⁷²

Les autorités de la ville de Montmorency ont donné leur accord pour l'installation d'une plaque collective pour honorer les professeurs et les élèves du Lycée Polonais assassinés dans les camps de concentration, mais ont refusé l'installation de plaques pour des personnes particulières.

⁷⁰ Lettre de S. Łucki à J. Giedroyc du 9.07.1988 (ATOZ 23).

⁷¹ Lettre de S. Łucki à J. Giedroyc du 9.07.1988 (ATOZ 23).

⁷² Courrier de E. Valentin-Straczek au maire de Montmorency du 12.03.2001, courrier de P. Montsarrat Maire Adjoint Délégué à A. Niewęglowski du 24.04.2001 (ATOZ 15, carton « Montmorency », enveloppe Plaque commémorative Valentin Czubalski).

En résumé

Le mémorial est la réalisation de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, la plus importante et la plus spectaculaire, qui a eu une grande portée patriotique et un grand retentissement jusqu'à la disparition du partage politique de l'Europe à la fin des années 1980. D'un côté, la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France a maintenu les relations avec les autorités françaises locales, ainsi qu'avec les milieux français qui malgré les années et les principes du politiquement correct vis-à-vis des autorités polonaises officielles et des autorités soviétiques, ont continué d'apprécier à leur juste valeur l'apport des Polonais pendant la 2^e guerre mondiale et l'importance du nombre de victimes qu'ils ont subi. Et de l'autre, c'était un discours informel, on peut même dire caché, adressé aux autorités de Varsovie, sur la mémoire historique et son maintien dans la conscience collective, consistant à créer des espaces publics de mémoire, sous forme de communiqué épigraphique proposé dans un espace ouvert, fréquenté par les Français et les Polonais. Il faut aussi souligner que cette action tenait compte de toute l'émigration, car on a inclus dans sa réalisation de multiples associations d'anciens combattants agissant en dehors de la France, principalement à Londres.

Epilogue

Sans aucun doute, les autorités de Varsovie ont suivi de près, bien que non officiellement, les efforts de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France pour créer le monument et ont bien noté le retentissement de cette entreprise. Il semble qu'elles ont essayé à plusieurs reprises d'empiéter sur des terrains d'action de la Société comme la réparation du monument de Juliusz Słowacki au cimetière de Montmartre ou le projet de ramener les cendres de Cyprian Norwid en Pologne.

Deux ans après l'inauguration du monument le 17.05.1972, avec la participation de A. Noachovitch, le maire de Montmorency, des parlementaires, du sous-préfet de Val d'Oise et un grand nombre d'officiels français et des représentants officiels des autorités de Varsovie, dont l'ambassadeur de la République Populaire de Pologne à Paris, Emil Wojtaszek, évidemment en l'absence de la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France, a eu lieu l'inauguration de l'allée principale du cimetière de Champeaux à Montmorency baptisée « Allée du Général Sikorski ». Il n'a pas été possible d'établir

qui était à l'origine de cette idée, mais il n'est pas exclu qu'il s'agit de l'œuvre des voies diplomatiques polonaises.

Une dizaine d'années plus tard, l'ambassadeur de la Pologne Populaire, Eugeniusz Kaługa, a organisé le 31.05.1981 à Montmorency des festivités de grande envergure à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance du général Sikorski, soit deux jours après le pèlerinage de l'émigration polonaise à Montmorency organisé par le diocèse de Paris et la Mission Catholique Polonaise en France ainsi que la Société Historique et Littéraire Polonaise. On peut le comprendre comme une lutte pour la primauté de l'entretien de la mémoire, même dans des espaces que les autorités de Varsovie passaient sous silence ou marginalisaient. Dans ces festivités, ont pris part les associations d'anciens combattants français et certaines associations de l'émigration polonaise, comme par exemple l'Association des Anciens Combattants de la Résistance en France (avec son président Tadeusz Jagodzinski), l'Association France-Pologne, ainsi que l'attaché militaire de l'U.R.S.S., des USA, du Canada et de France, ainsi que d'autres associations françaises. Mais c'était l'époque du festival de la liberté au bord de la Vistule et de l'Oder, alors que le pouvoir essayait par tous les moyens de redorer son image. Et un des points forts du programme de cette manifestation était le dépôt de gerbes de fleurs devant la plaque consacrée au général Sikorski incluse dans le mur de la mémoire et réalisé par les milieux de l'émigration⁷³.

Annexe

Plaques individuelles et familiales installées avant 1970

+

A LA MEMOIRE

DU

S/LIEUTENANT PRINCE MARIE ANDRE PONIATOWSKI.

DE LA 1 DIVISION BLINDEE POLONAISE

CHEVALIER DE L'ORDRE VIRTUTI MILITARI

MORT POUR LA FRANCE ET LA POLOGNE

AU COURS DES COMBATS DE ST PHILIPSLAND

LE 22 JANVIER 1945

⁷³ Les archives de la ville de Montmorency ont conservé le dossier des actes : « Dimanche 31 mai 1982 Cérémonies Officielles Polonaises au Monument aux Morts et devant le Mémorial du Général Sikorski, le centenaire de sa naissance », sous le n° R 109.

La plaque fut dévoilée le 1.11.1964⁷⁴. En 1982 la rénovation de l'inscription a été financée par la princesse Frances Poniatowska de Paris⁷⁵.

+

Ś P

Z PETERSONÓW

HENRYKA JULIA ROCHOWICZ

UR. 8.XII.1914. W ŁUKOWIE

ROZSTRZELANA PRZEZ NIEMCÓW

5. VIII. 1944. W WARSZAWIE

NA WOLI I TAM SPALONA.

WIECZNE ODPOCZYWANIE

RACZ JEJ DAĆ PANIE

*(HENRYKA JULIA ROCHOWICZ / NEE PETERSON/ NÉE LE 8.XII.1914 A ŁUKOW /
FUSILLÉE PAR LES ALLEMANDS / LE 5.VIII.1944 À VARSOVIE / À WOLA ET BRÛLÉE /
SEIGNEUR DAIGNE LUI DONNER LE REPOS ÉTERNEL)*

Ś +P

JÓZEF DWERNICKI

ROTMISTRZ WOJSK POLSKICH PRAWNIK GENERAŁA

URODZONY 8. IX. 1897 ROKU W ZAWALE (PODOLE)

KAWALER LEGJI HONOROWEJ ET CROIX DE GUERRE

ZGINĄŁ W SŁUŻBIE POLSCE I FRANCJI

W SAINT GENIS LAVAL (RHONE)

19 SIERPNI 1944 ROKU

CZEŚĆ JEGO PAMIĘCI

*(JOZEF DWERNICKI / CAPITAINE DE L'ARMÉE POLONAISE, ARRIÈRE PETIT FILS DU
GÉNÉRAL / NÉ LE 8. IX. 1897 À ZAWALA (PODOLIE) / CHEVALIER DE LA LÉGION
D'HONNEUR ET CROIX DE GUERRE / A PÉRI AU SERVICE DE LA POLOGNE ET DE
LA FRANCE/À SAINT GENIS LAVAL (RHÔNE) / LE 19 AOÛT 1944 / HONNEUR À SA
MÉMOIRE*

+

Ś P

JĘDRUŚ KASPRZYK

JEDYNY SYN MARIANA I HANNY Z PĘKOSŁAWSKICH

⁷⁴ Voir les Annales Rocznik Polskiego Towarzystwa Naukowego na Obczyźnie, 1986, BPP akc. 6050/5 : – (le texte d'invitation et la liste des invités).

⁷⁵ BPP dep. TOZ syg. 27.

UCZEŃ LICEUM W VILLARD DE LANS
 RWĄC SIĘ DO POLSKICH SZEREGÓW W ANGLII
 SCHWYTANY PRZEZ GESTAPO
 ZGINĄŁ W TRANSPORCIE Z COMPIEGNE DO DACHAU
 DNIA 2 LIPCA 1944 W 18 ROKU ŻYCIA;
 MYŚLI NASZE SĄ ZAWSZE Z TOBĄ SYNECZKU.

*(JEDRUS KASPRZYK / FILS UNIQUE DE MARIAN ET HANNA NÉE PEKOSLAWSKA /
 ÉLÈVE DU LYCÉE DE VILLARD DE LANS/ TENTANT DE REJOINDRE L'ARMÉE POLO-
 NAISE EN ANGLETERRE / ARRÊTÉ PAR LA GESTAPO/ A PÉRI DURANT LE TRANS-
 PORT DE COMPIÈGNE À DACHAU / LE 2 JUILLET 1944 DANS SA 18^{ÈME} ANNÉE/
 NOS PENSÉES SONT TOUJOURS AVEC TOI NOTRE FILS CHÉRI*

Cette plaque existait déjà en 1952 *dans l'ombre de la croix du père Jakubisiak*⁷⁶.

+
 Ś P
 KAZIMIERZ LUDWIK SOŚNICKI
 UR 25-VIII-1908 R. W SANOKU
 ATTACHÈ AMBASADY POLSKIEJ W PARYŻU
 ARESZTOWANY PRZEZ GESTAPO W CHATEL-GUYON
 ZGINĄŁ W OBOZIE KONCENTRACYJNYM BUCHENWALD
 DNIA 24 SIERPANIA 1944 R.
 TWOJA ŚMIERĆ NAS NIE ROZŁĄCZYŁA,
 JESTEM ZAWSZE Z TOBĄ
 ZONA

*(KAZIMIERZ LUDWIK SOSNICKI / , NÉ LE 25.VIII.1908 A SANOK / ATTACHÉ DE
 L'AMBASSADE POLONAISE À PARIS/ ARRÊTÉ PAR LA GESTAPO À CHATEL-GUYON /
 A PÉRI DANS LE CAMP DE CONCENTRATION DE BUCHENWALD / LE 24 AOÛT 1944
 / TA MORT NE NOUS A PAS SÉPARÉS / MES PENSÉES NE TE QUITTENT PAS / TON
 ÉPOUSE*

La plaque existait déjà en 1952⁷⁷.

+ ZOSTALIŚMY NA POSTERUNKACH (NOUS SOMMES RESTÉS À NOS POSTES)
 SYLWESTER HERMASZEWSKI 1860–1943 WOŁYŃ (WOLYN)
 TEOFIL HERMASZEWSKI 1892–1943 WOŁYŃ (WOLYN)
 JULIA PŁOCKA 1894–1943 WOŁYŃ (WOLYN)

⁷⁶ Voir I. Gałęzowska, « Montmorency », *Życie*, n° 48, du 30.11.1952, p. 1.

⁷⁷ Voir *ibidem*.

BRONISŁAW PLOCKI	1890–1943 WOŁYŃ (<i>WOLYN</i>)
ROMAN HERMASZEWSKI	1899–1943 WOŁYŃ (<i>WOLYN</i>)
MARCELI SŁOWIŃSKI	1899– (?) NIEMCY (<i>ALLEMAGNE</i>)
KAZIMIERZ SEWERYN	1908–1940 KATYŃ (<i>KATYN</i>)
STANISŁAWA SZELISKA	1908–1944 WARSZAWA (<i>VARSOVIE</i>)
ZOFIA ABAKANOWICZ-PSTROKOŃSKA	1883–1943 OŚWIĘCIM (<i>AUSCHWITZ</i>)

En 1981, la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France a entrepris de déplacer cette plaque sur le mur-mémorial et de la rénover en demandant une aide financière à Zygmunt Hermaszewski habitant rue de Choiseau à Lumigny-Nesles-Ormeaux. Ce dernier a décidé d'en faire une nouvelle avec des inscriptions modifiées⁷⁸.

+
Dr HENRYK PALMBACH
+ 3.V.1945
SYN JEGO MAREK
LAT 14 +17.VIII.1944
ŚWIĘTOSŁAW ZWOLIŃSKI
ZGINĘLI ZA OJCZYZNĘ

*(DR HENRYK PALMBACH / +3. V.1945 SON FILS MAREK / ÂGÉ DE 14 ANS +17.
VIII.1944 / SWIETOSLAW ZWOLINSKI / SONT TOMBÉS POUR LA PATRIE)*

La plaque d'origine avec l'inscription conçue par Lobodowski s'est cassée et a été enlevée par les agents d'entretien du cimetière ; la présente plaque a été réalisée en 1970 par la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France avec l'aide financière de l'épouse, mère, et sœur des personnes citées sur cette plaque⁷⁹.

+
Ś P
PRZEMYSŁAW JOKIEL
PODCHORAŻY ARMII KRAJOWEJ
PSEUDONIM « JASTRZĄB »
POLEGŁ ZA WOLNOŚĆ OJCZYZNY W POWSTANIU WARSZAWSKIM
W SIERPNIU 1944 ROKU

⁷⁸ BPP dep. TOZ syg. 24.

⁷⁹ BPP dep. TOZ syg. 18 et 29 (sub voce Palmbach).

W WIEKU LAT 21
PAMIĘCI JEDYNEGO UKOCHANEGO SYNA
OJCIEC

*(PRZEMYSŁAW JOKIEL / ASPIRANT DANS L'ARMÉE DE L'INTÉRIEUR / PSEUDONYME
« ÉPERVIER » / EST TOMBÉ POUR LA LIBERTÉ DE LA PATRIE AU COURS DE L'INSUR-
RECTION DE VARSOVIE / EN AOÛT 1944 / À L'ÂGE DE 21 ANS / EN MÉMOIRE DE
SON FILS UNIQUE CHÉRI / SON PÈRE)*

+
JAN RUFF
ADWOKAT
ZGINĄŁ W OŚWIĘCIMIU 5 XI 1941
W OBRONIE OJCZYZNY
CZEŚĆ TWEJ DROGIEJ PAMIĘCI
ŻONA, SYN I WNUK

*(JAN RUFF / AVOCAT / A PÉRI A AUSCHWITZ LE 5 XI 1941 / EN DÉFENDANT LA PA-
TRIE / EN L'HONNEUR DE TA CHÈRE MÉMOIRE / TON ÉPOUSE, FILS ET PETIT FILS)*

La plaque réalisée par la Société de Protection des Souvenirs et Tombeaux Historiques Polonais en France au printemps 1970 avant l'inauguration du Mémorial, à l'initiative et avec le financement de Maria Ruff (épouse de Jan Ruff de Paris) et rédigée en collaboration avec son fils⁸⁰.

KU CZCI POLEGŁYCH I ZMARŁYCH

(EN L'HONNEUR DE CEUX QUI SONT TOMBÉS ET QUI SONT MORTS)

JADWIGA FALKOWSKA	1895 – 8.1944 WARSZAWA (<i>Varsovie</i>)
KRYSTYNA KRAHELSKA	1914 – 8.1944 WARSZAWA
EWA POHOSKA	1918 – 2.1943 WARSZAWA
JAN POHOSKI	1890 – 6.1940 PALMIRY
JAN POHOSKI -syn-	1925 – 9.1944 WARSZAWA
ZOFIA POHOSKA-PONIATOWSKA	1888 – 8.1942 JEROZOLIMA (<i>Jérusalem</i>)
BARBARA PONIATOWSKA	1913 – 8.1944 WARSZAWA
HALINA PONIATOWSKA	1899 – 8.1944 WARSZAWA
JADWIGA PONIATOWSKA-KOBIERSKA	1888 – 5.1943 OŚWIĘCIM (<i>Auschwitz</i>)

⁸⁰ BPP dep. TOZ syg. 18 et 29 (sub voce Jan Ruff adw.).

WIERNI ICH PAMIECI
(FIDÈLES À LEUR MÉMOIRE)

La plaque a été financée par Juliusz Poniatowski entre 1947 et 1959⁸¹.

+
S P
JERZY PACZKOWSKI
POETA ŻOŁNIERZ
KAWALER ORDERU VIRTUTI MILITARI
I
CROIX DE GUERRE
UR. 16 STYCZNIA 1909 R. W WARSZAWIE
ZM. 26 LUTEGO 1945 R.
W OBOZIE HAMBURG-NEUENGAMME
MORT POUR LA POLOGNE ET LA FRANCE

*(JERZY PACZKOWSKI / POÈTE, SOLDAT / CHEVALIER DE L'ORDRE VIRTUTI MILITARI / ET
/ CROIX DE GUERRE / NE 16 JANVIER 1909 A VARSOVIE / DÉCÉDÉ LE 26 FÉVRIER 1945 /
DANS LE CAMPS HAMBURG-NEUENGAMME / MORT POUR LA POLOGNE ET LA FRANCE)*

Cette plaque a été dévoilée avant 08.1946⁸² et financée grâce aux amis de Paczkowski : Jan Lechoń, Janina et Feliks Topolski et d'autres⁸³.

+
S P
HENRYK GOLIŃSKI
OFICER MARYNARKI WOJENNEJ
ZGINĄŁ DNIA 11 X 1914
W 25tym ROKU ŻYCIA
NA KRAŻOWNIKU « PALLADA »
ZATOPIONYM NA BAŁTYKU
PRZEZ ŁÓDŻ PODWODNĄ
NIEMIECKĄ
WIECZNE ODPOCZYWANIE
RACZ MU DAĆ PANIE !

*(HENRYK GOLINSKI /, OFFICIER DE LA MARINE DE GUERRE / TOMBE LE 11 X 1914 /
DANS SA 25e ANNÉE / SUR LE CROISEUR « PALLADA » / COULÉDANS LA MER BAL-
TIQUE / PAR UN SOUS MARIN / ALLEMAND / QUE SON ÂME REPOSE EN PAIX)*

⁸¹ Lettre de Joseph Poniatowski à W. Żeleński du 28.09.1970.

⁸² Voir W.J. Podgórski, *Poeci na tułaczce [Poètes en exil]*, Warszawa 2002, p. 143, *Wiadomości*, n° 18, du 4.08.1946, p. 2.

⁸³ *Polonistyka* journal pour enseignants n° 41, 1988, p. 431.

+
S P

BOHDAN JAKLICZ
18.V.1924 – 1.VIII.1944
PLUT.-PODCHOR. POWSTANIA WARSZAWY, JEDYNY SYN STANISŁAWY
I PŁK. DYPL. JÓZEFA JAKLICZA POLEGŁ NA POLACH SŁUŻEWCA ZA
WOLNOŚĆ POLSKI
WIECZNE ODPOCZYWANIE, SYNECZKU NASZ JEDYNY, RACZ CI DAĆ PANIE

Większej nad tę miłość nie ma,
aby, kto życie swe oddał za przyjaciół
swoich (Jan XV.13)

(BOHDAN JAKLICZ/ 18.V.1924,-1.VIII.1944/ CHEF DE PELOTON ASPIRANT / PENDANT L'INSURRECTION DE VARSOVIE, FILS UNIQUE DE STANISŁAWA/ ET DU COLONEL JÓZEF JAKLICZ A PÉRI SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE SŁUŻEWIEC/ POUR LA LIBERTÉ DE LA POLOGNE/ QUE DIEU TE DONNE LE REPOS ÉTERNEL FILS CHÉRI/ NUL N'A PLUS GRAND AMOUR QUE CELUI QUI DONNE SA VIE POUR SES AMIS (JEAN XV.13))

La plaque existait déjà en 1952⁸⁴.

+
S P

HENRYK DUNIN BORKOWSKI
BOJOWNIK POLSKI PODZIEMNEJ
UR. 27.IX.1907 W MIELNICY NAD DNIESTREM
ZGINAŁ ZA POLSKĘ
W MARCU 1943 W OBOZIE FLOSSENBURG

Dobrym bój bojował
Zawodu dokonałem wiarę
Zachowałem (2 Tym. IV.7)⁸⁵

(HENRYK DUNIN BORKOWSKI/ COMBATTANT DE L'ARMÉE CLANDESTINE/ NÉ LE 27.IX.1907 À MELNICA SUR LE DNIESTR/ MORT POUR LA POLOGNE/ EN MARS 1943/ DANS LE CAMP DE FLOSSENBURG J'AI COMBATTU JUSQU'AU BOUT LE BON COMBAT, J'AI ACHEVE MA COURSE, J'AI GARDE LA FOI (2 TIM. IV. 7)

⁸⁴ Voir I. Gałęzowska, « Montmorency », *Życie*, n° 48, du 30.11. 1952, p. 1.

⁸⁵ Voir *ibidem*.

La plaque existait déjà en 1952.

+
S P
SABINA CHOWAŃCOWA
ZMARŁA NA WYGNANIU W KAZAKSTANIE [s]
13 GRUDNIA 1940 PRZEŻYWSZY LAT 68
A to jest zwycięstwo
Które zwycięża świat :
Wiara nasza
(1.Jan.V.4)

*(SABINA CHOWANIEC / DÉCÉDEE EN DÉPORTATION AU KAZAKHSTAN / LE 13 DÉ-
CEMBRE 1940 À L'ÂGE DE 68 ANS*

Et cela, c'est une victoire qui triomphe du monde : notre foi (1 Jean V,4)

Cette plaque existait déjà en 1952.

+
S P
PREZES STOWARZYSZENIA INŻYNIERÓW
I TECHNIKÓW POLSKICH I POCHODZENIA
POLSKIEGO WE FRANCJI
PUŁKOWNIK ARMII FRANCUSKIEJ
INŻ HENRYK LIPKOWSKI
1887 – 1944
ZGINĄŁ ZA OJCZYZNĘ W BUCHENWALDZIE
*(LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS / ET TECHNICIENS POLO-
NAIS ET D'ORIGINE/ POLONAISE EN FRANCE/ COLONEL DE L'ARMÉE FRAN-
ÇAISE/ INGÉNIEUR HENRYK LIPKOWSKI/ 1887 – 1944 / MORT POUR LA PATRIE
À BUCHENWALD)⁸⁶*

Traduction Anna Thiébaud-Teslar

⁸⁶ Cette plaque a été éditée grâce à l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais en France dont le siège est à Paris. Le texte actuel a été défini le 4 V 1970 par Edward Brzeski, complété par Janusz Deryng le 17.05.1970 en accord avec Jan Lipkowski (Jean de Lipkowski secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, fils de Henryk Lipkowski ; le journal *Życie Warszawy* dans son n° 141 du 14–15.06.1970 informait que le dimanche 14 juin au Cimetière Polonais de Montmorency sera apposée une plaque commémorative en l'honneur du général Józef Lipkowski, fondateur de la dynastie des de Lipkowski en France, dont est issu l'actuel secrétaire d'État aux Affaires Étrangères Jean de Lipkowski. La cérémonie aura un caractère symbolique pour maintenir les liens traditionnels entre la Pologne et la France ; ainsi que des liens familiaux comme ces liens privés consolident l'amitié entre les deux nations. Il semble que dans cette correspondance on confond le père et le fils. Le père Józef est mort en 1949, le fils Henryk a péri en 1944.

